

Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs
www.economiesafricainemagazine.fr



Notre métier : La connexion portuaire

Spécial Gabon

CNLCEI

Contre la corruption,
le Gabon 1^{er} en zone CEMAC

DGBFIP

Restaurer l'orthodoxie financière

OPRAG

Ports gabonais : l'OPRAG renforce
la souveraineté nationale

DOSSIERS

TOURISME

Le tourisme est source de développement

DOUANES GABONAISES

Des contrôles accrus contre la fraude

SCG-RÉ

Un acteur majeur de la réassurance en Afrique

NOUVELLE RUBRIQUE

LUXE & Lifestyle

UNE
NOUVELLE
ÈRE

M 06547 - 20 - F: 6,00 € - RD



QU'EST-CE QUE

LE PROJET



DigitaxGabon



Le Ministère de l'Économie et des Participations, s'est engagé, en 2023, dans un vaste programme de modernisation des entités placées sous sa tutelle. C'est dans cette perspective, que la Direction Générale des Impôts a été retenue comme administration pilote devant conduire le processus de digitalisation de ses services opérationnels.

C'est dans ce cadre que le projet dénommé DIGITAX avait été initié, et permet aujourd'hui, la mise en ligne d'une version améliorée de la plateforme de téléprocédures **E-T@X**.

Cette orientation stratégique matérialise la volonté constante d'enrichir et d'améliorer l'offre de services rendue à l'utilisateur, à travers de nouvelles fonctionnalités innovantes et simples d'utilisation.

En effet, la nouvelle solution digitale est structurée autour de trois composantes principales, à savoir une version modernisée du portail E-T@X, un système de gestion des processus métiers DIGITAX et une console e-BANK_DGI destinée à recevoir les ordres de paiements.

Avec la solution DIGITAX, la DGI entend davantage, non seulement **simplifier et dématérialiser** l'ensemble des procédures à la charge des contribuables, **mais aussi élargir l'offre d'e-services et améliorer la relation client avec les contribuables.**

L'application DIGITAX a été lancée, dans sa première phase, le 8 avril 2024 avec les contribuables qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à **soixante (60.000.000) millions de francs CFA**, soit à peu près 91324 euros, c'est-à-dire les contribuables relevant des **Centres des Impôts des Moyennes Entreprises (CIME) et de la Direction des Grandes Entreprises (DGE)**.

Ces contribuables souscrivent leurs déclarations et paient leurs impôts exclusivement en ligne, via la plateforme DIGITAX.

Il importe de préciser également que les contribuables doivent, au préalable, pour remplir leurs obligations fiscales en ligne, adhérer à la nouvelle solution DIGITAX.

Pour rappel, pour permettre l'implémentation réussie de cette nouvelle solution, une vaste campagne d'adhésion à la nouvelle plateforme avait eu lieu du 6 mars au 6 avril 2024.

Les travaux de la deuxième phase de lancement de la nouvelle solution DIGITAX pour les petits contribuables et les particuliers sont en cours.

Ces derniers pourront payer leurs impôts via mobile money.



NOUVELLES FONCTIONNALITÉS DE L'APPLICATION

- Télédéclaration et télépaiement de tous les impôts, droits et taxes sur l'ensemble du territoire national, sans besoin de se rendre dans un Centre des Impôts ;
- Paiement des impôts par mobile money, conformément aux plafonds légaux à partir d'un ou de plusieurs comptes bancaires, USSD, paiement multi banques possibles (possibilité de payer un impôt via plusieurs banques);
- Immatriculation (personnes physiques en cas d'importation occasionnelle de biens);
- Obtention de la situation fiscale ;
- Obtention des attestations (attestation de régularité fiscale, attestation de résidence fiscale etc.);
- Echanges avec l'Administration fiscale par messagerie instantanée ;
- Vérification de l'authenticité de tous les documents fiscaux depuis l'application, en scannant le QR CODE à partir de son téléphone ou sa tablette, empêchant toute tentative de falsification ;
- Validation multi signatures des paiements ;
- Transmission des états financiers en ligne.

Une ergonomie modulable grâce à la technologie responsive, adaptable à tous les formats, notamment ordinateurs, téléphones et tablettes.

D'autres fonctionnalités visant à améliorer les relations entre les contribuables et l'administration fiscale sont en cours d'implémentation, notamment :

- Obtenir son attestation de résidence fiscale ;
- Obtenir son quitus fiscal ;
- Suivre ses échéanciers ;
- Pouvoir immatriculer ses salariés ;
- Avoir la possibilité de s'immatriculer en ligne, pour les particuliers ;
- Transmettre les Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) et les Déclarations Annuelles des Salaires (DAS) ;
- Paiement mobile pour les petits contribuables, les particuliers et certaines sociétés des Impôts d'un certain montant.



DigitaxGabon

LA NOUVELLE SOLUTION DIGITALE DE L'ADMINISTRATION FISCALE
E-t@x - Digitax - E-bank_DGI

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE SOLUTION

DIGITAX GABON

DÉSORMAIS, EXPÉRIMENTEZ PLEINEMENT L'AVANTAGE
DE DISPOSER DE TOUS **LES SERVICES FISCAUX** EN LIGNE.

AVEC **DIGITAX**,
SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !





14 - POLITIQUE INTÉRIEURE

Paris, Beijing, Washington et Bruxelles : opération de charme réussie



38 - DOSSIER TOURISME

«Le Gabonais réalise que le tourisme est source de développement»

UN PARFUM DE PLÉBISCITE

13 L'édito par Serge Henri Malet

POLITIQUE

- 14 Politique intérieure – Paris, Beijing, Washington et Bruxelles : opération de charme réussie
- 17 Référendum – Une constitution qui renforce les pouvoirs du président
- 19 Entretien – Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, Nestor Mbou
- 22 Société civile/Entretien – Vice-présidente du Conseil des Gabonais de France, Hermine Boucavel
- 24 Opposition – Le PDG s'essaie à une opposition constructive

ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 26 Emploi – Comment le CTRI va-t-il « réinventer l'emploi » ?
- 27 Santé – Un plan national de développement sanitaire 2025-2028 à 514 milliards de FCFA
- 28 Entretien – Directrice générale de Clean Africa, Anémone Mengome
- 31 Forêts – Plusieurs initiatives pour assurer le développement de la forêt
- 32 Entretien – Ministre des Eaux et Forêts, général de brigade Maurice Ntossui Allogo
- 34 Entretien – Administrateur directeur général de l'Agence Gabonaise de Presse, Ghislain Ruffin Etougeth Nzuet

DOSSIER TOURISME

- 37 Tourisme – Quatre priorités identifiées
- 38 Entretien – Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Pascal Ogowe Siffon

TOURISME & HÔTELLERIE

- 41 Hôtellerie – La formation, une clé pour développer la filière hôtelière
- 42 Entretien – Directeur général de l'Hôtel Adagio, Éric Guillaume

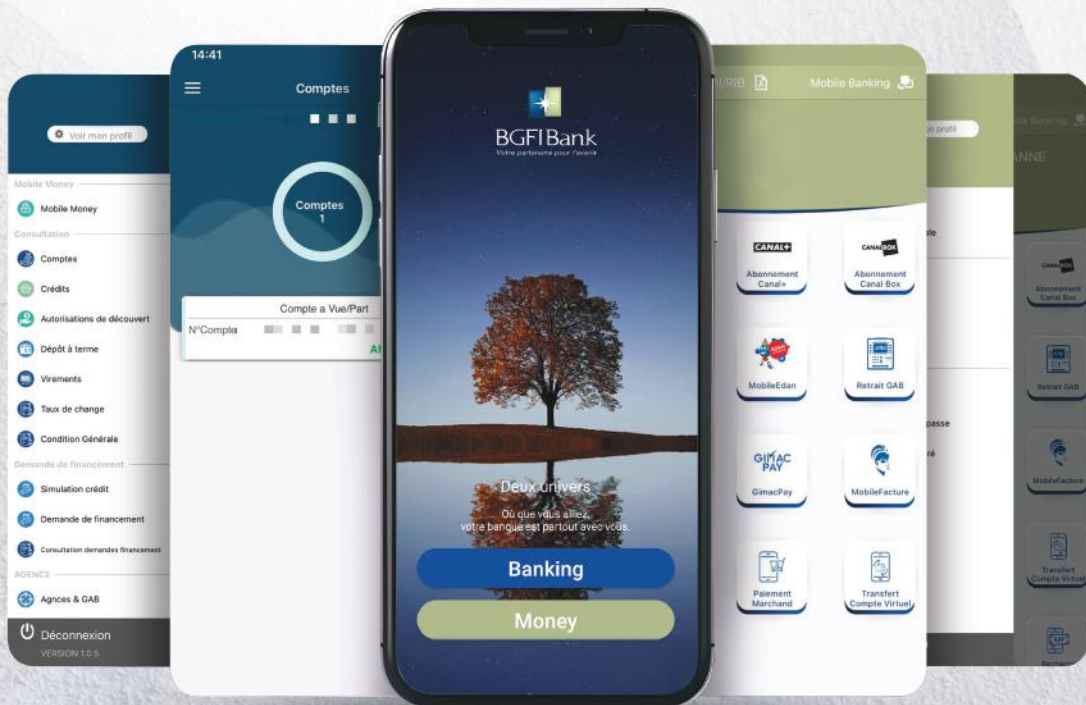


WWW.GABONACTU.COM

LA VÉRITABLE SOURCE DE L'INFORMATION !

(+241) 77.60.47.18 - 62.03.52.52 - redaction@gabonactu.com

Vivez une nouvelle expérience avec votre application **BGFIMobile**



Avec **BGFIMobile**

Zéro tracas, zéro déplacement, zéro fil d'attente



Service Client : 8888
(241) 11 79 61 50
Mail : eqc@bgfi.com

bgfibankgabon.bgfi.com



46 – COMPTES PUBLICS

«Nous avons renforcé le contrôle de la dépense publique»



48 – BUDGET ET FINANCES PUBLIQUES

«Nous allons œuvrer à restaurer l'orthodoxie financière»

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 44 Programme national de développement de la Transition (PNDT) 2024-2026 – Le référentiel de «l'essor vers la félicité»
- 45 Croissance – Relancer la croissance, une tâche ardue pour les autorités de la Transition
- 46 Entretien – Ministre des Comptes publics, Charles M'Ba
- 48 Entretien – Directeur général du Budget et des Finances publiques, Thècle Wilfried Nzamba Mangala
- 50 Entretien – Directeur du Suivi et de la Régulation de l'exécution budgétaire, Stéphan Mohessou
- 52 Entretien – Directeur du Patrimoine de l'État, Léandre Mara-Rogombé
- 54 Ministère de l'Économie et des Participations – Deux forums économiques pour soutenir l'essor du Gabon

DOSSIER DOUANES GABONAISES

- 58 Entretien – Directeur général des Douanes et Droits Indirects, Hugues Modeste Odjangou
- 63 Dette – Le Gabon vise la maîtrise de son endettement
- 64 Économie – E-Tax et Digitax, deux applications innovantes et efficaces
- 66 Entretien – Chef de division adjoint au département Afrique du FMI, Antonio David
- 68 Entretien – Directrice de l'Agence française de développement au Gabon, Marie Sennequier
- 70 Fonds gabonais d'investissements stratégiques – Le fonds souverain est passé de 202 à 343 milliards de FCFA de 2020 à 2022

DOSSIER SCG-RÉ

- 72 Entretien – Administrateur directeur général de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance, Thierry Abeloko

INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 75 Infrastructures – Grands travaux tous azimuts
- 76 Entretien – Ministre des Transports, de la Marine marchande et de la Mer, le capitaine de vaisseau Loïc Moudouna Ndinga
- 78 Entretien – Directeur général de l'Office des ports et rades du Gabon, Martin Boguikouma
- 80 Entretien – Président du conseil d'administration de la compagnie Afrijet – FlyGabon, Marc Gaffajoli
- 82 Entretien – Directeur général de la compagnie Afrijet – FlyGabon, Nyl Moret-Mba



WWW.GABONACTU.COM

LA VÉRITABLE SOURCE DE L'INFORMATION !

(+241) 77.60.47.18 - 62.03.52.52 - redaction@gabonactu.com



10
ans

que nous **écrivons**
ensemble l'histoire



www.groupecofina.com

Suivez-nous sur :





54 – ÉCONOMIE ET PARTICIPATIONS
Deux forums économiques pour soutenir l'essor du Gabon



58 – DOSSIER DOUANES GABONAISES
Lutte contre la fraude : « Nous avons renforcé les contrôles douaniers »

INVESTISSEMENTS

- 85 Climat des affaires – 2 149 entreprises créées à fin septembre 2024, soit 74 % de plus qu'en 2023
- 86 Entretien – Président de la Fédération des entreprises du Gabon, Henri-Claude Oyima
- 90 CECA-GADIS – Une entreprise éthique
- 92 XP INFORMATIQUE – Le spécialiste de la transformation numérique
- 94 Bureau international de Conseil et de Promotion – BICP, le pionnier de la promotion immobilière au Gabon

LUXE & Lifestyle

L'INCROYABLE CAPACITÉ DES INDIVIDUS À CRÉER ET À SE SURPASSER

- 99 L'avant-propos par Philippe Le Corps
- 100 Art africain – Entre proximité et universalité
- 103 Maître Savonitto – Un délicieux voyage dans le temps
- 106 Sports/Rugby – Quand le sport fédère les individus et harmonise les différences
- 108 Sports/Golf – Le potentiel de croissance du golf en Afrique est très prometteur
- 111 Domaine Le Trébuchet – Quand la céramique magnifie le vin
- 114 Hôtel du Parc à Port-Gentil – Une escapade d'exception au cœur de la nature

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

- 117 Mines – Un nouveau code minier pour attirer les IDE
- 119 Rachat d'Assala Energy – Le CTRI relance la gouvernance du secteur pétrolier
- 120 Société Gabonaise d'Entreposage de Produits Pétroliers – Rachat du centre emplitisseur au néerlandais Vivo Energy

BANQUES & ASSURANCES

- 122 Banques – Un total bilan de 4 374,1 Mds de FCFA en 2023
- 124 Entretien – Directeur général de Ecobank Gabon, Gaëtan J.K. Patrick Egonlety
- 127 Microfinance & Mésofinance – Sur le marché, COFINA est le seul spécialiste de la mésofinance
- 128 Entretien – Directeur général de COFINA Gabon, El Hadji Mamadou Faye

Ga
Gabonactu.com

WWW.GABONACTU.COM

LA VÉRITABLE SOURCE DE L'INFORMATION !

(+241) 77.60.47.18 - 62.03.52.52 - redaction@gabonactu.com



COMPAGNIE POUR L'ENTRETIEN,
L'ASSAINISSEMENT ET LE NETTOYAGE

NOS ACTIVITÉS



Collecte des Déchets



**Tri et valorisation
des déchets**



Gestion de la décharge



Pont-bascule



Entretien des plages



**Assainissement des
bassins versants**



Maintenance



Métallurgie



**Retrait des déchets
dans les mangroves**



Lavage



Sensibilisation



ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE

LLB
AFRIQUE

SIÈGE SOCIAL :

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax : +33 142 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Blandine BEDU
bbedu@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Annie JUNJAUD

RÉDACTION

Andju ANI
Louise BIBALOU-DURAND
Marcel Saint-Clair EYENE
Paul de MANFRED
Clémence McLEOD
Anna de NEUVILLE
Serge-Henri MALET
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

DAYLINGPROD
GABON MATIN

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Directrice commerciale
Christine LE CUZIAT
Responsable médias & Communication
Anass SOUADI
contact@economiesafricaines.fr
Luxe & Lifestyle Director
Philippe LE CORPS
director@flowerandroots.uk
contact@luxe-andlifestyle.com

REPRÉSENTANTE ZONE UEMOA & CEMAC

Murielle BOSSUYT

REPRÉSENTANTE GABON

Vivianne NGOBAMBOU

FABRICATION

Tristan BEN MAHJOUB

WEBMASTER

LMS Design

IMPRIMEUR

2GCA'paris - 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

«Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2025 Economies Africaines - Dépôt légal janvier 2025
Commission paritaire en cours de renouvellement - France
Messagerie 6547



72 – DOSSIER SCG-Ré

« La SCG-Ré : acteur majeur de la réassurance en Afrique »

86 – FÉDÉRATION DES GRANDES ENTREPRISES DU GABON

« Les entreprises sont des acteurs clés de la relance économique »

- 130 Réassurance – 37 % du CA du marché des assurances en 2023
- 133 Assurances – Plus de 134 milliards de FCFA de CA en 2023
- 134 Entretien – Directrice générale de SUNU Assurances IARD Gabon, Annabelle Marty Bongo
- 136 Entretien – Directeur général adjoint de SUNU Assurances Vie Gabon, Jules Farlane Pieby
- TIC**
- 138 Économie numérique – Un important levier de croissance pour l'économie gabonaise
- 142 Digital Economy Scorecard – Le Gabon, premier pays d'Afrique centrale à adhérer à l'IDES
- 144 Gabon Digital – En quête de souveraineté numérique sur le cyberspace
- 146 Entretien – Ministre de l'Économie numérique et des Nouvelles Technologies de l'information, général de brigade Bonjean Rodrigue Mbanza
- 148 Entretien – Président de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, Célestin Kadjidja
- 152 Moov Africa-Gabon Telecom – Un partenaire de confiance pour la transformation digitale au Gabon

AGRICULTURE

- 154 Agriculture – Comment réduire la facture des importations alimentaires ?

Ga
Gabonactu.com

WWW.GABONACTU.COM

LA VÉRITABLE SOURCE DE L'INFORMATION !

(+241) 77.60.47.18 - 62.03.52.52 - redaction@gabonactu.com

LA PROMESSE D'UN NOUVEL ESSOR.



AFRIJET
FLYGABON

www.afrijet.com / www.flygabon.online



Par Serge-Henri Malet

Un parfum de plébiscite

Durant la phase de transition que connaît le Gabon après la réussite, le 30 août 2023, du « coup de libération » du général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, sa priorité est de trouver les ressources nécessaires pour financer le PNDDT (Plan national de développement pour la Transition) 2024-2026. Or il se trouve que depuis le mois de mai 2024, ce coût a connu une nette diminution, passant des 4 536 milliards de FCFA annoncés en 2023 à 3 696 milliards de FCFA à ce jour. Mieux encore, on compte dorénavant 320 projets structurants programmés, contre 293 en 2023, ce qui correspond à une baisse du financement d'environ 19 % et une hausse du nombre de projets de près de 10 %. Une optimisation des coûts qui montre la volonté manifeste des autorités de la Transition de faire beaucoup avec peu.

En termes de contribution en fonds propres, l'État gabonais lui-même participe au financement de ce plan à hauteur de 2 045 milliards de FCFA. Des ressources générées par l'optimisation des recettes hors pétrole et par les efforts de réduction du train de vie de l'État. Par ailleurs, le gouvernement peut se targuer d'être parvenu, sur la seule année 2024, à récolter plus de 739 milliards de FCFA lors du 1^{er} Forum Gabon/France en mai dernier et plus de 2 555 milliards de FCFA suite au Forum Gabon/Chine en septembre. Autant de budgets consacrés à des projets structurants qui concernent une bonne partie des 320 que contient le PNDDT.

Avoir un bilan si possible convaincant constitue une autre des priorités du chef de l'État, qui préside aussi le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), et qui a des motifs de satisfaction à plus d'un titre. Tout d'abord, la réussite du Dialogue national inclusif qui s'est déroulé du 3 au 30 avril 2024, période durant laquelle 580 personnes ont débattu du contenu de la Constitution qui devait faire l'objet d'un référendum le 16 novembre 2024. Cette consultation

a eu lieu, et la nouvelle Constitution a été approuvée par près de 92 % de Gabonais, et ce sous le regard de la presse et d'observateurs internationaux (UA, U E, etc.) qui, sous Ali Bongo Ondimba, n'avaient plus le droit de suivre officiellement la moindre élection. Un changement d'attitude confirmé par le classement de Reporters sans frontières où le Gabon, à la différence des pays sahéliens également sous régime militaire, est passé de la 94^e à la 56^e place, gagnant 38 places. Rien de suspect n'a été signalé dans l'organisation du scrutin ou durant tout le processus électoral du référendum. On a même vu des ténors de l'opposition militer avec force pour le non, quand d'autres formations comme le PDG, ancien parti majoritaire, ont étonnamment fait campagne pour le oui. Avec cette nouvelle Constitution qui contient 173 articles, le pays sera dorénavant gouverné par un régime présidentiel à deux septennats non renouvelables incluant deux vice-présidents, un pour le pouvoir exécutif et l'autre pour le gouvernement aux côtés du chef de l'État, détenteur du pouvoir exécutif. La fonction de Premier ministre, elle, est supprimée.

L'étape du référendum franchie, les Gabonais attendent la tenue de la présidentielle en août 2025, sachant que la candidature de Brice Clotaire Oligui Nguema y est fortement probable. Ces mêmes Gabonais ont observé avec fierté leur jeune président prenant du galon sur le terrain diplomatique et international. En effet, il s'est vu adoubé par la Commission européenne en étant invité à Bruxelles pour une séance de travail, par les États-Unis en étant reçu au Pentagone, par Paris avec un tête-à-tête avec Emmanuel Macron ou encore par l'Égypte avec Abdel Fattah al-Sissi. En un an, Brice Clotaire Oligui Nguema s'est forgé une stature de président crédible, auréolé d'un référendum dont le résultat avait même, aux yeux de certains, un parfum de plébiscite...

Le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République gabonaise.

PARIS, BEIJING, WASHINGTON ET BRUXELLES : OPÉRATION DE CHARME RÉUSSIE

En quatorze mois, le président de la Transition a assis aux niveaux régional et international une légitimité et un leadership confortés par un référendum aux allures de plébiscite qui a vu la nouvelle Constitution gabonaise massivement adoptée.

Les Gabonais se souviennent qu'au lendemain de sa prise de pouvoir le 30 août 2023, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema avait indiqué qu'il le « *laisserait aux civils* ». Cependant, après plus d'un an de gestion du pays par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) qu'il préside, le premier test de popularité qu'a concrétisé l'adoption massive de la nouvelle Constitution par voie référendaire a pris des allures de plébiscite qui augure

une candidature plus que probable du président de la Transition à la présidentielle de 2025.

Lors de son adresse à la nation le 31 décembre 2023, le chef de l'État avait dévoilé une série de mesures en dix points visant à redéfinir plusieurs secteurs clés du pays en 2024 : économie, infrastructures, gouvernance et justice sociale. Une façon de montrer son engagement à réformer son pays. Certains chantiers relevaient, dans leur conception et leur mise en œuvre, d'un ►(suite p. 16)

Un bilan à parfaire

Sous l'impulsion du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) dirigé par le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, le Gabon s'est engagé dans un processus de démocratisation qui doit le conduire vers une nouvelle ère politique. Depuis la chute du régime d'Ali Bongo Ondimba le 30 août 2023, le pays traverse une période de transition cruciale qui soulève autant d'espoirs que d'interrogations. Avec cette question capitale : le CTRI tiendra-t-il ses promesses de restaurer l'État de droit, de lutter contre l'impunité et d'organiser des élections transparentes ?

Les défis de la démocratie

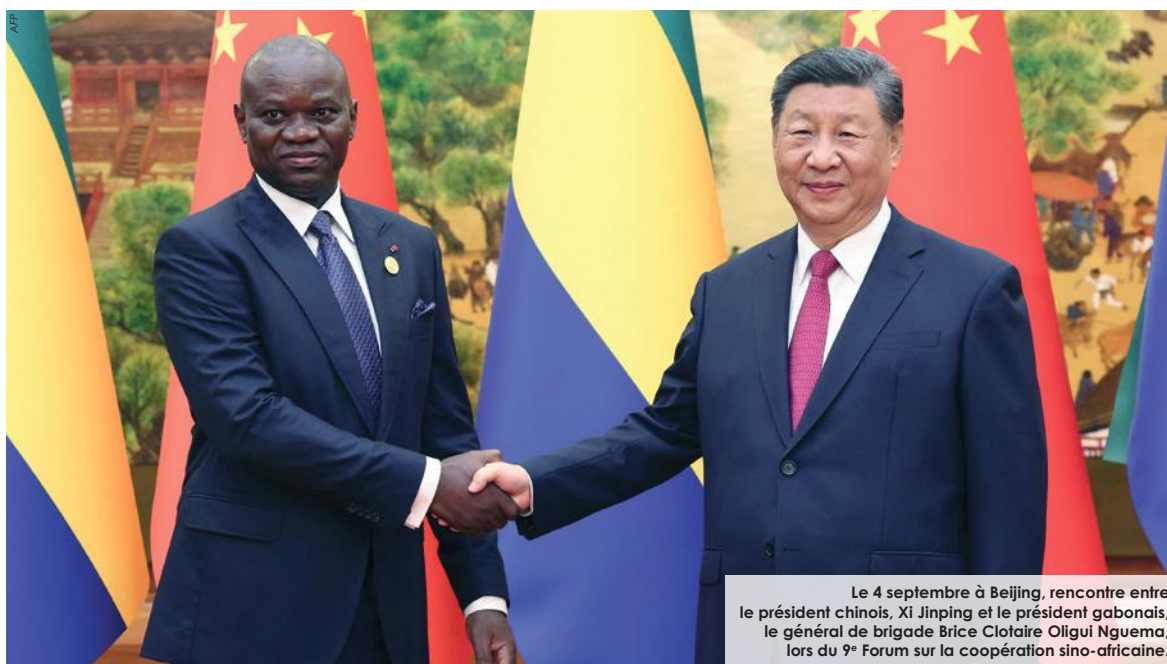
La tenue du référendum du 16 novembre dernier (*lire notre article p. 17*) a constitué un premier test réussi. L'organisation, les conditions et le climat de cette consultation laissent présager une présidentielle de 2025 de qualité irréprochable. Après cinq décennies de règne de la dynastie Bongo – 41 ans de pouvoir pour le président Omar Bongo et 14 ans pour son fils Ali Bongo – le «un coup de libération» qui a renversé ce dernier a été accueilli avec un soulagement indescriptible par la population. L'arrivée à la tête du pays du CTRI mené par le général Brice Oligui Nguema a profondément secoué l'échiquier politique gabonais. D'une manière générale, le oui massif à plus de 90% obtenu au référendum laisse supposer que le processus du Dialogue national inclusif destiné à préparer le transfert du pouvoir aux civils à la fin de la Transition est sur de bons rails. Les Gabonais ont plébiscité la future Constitution, notamment certaines dispositions telles que la suppression du poste de Premier ministre, le non-cumul des fonctions de ministre et de député, le maintien du bicaméralisme et la limitation de la durée de la Transition à deux ans.

Les défis économiques et sociaux

Brice Oligui Nguema hérite d'une situation financière des plus délicates. En effet, outre les enjeux politiques, son pays est confronté à des défis économiques et sociaux de taille. Longtemps le Gabon, qui dépendait des revenus pétroliers, a subi la chute des cours du brut, ce qui a indiscutablement fragilisé ses finances publiques et creusé des inégalités. En guise de réponse, le CTRI a annoncé vouloir diversifier l'économie en misant notamment sur l'exploitation durable des ressources forestières et minières. «*Mais la transition vers un modèle de développement plus inclusif et écologique nécessitera des réformes structurelles ambitieuses ainsi qu'un renforcement de la gouvernance*», affirme dans une tribune publiée le 28 août 2024 Nicaise Moulombi, membre du Conseil économique et social et leader du Réseau des organisations de la société civile pour l'économie verte en Afrique centrale.

Sur le plan social, les attentes sont tout aussi fortes en matière d'amélioration des conditions de vie, d'accès équitable aux services publics et de lutte contre la pauvreté. Un habitant sur trois vit sous le seuil de pauvreté, avec moins de deux euros par jour selon la Banque mondiale, alors même que le Gabon se présente comme étant le quatrième producteur de pétrole de l'Afrique subsaharienne et possède de nombreuses ressources minières telles que l'or, l'uranium et le fer, sans oublier la richesse que constitue son territoire composé à plus de 90% de forêts. C'est dire que l'enjeu de redistribution des richesses s'impose au CTRI, qui doit parvenir à ce que les fruits de la croissance touchent tous les Gabonais. Et cela d'autant plus, à en croire un rapport du Fonds monétaire international, que le chômage avoisine les 35 à 40% et que le taux d'endettement dépasse le plafond des 70% du PIB fixé par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Paul de Manfred



Le 4 septembre à Beijing, rencontre entre le président chinois, Xi Jinping et le président gabonais, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, lors du 9^e Forum sur la coopération sino-africaine.



Le président français Emmanuel Macron et la secrétaire générale de la Francophonie Louise Mushikiwabo saluent le président gabonais, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, à son arrivée au 19^e sommet de la Francophonie le 4 octobre 2024.

► travail réalisable sur un mandat de sept ans, comme l'ambitieux programme de construction de logements sociaux afin de résorber la crise du logement dans une zone dénommée Libreville 2 située à Andem, ou comme l'investissement important prévu par le CTRI en matière de construction de routes pour l'extension et la réhabilitation du réseau routier en vue d'améliorer la connectivité, de faciliter les déplacements et de stimuler le développement économique du pays.

Des gains politiques probants sur le terrain diplomatique international

Au niveau diplomatique et sur le plan régional, quatre mois après le « coup de libération » du 30 août 2023, le Gabon a pleinement réintégré la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) dont il avait été suspendu. Il le doit aux multiples rencontres entreprises par Brice Clotaire Oligui Nguema auprès de ses homologues en Centrafrique, au Congo-Brazzaville, en République démocratique du Congo, au Cameroun ou encore au Tchad. Une procédure similaire va être actée par l'Union africaine : une réintégration serait en cours.

Sur le terrain diplomatique international, les gains politiques ont également été probants : le président Brice Clotaire Oligui Nguema a été reçu à New-York fin 2023 à l'occasion de la clôture du mandat de son pays, qui assurait la présidence du Conseil de sécurité. Outre ses entretiens avec le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, il a aussi eu à Washington un tête-à-tête avec le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken, et Washington se positionne clairement en soutien au Gabon, se disant favorable au renforcement d'un partenariat en matière de sécurité et de défense, y compris pour conclure un accord bilatéral. Les Américains, connaissant la volonté des Chinois d'installer une base navale militaire à Port-Gentil

actuellement en négociation auprès des Gabonais, visent aussi dans leur proposition à contrer les ambitions stratégiques chinoises.

Le président gabonais a également été reçu le 29 mai 2024 par Emmanuel Macron à l'occasion d'une visite en France lors de laquelle le tapis rouge lui a été déroulé. Une visite avec un fort volet économique en marge du 1^{er} Forum Gabon-France qui a permis de mobiliser plus de 739 milliards de FCFA, soit plus de 1,1 milliard d'euros. Le 4 septembre à Beijing, en marge du 9^e Forum sur la coopération sino-africaine s'est tenu le 2^e Forum d'affaires Gabon-Chine où le président Brice Clotaire Oligui Nguema, face à son homologue Xi Jinping, a évoqué les axes de développement de son pays en matière d'énergie, de transport, d'infrastructures ainsi que plusieurs autres projets structurants. Ce forum a permis au Gabon de mobiliser plus de 4,3 milliards de dollars, soit plus de 2 555 milliards de FCFA. Enfin, sur l'invitation de Charles Michel, président du Conseil européen, le président Brice Clotaire Oligui Nguema s'est rendu à Bruxelles le 28 novembre pour une visite de travail et de coopération entre son pays et l'Union européenne. Les questions de paix, de sécurité et de développement durable ont été au centre des discussions.

Au plan politique, tous ces déplacements s'inscrivent dans la continuité d'une démarche de pédagogie visant à convaincre les bailleurs de fonds et les partenaires traditionnels du Gabon d'œuvrer en faveur de la réussite du Plan national de développement de la Transition (PNDT 2024-2026), dont le montant est de 3 696 milliards de FCFA. Si, au niveau africain, la levée des sanctions de l'UA fera sauter le dernier verrou de la diplomatie gabonaise, toutes les rencontres étaient nécessaires pour obtenir la reconnaissance internationale du leadership du chef de la Transition gabonaise.

Paul de Manfred

■ Référendum

UNE CONSTITUTION QUI RENFORCE LES POUVOIRS DU PRÉSIDENT

Le résultat du référendum du 16 novembre 2024 est un oui massif, soit 91,80 % en faveur de la nouvelle Constitution, contre 8,20 % de non.

Le référendum portant sur la nouvelle Constitution était considéré comme une étape clé du retour au régime civil promis par les militaires après avoir renversé Ali Bongo Ondimba en août 2023 lors de ce qu'ils qualifient eux-mêmes de « *coup de libération* ». Cette consultation, qui s'est déroulée le 16 novembre 2024, a été validée par 91,80 % de oui, selon les résultats publiés dimanche 17 novembre par le ministère de l'Intérieur. Selon les données publiées par le même ministère, le non a obtenu 8,20 % des voix et le taux de participation observé s'est élevé à 53,54 % pour un total de 868 115 électeurs appelés à se déplacer dans les 2 800 bureaux de vote du pays. Un budget de 27 milliards de FCFA (plus de 41 millions d'euros) était prévu dans le projet de loi de finances 2024 pour l'organisation de ce référendum.

Dans la nouvelle Constitution, 173 articles proposent un régime présidentiel où la limite des mandats est renforcée et les conditions d'éligibilité légèrement assouplies. Désormais, un seul parent gabonais – lui-même né gabonais – est nécessaire à tout candidat à la présidence, alors que la première mouture exigeait les deux parents, et il n'est pas permis au conjoint et aux descendants d'un président de la République de se porter candidats à sa succession. Le nouveau régime présidentiel gabonais inclut également deux vice-présidents, un pour le pouvoir exécutif et l'autre pour le gouvernement, aux côtés du chef de l'État, détenteur du pouvoir exécutif, tandis que la fonction de Premier ministre est supprimée. Le président a le droit dissoudre l'Assemblée, et les parlementaires peuvent mettre le chef de l'État en accusation devant la Haute Cour de Justice pour violation de son serment ou pour haute trahison. Le deuxième article de cette Constitution grave dans le marbre l'instauration d'une « fête de la libération » pour marquer la chute de la dynastie Bongo après cinquante-cinq années de pouvoir. Par ailleurs, l'article 170 exonère de poursuites et de condamnation « les acteurs des événements allant du 29 août 2023 jusqu'à

l'investiture du président de la Transition » le 4 septembre. Plusieurs dispositions ne pourront faire l'objet d'aucune révision future. Parmi elles figurent la limite de deux mandats présidentiels successifs d'une durée de sept ans, le mode d'élection au suffrage universel direct ou encore le mariage réservé exclusivement à deux individus de sexe opposé.

La rédaction de cette Loi fondamentale n'est pas partie d'une feuille blanche, car le projet a tenu compte des conclusions du Dialogue national inclusif. « *Il a fallu détailler, articuler, renforcer, corriger les incohérences*

Le Gabon a organisé le 16 novembre 2024 un référendum sur une nouvelle Constitution qui présente une vision d'une présidence avec un maximum de deux mandats de sept ans, sans Premier ministre et sans transfert dynastique du pouvoir.



mais aussi tenir compte du patrimoine constitutionnel du Gabon. Nous avons donc repris des dispositions utiles de l'ancien texte », indique l'un des rédacteurs. Le comité d'experts de cette Constitution a aussi fait du droit comparé en s'appuyant sur des sources juridiques extérieures au pays, comme les textes fondamentaux d'autres États. Ainsi les Constitutions française, américaine, allemande, espagnole, belge, sud-africaine, ivoirienne, béninoise ou encore sénégalaise ont été utilisées pour enrichir la réflexion avant l'élaboration de cette Constitution qui fait entrer le Gabon dans une 2^e République.

Louise Bibalou-Durand



RÉPUBLIQUE GABONAISE

**COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION ET L'ENRICHISSEMENT ILLICITE
CNLCEI**



PREVENTION - CONSULTATION - INVESTIGATION

■ Entretien – Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

« LE GABON OCCUPE LA 1^{RE} PLACE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN ZONE CEMAC »

Parmi ses multiples actions, la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI) met un accent particulier sur la sensibilisation des jeunes à l'éthique, en particulier durant leur parcours scolaire.

Le 23 novembre 2023, une délégation de votre institution a été reçue par le chef de l'État de la Transition à Libreville. Vous avez profité de cette rencontre pour remettre au président un lot de formulaires de déclaration de biens estampillés « Spécial Transition », conformément à l'article 39 de la Charte de la Transition. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Nestor Mbou: Je vous remercie de l'opportunité inouïe que vous m'offrez, en ma qualité de président de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI), de présenter à vos lecteurs les missions et les activités de notre institution. En effet, le président de la Transition, président de la République, chef de l'État nous a fait l'honneur de nous

« La corruption et l'enrichissement illicite constituent une entrave à la croissance économique et exacerbent les inégalités. »

recevoir en novembre 2023 au palais de la Présidence de la République. Au cours de cette rencontre, nous avons fait le point sur nos missions et nos activités et effectivement, à cette occasion, nous lui avons remis un lot de formulaires de déclaration de biens estampillés « Spécial Transition », conformément aux dispositions de l'article 39 nouveau de la Charte de la Transition. Il faut savoir qu'au-delà de l'article susvisé, la loi n°041/2020 du 22 mars 2021 instituant le régime de prévention et de répression de l'enrichissement illicite en République Gabonaise fait obligation à tout dépositaire de l'autorité de l'État, y compris le président de la République, de procéder à sa déclaration de biens. En ce qui concerne les organes de la Transition, sur les 281 dépositaires de l'autorité de l'État, 162 ont formellement effectué leur déclaration de biens, soit 58 %. Nous poursuivons donc la mission de sensibilisa-

tion à l'endroit des autorités qui ne se sont pas encore conformées à la loi.

Quand, sur le site Internet de la CNLCEI, vous rappelez aux Gabonais que « la corruption et l'enrichissement illicite ne sont pas seulement un problème d'ordre moral ou éthique. Il s'agit de l'un des plus grands obstacles au développement économique et social de notre pays, et en particulier à l'épanouissement de notre jeunesse », quelle dimension donnez-vous à cette observation ?

La corruption et l'enrichissement illicite représentent sans aucun doute les défis les plus pressants qui se posent à la gouvernance et au développement de nos États. Ils constituent une entrave à la croissance économique, occasionnent des distorsions au niveau de la répartition des ressources, exacerbent les inégalités et réduisent les investissements privés au détriment des marchés et des opportunités d'emploi.

S'agissant de la jeunesse, elle est le fer de lance d'une nation, donc la cible idéale à sensibiliser sur les méfaits de la corruption. C'est pourquoi éduquer une nouvelle génération dans le respect de l'intégrité, de la démocratie et de la transparence demeure une priorité de la CNLCEI.

Pour la période 2024-2025, comment comptez-vous capitaliser les acquis des actions de la CNLCEI sous votre gouvernance et permettre à votre institution de se positionner comme structure de référence et d'appui à l'ensemble des initiatives de lutte contre la criminalité économique, financière et transfrontalière dans votre pays ?

Le président de la Transition, président de la République, chef de l'État, faisant de la lutte contre la corruption un axe majeur de son magistère, a, en forme ► (suite p. 20)



Nestor Mbou, président de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illégitime.

► d'exhortation en direction de notre institution, solennellement proclamé, je cite : « *La peur doit changer de camp.* » Toute chose qui nous invite à fournir des efforts résolus et intenses afin d'atteindre les missions que nous assigne la loi.

À ce titre, la CNLCEI entend intensifier les missions de sensibilisation dans les administrations, les universités, les grandes écoles, les lycées et collèges, mettre en place des comités de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux au sein des administrations publiques, des organismes publics et parapublics ainsi que des collectivités locales pour servir de relais à la CNLCEI et même à l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF), opérationnaliser une coalition nationale de lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux chargée d'assurer le relais des actions de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent à travers tout le territoire gabonais, renforcer la coopération internationale en matière d'investigation financière

et de recouvrement des avoirs conformément aux conventions des Nations unies contre la corruption et de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, et enfin consolider le cadre normatif de la CNLCEI en matière de lutte contre la corruption.

Quelle est la performance du Gabon au dernier classement 2023 de l'ONG Transparency International par rapport à 2022 ?

Selon le classement 2023 de Transparency International rendu public le 30 janvier 2024, la note du Gabon a régressé d'un point par rapport à 2022, passant de 29/100 en 2022 à 28/100 en 2023. Malgré cette légère régression, le Gabon conserve le 136^e rang mondial sur les 180 pays notés. Au niveau continental, le Gabon occupe la 32^e place. Il convient toutefois de souligner que depuis plus d'une décennie, notre pays occupe la 1^{re} place en matière de lutte contre la corruption en zone CEMAC.

Bio

Nestor Mbou est à la tête de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI) depuis 2019. Magistrat hors hiérarchie, il est né le 14 février 1963 à Ngouoni, dans la province du Haut-Ogooué, au sud-est du Gabon. Après ses études secondaires sanctionnées par l'obtention d'un baccalauréat série A4, il intègre la faculté de droit et de sciences économiques et l'École nationale de la magistrature de l'université Omar Bongo Ondimba, dont il sort titulaire du diplôme d'études judiciaires en 1988.

À la suite de son intégration dans le corps de la magistrature, il est affecté en qualité de substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Franceville. Un an après, il est nommé juge au siège du tribunal de première instance de Libreville puis, à nouveau un an plus tard, substitut du procureur de la République près la même juridiction. Muté ensuite au tribunal de première instance d'Oyem, il y remplit la même fonction pendant un an. De retour à Libreville, il est affecté au cabinet d'instruction, puis promu président du procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville et vice-président dudit tribunal. Nommé ensuite président du tribunal de première instance de Franceville, il y assumera cette fonction pendant cinq ans. Accédant successivement aux postes de conseiller à la cour d'appel de Libreville, de conseiller juridique du maire de la commune de Libreville et de président de chambre de la même juridiction, il sera ensuite élevé au rang de procureur général près ladite cour. Après avoir obtenu un stage à l'ENA pour une formation sur les questions de lutte contre la corruption, il est promu président de chambre à la Cour de cassation. Devenu procureur général adjoint à la Cour de cassation, il sera ensuite nommé assistant à la Cour constitutionnelle, haute juridiction qu'il quittera en 2019 à la faveur de sa nomination à la tête de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, pour un mandat de 5 ans arrivé à terme au mois de mai de l'année en cours. Bénéficiant de la confiance des plus hautes autorités de la Transition, il sera reconduit à la tête de cette institution indépendante.

Plusieurs fois président des commissions électorales locales, il a aussi reçu maintes distinctions honorifiques : chevalier dans l'ordre du Mérite gabonais en 2011 puis officier en 2015 et, depuis 2017, récipiendaire de la médaille d'honneur de la Gendarmerie nationale.

Sur les 146 pays enregistrés dans le classement de l'indice de corruption de Transparency International, qui mesure le niveau de corruption dans le secteur public tel qu'il est perçu par les hommes d'affaires et les analystes du risque, quelle est la situation gabonaise depuis le changement de régime intervenu il y a déjà un an ? Dès sa prise du pouvoir le 30 août 2023, le président de la Transition, président de la République, chef de l'État, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, s'est résolument engagé à éradiquer la corruption et les infractions assimilées dans la gestion des affaires publiques au profit d'une gouvernance responsable qui s'inscrit dans une vision globale ayant pour fil conducteur la restauration d'un climat des affaires sain, transparent et favorable au développement économique et à la redistribution des fruits de la croissance. Il s'agit notamment de l'ouverture d'un audit général des entreprises bénéficiaires des marchés publics ainsi que de celles constituées en partie de capitaux publics.

En décembre 2023, la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption a été essentiellement marquée par des séances de sensibilisation des jeunes, avec en toile de fond la nécessité d'inscrire les questions de corruption dans le programme scolaire. Comment cette proposition a-t-elle été accueillie par le ministère de l'Éducation nationale, et quelle sera la contribution de la CNLCEI dans l'introduction de la cette nouvelle discipline ?

Le 9 décembre 2023, la CNLCEI a organisé la Journée internationale de lutte contre la corruption sur le thème « Corruption et développement : les vulnérabilités des

jeunes face à la corruption ». Prenaient part à ces travaux le ministre de l'Éducation nationale et le ministre de l'Enseignement Supérieur. L'une des recommandations des participants à ces assises était : l'introduction de l'éthique dans les modules de l'enseignement, du primaire au supérieur. Sur le plan pratique, si cette recommandation est retenue par le gouvernement, la CNLCEI est disposée à accompagner les départements ministériels concernés pour la mise en place de ce projet avec l'appui des partenaires au développement. Rappelons que dans le cadre du partenariat qui lie la CNLCEI à l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), certains enseignants de l'Université Omar Bongo ont bénéficié en Autriche, sous la 3^e mandature, d'un renforcement de capacités sur les questions de corruption.

Pour 2024, quelles sont les priorités inscrites sur la feuille de route de la CNLCEI ?

Pour cette nouvelle mandature qui a débuté officiellement le 9 juillet 2024, notre priorité sera principalement la mise en place effective du Réseau des institutions nationales anti-corruption d'Afrique centrale (RINAC), dont le Gabon assure la présidence transitoire depuis la réunion de Libreville en octobre 2015. L'adoption des textes du RINAC a eu lieu lors des assises de Brazzaville tenues du 22 au 24 janvier 2024. Les prochaines assises de Libreville auront donc pour point fondamental la désignation et l'installation des dirigeants de cette institution sous-régionale, la finalisation de la plateforme dédiée aux lanceurs d'alerte et la mise en place du numéro vert « Allo Corruption ».

Propos recueillis par Anna de Neuville

« IL ÉTAIT DU RÔLE DU CGF DE SENSIBILISER NOS COMPATRIOTES AUX ENJEUX DU RÉFÉRENDUM »

Hermine Boucavel, vice-présidente du Conseil des Gabonais de France (CGF), s'emploie à offrir une meilleure intégration académique aux primo-arrivants en France et à sensibiliser les étudiants sur les besoins en formation dans les métiers porteurs du Gabon.



Hermine Boucavel,
vice-présidente du Conseil
des Gabonais de France.

Quels sont les origines de la création du CGF ? En tant que fédération, combien d'associations regrouperez-vous ? Ces structures viennent-elles de toute la France ?

Hermine Boucavel : La création du CGF en 2004

résulte d'une part de la volonté des associations et de la communauté de mieux se structurer et de disposer d'un outil de représentation, et d'autre part du souhait des pouvoirs publics de s'adresser à un interlocuteur unique et légitime représentant notre communauté. C'est donc une fédération d'associations, un instrument apolitique encadré par la loi 1901 au service de la communauté. Le CGF est une structure fédérative des associations gabonaises de France, lesquelles doivent être légalement reconnues par les instances administratives françaises et ne pas poursuivre de but politique, religieux ou philosophique. C'est un vecteur de regroupement de compatriotes autour de valeurs communes par le biais des associations, et l'interlocuteur privilégié des autorités diplomatiques, consulaires et institutionnelles dans leurs relations avec la diaspora gabonaise de France. En ce sens, il est reconnu d'utilité publique par nos plus hautes autorités. Le CGF compte aujourd'hui 180 associations reconnues par les autorités administratives françaises et présentes sur l'étendue du territoire, y compris aux Antilles.

Le 9 novembre dernier, le CGF a organisé à l'ambassade du Gabon à Paris une conférence à destination des étudiants gabonais. Pourquoi cette rencontre ?

Le CGF a en effet organisé le 9 novembre 2024 à l'ambassade du Gabon à Paris un événement, les Journées académiques de la communauté gabonaise de France. À travers ces journées, le CGF visait à soutenir la volonté et la capacité d'agir de nos étudiants, d'une part en favorisant des conditions propices à une meilleure intégration académique des primo-arrivants, et d'autre part en poursuivant la sensibilisation aux besoins de formation dans des métiers porteurs d'emplois au Gabon.

Cette première édition 2024 avait pour thème : « Rien n'est à craindre, tout est à comprendre ! » Ce thème inspirant reprenant une phrase de Marie Curie s'adresse au potentiel de nos étudiants, parfois insuffisamment

exploité ou mis en valeur, mais leur témoigne aussi le soutien et l'appui de la communauté gabonaise de France dans leur parcours académique grâce à des ateliers d'orientation, de partage d'expériences, de témoignages métiers, de mentorats intergénérationnels ou encore d'aide à la décision.

Quel est l'apport des services de l'ambassade à votre démarche ?

Cet événement a bénéficié de l'implication forte des autorités diplomatiques et consulaires, tant sur l'accompagnement financier et logistique, par la mise à disposition des locaux, que sur la présence dans les ateliers et tables rondes afin de dialoguer et d'échanger avec nos compatriotes, et de les renseigner sur différents sujets.

Quelle a été la participation et à combien estimez-vous le nombre d'étudiants en France ?

Plus d'une centaine d'étudiants a pris part à cet événement, dont 20 % venaient d'autres régions que l'Île-de-France. La population estudiantine gabonaise est estimée à 5 700 sur l'année académique 2024-2025, dont 1 800 boursiers de l'État gabonais.

Le CGF a-t-il pris part, au titre de la diaspora vivant en France, aux consultations sur le dialogue national qui ont eu lieu à Libreville en septembre dernier ?

À la suite du coup de libération du 30 août 2023, les autorités de la Transition, désireuses de rendre au peuple gabonais force et fierté, l'ont convié à réformer les institutions, façonnant ainsi l'avenir qui l'attend à la charnière de la Transition et du retour à l'ordre constitutionnel. Dans cette démarche, les fils et filles du Gabon en France, par-delà les frontières mais unis par des liens indéfectibles avec la terre patrie, ont répondu, sous la coordination des autorités diplomatiques, à « l'appel du 2 octobre ». Transcendée par son sens du devoir et des responsabilités envers la patrie, la diaspora gabonaise en France a regroupé ses pensées dans un mémorandum symbolisant son engagement à bâtir l'édifice nouveau dont nous rêvons tous. Ces pensées, réparties en cinq volets – Constitution, politique, économique, social et diaspora – reflètent la vision collective de milliers de compatriotes unis, dévoués à l'idéal d'un Gabon debout.

Avez-vous joué un rôle de sensibilisation auprès de la communauté gabonaise de France pour la convier à participer activement au référendum sur la Constitution gabonaise le 16 novembre 2024 ?

La communication faite par le ministère en charge de la Réforme des institutions tend à conforter la place qu'occupe et doit occuper la diaspora de France dans

les réformes engagées par notre pays. Par exemple, les résultats des contributions générales au 1^{er} décembre 2023 étaient au nombre de 28 194 sur le Gabon, alors que les collaborations venant de la diaspora depuis certains pays comme la France et le Sénégal, pour ne citer que ceux-là, étaient au nombre de 25 768. Ces chiffres démontrent à suffisance l'implication de la diaspora de France dans le processus de contribution au dialogue national inclusif qui s'est tenu en avril dernier à Libreville. Par ailleurs, plusieurs de nos compatriotes sont allés sur place à Libreville représenter la diaspora lors de ce dialogue national.

Concernant la consultation qui a eu lieu le 16 novembre 2024, il était du rôle du CGF de sensibiliser l'ensemble de nos compatriotes aux enjeux de ce référendum, à la nécessité pour chacun de prendre part au scrutin afin de ne pas tomber dans le piège de l'abstention.



C'est essentiel pour notre jeune démocratie que chaque Gabonaise et Gabonais puisse en conscience exprimer librement son choix, et que sa voix compte dans l'expression collective qui en résultera. Le CGF n'a pas vocation à donner des consignes de vote mais s'assure que chaque citoyen inscrit sur la liste électorale bénéficie des mêmes informations et de facilités pour s'exprimer...

Comment le CGF est-il financé pour mener à bien ses multiples activités ? Pour 2025, quelles seront ses priorités ?

Comme toute structure associative, le CGF est d'abord financé par les contributions de ses membres adhérents, et il peut également compter sur le soutien sans cesse renouvelé des autorités institutionnelles gabonaises. Concernant la feuille de route 2025, plusieurs projets sont en cours de réflexion, notamment l'organisation des assises sociales des Gabonais de France, l'élaboration d'un répertoire de compétences, la souscription d'une assurance collective en vue de rapatriement de corps ou encore l'organisation des Journées économiques et forum de l'emploi.

Propos recueillis par Paul de Manfred

LE PDG S'ESSAIE À UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE

Avec 32 députés et 8 sénateurs, le Parti démocratique gabonais (PDG), passé dans l'opposition après la chute d'Ali Bongo le 30 août 2023, est étonnamment la première force politique du pays. Sachant qu'un Dialogue national et inclusif a été réalisé, et que les parlementaires ont été nommés, cette position du PDG n'a aucun impact dans le paysage politique.

« Omar Bongo Ondimba, nous ne t'oublierons jamais », tel fut refrain repris en cœur le 12 octobre dernier au Palais des Sports de Libreville par l'Union des femmes du PDG (Parti démocratique gabonais), cette formation que feu Omar Bongo a créée en 1968 sur les cendres du Bloc démocratique gabonais de Léon Mba, premier président du pays de 1961 à 1967. Ainsi, le PDG a dirigé le Gabon pendant plus d'un demi-siècle. Si les militants sont restés attachés à la figure tutélaire d'Omar Bongo, il semble qu'ils le soient moins à son fils, Ali Bongo Ondimba, pourtant resté au pouvoir du 16 octobre 2009 au 30 août 2023, soit pendant 14 ans. Aujourd'hui, l'ex-tout puissant PDG, qui a perdu son lustre d'antan, est dirigé par sa secrétaire générale Angélique Ngoma. Le parti a vu son mentor Ali Bongo Ondimba jeter l'éponge le 19 septembre 2024 en annonçant son retrait définitif de la vie politique et son renoncement à toute ambition nationale après avoir été mis à la retraite forcée par le « coup de libération » du 30 août 2023. Depuis, l'ex-président vit reclus dans sa résidence privée du quartier de la Sablière, à Libreville. C'est donc ce même PDG qui, malgré tout, a appelé tous ses membres et partisans à voter

massivement, le 16 novembre dernier, en faveur du oui au projet de Constitution défendu par le président Brice Clotaire Oligui Nguema. Le PDG et sa patronne sont même allés jusqu'à mener une campagne de proximité. Le 8 novembre 2024, la secrétaire générale, en première ligne, a demandé à tous les militants du PDG, sur toute l'étendue du territoire, de convaincre les indécis de voter oui au référendum constitutionnel. « Cette nouvelle



Angélique Ngoma, secrétaire générale du Parti démocratique gabonais (PDG).

Constitution, qui donnera naissance à la 2^e République, constitue une véritable avancée parce qu'elle consacre le renforcement du champ démocratique avec l'affirmation de la société civile, de la reconnaissance de l'identité, de la priorité nationale et de la séparation des pouvoirs. C'est une Constitution qui nous convient parce qu'elle nous ressemble : elle tire les leçons de notre Histoire et nous inscrit dans le temps présent », a-t-elle déclaré.

Cependant, dans les rangs de cette opposition, deux autres ténors ont farouchement fait campagne pour le non (*lire notre encadré*). Ajoutons qu'à la suite du putsch militaire, les Gabonais, dans leur très grande majorité, ont largement approuvé l'incarcération à la prison centrale de Libreville de l'ex-première dame

Le PDG a mené campagne pour convaincre ses militants de voter oui.

déchue Sylvia Bongo Ondimba, accusée de « détournement de fonds publics » et de « blanchiment de capitaux ». L'approbation a également été générale sur le sort réservé à son fils aîné Nourredin Bongo Valentin, lui que certains présentaient déjà comme un successeur potentiel de son père, et qui est détenu dans la même prison pour des faits de « haute trahison » et de « corruption active ».

Les Gabonais ont sans doute aussi apprécié l'esprit de concorde nationale représenté par la main tendue du président de la Transition à l'opposition, dont il a reçu les ténors issus de la Plate-forme Alternance 2023 au Palais de la Rénovation de Libreville le 4 septembre 2023. Le chef de l'État souhaitait obtenir la contribution de l'opposition à la mise en commun de toutes les compétences afin d'arriver à conduire une transition bénéfique au pays. Cette rencontre à laquelle ont pris part l'opposante Paulette Missambo, de l'Union nationale, qui n'était pas encore présidente du Sénat, et Raymond Ndong Sima, qui n'était pas non plus Premier ministre, a réuni aussi des personnalités telles qu'Alexandre Barro Chambrier, du Rassemblement pour la patrie et la modernité, qui fera son entrée au gouvernement 4 mois après sa formation comme vice-Premier ministre.

Sans doute désireux de gérer les équilibres politiques, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a préféré composer avec toutes les forces politiques et la société civile, renonçant à avoir recours au « bâton » pour punir les anciens barons du PDG. Ainsi, on s'aperçoit que sur les 168 élus des deux chambres ayant été nommés par décret présidentiel, 32 députés et 8 sénateurs sont issus du PDG. Cependant, le pays étant géré par un système de transition, dans lequel s'est tenu un Dialogue

Deux figures de l'opposition ont milité pour le non

Deux ténors de l'opposition se sont illustrés durant la campagne du référendum en militant pour le non. Tout d'abord Albert Ondo Ossa, président de la Plate-forme Alternance 2023, qui avait décliné l'invitation du président de la Transition à se rendre le 4 septembre 2023 au Palais de la Rénovation. Il est connu pour avoir été le candidat unique de l'opposition face à Ali Bongo Ondimba lors de la présidentielle du 26 août 2023, une élection qu'il estime avoir remportée même si ce scrutin a été rendu caduc par le « coup de libération ». Ce professeur d'université dénie aux autorités de la Transition le droit d'organiser un tel référendum. Il a ainsi appelé les Gabonais à lui faire barrage en votant massivement non. « *Le président de la transition au Gabon manque de posture, de légitimité, de crédibilité. Il a besoin d'un texte susceptible de le crédibiliser, de le légitimer, de le légaliser. Un texte ne peut rendre légal ce qui est illégal* », a-t-il déclaré.

Ensuite, Alain-Claude Bilie-By-Nzé, le dernier Premier ministre d'Ali Bongo Ondimba. En rupture de ban avec le PDG dont il était vice-président, il a créé Ensemble pour le Gabon, qu'il préside. Il est sans doute le plus virulent des opposants dans ses diatribes contre les autorités de la Transition, chose qui n'aurait même pas été imaginable dans les trois autres pays dirigés aussi par des régimes militaires que sont le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Ayant évidemment appelé à voter non, il a récusé les résultats de l'élection lors d'une conférence de presse tenue à Libreville le 18 novembre dernier en ces termes : « *Les résultats étaient préfabriqués, nous n'en voulons plus dans ce pays.* »

Rappelons qu'en amont de cette consultation référendaire, le président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema s'était entretenu au Palais, deux jours avant le début de la campagne officielle, avec Cécile Abadie, l'ambassadrice de l'Union européenne (UE) en République gabonaise. Dans leur échange, le président de la Transition avait fait passer un message important à la diplomate, celui d'assurer « *une totale transparence de ce processus* ». Avait aussi été abordée la question des observateurs électoraux de l'UE à ce scrutin, à l'instar des représentants d'autres organismes internationaux. Une initiative pour laquelle le président Brice Clotaire Oligui Nguema avait fait part de son intérêt. À ce jour, ce scrutin n'a été soupçonné d'aucun manque de transparence ni de bourrage d'urnes avéré. **P. de M.**

national et inclusif, cette position du PDG n'a aucun impact dans le paysage politique.

D'ailleurs, Angélique Ngoma fait partie des députés, tout comme son collègue du parti Jean-François Ndongou, ancien ministre de l'Intérieur sous Ali Bongo, qui préside l'Assemblée nationale. Certains diront que c'est plutôt l'art de faire du neuf avec du vieux, alors que d'autres souligneront avec malice que Brice Clotaire Oligui Nguema a su apprivoiser un PDG qui ne devrait pas lui faire d'ombre dans la perspective de la présidentielle de 2025.

Paul de Manfred

COMMENT LE CTRI VA-T-IL « RÉINVENTER L'EMPLOI » ?

Le Pôle national de promotion de l'emploi (PNPE) a lancé en août dernier un Plan stratégique 2024-2026 sur l'emploi qui reprend la vision et les ambitions du CTRI. L'objectif : favoriser la création des emplois de masse.

Sachant que le taux de chômage s'élève au Gabon à plus de 30 %, les autorités ont fait de la lutte contre le chômage une priorité nationale depuis l'arrivée au pouvoir du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). En un an, des centaines d'emplois ont été créés tant dans le public que dans le privé, et des efforts sont consentis pour redynamiser des secteurs clés tels que l'agriculture, l'éducation, la santé et les TIC. Le président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema, qui préside aussi le CTRI, a lancé de multiples initiatives pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

L'agriculture, autrefois sous-exploitée, se positionne désormais comme un levier central pour l'autosuffisance alimentaire et la création d'emplois. Grâce à l'allocation de 200 nouveaux postes au ministère de l'Agriculture et l'arrivée d'équipements agricoles, le Gabon s'apprête à réduire considérablement ses importations alimentaires. De plus, d'importants investissements dans des infrastructures comme les ranchs des régions de Ngounié et de la Nyanga, au sud du pays, renforcent l'espoir d'un avenir agricole florissant. Outre l'agriculture, les efforts du CTRI portent sur l'assainissement, où des emplois se créent pour les éboueurs et les chauffeurs. La distribution de 6 000 bacs et de 30 bennes à ordures témoigne de la volonté du gouvernement de réformer en profondeur le secteur de la gestion des déchets. La valorisation des emplois manuels et de nouvelles opportunités pour la jeunesse font entrer le Gabon dans une ère inédite de développement inclusif et durable.

Autre initiative, donner au Pôle national de promotion de l'emploi (PNPE) dirigé par Puanne Paulin Moussounda les moyens de muscler son dispositif de lutte contre le chômage. Cet organisme a présenté le 9 août dernier un Plan stratégique 2024-2026 baptisé Réinventer l'emploi dont l'objectif est de « redonner espoir aux Gabonais », selon le directeur général. Un plan structuré

10307 entreprises créées, soit 6,83% de plus qu'en 2022

Dans une économie de marché, tout gouvernement peut être à l'initiative pour impulser une politique de création d'emplois avec l'aide des bailleurs de fonds, comme ce fut le cas au Gabon dans la région du Woleu-Ntem, au nord du pays, où plus de 1 000 emplois directs et 300 indirects ont été créés en faveur des populations vulnérables. Une initiative rendue possible par l'appui du Fonds des Nations unies pour les Objectifs de développement durable (ODD). Néanmoins, c'est en grande partie au secteur privé que revient ce rôle de grand pourvoyeur d'emplois marchands, un rôle grandement facilité par la création d'entreprises. À ce titre, en décembre dernier, le ministère de l'Économie et des Participations a rendu publics les chiffres clés de 2023, année où 10 307 entreprises ont été créées. Ce chiffre est un indice du dynamisme de l'entrepreneuriat, puisque comparativement à 2022, qui avait vu la création de 9 648 entreprises, les données de 2023 affichent une augmentation de 6,83%. Preuve que le milieu des affaires au Gabon se porte de mieux en mieux ?

P. de M.

en trois axes : caractériser les bassins d'activité et les opérateurs économiques, générer de nouveaux emplois par l'insertion et la reconversion professionnelles, et enfin promouvoir les bassins d'activité et les emplois générés.

La direction du PNPE a aussi précisé que ce plan reprenait la vision et les ambitions du CTRI, ajoutant :

« Un Plan stratégique 2024-2026, baptisé Réinventer l'emploi dont l'objectif est de redonner espoir aux Gabonais »

« *Ledit plan a pour objectif de favoriser la création des emplois de masse et de faire la promotion de ces emplois.* » La direc-

tion du PNPE n'a pas manqué de rappeler qu'elle avait déjà à son actif le récent déploiement de l'opération « 417 taxis du CTRI », le partenariat avec le programme Arise (de l'AFD) pour la formation de 500 jeunes dans les métiers du textile, ou encore le recrutement direct de 250 jeunes.

Paul de Manfred

UN PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT SANITAIRE 2025-2028 À 514 MILLIARDS DE FCFA

Plusieurs initiatives en faveur du secteur de la santé sont à saluer, dont le lancement du programme de modernisation des infrastructures médicales ou l'octroi de 1 200 postes budgétaires au profit des hôpitaux qui reflète la volonté d'investir dans les ressources humaines essentielles.

Le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) considère la santé, à l'instar de l'emploi, comme une « *priorité absolue* ». Cette priorité s'articule en une double exigence : améliorer les indicateurs de santé du pays, jugés médiocres et inadéquats par rapport aux normes internationales, et répondre aux aspirations de la population pour un accès équitable et de qualité aux services médicaux. Afin de concrétiser ces deux impératifs, le gouvernement a déployé plusieurs initiatives, notamment l'octroi de 1 200 postes budgétaires au profit des hôpitaux. De plus, un vaste programme de modernisation des infrastructures médicales a été initié dans le but d'améliorer l'offre de soins en augmentant les services de proximité et la capacité d'accueil dans tout le pays. Citons notamment la transformation en hôpital d'arrondissement du centre de santé de la Peyrie à Libreville, la réhabilitation des CHR (centres hospitaliers régionaux) des grandes villes provinciales telles que Mouila ou des régions telles que l'Estuaire – où se trouve la commune de Libreville – à Mélen, ou encore la construction et la mise en service des hôpitaux départementaux des villes de province : Fougamou, Ndendé, Lékoné, etc.

Toutes ces actions émanent de deux outils, le Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2025-2028 et la Politique nationale de santé 2024-2034. Ces deux programmes ont même fait l'objet d'un forum animé par le Premier ministre Raymond Ndong Sima et auquel ont pris part des professionnels du secteur ainsi que des bailleurs de fonds comme le Fonds mondial de la Santé (FMS). On y a fait le constat que la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile demeurerait encore préoccupante. L'ambition de doter à l'horizon 2028 le Gabon d'un système de santé dont la gouvernance soit consolidée nécessite un financement de 514 milliards de FCFA sur 5 ans, soit un coût annuel de 102,8 milliards

de FCFA pour lequel sont attendues les contributions des guichets internationaux que sont l'OMS, l'UNICEF, la BAD et la Banque mondiale.

Paul de Manfred

La lutte contre l'insalubrité, un enjeu de santé publique majeur

Les autorités de la Transition ont pris conscience du fait que la santé publique du pays pourrait être sérieusement affectée par la gestion des déchets et l'insalubrité, notamment à Libreville où la décharge saturée de Mindoubé représente un danger tant pour l'environnement que pour la santé des populations. En conséquence, sur instruction du président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, le Premier ministre Raymond Ndong Sima a présidé le 16 février dernier une séance de travail réunissant plusieurs ministres (Intérieur, Environnement, etc.) et portant essentiellement sur l'insalubrité dans le Grand Libreville. Au cœur des discussions, la situation du dépôt de déchets de Mindoubé et la construction du centre de traitement et de valorisation des déchets de Nkoltang. Arrivé à saturation, le site de Mindoubé constitue un véritable danger puisque les 600 à 800 tonnes de déchets collectées chaque jour dans la capitale ne peuvent plus y être déversées.

Sachant que l'insalubrité est à l'origine de diverses pathologies, notamment les maladies diarrhéiques dues à des infections bactériennes, virales ou parasitaires ou des affections cardiovasculaires et des accidents vasculaires cérébraux qui peuvent résulter de conditions environnementales précaires et de la pollution, il est urgent d'agir. « *Le chef de l'État nous a instruits pour que la réhabilitation et la fermeture de cette décharge s'accélèrent* », a d'ailleurs indiqué Yannick O. Sonnet, le haut-commissaire à l'Environnement.

Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé a donné l'alerte en expliquant que 33 % des maladies qui touchent les enfants de moins de 5 ans sont causés par l'environnement. Prévenir les risques liés à l'environnement pourrait donc sauver des millions de vies dans les pays en développement.

P. de M.

« LA VALORISATION DES DÉCHETS SUSCITE UN FORT INTÉRÊT CHEZ LES INVESTISSEURS »

L'activisme d'Anémone Mengome, directrice générale de Clean Africa – Compagnie pour l'entretien, l'assainissement et le nettoyage –, porte ses fruits, notamment auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Pouvez-vous nous présenter votre société Clean Africa ? On sait que cette dernière a procédé le 2 septembre dernier au lancement du nouveau programme de collecte des déchets dans le Grand Libreville. Peut-on avoir un aperçu de la teneur de ce programme ?

Anémone Mengome : Clean Africa (Compagnie pour l'entretien, l'assainissement et le nettoyage) est une société étatique, donc de service public, détenue à 100 % par l'État gabonais. Sa mission principale est de collecter et de gérer les déchets ménagers dans les communes de Libreville et d'Akanda ainsi que dans le 3^e arrondissement de Ntoum. Toutefois, depuis 2023, son activité connaît progressivement une expansion dans certaines villes du pays. En effet, depuis le 2 septembre dernier, nous sommes passés d'une collecte des PAV (points d'apport volontaire) de deux postes par jour 7j/7 à une collecte de proximité d'un poste par jour dès 18h, et cela 3j/7. Ce nouveau mode de collecte voulu par le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la Transition, président de la République, chef de l'État, présente de nombreux avantages, en particulier l'élimination des PAV qui favorise un meilleur cadre de vie des populations, mais aussi l'initiation de ces dernières à la pratique du tri à la source.

En juin dernier, vous avez accueilli une délégation de la BEI et du programme COPIP pour procéder au lancement d'une étude de faisabilité du Centre de traitement et de valorisation des déchets (CTVD) à Nkoltang, à 25 kilomètres de Libreville. Dans quelle mesure ce projet va-t-il améliorer la qualité de vie des habitants ?

Avec une population de plus d'un million d'habitants et une production annuelle de déchets estimée à 260 Kt/an, le Grand Libreville ne dispose d'aucune décharge

contrôlée pratiquant la valorisation des déchets. La création d'un Centre de traitement et de valorisation des déchets (CTVD) se révèle donc être une solution pour répondre aux problématiques environnementales telles que les pollutions des sols, des eaux et de l'air. Ce centre, qui respectera les normes environnementales de traitement des déchets tout en s'attachant à favoriser leur valorisation, pourra réceptionner les déchets non dangereux issus d'Akanda, de Libreville, de Ntoum, d'Owendo ou encore d'Andem (Libreville 2).

Anémone Mengome,
directrice générale
de Clean Africa.





Afin de renforcer l'assainissement de ses villes, le gouvernement gabonais a octroyé à l'entreprise publique Clean Africa 49 nouveaux équipements.

La création de cette structure présentera en outre l'avantage de générer des emplois et d'améliorer le cadre de vie de la population, et cela tout en respectant l'environnement. Par ailleurs, ce projet répond à l'un des objectifs du programme COPIP (Clean Oceans Project Identification and Preparation) qui prévoit la réduction des déversements des déchets plastiques dans les océans, ce qui lui permet d'être éligible au préfinancement par la Banque européenne d'investissement (BEI) à hauteur de 50 %.

Le 3 septembre dernier, vous avez conduit une délégation de votre société à la 2^e édition du Forum économique Chine-Gabon organisée à Beijing, en Chine, autour du thème « Un nouveau partenariat économique ». Quels sont les enjeux de la participation de

Clean Africa à ce forum ? Parmi les investissements directs étrangers (IDE) chinois en direction du Gabon, le domaine de la valorisation des déchets est-il aussi concerné ?

La 2^e édition du Forum économique Gabon-Chine qui s'est tenue à Beijing (Chine) le 3 septembre 2024 et qui était basée sur le thème « Un nouveau partenariat économique » a été une occasion de créer des partenariats avec de nouveaux investisseurs. Tout comme le secteur des hydrocarbures, la valorisation des déchets suscite un fort intérêt chez de nombreux investisseurs étrangers. La mise en place d'un partenariat multi-parties dans le domaine de la valorisation des déchets est désormais une option qu'il est possible d'envisager.

À l'occasion de la Semaine nationale de l'environnement qui s'est déroulée en juin dernier, la SOBRAGA vous a fait don de deux compacteurs. À quel point cette action vous-a-t-elle permis de renforcer votre outil de production ?

Depuis 2021, Clean Africa a mis en place des dispositifs de collecte à la fois chez les habitants, dans les lieux publics, dans les écoles et dans les hôpitaux pour encourager la population à trier ses déchets. Mais comme vous le savez, l'une des principales difficultés dans la collecte massive des déchets valorisables réside dans leur volume important pour un poids négligeable. Cela étant dit, grâce à leur propriété compressible, l'utilisation du compacteur permet d'optimiser le stockage et le transport de ces déchets, ce qui représente un gain indéniable pour Clean Africa.

Comment a évolué votre CA en 2023 par rapport à 2022 ? Quels sont vos objectifs sur ce registre en 2024 ? Clean Africa dépend à 97 % de la subvention accordée par l'État, laquelle reste inchangée depuis 2022.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Bio

La Gabonaise Anémone Ntoma Mengome est depuis décembre 2019 directrice générale de la société étatique de service public Clean Africa spécialisée dans la collecte et la valorisation des déchets. Titulaire depuis 2000 d'une maîtrise en gestion et finance délivrée par l'École supérieure de gestion et finance de Paris 11^e, elle peut se prévaloir d'une solide expérience dans les fonctions managériales.

En effet, c'est au poste de responsable administrative et financière que sa carrière débute en 2002 en région parisienne dans une filiale de la société allemande SICK MAIHAK. Ensuite, du mois d'août 2005 au mois de mars 2011, soit durant presque 6 ans, elle exerce à Paris en qualité de directrice administrative et financière d'une filiale de la société anglaise EC HARRIS. De retour au Gabon, elle intègre en avril 2013 la société Clean Africa, où elle assume durant 5 ans, jusqu'en mai 2019, les fonctions de directrice comptable et financière. De juin à novembre 2019, elle accède au statut de directrice administrative et financière au Haut-Commissariat à l'Environnement et au Cadre de vie, avant de revenir chez Clean Africa pour en prendre la direction générale.

www.agpgabon.ga

AUDIO
VISUEL



S'abonner
gratuitement en
1 clic



Comment faire ?

- 1 Envoyez par sms << agp >> au N°8440 et attendez la reponse du serveur
- 2 Confirmez votre demande par << agp ok >>
- 3 Abonnement accepté

AGP AGENCE GABONAISE de PRESSE

NOUS JOINDRE
+241 11 45 38 62
+241 77 84 34 90

Le Gabon
en temps réel

PLUSIEURS INITIATIVES POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORÊT

Une série de mesures a été prise dans le but explicite de renforcer le poids de la filière bois dans l'économie gabonaise tout en préservant le précieux patrimoine forestier du pays.

Assurer un développement durable de la filière bois, tel est l'objectif à l'origine des initiatives clés prises par le ministre des Eaux et Forêts, le général de brigade Maurice Ntossui Allogo. En matière de renforcement de la gouvernance, une révision approfondie du Code forestier a été initiée, et les capacités des agents du ministère ont été renforcées afin de lutter contre l'exploitation illégale du bois et de garantir une gestion durable des forêts. Concernant la promotion de l'industrialisation, le ministère a encouragé une transformation plus poussée du bois car elle est créatrice d'emplois et de valeur ajoutée. La zone d'investissement spéciale de Nkok constitue justement un exemple concret de cette démarche. Par ailleurs, le département des Eaux et Forêts vise la certification généralisée des forêts et des usines comme moyen de générer et consolider une exploitation respectueuse de l'environnement, ainsi que de répondre aux exigences des marchés internationaux.

Des partenariats stratégiques pour le développement de projets innovants

S'agissant de l'innovation et de l'approfondissement des connaissances, le ministère des Eaux et des Forêts envisage, grâce à un partenariat avec les États-Unis, d'installer un spectromètre de masse en mesure d'identifier les essences commercialisées et d'en offrir une connaissance améliorée, sachant que le nombre des essences peu connues dépasse les 350. En matière de renforcement de capacités et de sensibilisation, ce département organise régulièrement des formations à destination de ses agents et sensibilise le public à l'importance de la gestion durable des forêts. Enfin, des partenariats stratégiques ont été noués afin de favoriser le développement de projets innovants et durables qui associent

Accroître l'impact social de la forêt

Avec ses 23 millions d'hectares couvrant 87% du territoire, la forêt gabonaise est le second potentiel forestier d'Afrique. Un pourcentage qui place le Gabon dans le top 5 des pays les plus boisés du monde. Sur ce potentiel, près de 13 millions d'hectares ont été identifiés comme exploitables. Les stocks actuels de bois sont de 400 millions de m³, dont 130 millions d'okoumé, une essence mondialement réputée pour la fabrication de contreplaqué. Le Gabon est par ailleurs devenu le premier producteur et exportateur africain de contreplaqués tropicaux, et le deuxième exportateur mondial. Environ 80 essences d'arbres sont actuellement exploitées dans le pays, alors que 400 autres espèces sont considérées comme exploitables. Au ministère des Eaux et Forêts, on rappelle que la filière bois est l'un des piliers historiques de l'économie gabonaise qui pèse 4% du PIB du pays et 60% des exportations hors pétrole, et qui représente environ 20 000 emplois directs et 14 000 emplois indirects, ce qui en fait le deuxième employeur après la fonction publique. Au regard de la forte valeur ajoutée de ce secteur, les autorités de la Transition semblent déterminées à relever considérablement sa part dans la constitution du PIB. Afin de traduire la richesse des ressources forestières en une croissance durable et inclusive, le ministre des Eaux et des Forêts préconise trois axes majeurs : « L'optimisation de la forêt, le maintien de l'intégralité de l'écosystème forestier national et la lutte contre l'exploitation forestière illégale. » Le but recherché est d'améliorer les bénéfices tirés des écosystèmes forestiers et d'accroître l'impact social sur les populations locales. **LB-D.**

les entreprises, les ONG et les communautés locales. « Autant d'actions qui nous permettent de conforter le rôle central de la filière bois dans notre économie, tout en préservant notre précieux patrimoine forestier », fait observer le ministre des Eaux et des Forêts.

Louise Bibalou-Durand



« LE GABON, UNE LOCOMOTIVE DE L'ÉCONOMIE VERTE DANS LA SOUS-RÉGION »

Le général de brigade Maurice Ntossui Allogo, ministre des Eaux et Forêts, dresse le bilan des actions de son département en 2024, démontrant sa détermination à assurer une gestion durable des forêts, à renforcer son rôle dans la lutte contre le changement climatique et à contribuer au développement économique du pays.

Lors de la Journée internationale des forêts (JIF) instaurée par les Nations unies et célébrée chaque 21 mars, quelles activités avez-vous organisées au Gabon autour de la protection et de la valorisation de la forêt dans sa diversité ?

Général de brigade Maurice Ntossui Allogo : Dans le cadre de la JIF dont le thème était « Les forêts et l'innovation : de nouvelles solutions pour un monde meilleur », le ministère des Eaux, en collaboration avec la FAO, a donné le coup d'envoi d'une vaste opération de reboisement à l'Arboretum Raponda Walker. Cette initiative consistait à planter de nombreuses essences d'arbres, symbolisant ainsi l'engagement du Gabon en faveur d'une gestion durable des forêts et d'une transition vers une économie verte. Au-delà de l'acte de planter, cette journée a été l'occasion de sensibiliser le grand public aux bénéfices de la forêt, notamment en matière de régulation climatique, de préservation de la biodiversité et de développement économique.

En mai dernier, vous avez lancé la première édition des Journées des industries du bois sur le thème « Une industrie forestière au cœur du développement du Gabon ». Un événement qui a réuni les acteurs publics et privés du secteur forestier du pays. Quels étaient les enjeux de cette rencontre et ses objectifs à court terme ?

La première édition des Journées des industries du bois organisée en mai 2024 dans le contexte de transition et de restauration des institutions en cours dans notre pays a marqué un tournant décisif

pour la filière forestière gabonaise. En réunissant l'ensemble des acteurs du secteur forêt-bois, cet événement a permis d'effectuer un état des lieux précis de l'évolution du marché du bois sur la période 2010-2023 et d'identifier les opportunités et les défis à relever. Pour favoriser les synergies, nous avons mis en réseau les différents opérateurs et encouragé les échanges d'expertises. Sur les politiques publiques, nous avons présenté les mesures incitatives mises en place par l'État ces dix

Bio

Le général de brigade Maurice Ntossui Allogo, officier d'état-major diplômé de l'École de guerre de l'armée de Terre des États-Unis né le 11 février 1974 à Bibè-Eba, dans la province du Woleu-Ntem, a pris ses fonctions à la tête du ministère des Eaux et Forêts le 9 septembre 2023.

Admis de 1996 à 1999 à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr à Coëtquidan (France) dans la promotion général Lalande, il choisit de servir dans l'infanterie parachutiste à l'issue de sa scolarité. Son diplôme d'enseignement militaire supérieur du premier degré obtenu à l'École d'état-major de Libreville, il perfectionne sa formation dans divers hauts établissements militaires américains : l'United States Army War College à Carlisle, en Pennsylvanie, et l'Institut de gestion des ressources de la défense (DRMI) à Monterey, en Californie.

De 2000 à 2018, il assume des fonctions de commandement dans le 1^{er} et le 2^e régiments de parachutistes gabonais à Libreville et Franceville, tout en servant dans les missions de maintien de la paix en République centrafricaine sous l'égide de la CEMAC (FOMUC), de la CEEAC (FOMAC-MICOPAX) et des Nations unies (MINUSCA). En 2020, il est promu directeur général adjoint chargé des opérations à l'état-major général des forces armées (EMGFA) puis, en 2022, chef d'état-major adjoint de l'armée de Terre chargé des opérations.

Débutée il y a 27 ans, sa carrière militaire au service des Forces armées gabonaises (FAG) lui a conféré une expérience dans le management opérationnel. Son savoir-faire l'a conduit à atteindre en toute circonstance les objectifs fixés, en témoignant 14 médailles en reconnaissance de son dévouement à la patrie et de son engagement sous diverses bannières. Aujourd'hui, à la tête du département des Eaux et Forêts, il s'engage résolument à atteindre les objectifs du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), son action prioritaire s'inscrivant dans la dynamique de la réforme et du rayonnement du son ministère.

dernières années en soutien au développement de la filière et de nature à encourager les investissements. En vue d'intégrer les acteurs informels, nous avons sensibilisé les transformateurs artisanaux et les acteurs de la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) aux enjeux de la formalisation et les avons accompagnés dans leurs démarches. Au-delà de cet objectif promotionnel, ces journées ont ouvert la voie à une régularisation progressive des acteurs informels. Cela se poursuit avec des missions de terrain et des échanges entrepris avec le Cluster Cosmetic Gabon, une organisation réunissant les acteurs impliqués dans la valorisation des PFNL.

L'année 2024 tirant à sa fin, pensez-vous avoir atteint vos objectifs, et quel est le bilan de votre gouvernance en termes d'actions après un an d'exercice ?

Nous avons œuvré sans relâche pour mettre en œuvre la feuille de route du Comité de transition pour la restauration des institutions (CTRI) et affermir notre action au service de la préservation de nos forêts et de nos ressources naturelles. Au rang de nos principales réalisations figure l'augmentation des capacités opérationnelles, puisque nous avons doté nos agents de 22 véhicules tout-terrain et d'équipements de surveillance forestière (GPS, humidimètres, etc.) et que nous construisons un site sécurisé pour stocker les saisies issues du braconnage. Concernant notre visibilité, notre ministère a été mis en avant lors des événements nationaux majeurs, consolidant ainsi notre image. En matière de modernisation du cadre juridique, nous avons engagé une révision du Code forestier et adopté de nouveaux textes destinés à améliorer l'efficacité de notre gestion. Nous avons soumis en Conseil interministériel un projet de décret visant à améliorer le statut des agents des eaux et forêts, déployé à l'échelle nationale un système de traçabilité du bois en phase pilote afin d'évaluer son efficacité sur l'ensemble du territoire gabonais, et enfin nous avons amélioré la traçabilité du bois en adaptant les plans d'aménagement forestier aux cycles de renouvellement des forêts, garantissant ainsi une

« Mon ministère a apporté une contribution de 13 milliards de FCFA aux finances publiques. »

exploitation durable et légale. Nous avons aussi participé aux principales conférences internationales sur le climat et la biodiversité, affirmant ainsi notre leadership en matière de protection de l'environnement. Nous avons par ailleurs renforcé notre conformité aux réglementations internationales en obtenant en mai 2024 l'Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) pour



Le général de brigade Maurice Ntossui Allogo, ministre des Eaux et Forêts.

le padouk auprès de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). En outre, en termes de protection des écosystèmes, nous avons lancé une opération de restauration de 17 hectares de mangrove à Angondjé-Ntom. Par ailleurs, à l'échelle de l'économie nationale, le ministère dont j'ai la charge a apporté une contribution de

13 milliards de FCFA aux finances publiques. Ces actions démontrent notre détermination à assurer une gestion durable de nos forêts, à intensifier notre action dans la lutte contre le changement climatique et à contribuer au développement économique de notre pays.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« POSITIONNER L'AGP COMME UN ACTEUR MÉDIATIQUE INCONTOURNABLE »

Ghislain Ruffin Etouget Nzuet, administrateur directeur général du groupe public Agence Gabonaise de Presse (AGP) qui édite le bihebdomadaire Gabon Matin, confirme que cette publication se distingue de la concurrence par une information inclusive où les initiatives de développement et les questions locales sont mises en avant.

Depuis le 19 octobre 2023, vous êtes administrateur directeur général de l'Agence Gabonaise de Presse (AGP), editrice du bihebdomadaire pro-gouvernemental *Gabon Matin*. En prenant vos fonctions, quelles ont été vos observations après l'état des lieux ?

Ghislain Ruffin Etouget Nzuet : En prenant mes fonctions, j'ai constaté que l'AGP faisait face à des défis majeurs. Financièrement, la situation était marquée par des arriérés significatifs, une trésorerie tendue et une dépendance excessive aux subventions publiques. Les équipements étaient obsolètes, freinant la productivité,

et la sous-utilisation des bureaux provinciaux limitait notre capacité à couvrir efficacement l'actualité locale. J'ai également relevé un besoin pressant de renforcer les compétences des équipes pour s'adapter à un environnement médiatique en constante évolution.

Vous avez débuté l'année 2024 par une tournée dans les multiples antennes provinciales du groupe AGP. Quel était l'objectif visé de cette initiative ?

L'objectif principal de cette tournée était d'évaluer les besoins spécifiques de chaque bureau provincial et de reconnecter les équipes à la vision stratégique de l'AGP. Elle m'a permis d'identifier les carences en infrastructures et en ressources humaines. À l'issue de cette tournée, nous avons initié plusieurs changements : l'acquisition de nouveaux équipements pour moderniser les salles de rédaction, la mise en place de formations pour améliorer les compétences journalistiques et techniques, et un programme de réhabilitation progressive des locaux. Nous avons également renforcé les moyens logistiques pour améliorer la mobilité des équipes sur le terrain. En fait, nous pouvons considérer l'AGP aujourd'hui comme un groupe, car il regroupe le bihebdomadaire *Gabon Matin*, un segment audiovisuel AGP-Audiovisuel, un segment d'alerte info AGP-Flash, et, bien sûr, le site d'informations aggabon.ga, qui est la mère de tous ces produits.

Comment comptez-vous procéder pour gagner la bataille du lectorat alors que chaque matin, devant les kiosques, les Gabonais ont le choix entre *Gabon Matin* et son concurrent direct, le quotidien privé *L'Union* ? Quel est votre positionnement vis-à-vis de *L'Union* ?

Je voudrais d'abord dire que j'ai trouvé une bonne équipe de rédaction avec des professionnels dévoués, décidés et déterminés à donner au public un très bon produit. D'ailleurs cette année, la rédaction a décroché

Bio

Ghislain Ruffin Etouget Nzuet est administrateur directeur général de l'Agence Gabonaise de Presse (AGP) depuis octobre 2023. Après des études d'anglais à la faculté de lettres de l'université Omar Bongo de Libreville, il se forme à l'École supérieure de journalisme de Lille (France), où il obtient son diplôme. Il se rend ensuite à Rennes (Bretagne), où il prépare et valide un diplôme d'études approfondies (DEA) en sciences de l'information et de la communication ainsi qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en communication politique.

Rentré au Gabon en 1991, il est engagé à la station panafricaine Africa n°1. Très vite, il devient l'un des présentateurs vedettes des journaux de cette station dans les tranches horaires 13 h 30, 19 h 30 et 23 h 30. Nommé ensuite à l'ambassade du Gabon en France en qualité de conseiller, puis de premier conseiller par intérim, il sera ambassadeur intérimaire de juillet 2001 à mai 2002. Une fois dans la capitale française, il reprendra des études et obtiendra un DESS en administration publique.

De retour au Gabon en janvier 2005, il exerce les fonctions de conseiller diplomatique du ministre d'État chargé de la Planification jusqu'en janvier 2008, puis devient conseiller à l'ambassade du Gabon en Espagne jusqu'en janvier 2010. Revenu à nouveau au pays, il servira dans divers cabinets ministériels, notamment à la Primature où il passera 5 ans comme conseiller du Premier ministre avant d'être appelé à son poste actuel sous le CTRI.

Ghislain Ruffin Etouget Nzuet,
administrateur directeur général
de l'Agence Gabonaise de Presse.



trois prix : celui du meilleur reporter politique, celui du meilleur journaliste environnemental et celui du meilleur chroniqueur sportif. C'est donc une rédaction qui regorge de compétences. Pour gagner la bataille de l'audience, nous devons offrir un contenu qui reflète les attentes de notre lectorat tout en nous distinguant par notre traitement de l'information. Cela passe par un renforcement de notre ancrage local grâce à nos bureaux provinciaux, une diversification des formats – numérique, vidéo, infographie... – et une couverture plus rapide et approfondie de l'actualité. Vis-à-vis de *L'Union*, notre positionnement est complémentaire. Nous nous concentrons sur une information factuelle, pédagogique et inclusive en mettant en avant les initiatives de développement et les questions locales. Cela nous permet d'offrir une alternative crédible et de maintenir une identité propre.

Le Gabon a connu un changement de régime avec un militaire à sa tête et l'installation d'un gouvernement de transition. Comment ces changements ont-ils été vécus par votre rédaction ? Le droit d'exercer pour les journalistes est-il menacé au Gabon face à ce régime militaire ?

Ces changements ont été accueillis avec responsabilité par notre rédaction. Nous avons encouragé un journalisme équilibré et respectueux, en mettant l'accent sur la pédagogie pour expliquer les enjeux de la transition et, un peu plus tard, ceux du référendum. Le climat général nous permet de travailler en toute quiétude. Je voudrais rappeler que c'est sous ce régime militaire que le Gabon est passé de la 94^e à la 56^e place dans le classement Reporters sans frontières (RSF), gagnant 38 places. C'est la preuve que nous vivons une ère de

liberté de la presse et d'expression. Contrairement à d'autres régimes militaires de la région, le Gabon est, pourrais-je l'affirmer, le pays qui préserve le plus la liberté d'expression médiatique.

Quels sont vos chantiers prioritaires à court terme ?

À court terme, mes chantiers prioritaires sont de cinq ordres. En premier, la digitalisation. Nous devons renforcer notre présence numérique par la création d'un site d'actualités performant et le développement de contenus multimédias. En second, la formation continue. Il s'agit de mettre en place un programme de formation pour améliorer les compétences journalistiques, notamment dans l'investigation, la lutte contre la désinformation à travers le Fact-Checking et le traitement de l'information numérique car une agence de presse se doit de donner une information crédible et fiable. En troisième lieu, l'optimisation des ressources, en réduisant les coûts opérationnels tout en améliorant l'efficacité de la production. S'y ajoute le renforcement de l'audience, qui nécessite de lancer des campagnes de communication pour accroître notre lectorat et fidéliser nos abonnés. Et enfin, la modernisation des équipements doit se finaliser par l'acquisition de nouveaux outils pour faciliter le travail des journalistes et des techniciens. Ces projets visent à positionner le groupe AGP comme un acteur médiatique incontournable au Gabon et dans la sous-région. C'est l'occasion pour moi de renouveler ma sincère gratitude aux hautes autorités de l'État qui ont bien voulu confier à ma modeste personne les rênes de l'AGP, créée le 8 juin 1960 et qui, rappelons-le, a été et est un organe de presse qui concentre l'essentiel de l'histoire du Gabon.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

QUATRE PRIORITÉS IDENTIFIÉES

Les services du ministère du Tourisme et de l'Artisanat réfléchissent à des stratégies pour attirer les touristes au Gabon. Une option sérieusement envisagée : promouvoir la communauté des peuples autochtones lors de grands salons de tourisme européens.

Sur la feuille de route du ministre du Tourisme et de l'Artisanat Pascal Ogowé Siffon, quatre axes ont été identifiés dans la perspective de développer la filière touristique : donner envie aux Gabonais de découvrir leur pays, entraîner les Gabonais à pratiquer le tourisme, donner envie aux étrangers de découvrir le Gabon et entraîner les touristes étrangers à pratiquer le tourisme au Gabon.

Pour donner envie aux Gabonais de découvrir leur propre pays, il faut d'abord identifier des sites touristiques ainsi que tous les éléments du patrimoine touristique. « Un touriste, quand il vient au Gabon pour visiter un site touristique, il s'élance à la découverte de notre tradition et notre façon de vivre », indique le ministre, rappelant qu'en termes d'attractivité, son pays est riche d'une communauté puissante, le peuple forestier : « Nous avons créé des villages chez les peuples autochtones, et les Gabonais eux-mêmes ont envie d'aller découvrir ces lieux. Ces villages, notamment ceux des Bakas au nord du pays, dans les provinces du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Ivindo, sont souvent situés dans des zones

forestières. Ces communautés ont conservé un mode de vie traditionnel basé sur la chasse, la cueillette et la collecte de produits tels que le miel et des oléagineux. »

Aux yeux du ministre, les peuples autochtones du Gabon ressemblent aux communautés Maya qu'il a rencontrées au Mexique il y a un an. « Ce sont des petits hommes comme chez nous, mais encore plus petits, et qui ont un mode de vie similaire. Ils attirent énormément de touristes qui viennent des quatre coins du monde. Sur place,

une Espagnole m'aborde et, quand elle apprend que je suis du Gabon, elle me fait savoir que son rêve est de venir dans notre pays afin de connaître nos peuples forestiers, puis elle me demande s'il existe un circuit pour s'immerger dans leur vie. » Preuve que le troisième axe, « donner envie aux étrangers de découvrir le Gabon », n'est pas une utopie.

Le potentiel énorme du tourisme mémoriel se trouve d'ailleurs ici renforcé par la légende du Dr Albert Schweitzer, prix Nobel de la paix connu pour avoir fondé un hôpital à Lambaréné et y avoir exercé son métier de médecin. « Il y a 80 000 touristes allemands qui vont visiter le lieu où Schweitzer est né, en Alsace. Comment les faire venir au Gabon ? Car ces mêmes touristes seraient aussi tentés de visiter son œuvre au Gabon, mais du fait des prix élevés des billets d'avion, des infrastructures inadaptées, du manque de logistique, ils ne peuvent pas venir chez nous. Nous devons par conséquent mettre sur pied une politique pour les attirer », explique le ministre.

Il s'agit donc d'élaborer une stratégie pour attirer les touristes étrangers au Gabon. « Il nous faut mettre en avant nos sites touristiques. Savoir comment un touriste peut entrer en contact avec le Gabon, ce qui peut se faire sur la base d'une image, d'un article dans un journal, par un document à la télé, et qui implique une communication à l'international », poursuit-il. Raison pour laquelle cette stratégie sera également déployée lors des grands salons du tourisme en Europe : Top Résa 2024 et 2025 Porte de Versailles à Paris, le salon mondial du Tourisme à Paris, etc. Les services du ministère doivent ainsi identifier les salons les plus porteurs pour la destination Gabon, sachant qu'une participation à un seul de ces événements coûte plus de 300 millions de FCFA. Il faut aussi investir dans la formation pour avoir des ressources humaines compétentes, et disposer d'infrastructures en réhabilitant et en construisant des routes secondaires pour atteindre certains sites. Le président de la Transition a déjà décidé de construire deux routes pour désengorger l'accès aux sites touristiques et faciliter l'accès à des destinations populaires telles que L'île de la Pointe Denis, une destination touristique très prisée située au large de Libreville, le parc national d'Akanda à 30 minutes de Libreville, ou encore les chutes de Kongou qui, sur la rivière Ivindo près de la ville de Makokou, sont parmi les plus spectaculaires d'Afrique.

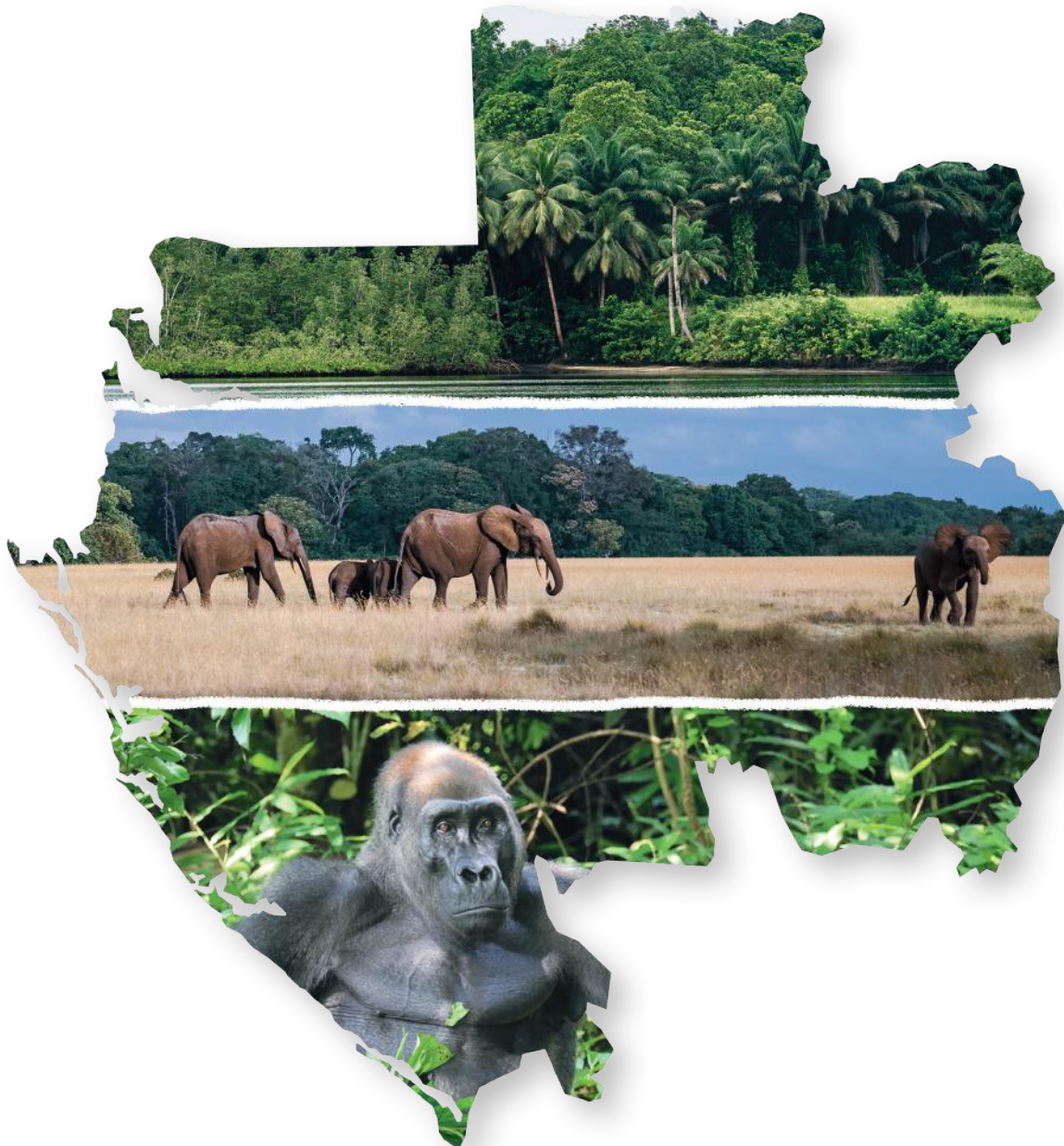
Serge-Henri Malet



Le village touristique Tsamba Magotsi au cœur de la forêt tropicale, inauguré le 22 juillet 2024.

**MINISTÈRE DU TOURISME
ET DE L'ARTISANAT**

Voyage au cœur de la nature



WWW.TOURISME.GOUV.GA



« LE GABONAIS RÉALISE QUE LE TOURISME EST SOURCE DE DÉVELOPPEMENT »

Pascal Ogowe Siffon, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, compte s'appuyer sur le succès de la première édition de la Caravane touristique pour l'instituer chaque année afin d'inciter un grand nombre de touristes gabonais à découvrir leur propre pays.

Malgré ses atouts et son potentiel, pourquoi le secteur du tourisme ne représente-t-il que 4 % du PIB, et pourquoi les projets peinent-ils à se concrétiser ? Comment comptez-vous changer la donne ?

Pascal Ogowe Siffon : C'est un constat objectif et réel que nous-mêmes avons fait. Lorsque le président de la Transition, le général Oligui Nguema, a pris les rênes de ce pays, il a demandé de tout mettre à plat. Je pense que son objectif est de conduire une transition en revisitant toutes les institutions et en examinant en détail tout le potentiel de notre pays pour le rendre véritablement attractif, y compris dans le secteur du tourisme. Il nous a ainsi demandé, dans notre feuille de route, de procéder à un état de lieu qui nous permette de trouver des solutions pour que le Gabon s'engage dans un véritable développement qui réponde aux attentes de nos populations.

Nous avons fait le même constat que vous : malgré son potentiel touristique, le Gabon ne décolle pas. Il ressort de notre analyse que dans le cadre du tourisme, le Gabon a mis l'accent sur la construction de grands hôtels de 5 et 4 étoiles, pensant que ces investissements en réceptifs de haut standing allaient attirer des touristes. Certes, cela a produit un semblant de développement du tourisme d'affaires, puisque notre pays était l'hôte de nombreux séminaires, conférences et colloques, mais n'a pas fait décoller le tourisme de façon globale. Le constat qu'il faut faire aujourd'hui, c'est que ces investissements n'étaient pas la bonne manière de démarrer une véritable politique touristique. Actuellement, la plupart de ces hôtels sont dans un état

lamentable, à l'exception d'un ou deux qui résistent. À partir de ces données, nous avons présenté au Conseil des ministres un programme pour que le Gabon puisse rattraper son retard et développer sa filière touristique ouverte sur le monde en promouvant un tourisme raisonnable.

L'ambition portée par le PNDT 2024-2026 est de parvenir à une offre touristique fiable, avec un objectif quantitatif annuel de touristes fixé à 600 000. Cet objectif est-il atteignable ?

Le chiffre de 600 000 touristes par an est atteignable pour un pays desservi par trois compagnies aériennes qui effectuent trois rotations par semaine. Actuellement, nous enregistrons près de 350 000 touristes par an avec une seule compagnie aérienne qui vient

Bio

Pascal Ogowe Siffon, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, est né le 11 avril 1966 à Oyem de Pierre Siffon, enseignant, et d'Henriette Antchouey, artisane dans la couture. Il fréquente les écoles et collèges catholiques du Gabon, et obtient en 1987 son baccalauréat B au collège Bessieux. Admis à l'Institut national des sciences et de gestion, il obtient une maîtrise en sciences de gestion option finances en 1992 et intègre aussitôt le Cabinet d'audit international. Parallèlement, il entame un cursus à l'École nationale des impôts de Clermont-Ferrand et en sort en 1998 nanti d'un diplôme d'inspecteur central des Impôts.

La même année, il entre dans l'administration des Impôts, à la direction des vérifications nationales et internationales, et fait toute sa carrière comme vérificateur dans le secteur pétrolier. En 2011, il crée la première brigade de vérification de l'Estuaire. Le 11 septembre 2023, il est nommé ministre du Tourisme et de l'Artisanat dans le gouvernement de Transition conduit par le Premier ministre, chef de gouvernement de Transition, Raymond Ndong Sima. Précisons que le secteur du tourisme constitue une passion pour le ministre Pascal Ogowe Siffon : il a créé le site touristique Cap Caravane, une attraction touristique unique à Libreville.

pratiquement tous les jours, Air France, et d'autres compagnies qui viennent deux à trois fois par semaine. Cependant, notre analyse confirme qu'il ne s'agit pas véritablement de touristes. Il s'agit plutôt de visiteurs, car parmi ces passagers, vous avez des familles. Or, si nous avons deux ou trois compagnies qui ont une rotation comme celle d'Air France, nous dépassons largement les 600 000 passagers. Autre point : 600 000 touristes pour un pays le positionnent dans la catégorie des petits pays. Un vrai pays touristique digne de ce nom avoisine plusieurs millions de visiteurs. Donc, avec 600 000 touristes, pour une compagnie aérienne qui s'installerait sur le même rythme de rotation qu'Air France, il est possible d'atteindre ce chiffre très largement.

Le président de la Transition a-t-il l'intention de mettre le budget du ministère du Tourisme et de l'Artisanat au même niveau que celui des autres grands départements ? En effet, en plus de cette volonté politique et de cette ambition d'augmenter le nombre de touristes à plus de 600 000 par an, le président de la Transition a l'intention de placer le budget du tourisme parmi les plus grands budgets ministériels, au même titre que le pétrole. Je pense que cela va se traduire très rapidement dans le programme national.

Pourquoi avoir initié l'opération Caravane touristique, qui s'est déroulée en juillet dernier ? Et quel bilan dressez-vous de cette 1^{re} édition ?

La Caravane touristique a été créée pour donner envie aux Gabonais de découvrir leur propre pays. En effet, c'est une chose d'avoir envie de faire du tourisme, de visiter son pays, et une autre de pratiquer le tourisme intérieur. Cela nécessite un processus, sachant que le Gabonais n'a pas la culture touristique, et qu'il est davantage porté sur une culture du football. Par exemple, si l'on demande à un Gabonais de cotiser 10 000 FCFA par personne parce que le Gabon est en train de se qualifier en demi-finale de la Coupe du monde, tous les Gabonais, même de condition modeste, vont investir. Mais si l'on demande de cotiser 500 FCFA par personne pour développer le tourisme, les Gabonais n'y croiront pas, donc s'abstiendront. Il y a donc un problème de culture. Pour changer l'état d'esprit de nos compatriotes, il était nécessaire de nous investir auprès d'eux en lançant l'initiative de la Caravane touristique, « une aventure humaine, culturelle et patri-



Pascal Ogowe Siffon,
ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

moniale exceptionnelle » du pays. Les caravaniers ont sillonné et découvert 24 localités, ainsi que les sites touristiques emblématiques et historiques disséminés dans quatre provinces du pays, notamment le lac bleu de Mouila et le village Tsamba-Magotsi dans la province de la Ngounié, le village autochtone babongo de Mata-Ma-Tsengue à Lebamba, Gamba et la province du Haut-Ogooué, le lac Souba à Lekoni, les chutes de Poubarra et de Lekabi, le mont Boudinga...

Lorsque nous avons lancé la Caravane touristique, nous avons espéré que 300 touristes suffiraient pour pousser les Gabonais à pratiquer le tourisme intérieur. Le résultat a été au-delà de nos espérances : en 45 jours, nous avons reçu 3748 touristes – 1156 caravaniers et 2592 visiteurs – qui se sont déplacés pour visiter les sites touristiques de leur propre pays. C'est prometteur et montre que les Gabonais réalisent que le tourisme est une source de développement et de revenus. Par conséquent, nous avons l'ambition de pérenniser cette Caravane touristique chaque année afin d'attirer un plus grand nombre de touristes pendant cette période estivale des mois de juillet et d'août.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

**MINISTÈRE DU TOURISME
ET DE L'ARTISANAT**

Voyage au cœur de la nature





■ Hôtellerie

LA FORMATION, UNE CLÉ POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE HÔTELIÈRE

Les autorités ont lancé un programme de réhabilitation d'anciens hôtels ainsi qu'un plan de construction d'établissements hôteliers. Le volet formation n'est pas en reste avec la rénovation de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie, destiné à devenir une référence sous-régionale, qui accueillera prochainement 12 000 étudiants.

En 2025, selon le ministre du Tourisme Pascal Ogowe Siffon (*lire son interview p. 38-39*), le budget du secteur sera considéré comme l'un des plus importants du gouvernement. Cela implique que son volet hôtellerie se verra renforcé. Dans ce domaine, citons la rénovation de l'hôtel Méridien Mandji de la capitale économique Port-Gentil, lancée avec un budget estimé à 18 millions de dollars. Un projet financé par BGFIBank, en partenariat avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) via son programme Contour. L'hôtel Wali Re-Ndama (ex-Méridien), situé à Libreville, devrait aussi connaître une rénovation. Le ministre Pascal Ogowe Siffon a fait savoir qu'il fallait un financement minimal de 5 milliards de FCFA pour réhabiliter cet hôtel qui se trouve depuis sa fermeture dans un état de délabrement avancé. Un appel à manifestation d'intérêts qui visait de potentiels investisseurs étrangers. Par ailleurs, Afreximbank a également consenti une facilité de prêt de 24 millions d'euros à la Gabonaise de Tourisme et d'Hôtellerie (GTH) en vue de financer la rénovation complète de l'ancien hôtel Rapontchombo de Libreville, à laquelle s'ajoute la construction de deux bâtiments en vue d'aboutir à l'édification d'un hôtel cinq étoiles supplémentaire de 180 chambres et 30 appartements. En matière de formation, signalons la rénovation de

l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie (ITH), annoncée par le président Brice Clotaire Oligui Nguema en personne et qui s'inscrit dans un cadre de modernisation des infrastructures du pays. Le taux d'avancement des travaux étant de 60 %, l'ITH devrait rouvrir ses portes en 2025. Cet édifice imposant situé en bord de mer au Cap Estérias, à 20 km de Libreville, était devenu le symbole des projets inachevés du régime déchu en août 2023. Laissé à l'abandon, l'ITH alimentait les frustrations et les interrogations quant à l'avenir de la formation touristique au Gabon. À terme, ce sont 15 bâtiments qui sortiront de terre, abritant un hôtel, un restaurant, des logements universitaires et, bien sûr, des infrastructures pédagogiques de pointe. De plus, d'ici à 2026, le gouvernement prévoit de consacrer 21,6 milliards de FCFA au développement de son secteur touristique, ce qui inclut potentiellement des investissements dans la formation incarnée par ITH. Le nouvel ITH ambitionne de devenir une référence dans la sous-région, formant les futurs professionnels du tourisme, de l'hôtellerie, du management et de la biodiversité. Avec une capacité d'accueil de 12 000 étudiants, cet établissement viendra compléter l'offre de formation existante et répondre à la demande croissante dans ces secteurs clés de l'économie du pays.

Louise Bibalou-Durand



■ Entretien – Directeur général de l’Hôtel Adagio

«UN HAVRE DE PAIX ET DE VERDURE AU CENTRE DE LIBREVILLE»

Avec une capacité de 28 chambres, l’Hôtel Adagio, situé en plein centre dans le quartier d’affaires de Libreville, mise sur cet avantage pour attirer la clientèle corporate.

Comment décriez-vous la configuration du parc hôtelier à Libreville ?

Éric Guillaume: Dans la capitale Libreville, vous pouvez découvrir des hôtels de 4 ou 5 étoiles tels que le Radisson, l’Hôtel Le Cristal ou Le Nomad. Puis vous avez des hôtels de catégorie moyenne comme le nôtre. En fait, la classification hôtelière n’est pas encore effective ici, au Gabon. Elle devrait le devenir. L’Hôtel Adagio est classé en catégorie 3 étoiles, car nous sommes au milieu du panier. Et si vous analysez les tarifs au niveau de Libreville, même en allant sur booking.com, l’un des plus grands sites de réservation d’hôtels à l’international, vous observerez que nos tarifs sont compétitifs en service et en prix.

Sur votre chiffre d’affaires, quel est l’impact des frais de réservation via booking.com, un outil important ?

Booking.com nous coûte entre 10 et 20 % de notre chiffre d’affaires selon les mois. Il est vrai que nous travaillons davantage avec nos clients corporate, c’est-à-dire les sociétés locales ou étrangères qui ont l’habitude de venir à Libreville et qui sont des habituées de l’Hôtel

Adagio. Dans cette clientèle issue de booking.com, je fonctionne à 90 % avec le corporate et à 10 % avec une clientèle dite familiale. Il y a des Gabonais venant de l’étranger qui descendent à l’hôtel, et qui en profitent pour faire aussi un peu de tourisme. Voire des clients venant du quartier où nous sommes établis et qui, lors



L’Hôtel Adagio vous fait profiter d’une réception 24h/24, d’une conciergerie et d’un service en chambre.



L'Hôtel Adagio, ce sont 28 chambres standards et supérieures spacieuses pour les séjours d'affaires ou de loisir.

des coupures intempestives de courant, viennent dormir dans notre établissement. En ce moment, le rythme des coupures d'énergie a diminué, donc ce flux de clients domestiques se tarit aussi...

Vos clients corporate sont-ils intéressés par les conférences ? Organisez-vous des séminaires à l'Hôtel Adagio ?

Nous n'organisons pas de conférences au sein de notre établissement, car nos deux salles ne peuvent pas accueillir ce type d'événement. Cependant, nous captions malgré tout une catégorie de clientèle pure corporate qui se déplace de l'étranger vers Libreville dans le cadre d'une mission temporaire de quelques jours ou quelques semaines, et qui ne vient pas pour les salons. Par contre, il nous est déjà arrivé, dans le cas de grandes manifestations ou de grandes conférences, de récupérer des clients corporate des autres grands hôtels de la ville qui, n'ayant plus de place, les redirigeaient vers nous.

Quelle est la capacité hôtelière de l'Hôtel Adagio, et ses points forts par rapport à la concurrence à Libreville ?

Nous avons une capacité de 28 chambres, 16 standards et 12 supérieures. Concernant nos points forts, je dirais le fait d'être positionné en plein centre-ville, ce qui peut être considéré comme un avantage pour certains et un désavantage pour d'autres. Il faut savoir que Libreville se divise en trois parties bien distinctes. Vous avez Libreville, au centre, qui va jusqu'à l'aéroport. Au nord, vous avez Akanda, et au sud, vous avez Owendo, une zone avec une composante portuaire. Dans cette configuration, l'Hôtel

Adagio passe pour être un petit havre de paix situé en plein centre-ville, dans le quartier des affaires. Nous offrons un cadre calme et accueillant, idéal pour les séjours d'affaires ou de loisir. Notre personnel est professionnel, et notre établissement, par sa position idéale, offre l'opportunité d'explorer la ville. L'Hôtel Adagio est un produit très paradoxal, parce que certains clients ne connaissent pas ses atouts. Mais dès qu'ils ont l'occasion de le découvrir, la plupart sont

enchantés. Cela étant dit, quelquefois, vous avez des clients qui, sur booking.com, jouent les compliqués en matière de notation en nous collant un 2, alors que la plupart des clients nous attribuent de bonnes notes. Nous sommes principalement sur une moyenne de 7 sur 10 pour le moment. Donc, cela reste raisonnable.

La décision du gouvernement d'instaurer un couvre-feu de 2 h à 5 h du matin a-t-elle un impact sur vos activités ?

Je précise dans mes propos que je n'adresse aucun reproche aux autorités gabonaises, mais que je fais simplement une observation de professionnel hôtelier. La présence de couvre-feu, même seulement de 2 h à 5 h du matin, a une répercussion négative sur le volume de clientèle qui arrive à Libreville, ne serait-ce que sur le nombre de rotations des compagnies aériennes. Il faut se mettre un instant dans la peau des Européens, des Américains, des Asiatiques qui veulent venir au Gabon. Pour eux, la seule idée d'un couvre-feu signifie qu'il y a un problème, alors même que Libreville est la ville la plus sûre que j'aie connue en Afrique.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Le bar de l'Hôtel Adagio, un lieu idéal pour se détendre et déguster des cocktails et des collations originales.

LE RÉFÉRENTIEL DE « L'ESSOR VERS LA FÉLICITÉ »

Les autorités de la Transition gabonaise sont engagées dans une course aux réformes dans le but de résorber au plus vite le déficit criant qu'accuse le pays en matière d'infrastructures sociales de base.

« Notre pays est en chantier », avait déclaré lors de son adresse à la nation le 31 décembre 2023 le président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema. Un constat indéniable puisque de nombreux chantiers sont en cours sur toute l'étendue du territoire national. Une indication aussi concernant la situation calamiteuse héritée par le Comité de la transition pour la restauration des institutions (CTRI) au lendemain du 30 août 2023, date du « Coup de libération ».

Comme thérapie à ce grand mal, un Plan national de développement pour la transition (PNDT) a donc été élaboré. Il décline les principaux défis de la Transition en cours pour creuser le sillon de la prospérité de la nation et de son « Essor vers la félicité ». Mais la route de cet essor si cher au président Brice Clotaire Oligui Nguema est parsemée d'écueils, ce dont il est d'ailleurs bien conscient : « J'ai reconnu qu'il n'était peut-être pas possible de tout faire dans les 100 premiers jours, ni dans les 1 000 premiers, encore moins pendant toute la durée de la Transition. Mais cela ne doit pas nous empêcher de commencer cette tâche exaltante. Alors commençons... »

Le bilan séquentiel sur les acquis de la Transition dressé lors de la célébration de son premier anniversaire le 30 août 2024 par le colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, le ministre chargé de missions à la présidence de la République et porte-parole du CTRI, en a précisé la trajectoire. Dans l'ensemble, selon lui, « la Transition est sur de bons rails ». Plusieurs réformes engagées portent déjà leurs fruits. Le ton avait été donné avec le rachat par l'État gabonais de la société pétrolière Assala Energy, une acquisition qui marquait une étape clé dans le renforcement de la souveraineté énergétique du pays et son contrôle sur ses ressources pétrolières, promettant des retombées économiques importantes, notamment en termes d'emplois et de revenus fiscaux. Ce vent de renouveau a aussi touché le secteur bancaire et d'autres grandes enseignes. L'État a opéré une prise de participation de 35 % au capital de la

Compagnie d'exploitation commerciale africaine gabonaise de distribution (Ceca-Gadis) et de 25 % des parts de VIVO ENERGY dans le capital de la Société gabonaise d'entrepôt de produits pétroliers (SGEPP), portant désormais ses parts à 55 %, ce qui lui confère un statut d'actionnaire majoritaire et revêt également un intérêt majeur en termes de sécurité énergétique, de contrôle des prix, de création d'emplois, de développement économique, de diversification des revenus et de participation à la gestion et aux décisions stratégiques. L'État a aussi augmenté ses parts dans le capital de l'Union gabonaise des banques (UGB), où il passe de 26,09 à 29,84 %, ainsi que dans le capital de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (BICIG)

ou encore dans le capital d'Orabank Gabon à hauteur de 10 %. Par ailleurs, pour promouvoir

« La Transition est sur de bons rails ».

l'entrepreneuriat et l'innovation, la Banque pour le commerce et l'entrepreneuriat du Gabon (BCEG) a été créée et dotée d'un capital de quatre milliards de FCFA. Les secteurs de l'eau et de l'énergie ont pour leur part effectué une belle avancée avec des réformes stratégiques ayant porté la production d'eau potable à 176 000 m³/jour et celle d'électricité à 1 200 MW, ce qui répond à la demande croissante de la population et des industries.

Sous la direction du président de la Transition, le Gabon connaît donc une transformation institutionnelle, économique et sociale, marquée par des réalisations tangibles qui touchent tous les aspects de la vie nationale et posent les bases d'un avenir prospère. « Ce bilan, aussi impressionnant soit-il, n'est que le début du chemin vers un Gabon véritablement prospère et durable », souligne le colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, ajoutant que le chef de l'État, avec le soutien indéfectible du CTRI et du peuple gabonais tout entier, s'est engagé à poursuivre les réformes et à maintenir le cap vers un développement inclusif, équilibré et durable.

Marcel Saint-Clair Eyene

RELANCER LA CROISSANCE, UNE TÂCHE ARDUE POUR LES AUTORITÉS DE LA TRANSITION

L'un des chantiers majeurs, sinon le plus urgent, de la Transition en cours au Gabon reste sans doute la relance de la croissance. Un challenge qui, sans être une sinécure, demeure tout de même à la portée des autorités.

Pour relancer la croissance et réaliser les multiples réformes initiées dans le cadre de la Transition, le gouvernement devrait une fois de plus s'appuyer sur ses traditionnels leviers : les exportations de matières premières et les services. Les filières dans leur ensemble devraient enregistrer des progressions de leurs volumes de production, particulièrement le bois, le fer, le gaz, le manganèse et le pétrole. Plus en détail, le secteur minier, qui pèse 4 % du PIB, 1,3 % des recettes budgétaires hors pétrole et 1 500 emplois formels, sera en lice avec le développement des gisements d'Okouma et d'Okondja, puis le démarrage des gisements de Mounana qui profiterait au rehaussement de la production de manganèse. Il en est de même de l'exploitation des gisements de fer de Baniaka et de Belinga, avec 100 millions de tonnes de minerais chaque année. Le gouvernement nourrit également de fortes attentes en direction de la filière bois, qui représente 20 000 emplois directs et 14 000 emplois indirects, et contribue à 4 % du PIB. Même son de cloche pour l'industrie pétrolière, où la croissance trouverait son origine dans l'exploitation de nouveaux gisements et dans les efforts d'optimisation de la production des gisements vieillissants mis en œuvre par les opérateurs. En 2023, la production avait augmenté de 3,7 % pour atteindre les 10,8 millions de tonnes.

Autre secteur, l'agriculture de rente, qui connaît ces dernières années une progression moyenne de 17,3 % et a été identifiée comme vecteur de croissance. Les exploitations de palmiers à huile et d'hévéas ainsi que l'industrie agroalimentaire affichent une expansion soutenue qui en font de bons exemples de dynamisme. L'industrie touristique, qui représenterait environ 4 % du PIB, est quant à elle classée au rang d'outil de développement économique et de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, les bonnes performances dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics ont permis d'atteindre une croissance de 25,3 % au dernier trimestre de l'année 2023 et devraient rester sur la même lancée.

Enfin, les secteurs du commerce de détail et des services, qui ont tiré avantage de la demande issue notamment des secteurs du pétrole et de la construction, devraient encore être au rendez-vous de la croissance. Cette situation, que l'on peut qualifier de résilience économique, serait de nature à accélérer les chantiers en cours, voire à entamer de nouvelles initiatives attendues dans le cadre de la diversification de l'économie.

Maîtrise des équilibres budgétaires

La concrétisation des hypothèses de croissance formulées par le gouvernement dépendra aussi de la capacité à corriger les déséquilibres budgétaires et à améliorer la mobilisation des ressources, tant au niveau interne qu'externe. Elle sera également tributaire de la capacité du gouvernement à implémenter un modèle de gouvernance plus transparent et inclusif pour lutter contre la pauvreté. Certes, le rebond de la croissance et la baisse de l'inflation après de multiples chocs domestiques constituent une aubaine pour le pays, mais il ne faudrait pas perdre de vue que le caractère expansionniste de la politique budgétaire et la persistance de faiblesses structurelles et de gouvernance amplifiées par les risques externes posent des défis significatifs pour l'économie. Car, faut-il le relever, les conditions financières internationales pourront affecter les capacités de l'État à mobiliser des capitaux sur les marchés régionaux et internationaux. Un choc sur les prix des matières premières exportées – pétrole, bois, manganèse – et une baisse de la demande de la Chine, premier partenaire commercial du Gabon, pourraient aussi affecter la performance macroéconomique du pays, sans oublier une éventuelle décélération de la croissance des autres partenaires économiques. Quoi qu'il en soit, sauf cas d'aléas conjoncturels majeurs, les autorités gabonaises disposent actuellement d'une bonne marge de manœuvre pour mener le voilier de la croissance à bon port.

Marcel Saint-Clair Eyene

« NOUS AVONS RENFORCÉ LE CONTRÔLE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE »

Dès la prise de fonction de Charles M’Ba, ministre des Comptes publics, en septembre 2023, le gouvernement de la Transition s’est attelé à restaurer sa crédibilité auprès des bailleurs de fonds et des opérateurs économiques, tout en déployant des mesures fortes qui répondent aux préoccupations des populations.

Depuis l’avènement de la Transition, quelles actions fortes avez-vous engagées pour assainir les finances publiques ?

Charles M’Ba : En arrivant en responsabilité, nous avons trouvé une situation des finances publiques assez préoccupante, notamment d’importants dérapages budgétaires. Il était impératif de restaurer notre crédibilité vis-à-vis de nos partenaires et de prendre rapidement des mesures fortes visant à répondre aux préoccupations des populations dans le contexte d’inflation qui prévalait et qui perdure. Nous nous sommes donc attelés à élaborer une feuille de route conforme aux instructions du PRPTCE (Programme de renforcement de la transparence et de la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques) et axée d’une part sur le renforcement de la gouvernance managériale et financière, d’autre part sur l’amélioration de la prévisibilité et de l’exécution budgétaires. Sur ces deux aspects, nous enregistrons aujourd’hui des avancées significatives reconnues par les bailleurs de fonds, au rang desquels le FMI. Sur le plan de la gouvernance, nous avons entrepris la réforme de la direction générale du Budget et des Finances publiques en séparant les fonctions d’ordonnateur et de contrôleur et, pour assurer une centralisation des ressources publiques et intensifier leur contrôle, en créant une direction générale du Contrôle budgétaire et financier et en renforçant le compte unique du Trésor. Nous avons amélioré l’inclusion financière des agents de l’État pour réduire le nombre d’opérations traitées en numéraire et favoriser la transparence financière. Par ailleurs, les missions et capacités des inspecteurs des services du ministère ont été consolidées.

S’agissant du deuxième volet, nous sommes parvenus à élaborer un budget transparent qui prévoit un niveau réaliste pour certaines dépenses, essentiellement sociales, notamment en matière d’allo-

cations d’études pour les élèves du secondaire. Nous sommes parvenus à augmenter significativement le niveau des dépenses d’investissement pour répondre rapidement aux attentes des populations, et à procéder à la réforme du régime des pensions des agents de l’État, attendue depuis des lustres, dès la mise en place du budget en janvier 2024. Ce dernier point est

Bio

Charles M’Ba est un Gabonais né à Libreville le 4 mars 1954. Il a été nommé ministre des Comptes publics par le nouveau gouvernement en 2023.

Après ses études secondaires effectuées au collège Bessieux de Libreville, il obtient en 1974 son baccalauréat série D. Il décroche ensuite, en 1980, une maîtrise en sciences économiques à l’université Rennes-I et, en 1982, un DESS d’économie dans ce même établissement d’enseignement supérieur. Mais ce n’est pas tout : Charles M’Ba est également titulaire d’un International Master Of Business Administration (IMBA) obtenu en 1984, d’un diplôme de Management Studies de l’EUA de San Francisco, d’un Certificate of Asian and Economic Studies de l’IMUA de Tokyo (Japon) et d’un Certificate of Advanced Management Program for Oil and Gas Industries Exécutives de Glendale University, en Arizona. C’est nanti d’un diplôme supplémentaire, celui d’expert-comptable obtenu en 1991, qu’il entame une longue carrière au sein du Groupe Total, y assumant des responsabilités à des postes stratégiques comme directeur de l’audit du Groupe et responsable formation des personnels financiers exploration. Rappelé par feu le président Omar Bongo, Charles M’Ba revient au Gabon en 2005. Il est alors nommé directeur général des marchés publics au sein du ministère des Finances, puis se voit confier la fonction de président du conseil d’administration de IAI (Institut africain d’informatique).

C’est en 2007 qu’il se lance en politique, tout d’abord en tant que ministre délégué auprès du ministre de l’Économie, des Finances, du Budget et de la Privatisation du Gabon. Ces quinze dernières années, il aura assumé de hautes fonctions au service de différentes institutions, notamment en sa qualité de sénateur.

une réelle performance, puisque cela ne s'est jamais fait avant le mois d'avril. Et pour restaurer la confiance des opérateurs économiques et la signature du Trésor, nous avons rétabli depuis le mois d'avril 2024 la journée comptable au profit des fournisseurs de l'État, conformément aux annonces faites par le chef de l'État.

Au titre de l'année 2024, le budget gabonais s'élève à 4 762 milliards de FCFA. Quelle est la part des investissements dans les secteurs porteurs ?

Le budget 2024 a connu une hausse substantielle de 15,5 % par rapport à l'année dernière, tirée principalement par les transferts et interventions (en hausse de 38 %) et les dépenses d'investissements (+ 67 %). Au-delà du soutien aux populations confrontées à la détérioration de leur pouvoir d'achat, cette évolution des dépenses de transferts et interventions procède de la volonté des plus hautes autorités de rétablir la vérité et la sincérité budgétaires pour tenir compte de la réalité de certaines dépenses sociales, notamment les bourses (+ 48,5 milliards de FCFA), la subvention des prix à la pompe (+ 29 milliards de FCFA), la restauration pour les étudiants (+ 3,9 milliards de FCFA), les frais d'écolage et la gratuité des

« Le budget 2024 a connu une hausse de 15,5 %. »

inscriptions (+ 10,9 milliards de FCFA), etc. Concernant les dépenses d'investissements et en lien avec les ambitions du Plan national de développement de la Transition (PNDT), elles ont été portées à 497 milliards de FCFA pour le budget général afin de tenir compte des besoins urgents des populations en infrastructures de base et de soutenir la reprise des activités économiques...

Quel bilan faites-vous des dernières missions de la Banque mondiale et du FMI effectuées au Gabon ?

Dès notre arrivée, nous avons entrepris un dialogue transparent avec les différents bailleurs de fonds en assumant le lourd passif dont nous héritons de l'ancien régime. Les premières données mises à disposition de

ces partenaires techniques ont révélé une situation des finances publiques assez inquiétante que nous nous attelons à améliorer. En effet, le gouvernement de la Transition a décliné de façon claire une feuille de route à travers l'élaboration, l'adoption et la vulgarisation du PNDT. Les différents leviers de concrétisation de ce plan sont en train de se mettre progressivement en place, comme le Programme d'urgence de développement communautaire pour lequel nous venons de signer un accompagnement de 200 millions de dollars avec le PNUD.

Pensez-vous atteindre l'ensemble de vos objectifs en 2024 ?

Le plan d'action élaboré par le ministère des Comptes publics sur les orientations du président de la Transition et du Premier ministre est une orientation stratégique sur 2 ans. De nombreux objectifs ont déjà été atteints à ce jour, et une revue périodique est effectuée par l'ensemble des équipes de mon département. Les résultats sont encourageants, et nous sommes optimistes sur le respect des échéances fixées.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Charles M'Ba,
ministre des Comptes publics.

« NOUS ALLONS ŒUVRER À RESTAURER L'ORTHODOXIE FINANCIÈRE »

Thècle Wilfried Nzamba Mangala, directeur général du Budget et des Finances publiques (DGBFIP), indique qu'en 2025, il va s'employer aux côtés des autres administrations à améliorer le suivi des investissements publics pour s'assurer de la cohérence des projets et du respect des capacités budgétaires.



Quelles sont les missions de la direction générale du Budget et des Finances publiques ?

Thècle Wilfried Nzamba Mangala : La DGBFIP a pour mission de mettre en œuvre la politique budgétaire et des finances publiques de l'État. À ce titre, elle est notamment chargée d'élaborer le projet de loi de finances, de suivre et de piloter l'exécution du budget de l'État ainsi que d'assurer la liquidation des rémunérations servies aux personnels. Elle doit aussi évaluer la performance des dépenses publiques, autoriser et valider les opérations d'emprunt et de mobilisation des bons et obligations du Trésor assimilables et veiller à la soutenabilité budgétaire. Pour ce travail, la DGBFIP

compte plusieurs directions dont la direction du Suivi et de la Régulation de l'exécution budgétaire (DSREB), la direction de la Préparation et de la Programmation budgétaire (DPPB) et la direction du Suivi des investissements publics (DSIP).

Quelles étaient les caractéristiques du budget 2024, sachant que l'action du gouvernement de la Transition a été marquée par un fort enjeu électoral ?

L'exercice budgétaire 2024 se caractérise par l'élaboration d'une loi de finances rectificative en raison de l'évolution de la conjoncture et des recettes dépassant sensiblement les prévisions de l'année. Le budget 2024

répondait à la nécessité de prendre en compte les très hautes instructions de Son Excellence général Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la Transition, président de la République, chef de l'État, relatives à l'organisation du Dialogue national inclusif et du référendum, à la régularisation des situations administratives et aux recrutements, au respect des engagements internationaux, au paiement des rappels – dette aux agents de l'État –, et enfin aux projets prioritaires du gouvernement de la Transition.

L'organisation du Dialogue national inclusif et du référendum font partie de la feuille de route du gouvernement pour 2024. La prise en charge de ces dépenses s'élève respectivement à 6,787 milliards (Mds) et 27,040 Mds de FCFA. En ce qui concerne la régularisation des situations administratives et les recrutements, une enveloppe de 46,099 Mds a été prévue. Quant au respect des engagements internationaux, le budget 2024 consacre un montant de 1 952,227 Mds au remboursement des dettes financières, qui comprend 388,384 Mds d'intérêts et 1 563,843 Mds d'amortissements de prêts. Enfin, pour répondre à la politique sociale prônée par les plus hautes autorités, le budget 2024 consacre 18 Mds à la prise en compte de la dette aux agents de l'État, notamment les rappels de retraites.

Dans votre gouvernance à la DGBFIP, quelle place accordez-vous à la formation ?

La formation et le perfectionnement contribuent à l'amélioration des connaissances, aptitudes et attitudes de l'agent en vue de réaliser les objectifs du service public auquel il appartient et d'assurer de manière efficace et efficiente les prestations servies aux usagers. Dans cette optique, la DGBFIP a organisé en 2024 plusieurs sessions de formation à destination des contrôleurs budgétaires, des directeurs centraux des affaires financières (DCAF) et des autres agents. Y ont été abordés les thèmes de l'éthique et la déontologie administrative, la maîtrise des fondamentaux de la budgétisation par objectif de programme, la rédaction administrative et les mutations de la fonction RH. Chaque année, en fonction des besoins exprimés par les différents responsables (directeurs), un plan de formation est élaboré, et les séminaires ont lieu de façon continue sur l'année.

Quelles seront vos priorités en 2025 ?

Les priorités d'un directeur général du Budget varient en fonction du contexte économique, des axes stratégiques du gouvernement et des politiques publiques en cours. Cela étant, je préfère parler d'ambitions. Nous comptons mettre en place le budget de l'État dès janvier 2025. En effet, sous l'impulsion des plus hautes autorités, le budget de l'année 2024 a été mis en

Bio

Thécle Wilfried Nzamba Mangala, né le 26 février 1974 à Tchibanga, est administrateur des services économique et financier diplômé depuis 2004 de l'Institut de l'économie et des finances. Il est également titulaire d'une maîtrise en sciences de gestion option finance-comptabilité obtenue en 2001 à l'Institut national des sciences de gestion-UOB. Enfin, il a parfaits ses connaissances lors de nombreux stages et séminaires, notamment au Washington International Management Institute (USA) sur la gestion axée sur les résultats et à l'École nationale d'administration (ENA) de Paris sur le contrôle, l'évaluation et l'audit de la dépense publique ou sur la préparation et l'exécution du budget de l'État en mode LOLF.

Il débute sa carrière en 2004 au poste d'attaché de direction à l'Union Gabonaise de Banque (UGB). En juillet 2005, il intègre le ministère de l'Économie et des Finances à la direction générale du Budget comme chargé d'études pour la préparation et le suivi de l'exécution du budget de l'État. En novembre 2011, il devient membre de l'équipe-projet chargée de la mise en place de la budgétisation par objectifs de programme (BOP). En juillet 2015, il est nommé directeur adjoint de l'évaluation de la performance des politiques budgétaires à la direction générale du Budget et des Finances publiques (DGBFIP). Parallèlement, de janvier 2015 à décembre 2020, il sera expert FMI en gestion des finances publiques en appui à la mise en œuvre de la réforme budgétaire au Congo Brazzaville et en RDC, ainsi que membre du Comité de praticiens en finances publiques de la CEMAC. Enfin, depuis janvier 2021, il assume les fonctions de chargé d'études au secrétariat général du ministère du Budget et des Comptes publics, chargé du suivi et de la coordination des actions des services centraux et déconcentrés du ministère.

place en janvier, ce qui est assez remarquable au regard de ce qui se faisait avant. Pour assurer la continuité, l'objectif principal est d'ouvrir les crédits budgétaires à la consommation courant janvier 2025. À cela s'ajoute le renforcement du suivi et du contrôle de la dépense publique afin de rendre effectif le plan d'engagement 2025 en tenant compte des priorités nationales dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité, etc. Par ailleurs, il faudra œuvrer à restaurer l'orthodoxie financière pour limiter les déficits et travailler à respecter les engagements budgétaires, notamment vis-à-vis des institutions internationales : FMI, Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc. Une autre de mes ambitions sera d'améliorer le suivi des investissements publics afin de s'assurer que les projets d'investissement à long terme sont cohérents avec les priorités économiques et respectent les capacités budgétaires, ainsi que de moderniser la gestion budgétaire et de digitaliser certaines procédures afin d'introduire des outils et processus modernes pour améliorer la transparence et la prévisibilité budgétaires tout en promouvant la digitalisation. Enfin, nous allons œuvrer à l'amélioration du dialogue avec le Parlement en vue d'expliquer et de défendre les choix budgétaires devant les commissions parlementaires.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« AMÉLIORER LES OUTILS DE SUIVI POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA DÉPENSE »

Stéphan Mohessou, directeur du Suivi et de la Régulation de l'exécution budgétaire (DSREB), présente les grands traits du budget 2025, précisant que sa structure entend participer au contrôle et à la maîtrise des dépenses publiques.

Le Conseil des ministres a adopté en septembre dernier le projet de loi de finances 2025 fixé à 4 204,9 milliards de FCFA. Quelle place fait ce budget au secteur social ? Stéphan Mohessou : Adopté en Conseil des ministres du 12 septembre 2024, le projet de loi de finances

(PLF) 2025 est arrêté à l'équilibre à 4 204,889 milliards (Mds) de FCFA, dont 2 794,543 Mds de dépenses budgétaires. Pour 2025, les dépenses sociales sont prévues à hauteur de 550,329 Mds de FCFA, soit 19,69 % des dépenses budgétaires.



Stéphan Mohessou, directeur du Suivi et de la Régulation de l'exécution budgétaire.

Quels sont les grands traits de ce budget en hausse de 42,9 Mds par rapport à celui de 2024 ?

Le PLF 2025 prévoit 825,301 Mds de FCFA de dépenses de personnel, contre 771, 749 Mds en 2024, soit une hausse de 53,552 Mds. Cette situation s'explique notamment par la poursuite des régularisations des situations administratives, par les nouveaux recrutements et par les revalorisations des vacances du ministère de l'Éducation nationale (2,5 Mds). Les dépenses de biens et services sont arrêtées à 378,598 Mds de FCFA, contre 284,116 Mds en 2024, soit une augmentation de 94,482 Mds. Cette augmentation s'explique notamment par l'organisation des élections (28 Mds) et le remboursement de la TVA (15,6 Mds). En matière d'investissement, le PLF 2025 prévoit 592,621 Mds de FCFA, contre 497,801 Mds en 2024, soit une augmentation de 94,82 Mds. Cette augmentation s'explique par la prise en compte des projets prioritaires liés notamment aux infrastructures routières et à l'organisation des élections.

Pensez-vous que votre direction aura atteint tous ses objectifs fin 2024 ?

Les objectifs annuels de la DSREB sont clairement définis dans le projet annuel de performance (PAP) annexé à la loi de finances 2024. Il s'agit notamment, sur le plan budgétaire, d'un taux d'exécution du budget de l'État d'au moins 65 % des crédits répartis, base ordonnancement. À fin novembre 2024, les efforts mis en place par les équipes de la DSREB ont permis d'atteindre un taux d'exécution de 66,63 %. Ce niveau d'exécution ne tient pas compte de certaines dépenses

payées en trésorerie et régularisées lors des opérations de clôture de l'exercice budgétaire: solde des agents publics, charges financières de la dette, pensions et prestations familiales, etc. La régularisation de ces dépenses conduira à un taux d'exécution bien supérieur à celui enregistré actuellement.

En outre, plusieurs missions de sensibilisation et d'information des acteurs de la chaîne managériale et des opérateurs sur les préalables et les procédures d'exécution des dépenses publiques ont été menées en 2024. À ce titre, l'ensemble des ministères et des opérateurs (80 %) ainsi que trois collectivités locales du Grand

«Pour 2025, les dépenses sociales de 550,329 Mds de FCFA représentent 19,69 % des dépenses budgétaires.»

Libreville (Libreville, Akanda et Owendo) ont reçu tout au long de cette année les équipes de la DSREB. Ces missions ont conduit à améliorer la présentation des dossiers de la dépense, à diminuer le nombre de dossiers rejetés par le Trésor public, à augmenter celui des contrats annuels de performances (CAP) produits par les opérateurs, etc.

Sur le plan réglementaire, les objectifs assignés à la DSREB étaient la production de trois textes: un arrêté encadrant le traitement des journées comptables, un projet fixant les délais de traitement de dossiers dans la chaîne de la dépense et un projet portant harmonisation des conditions de prise en charge par l'État des déplacements de l'agent public et de ses ayants droit.

À ce jour, l'arrêté n° 0334/PM du 4 avril 2024 instituant et organisant les journées comptables dans l'exécution des dépenses de l'État a été pris, permettant de réguler l'exécution budgétaire en fonction de la trésorerie disponible.

Compte tenu des résultats obtenus, je reste globalement satisfait mais aussi conscient des efforts à fournir pour remplir la totalité de nos objectifs l'année suivante.

Quelles seront vos priorités en tant que directeur de la DSREB en 2025 ?

Le directeur de la DSREB que je suis vient en appui au directeur général du Budget et des Finances publiques (DGBFIP) sur la gestion rigoureuse des dépenses publiques, leur optimisation et le respect des cadres budgétaires établis. Pour 2025, la DSREB entend participer au contrôle et à la maîtrise des dépenses publiques en veillant à ce que les dépenses respectent les limites fixées par le budget approuvé, notamment en évitant

les dépassements et en anticipant les ajustements nécessaires pour répondre à des imprévus comme une hausse des besoins dans un secteur particulier: dépenses de souveraineté, bourses... Pour ce faire, dans la droite ligne de la restauration de la Journée Comptable effectuée dès avril 2024, la mise en place des plans d'engagement dans le processus d'exécution des crédits votés en loi de finances constituera un facteur clé dans le retour à l'orthodoxie budgétaire. Nous souhaitons aussi améliorer la transparence et le reporting de la dépense publique en fournissant aux décideurs (ministres des Finances, directeur général du budget, etc.) et au Parlement des

rapports réguliers sur l'état de la dépense, et mieux coordonner l'accompagnement des ministères en les soutenant dans la planification et

l'exécution de leur budget tout en garantissant leur respect des normes et limites fixées. Par ailleurs, nous allons renforcer notre collaboration avec les autres directions pour résoudre les conflits liés à la répartition ou au dépassement des crédits. Enfin, nous allons contribuer à la modernisation des outils de suivi en participant à l'amélioration du système d'information pour anticiper les dérives budgétaires et mieux accompagner les acteurs de la dépense dans l'utilisation des modules mis à jour. En résumé, la DSREB devra conjuguer rigueur, anticipation et transparence pour garantir que les ressources publiques sont utilisées efficacement et selon les priorités fixées par la DGBFIP.

Propos recueillis par Paul de Manfred

Bio

Stephan Mohessou, né le 11 août 1977 à Port-Gentil, a été nommé après le coup de libération du 30 août 2023 directeur du Suivi et de la Régulation de l'exécution budgétaire à la DGBFIP, sa maison d'origine. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil obtenu à l'université des sciences et techniques de Masuku (USTM) en 2000, il réussit la même année le concours d'entrée à l'Institut d'économie et des Finances (IEF) où il décroche en 2003 un diplôme d'administrateur économique et financier option gestion d'entreprise.

Recruté la même année à la DGBFIP comme chargé d'études à la direction du Budget, il se distingue par ses compétences en informatique avec la conception et le co-développement de plusieurs logiciels – SYAN, PR2K, SJI, PCL, GEBUCO, EBOP – dont les 3 derniers sont toujours utilisés par le Trésor public. En août 2014, il est nommé directeur adjoint de la direction informatique de la DGBFIP nouvellement créée et y participe durant 3 ans, avec l'avènement de la budgétisation par objectif de programmes (BOP), à la migration du système d'information du mode moyen au mode programme. À partir de 2017, il sera successivement conseiller en informatique du ministre des Comptes publics, inspecteur vérificateur à la DGCP, puis directeur des systèmes d'information de la DGCP.

Amateur de sport, notamment d'arts martiaux et de course de fond, il participe depuis 15 ans à toutes les courses organisées à Port-Gentil et à Libreville: course Ozouri, course 10 KM du marathon de Libreville et courses Perrenco.

« NOUS ALLONS ACTUALISER LA SITUATION DU PORTEFEUILLE DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT »

Léandre Mara-Rogombé, directeur général du Patrimoine de l'État (DGPE), explique les enjeux du processus d'inventaire des biens immobiliers et mobiliers de l'État lancé par son département sur toute l'étendue du territoire.

Créée en 2020, votre direction a pour mission de gérer le patrimoine de l'État gabonais. Au quotidien, cela consiste à mener quels types d'actions ?

Léandre Mara-Rogombé : Il s'agit du décret n° 000216/PR/MEF du 2 juillet 2020 portant création, attributions et organisation de la direction générale du Patrimoine de l'État (DGPE) qui nous permet d'agir pour traduire et matérialiser la politique du gouvernement en matière de gestion de patrimoine mobilier et immobilier de l'État. À ce titre, les actions menées au quotidien consistent en l'acquisition et la cession des propriétés immobilières bâties et non bâties, la mise en œuvre des décisions d'affectation des meubles et des immeubles aux différents services administratifs, et enfin la gestion et la protection du patrimoine de l'État en relation avec les autres services compétents de l'État. Nous œuvrons également à la centralisation et à la consolidation de la comptabilité-matière des ordonnateurs (dont la mise en œuvre est en train de devenir une réalité sous la houlette de la DGPE en qualité de comptable-matière national), à la valorisation économique et financière du patrimoine mobilier et immobilier ainsi qu'à l'entretien et à la maintenance du patrimoine mobilier et immobilier. Enfin, nous échoient aussi la mobilisation des financements nécessaires à la réalisation des investissements dans le domaine mobilier et immobilier, la comptabilisation des biens mobiliers et immobiliers de l'État, ou encore la gestion des frais relatifs aux charges sociales et administratives, dont les charges énergétiques (eau, électricité, téléphone, prise en charge des frais d'inhumation).

Comment se déroulent les acquisitions immobilières de l'État ?

En trois volets. En premier lieu, l'État détermine le besoin réel. Cela consiste à regarder l'espace et les caractéristiques : superficie, nombre de bureaux, emplacement du bien. Dans un deuxième temps, l'État entre



Léandre Mara-Rogombé,
directeur général du Patrimoine de l'État.

en contact avec le propriétaire, représenté par une SCI ou le notaire, pour lui présenter son intention d'achat. Enfin, le propriétaire fait une offre chiffrée qui est soumise à une contreexpertise des services habilités du ministère des Travaux publics. À l'issue de cette

procédure, une convention est préparée et signée par les deux parties, le vendeur et le preneur, en l'occurrence l'État gabonais, représenté par le ministre des

« L'effectivité de la comptabilité-matière va contribuer à l'amélioration des états financiers du pays. »

Comptes publics. Cette convention peut prendre la forme d'un acte notarié. L'État est alors en mesure de procéder à l'achat, et le vendeur devra lui fournir un acte de cession.

Aujourd'hui, de quoi est composé exactement le patrimoine de l'État ? En mars dernier, le séminaire national sur la comptabilité-matière visait-il à préparer le recensement prochain des biens de l'État au niveau national ?

À ce jour, le patrimoine de l'État est composé de tous les biens appartenant à l'État : biens meubles, biens immeubles, forêts, mines, hydrocarbures, barrages hydroélectriques...

La direction générale du Patrimoine de l'État a entamé un processus d'inventaire des biens immobiliers et mobiliers de l'État sur toute l'étendue du territoire. La première phase a démarré cette année dans la province de l'Estuaire, la plus importante, et continuera dans le reste du pays l'année prochaine. Cette opération va permettre d'actualiser la situation du portefeuille du patrimoine mobilier et immobilier de l'État.

Quel est l'enjeu de ce diagnostic et pourquoi, en plus de cinquante ans, ce travail d'évaluation n'a-t-il jamais été effectué, même si une directive de la CEMAC adoptée en juin 2020 oblige les États à y souscrire ?

L'enjeu de ce diagnostic réside dans le fait qu'à terme, cette opération permettra de connaître en quantité et en valeur les biens du Gabon ainsi que l'état dans lequel se trouve notre patrimoine. En outre, l'effectivité de la comptabilité-matière va contribuer à l'amélioration des états financiers du pays, notamment avec l'élaboration d'un bilan d'ouverture à partir de 2025. Plus que jamais, chaque bien de l'État devra être recensé, identifié, enregistré et valorisé. Cependant, je dois préciser

que ce travail d'évaluation n'a pu se faire en raison de l'absence d'entités compétentes et responsabilisées sur la question à un moment donné. Avec le décret n° 000216/PR/MEF du 2 juillet 2020 qui crée la direction générale du Patrimoine de l'État, les missions d'évaluation du patrimoine de l'État ont été clairement attribuées et précisées.

Les consignes données en juin dernier lors de votre rencontre de travail par votre ministre de tutelle qui souhaite « un meilleur contrôle de la DGPE » ont-elles été suivies ?

Les consignes ont été suivies en ce sens que dans le projet de modification de texte qui crée la DGPE, nous avons intégré, entre autres, la mise en place d'une inspection des services qui se chargera de procéder au contrôle interne des organes de la DGPE.

Pensez-vous atteindre les objectifs inscrits sur votre feuille de route de 2024 ?

En ce qui concerne la feuille de route, nous restons optimistes quant à l'atteinte des objectifs fixés. La mise en œuvre du plan d'action prioritaire au sein de la DGPE connaît à ce jour un taux d'avancement de 42 %. Avec l'exécution très prochaine de la loi de finances rectificative, nous pourrions mettre en œuvre le reste des activités contenues dans la feuille de route.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Léandre Mara-Rogombé a été nommé en 2023 directeur général du Patrimoine de l'État à la DGPE, une structure du ministère des Comptes publics en charge de la gestion active des biens mobiliers et immobiliers de l'État. Titulaire d'un DESS en analyse économique du développement délivré en 2004 par l'université Paris X-Nanterre ainsi que d'une maîtrise en relations internationales obtenue en 2003 à l'ILERI (Institut d'étude des relations internationales), il a effectué plusieurs stages durant son cursus universitaire : à la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (BICIG) à Libreville en 1999, au bureau régional de la Banque africaine de développement (BAD) à Libreville en 2002, et enfin au Haut Conseil de la Coopération internationale à Paris en 2004.

Il débute sa carrière en 2005 au poste de chargé d'études du directeur général des Marchés publics au ministère de l'Économie, des Finances, du Budget et de la Privatisation. Il la poursuit dans ce même ministère de 2006 à 2009 comme chargé d'études du ministre délégué. De 2009 à 2013, il assume des fonctions analogues au secrétariat général du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique en charge de la Réforme de l'État. Enfin, de 2013 à 2023, il est directeur du Programme d'appui institutionnel et Développement des ressources humaines (PAIDRH), une entité d'appui logistique aux coopérants et à l'enseignement rattachée au ministère de l'Économie et des Finances. Parallèlement, il est depuis 2018 chargé de cours en économie internationale à BGFI Business School, après avoir enseigné à l'AFRAM de 2009 à 2015. Il est aussi l'auteur d'une chronique économique, *L'Instant Éco*, sur Facebook.

DEUX FORUMS ÉCONOMIQUES POUR SOUTENIR L'ESSOR DU GABON

Le grand argentier gabonais Mays Mouissi compte sur les bénéfices des deux forums économiques organisés cette année à Paris et à Beijing. Des retombées qui s'ajouteraient aux mesures déployées pour lutter contre la vie chère, ainsi qu'aux efforts entrepris par son pays pour réduire son niveau d'endettement.

En fonction depuis plus d'un an au poste stratégique de ministre de l'Économie et des Participations, Mays Mouissi est déjà à l'initiative d'événements majeurs devant positionner le Gabon auprès de potentiels investisseurs et notamment, sans être exhaustif, de deux forums économiques de dimension internationale. Tout d'abord la première édition du Forum Gabon-France, qui s'est tenue le 29 mai dernier à Paris et qui visait entre autres la mise en place d'un nouveau partenariat économique entre les deux pays. Un partenariat marqué par le réseautage entre les entreprises françaises et gabonaises ainsi que par les engagements des entreprises du MEDEF (patronat français) et de la FEG (patronat gabonais) à accompagner la mise en œuvre des projets prioritaires du gouvernement gabonais. Cet événement a accueilli près de 600 chefs d'entreprise venus des deux pays. Le second événement s'est tenu en marge de la 9^e édition du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) qui s'est ouverte le 4 septembre dernier à Beijing, en Chine. Le département que dirige Mays Mouissi y a organisé le 2^e forum économique Gabon-Chine, une rencontre qui a permis de mettre l'accent sur les partenariats économiques, le développement des infrastructures et la coopération entre le Gabon et la Chine tout en donnant à de nombreux acteurs de l'économie gabonaise l'occasion d'exposer leur savoir-faire.

Les retombées concrètes du Forum Gabon-France

Les retombées concrètes en matière de développement et de diversification de l'économie gabonaise se sont révélées conformes à la vision des nouvelles autorités du pays, en tête desquelles le chef de l'État, président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema. Ces forums ont ainsi ouvert de nouveaux horizons dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au Gabon et offert de nouvelles perspectives de développement. À Paris, il y a eu notamment une déclaration d'intention portant

sur le financement des travaux de réhabilitation de la décharge de Mindoubé. La France s'était engagée en mars 2023 lors du One Forest Summit à étudier l'octroi d'un prêt direct du Trésor français pour la mise aux normes internationales de la décharge située en banlieue de Libreville, après en avoir financé les études. Les deux parties s'engagent à poursuivre leur action commune et à concrétiser ce projet destiné à arrêter la pollution et à sécuriser le site.

Ont également été signés le protocole d'accord pour le projet de modernisation des infrastructures de production et de distribution d'eau entre la société gabonaise SEEG et les entreprises Suez et PAM Saint Gobain pour un montant de 118 milliards de FCFA sur 5 ans, et le protocole d'accord sur le développement de la concession du chemin de fer transgabonais et la SETRAG est de 470 milliards de FCFA. Citons aussi le protocole d'entente et de partenariat entre l'État gabonais et la société Colas relatif aux travaux de réhabilitation des voiries de Franceville phase III et de l'axe routier Bifoun-Lambaréné pour un montant de 76 milliards de FCFA, ainsi que le protocole d'accord portant sur la mise en œuvre d'un programme intégré d'investissement dans la chaîne de valeur de l'acier et des produits dérivés au Gabon signé entre l'État et la société Prométal pour un montant de 30 milliards de FCFA : il doit générer 500 emplois directs à créer. En définitive, au terme de ces assises, ce 1^{er} Forum Gabon-France a permis de mobiliser plus de 739 milliards de FCFA, soit plus de 1,1 milliard d'euros réparti entre les contrats privés et les accords concessionnaires.

Le Forum Gabon-Chine n'est pas en reste

Le Forum Gabon-Chine a pour sa part été à l'origine de la mobilisation de plus de 4,3 milliards de dollars (plus de 2 555 milliards de FCFA), essentiellement dans le cadre d'investissements directs étrangers (IDE) et de

Mays Mouissi, ministre de l'Économie et des Participations.



partenariats public-privé (PPP). Il s'agit notamment de deux protocoles portant sur des projets à financement concessif pour un montant de 360 millions de dollars: le Mémoire d'Entente (MoU) portant sur l'exploration et l'exploitation du minerai de fer du Mont Mbilan, qui s'élève à 260 millions de dollars, avec la société Zhongning Mining Company Limited (ZMC) Gabon, et le MoU portant sur l'exploration et l'exploitation des ressources minérales non exploitées comme le minerai de fer et de manganèse à faible teneur pour un montant de 100 millions de dollars avec Shanghai Milestone Technology.

Avec les partenaires chinois du Gabon, les résultats de ce forum Gabon-Chine semblent très encourageants et marquent une nouvelle ère dans les relations économiques entre les deux pays. Pour preuve, trois autres MoU sur des projets à financement en PPP représentant 3,940 milliards de dollars se sont ajoutés lors de ce

forum de Beijing: d'une part le protocole d'accord relatif à l'aménagement global de la navigation sur le fleuve Ogoué par la construction du port minier de Port-Gentil pour 50 millions de dollars, d'autre part le MoU portant sur le développement du projet hydroélectrique FE2 (50 MW) et la construction à Booué d'une centrale hydroélectrique de 600 MW avec lignes de transport d'interconnexions électriques pour 2,500 milliards de dollars, et enfin le MoU portant sur le projet de construction d'une ville moderne au Gabon pour 1,407 milliard de dollars. C'est dire que la machine est en route.

Des mesures emblématiques en faveur du pouvoir d'achat des ménages

Le soutien du gouvernement envers les populations s'est matérialisé par la prise de nouvelles ► (suite p. 56)

► mesures devant compléter le dispositif existant pour lutter contre la vie chère, en particulier la baisse des prix des biens et services concernés en utilisant essentiellement quatre leviers : la suspension de certains prélèvements des administrations, d'organismes publics et de collectivités locales, l'exonération de droits et taxes (droits de douane et taxe sur la valeur ajoutée), le bénéfice du prix du carburant à la pompe accordé à certains opérateurs économiques en lieu et place du prix industriel, et enfin la révision à la baisse des marges bénéficiaires des opérateurs économiques, qui consacre notamment le maintien du mécanisme de subvention des produits pétroliers à la pompe. Cela débouche sur le maintien de la gratuité des fournitures d'électricité et d'eau aux abonnés sociaux pour un coût budgétaire avoisinant les 500 millions de FCFA, la baisse du prix du billet d'avion des vols domestiques pour une dépense fiscale de plus de 246,424 millions de FCFA, ou encore la baisse du prix du billet de train consécutive à la suppression de la taxe municipale perçue sur les billets passagers de l'ordre de 500 FCFA. S'y ajoutent la baisse des prix des carburants de 10 FCFA par litre et le maintien du prix du pétrole à 450 FCFA représentant un coût de 51,03 milliards de FCFA de septembre 2023 à janvier 2024, ainsi que le maintien de la subvention de la farine de blé pour un montant de plus de 585,537 millions de FCFA sur les six derniers mois. A également été maintenue la gratuité du transport public, tandis qu'étaient supprimés les frais d'inscription dans les établissements publics pré-primaires, primaires et secondaires, le prix des uniformes scolaires (pantalon, jupe, polo et chemisette) étant en outre plafonné à 13 000 FCFA et la commercialisation des tenues de sport par l'établissement supprimée. Globalement, l'ensemble de ces nouvelles mesures représente un coût de 6,317 milliards de FCFA sur la période, ce qui reflète éloquemment l'effort du gouvernement de la Transition, qui supporte un coût de 3,314 milliards de FCFA, ainsi que l'effort des organismes publics avec 2,739 milliards de FCFA, et celui des Collectivités locales dont la participation s'établit à 263,491 millions de FCFA.

La dette publique en cours de réduction

Au moment de la formation du gouvernement de la Transition le 7 septembre 2023, le Gabon était suspendu de décaissement auprès de neuf bailleurs internationaux depuis le mois de mars 2023. L'une des premières décisions fortes du président de la Transition a été de réaffirmer l'engagement de son pays à honorer ses échéances de remboursement et à

Bio

L'analyste économique Mays Mouissi, nommé ministre de l'Économie et des Participations dans le gouvernement de Transition le 9 septembre 2023, s'était déjà fait connaître du public gabonais par ses interventions pertinentes sur les grandes chaînes publiques françaises. Diplômé de l'Université Paris-I Panthéon Sorbonne (France), le jeune ministre de 37 ans originaire de la province de la Ngounié (Punu-Nzébi) a cumulé une riche expérience dans la réalisation d'études socio-économiques.

C'est d'ailleurs en qualité de chercheur principal qu'il a dirigé les travaux de la 5^e revue des indicateurs d'intégrité pour l'organisme américain Global Integrity au Gabon. À Paris, il a assumé chez Carrefour les fonctions de responsable éthique et conformité groupe, avec un périmètre couvrant 8 pays intégrés et une trentaine de pays franchisés. Auparavant, il avait mis son savoir-faire au service des entreprises BforBank, Crédit Agricole Assurances, BNP Paribas ainsi que du cabinet de conseil parisien Novaminds, pour le compte duquel il a notamment effectué des missions au sein des groupes SMA (premier assureur du secteur du BTP en France), Imperio Assurances, le Crédit coopératif et la Banque Postale.

En parallèle, il dirige le cabinet Mays Mouissi Consulting qu'il a fondé en 2016 et qui est spécialisé dans la réalisation d'études socio-économiques et le conseil aux entreprises. Dans ce cadre, il a mené plusieurs études macroéconomiques et sectorielles, notamment pour le compte de multinationales en Afrique : TotalEnergies EP Gabon, Arise, EY, Dalberg, etc. Il intervient aussi régulièrement comme support d'aide à la décision auprès de dirigeants d'entreprises, principalement en Afrique centrale. En outre, il produit des notes d'analyses économiques pour le centre de recherche américain Trans-National Research.

Citoyen engagé, il a publié depuis 2013 plus de 200 notes d'analyses économiques et a réalisé en 2016 un audit du fichier électoral gabonais, puis une étude de cohérence des résultats de l'élection présidentielle contestée du 27 août 2016. En juin 2023, il a dirigé le collectif citoyen qui a réalisé une étude exhaustive sur le bilan du second septennat du président gabonais Ali Bongo Ondimba, en amont de l'élection présidentielle du 26 août 2023.

apurer progressivement sa dette afin de retrouver la confiance de tous ses créanciers. La Direction générale de la dette, en collaboration avec la task-force sur la dette mise en place le 13 septembre 2023, a fortement contribué à assainir le cadre de l'endettement et la relation de l'État vis-à-vis de ses créanciers. Le gouvernement s'est employé à régler les arriérés, les décaissements, les encours ou les emprunts en cours de négociation. Ainsi, du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, les remboursements de la dette publique ont représenté globalement 1 148,10 milliards de FCFA, dont 806,10 milliards de FCFA de remboursement et 342,00 milliards d'intérêts. Au 31 août 2024, l'encours de la dette publique du Gabon s'est chiffré à 7 099,86 milliards de FCFA. Ramené au PIB estimé à 12 652,63 milliards de FCFA, le taux d'endettement du Gabon s'élève à 56,11 %.

Paul de Manfred



LA DOUANE GABONAISE, AU SERVICE DE LA NATION.



SAISIE DE DROGUE AU PORT MÔLE



DÉFILÉ DE L'INDÉPENDANCE 2024



DÉFILÉ DU COUP DE LIBÉRATION 2024



NOUVEAU SCANNER À RAYON X



Douane Gabon



douanesgabonaises



douanes Gabon



servicecomp1958@gmail.com
communication.dgddi@douanes.ga



douanes 1958



www.douanes.ga



■ Entretien – Directeur général des Douanes et Droits Indirects

LUTTE CONTRE LA FRAUDE : « NOUS AVONS RENFORCÉ LES CONTRÔLES DOUANIERS »

Hugues Modeste Odjangou, directeur général des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), se réjouit du fait que l'administration des Douanes ait pu largement dépasser l'objectif de recettes fixé par la loi de finances 2024.

Depuis le 31 Janvier 2024, vous êtes le nouveau directeur général des Douanes et Droits Indirects. Le choix s'est porté sur votre personne après une sélection rigoureuse avec l'audition de 9 candidats pour ce poste. Quels sont les chantiers prioritaires que vous avez dû gérer à votre arrivée ?

Hugues Modeste Odjangou : Permettez-moi avant tout de saluer tout le grand travail accompli par tous mes prédécesseurs. En effet, je m'inscris dans la continuité de l'administration, conformément aux instructions des plus hautes autorités qui s'articulent autour de la restauration de la Douane gabonaise, à travers l'optimisation des recettes douanières et la modernisation de l'entité dont j'ai la charge.

Pour ce faire, dès mon arrivée à la tête de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), j'ai poursuivi et renforcé les efforts de mes prédécesseurs en réinstaurant l'obligation du port de l'uniforme, visant à renforcer la cohésion des équipes et à améliorer l'image professionnelle de l'administration. De plus, lors des célébrations des 17 et 30 août 2024, marquant le 64^e anniversaire de l'indépendance et le premier anniversaire du coup de libération, l'administration des Douanes a eu l'honneur de participer aux défilés militaires, soulignant ainsi son engagement envers les valeurs républicaines. D'ailleurs, nous travaillons aujourd'hui à ce que le personnel de l'administration des Douanes gabonaises soit doté d'un cadre juridique pertinent et efficace afin de répondre à sa mission de défense de la nation, conformément à l'article 24 nouveau de la loi n°004/98. Et ce cadre juri-

dique passe inéluctablement par l'adoption d'un statut particulier. Parmi les autres chantiers prioritaires, nous avons poursuivi nos efforts pour optimiser le recouvrement des recettes douanières, en mettant en place des stratégies de mobilisation des recettes. De plus, nous avons renforcé les contrôles douaniers afin d'intensifier la lutte contre la fraude et les trafics illicites. En effet, la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects a réalisé au cours de cette année de nombreuses saisies de stupéfiants et de substances psychotropes, constituant une menace sérieuse pour la santé publique et la sécurité nationale. En novembre 2024, une saisie record de 1561 tablettes de cannabis, pour un poids

Bio

Hugues Modeste Odjangou est directeur général des Douanes et Droits Indirects depuis le 22 janvier 2024. Il a effectué la majeure partie de son cursus supérieur à l'université Omar Bongo (UOB), y obtenant un diplôme universitaire d'études juridiques (DUEJ) en 2002 ainsi qu'une licence et une maîtrise en droit privé en 2004 et 2006. C'est toutefois au Burkina Faso qu'il décrochera en 2008 le diplôme d'études supérieures en douane (END) déterminant pour la suite de sa carrière.

Sa vie professionnelle débute aussitôt en qualité d'inspecteur vérificateur au bureau central des Douanes de Libreville-Owendo, où il exerce de 2008 à 2012. Il y devient alors chef de brigade commerciale, et ce jusqu'en 2014. C'est ensuite comme chef de service de la surveillance de la région douanière de Libreville que, de 2014 à 2017, il met son expérience au service de son administration de rattachement. Suivront les fonctions de chef de bureau central des Douanes de Libreville-Owendo de 2017 à 2019, puis celles de directeur régional adjoint des Douanes de Libreville de 2020 à 2023. Enfin, avant ses responsabilités actuelles, il sera directeur des services de surveillance.

Ajoutons qu'il a été commandant des troupes de la Douane au défilé du 17 août 2016, assurant aussi la formation des douaniers en ordre serré lors des prestations de serment. Déjà titulaire depuis 2008 du diplôme de formation commune de base militaire (FCB) préparé à Bobo-Dioulasso au Groupement d'instruction des Forces armées (GIFA), il a bénéficié d'une formation de formateur en Douane en 2015.



Hugues Modeste Odjangou,
directeur général des Douanes
et Droits Indirects.

total de plus de 1,5 tonne, a notamment été effectuée à bord d'un bateau en provenance du Togo. En matière de modernisation de notre administration, et sous la haute supervision de Monsieur le ministre de l'Économie et des Participations, nous avons acquis et inauguré deux scanners de nouvelle génération pour l'aéroport de

«L'arrivée d'un pouvoir militaire à la tête du pays a freiné certaines mauvaises pratiques.»

Libreville aux fins d'améliorer les contrôles et la sécurité aux frontières. Par ailleurs, j'ai intensifié les échanges avec les acteurs portuaires et les opérateurs économiques en vue d'optimiser les procédures de dédouanement et de faciliter les flux commerciaux. Enfin, les Douanes

gabonaises ont renoué avec les grandes rencontres internationales, notamment celles organisées par l'Organisation mondiale des Douanes (OMD).

Avec un objectif de recettes de 438 milliards de FCFA fixé à la Douane pour 2024, quelles sont les stratégies et méthodes déployées par vos services pour l'atteinte de cet objectif ?

Conformément à sa mission fiscale et à la feuille de route établie par les plus hautes autorités de notre pays, en tête desquelles le président de la Transition, président de la République, chef de l'État, Son Excellence le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, la DGDDI s'emploie à déployer une stratégie managériale efficace pour mobiliser les recettes douanières et garantir des résultats en constante progression. Concernant l'objectif de ► (suite p. 60)



► recettes qui nous a été assigné pour l'exercice 2024, je tiens tout d'abord à souligner que l'administration des Douanes est largement au-dessus des objectifs qui lui sont assignés mensuellement. Au troisième trimestre, les performances cumulées ont atteint 134,273 milliards de Francs CFA, générant un excédent de 24,828 milliards de Francs CFA par rapport aux prévisions, soit un taux de réalisation de 123 %. Le mois de septembre, en particulier, a établi un record avec un montant de 52,212 milliards de Francs CFA, témoignant de l'efficacité et de la rigueur de nos équipes dans l'atteinte de nos objectifs en cette période charnière.

Cette progression s'explique par plusieurs stratégies qui ont été mises en œuvre ou renforcées avec l'appui du pouvoir militaire arrivé à la tête de notre pays le 30 août 2023. Ce dernier a non seulement freiné certaines mauvaises pratiques, mais nous a aussi donné carte blanche pour exercer nos missions sans subir des pressions ni intimidations quelconques, conformément à l'esprit de l'article 3 du Code des Douanes CEMAC, qui dispose que : « Les lois et règlements douaniers doivent être appliqués sans égard à la qualité des personnes ». Parmi ces stratégies, nous pouvons souligner le suivi des moratoires sur les dettes historiques, notamment celles liées aux importations de produits pétroliers, le recouvrement des droits de sortie des minerais de manganèse exportés et vendus à l'étranger, le renforcement de la police de manifeste pour récupérer des droits et taxes tout en réduisant considérablement les sorties frauduleuses de marchandises ainsi que le déploiement du SYDONIAWorld dans la région douanière d'Oyem, générant des résultats records, avec une hausse des réalisations de plus de 280 % par rapport à l'année 2023. S'y ajoutent la vulgarisation du guide d'éthique et de déontologie pour sensibiliser les agents à adopter une ligne de conduite rigoureuse et intègre, le renforcement des procédures contentieuses pour favoriser les clôtures administratives des dossiers contentieux pendants, assurant ainsi le respect de la loi et la collecte des recettes en suspens, l'amélioration du soutien à l'action en recouvrement des recettes, favorisée par une collaboration franche et sereine avec l'administration sœur du Trésor Public. Enfin, nous pouvons citer la reprise des répartitions contentieuses qui n'avaient plus eu lieu depuis 2009 avec la signature d'un arrêté à cet effet le 31 octobre 2023, grâce à la volonté des nouvelles autorités, le maintien d'un dialogue permanent avec les syndicats qui nous épargne les grèves récurrentes du passé, sachant que celles-ci avaient des répercussions négatives sur les recettes, le renforcement des capacités de nos inspecteurs sur des questions basiques de la vérification telles que la valeur, le tarif ou encore l'origine, avec nos formateurs maison mais aussi à travers l'assistance technique des institutions

internationales (OMD, FMI, CNUCED...). À toutes ces stratégies s'ajoute notre capacité à coordonner de façon simultanée les services de surveillance et les trois niveaux de contrôle (immédiat, différé et a posteriori) grâce à l'expérience acquise au sein des services de surveillance et des opérations commerciales.

Vous inscrivez les Douanes gabonaises dans un processus de digitalisation continue à travers la dématérialisation des procédures douanières et la célérité de sa procédure de dédouanement, mais aussi, sa visibilité à l'échelle nationale et internationale. Quelle stratégie allez-vous élaborer pour atteindre ces 3 objectifs et ambitions ?

Les Douanes gabonaises ont entrepris de moderniser et d'accélérer les procédures de dédouanement grâce au SYDONIAWorld, un logiciel informatisé de gestion douanière, qui a remplacé SYDONIA Plus en 2020. SYDONIAWorld fonctionne via internet et permet d'optimiser les échanges d'informations, d'améliorer les recettes douanières et de renforcer les contrôles. À ce jour, SYDONIAWorld est désormais opérationnel sur tous les bureaux centraux des douanes que compte la DGDDI à travers le Gabon. Les agents des douanes peuvent désormais traiter les déclarations de manière plus efficace sur toute l'étendue du territoire, tandis que les opérateurs économiques bénéficient d'une plus grande visibilité et prévisibilité dans leurs démarches. Nous allons résolument vers une Douane gabonaise plus performante et adaptée aux standards internationaux. Depuis 2022, le système SYDONIAWorld est en interfaçage avec le Système informatisé de l'analyse de risque (SIAR) lancé par l'implémentation des critères de sélectivité. Les critères de sélectivité sont dynamiques et évoluent en fonction des renseignements contenus dans des rapports de visite insérés dans le système informatique. Le SIAR nous permet donc d'accroître la célérité des opérations en ciblant les transactions à risques élevés dans le but de sécuriser les recettes dans un environnement qui nécessite de concilier la facilitation, le contrôle et la sécurisation de la chaîne logistique : « Contrôler moins pour contrôler mieux. »

Qu'à cela ne tienne, nous entendons, aux côtés des autres partenaires, œuvrer pour la mise en place d'un guichet unique portuaire en vue d'atteindre une dématérialisation intégrale, car la facilitation et la fluidification des procédures douanières passent nécessairement par cela. Par ailleurs, une réflexion est en cours par les équipes techniques de l'administration des Douanes sur la mise en place du paiement électronique. Il faciliterait la tâche aux contribuables dans la mesure où ils pourront effectuer leurs paiements n'importe où, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et il garantirait à l'État un recouvrement immédiat des recettes et un rapprochement efficace, sans écart. Enfin, la visibi-

lité des Douanes gabonaises est également renforcée à travers notre site internet officiel ⁽¹⁾ qui informe les usagers sur les actualités et les procédures douanières, ainsi que par des campagnes sur les réseaux sociaux pour sensibiliser le public.

Au sein des Douanes gabonaises vous avez accueilli, le 15 avril dernier, une délégation venant des Douanes du Niger. Quelle expertise et savoir-faire gabonais avez-vous pu transmettre à vos homologues sahéliens durant leur séjour à Libreville ?

Effectivement, douze agents des Douanes du Niger ont effectué une mission d'apprentissage au Gabon, du 14 au 18 avril 2024 pour bénéficier de notre expérience sur le traitement douanier des produits pétroliers destinés à l'export.

Ce programme portait sur les méthodes de mesurage statique et dynamique utilisées pour quantifier les produits, via les bacs de stockage et les bancs de comptage. Les visiteurs ont exploré le terminal de Cap Lopez et la raffinerie SOGARA. En la matière, les Douanes gabonaises constituent aujourd'hui une référence pour la transmission de ce savoir-faire.

Vous avez évoqué tantôt le fait que les Douanes gabonaises ont fait l'acquisition de scanners à rayon X. Quels sont les atouts en termes de valeur ajoutée de ces nouveaux outils de production ? Comment vont-ils contribuer à renforcer la sécurité des Gabonais ?

Les deux nouveaux scanners à bagages déployés à l'aéroport de Libreville apportent une multitude d'atouts qui renforcent la sécurité et l'efficacité des opérations aéroportuaires. Tout d'abord, ces scanners offrent une sécurité renforcée. Grâce à une technologie de pointe, ils permettent une détection plus précise des objets dangereux, prohibés ou taxables. En identifiant plus efficacement les marchandises à risque, ces équipements contribuent à bloquer l'entrée de produits illicites ou susceptibles de compromettre la sécurité du territoire. De plus, la détection des produits soumis à des droits de douane assure une meilleure collecte des recettes douanières, ce qui contribue directement aux ressources de l'État. En matière d'efficacité opérationnelle, la technologie avancée de ces équipements accélère le traitement des bagages, réduisant les temps d'attente et optimisant le flux de passagers, surtout en période de forte affluence. Cela améliore l'expérience des voyageurs et renforce la réputation de l'aéroport. L'adaptabilité réglementaire est un autre point fort. L'utilisation de ces technologies modernes permet à l'aéroport de respecter les normes de sécurité internationales, renforçant ainsi la confiance des compagnies aériennes et des passagers dans les procédures de contrôle. L'arrivée de ces équipements a également permis de renforcer les compétences de 27

agents de surveillance dans l'analyse d'image et l'exploitation des dispositifs. Cela garantit une utilisation efficace et sécurisée de ces nouveaux outils. Enfin, sur le plan juridique, la mise en place de l'arrêté n°071.24/MEP du 10 octobre 2024 établit un cadre juridique clair pour encadrer les opérations de scanning, essentiel avant le lancement des activités de contrôle.

De 2024 à 2026, les recettes douanières progresseraient de 13 %, passant de 438 milliards de FCFA en 2024 à 496 milliards de FCFA à l'horizon 2026. Quelles sont les raisons essentielles qui expliqueraient cette tendance haussière des recettes à venir ?

Hormis les stratégies de mobilisation mentionnées précédemment, la tendance haussière prévue à l'horizon 2026 s'explique principalement par des facteurs exogènes au service des douanes. Parmi ces facteurs, plusieurs éléments clés méritent d'être soulignés. Tout d'abord, la croissance économique mondiale joue un rôle crucial. La dynamique actuelle de la croissance à l'échelle internationale stimule les échanges commerciaux, entraînant une augmentation significative du volume des importations de biens de consommation, d'équipements et de matières premières. Cette expansion des échanges a un impact positif sur les recettes douanières, contribuant ainsi à la tendance haussière anticipée. Ensuite, l'impact de l'inflation mondiale ne peut être sous-estimé. L'inflation sur les marchés internationaux entraîne une hausse des prix des matières premières et des produits manufacturés. Par conséquent, cette augmentation se traduit par une élévation de la valeur totale des importations, ce qui, à son tour, accroît les droits de douane qui en découlent. La rationalisation des exonérations douanières est un autre facteur déterminant. En révisant et en rationalisant ces exonérations, il est possible d'élargir l'assiette taxable tout en améliorant l'efficacité et la transparence des opérations douanières. Ces mesures sont essentielles pour générer une augmentation significative des recettes. Enfin, un certain nombre de mesures gouvernementales jouent également un rôle clé dans l'augmentation des recettes douanières. Parmi celles-ci nous pouvons citer les projets d'investissement sur le plan national, le report à 10 ans de l'âge maximal d'importation des véhicules d'occasion, la révision de certaines dispositions tarifaires, les mesures relatives aux droits d'accise, etc... En conclusion, ces facteurs combinés créent un environnement propice à une augmentation continue des recettes, renforçant ainsi la capacité de l'administration douanière à jouer un rôle essentiel dans le développement économique national. À cela s'ajoute, un climat des affaires rendu favorable pour les investisseurs suite au coup de libération.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

⁽¹⁾ www.douanes.ga

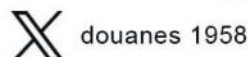
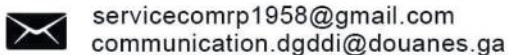
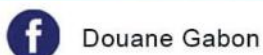


**LES ARNAQUES PULLULENT, MAIS NOUS
SOMMES LÀ POUR VOUS GUIDER.**



**NOS COMMUNIQUÉS OFFICIELS SONT
TOUJOURS VÉRIFIABLES SUR NOTRE SITE
INTERNET ET NOS COMPTES SOCIAUX.**

062-86-05-46



LE GABON VISE LA MAÎTRISE DE SON ENDETTEMENT

Selon le ministère de l'Économie et des Participations, le taux de la dette du Gabon se situait au 31 août 2024 à 56,11 % du PIB. Mais, par précaution, le FMI recommande une maîtrise de cet endettement, car il pourrait atteindre les 78 % du PIB en 2025.

S'agissant du niveau de la dette publique du Gabon, les autorités de la Transition ont malheureusement hérité d'une situation des plus préoccupantes. Les comptes de l'exercice allant du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 indiquent que les paiements de la dette publique s'établissent à 1 148,10 milliards de FCFA : 806,10 milliards de remboursement et 342 milliards

d'État de la CEMAC tenu à Yaoundé le 16 décembre 2024 pour éviter que la zone ne soit confrontée à une crise monétaire.

S'agissant du Gabon, les autorités de la Transition indiquent que cet endettement excessif est imputable au manque de transparence et à la corruption endémique du régime déchu d'Ali Bongo Ondimba. Dans son plaidoyer Charles M'Ba, ministre des Comptes publics, a précisé : « La task force que nous avons créée a mis en évidence un volume plus important de dette, information que nous avons partagée en toute transparence avec tous nos partenaires financiers. » Lors d'une rencontre conjointe avec le FMI, le ministre de l'Économie et des Participations Mays

« Nous continuons notre stratégie, avec la volonté de faire en sorte que notre pays maîtrise à la fois ses déficits, son inflation et son endettement. »

Mouissi a lui aussi fourni quelques explications en vue de rassurer la communauté des bailleurs de fonds : « Nous continuons notre stratégie, avec la volonté de faire en sorte que notre pays maîtrise à la fois ses déficits, son inflation et son endettement. » Le FMI a pour sa part félicité le gouvernement de Transition pour avoir volontairement mis à sa disposition la documentation nécessaire à l'élaboration du rapport sur la situation générale de ses finances publiques.

d'intérêts. Sur la même période, l'encours de la dette gabonaise se chiffre à 7099,86 milliards. Rapporté au PIB qui, lui, est estimé à 12 652,63 milliards, le taux d'endettement du Gabon est de 56,11 %. Cependant, le FMI considère que la dette gabonaise pourrait s'aggraver, passant de 73,1 % en décembre 2024 à 78 % à fin 2025. Une situation tout aussi inquiétante que celle de son voisin le Congo-Brazzaville, dont la dette avoisine les 99 % du PIB, ce qui a conduit le FMI à solliciter en urgence un sommet des six chefs

Paul de Manfred

Le FMI pointe la nécessité de redresser les finances publiques

Eu égard au niveau d'inflation qui dépasse les seuils communautaires, du taux d'endettement qui augmente, des réserves extérieures qui s'érodent, des dérapages budgétaires qui s'amplifient et de l'insolvabilité qui guette les 6 pays de la zone CEMAC, le FMI a demandé en urgence la tenue d'un sommet le 16 décembre à Yaoundé afin de sensibiliser les présidents sur la nécessité absolue de redresser leurs finances publiques pour éviter une crise monétaire.

La stabilité monétaire est assurée lorsque la zone CEMAC détient des avoirs extérieurs (devises, or, DTS) représentant au moins 60% des engagements à vue de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et équivalents à au moins trois mois d'importations de biens et services. Selon la BEAC, les pays de la zone sont certes au-dessus du palier des 4 mois, mais cette situation n'est pas rassurante dans la mesure où les réserves, qui étaient de 7000 milliards de FCFA en 2022, devaient atteindre 9000 milliards à la fin de 2024 et ne sont que de 6539 milliards. Deux faits majeurs peuvent expliquer cette situation : la faiblesse des recettes du secteur extractif et le remboursement anticipé de l'Eurobond gabonais, une décision souveraine du président Brice Clotaire Oligui Nguema qui a permis à son pays de réaliser un coup de maître sur les marchés financiers en rachetant 50% de son Eurobond 2025 dans une opération anticipée dont le résultat a dépassé toutes les attentes puisque le pays, visant un rachat de 290 millions de dollars, en a récolté 442 millions. Avec une sursouscription de 156%, une réduction notable de sa dette extérieure et une transformation stratégique de sa structure financière, le Gabon renforce sa crédibilité et envoie un signal fort aux investisseurs internationaux. **P. de M.**



■ Économie

E-TAX ET DIGITAX, DEUX APPLICATIONS INNOVANTES ET EFFICACES

Depuis la mise en service des applications E-Tax et Digitax, la régie financière des Impôts a connu une avancée majeure dans la mobilisation des recettes.

Dès sa nomination en septembre 2023, Mays Mouïssi, ministre de l'Économie et des Participations, avait à atteindre des objectifs structurés en quatre axes : l'accroissement des recettes fiscales et douanières pour augmenter le budget de l'État afin de financer les dépenses sociales et d'investissement, le retour de la confiance auprès des bailleurs de fonds internationaux, notamment ceux pour lesquels le Gabon était suspendu de décaissements avant le 30 août 2023, la mise en œuvre d'une meilleure gestion de l'endettement public, et enfin l'apaisement du front social assorti de la modernisation de son département ministériel.

Pour atteindre ces objectifs, les services du ministère de l'Économie et des Participations ont réalisé en un an 70 actions. Parmi elles, l'un des bilans les plus admirables sur la période 2023-2024 est sans aucun doute l'accroissement des recettes douanières, qui s'élèvent à 483,19 milliards de FCFA, avec un taux de réalisation de 113,37 % en janvier 2024. S'y ajoutent les recettes fiscales, qui totalisent 1 122,89 milliards de FCFA, avec un taux de réalisation de 152,27 % en juillet 2024.

Cette performance en termes de mobilisation des recettes de la part des Impôts est à mettre au crédit de la nouvelle plate-forme de télé procédures E-Tax et du projet

Digitax, lesquels ont révolutionné la gestion fiscale dans le pays. Les deux logiciels permettent dorénavant aux contribuables de s'acquitter de leurs obligations fiscales en ligne, ce qui les dispense de se rendre dans un centre des impôts.

Digitax assure également la digitalisation des processus de l'ensemble des métiers de la direction générale des Impôts, notamment la gestion de l'assiette fiscale, le recouvrement, le contrôle fiscal et le contentieux. Le coup d'envoi de la mise en service effective de cet outil innovant a eu lieu le 8 avril dernier, et a fait l'objet de séances de formation gratuites à destination des contribuables et, dès le 6 mars dernier, d'une campagne d'adhésion à la nouvelle plate-forme de télé procédures E-Tax version 2.

Le ministre de l'Économie et des Participations en personne est venu procéder au lancement de la plate-forme numérique Digitax le 8 avril dernier. Quant à l'application E-Tax, elle a pour objectif de simplifier les démarches fiscales et d'améliorer la collecte des impôts. Après trois mois d'exploitation, E-Tax a enregistré 1 937 adhérents, avec 53 873 utilisateurs ayant effectué des télé déclarations. Ce chiffre témoigne de l'engouement des contribuables pour cette solution numérique. L'application a également traité 9 208 annexes détaillées,

APERÇU DE QUELQUES RÉALISATIONS EN UN AN

Retour de la confiance auprès des bailleurs internationaux

- Levée des sanctions de la Banque africaine de développement (BAD).
- Reprise des décaissements de la Banque mondiale.

Projets et actions du ministère et entités sous tutelle

- Projet MOVINGUI (viabilisation de 500 parcelles de terrain) : finalisation des travaux de déforestation de 50 ha.
- Acquisition du statut de zone d'investissement spéciale (ZIS) pour la Baie des rois.
- Signature d'une convention de garantie de portefeuille entre la Société de Garantie du Gabon (SGG) et l'Union Gabonaise de Banque (UGB).
- Transfert à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) de 35% du capital de GAGEPAR holding, du groupe CECA-GADIS, pour le compte de l'État gabonais.
- Signature de l'accord de cession de la SUCAF GABON, qui devient LES SUCRERIES DU GABON S.A.
- Lancement du projet de digitalisation des paiements en vue d'accroître les recettes fiscales.
- Acquisition par l'État de 35% du capital social de la société AGRO BUSINESS GROUP (ABG).
- Renforcement de l'attractivité de la Baie des rois.
- Publication du premier Tableau de bord social (TBS) depuis plus de 10 ans par la direction générale de l'Économie et de la Politique fiscale;
- Accueil de 200 stagiaires au sein du ministère de l'Économie et des Participations.

Réformes et modernisation des services

- Reprise du concours d'entrée suspendu depuis 3 ans dans les régies financières et administrations assimilées.
- Organisation du 1^{er} Conseil de régulation des marchés publics après 8 ans d'inactivité.
- Nomination du directeur général des Douanes et Droits indirects sous les critères de transparence et l'excellence.
- Acquisition par le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) des parts de l'Union gabonaise des Banques du groupe Atijariwafa bank.
- Publication des contrats miniers, forestiers et pétroliers signés par l'État gabonais.
- Ouverture du guichet unique de l'ANPI à Moanda, dans le sud-est du pays.

Création de nouvelles entités

- Création de la Société de construction et de restauration des édifices publics (SOCOREP).
- Régularisation des situations administratives des agents de l'Agence de régulation des marchés publics.
- Création de la direction générale des Participations (DGPAR).

Actions de suivi du processus de régularisation des situations administratives des agents du ministère de l'Économie et des Participations.

- Actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail des Gabonais dans la ZIS de Nkok.
- Règlement des arriérés de la prime de performance budgétaire.
- Création de Fly Gabon Holding (FLGH).

montrant sa capacité à gérer des déclarations complexes. En termes de paiements, 14 104 télépaiements ont été réalisés et 10 922 quittances délivrées, garantissant la traçabilité des transactions fiscales. Avec ces fonctionnalités, les contribuables peuvent régler leurs impôts rapidement et en toute sécurité. Sur la seule période d'avril à juillet 2024, les recettes fiscales générées par

E-Tax s'élèvent à 258 milliards de FCFA. En somme, E-Tax représente, de l'avis du ministre de l'Économie et des Participations, une avancée majeure vers une administration fiscale moderne, efficace et transparente, contribuant ainsi au développement économique du pays.

Paul de Manfred

« LE TAUX DE CROISSANCE EN AFRIQUE DEVRAIT AVOISINER LES 4,2% EN 2025 »

Antonio David, chef de mission au FMI pour le Niger et chef de division adjoint au département Afrique, mesure l'impact des réformes lancées par les États pour stabiliser la dette et réduire l'inflation suite à la publication en octobre dernier du 2^e volet des Perspectives économiques.

Les assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale ont été clôturées par la publication du rapport sur les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne le 25 octobre dernier. Depuis le précédent rapport d'avril 2024, quelles sont les principales améliorations observées dans les économies de la région ?

Antonio David : Les perspectives pour l'Afrique subsaharienne s'améliorent graduellement. Nous estimons un taux de croissance de 3,6 % pour 2024, et nous constatons dans le rapport que les ajustements de politique économique commencent à porter leurs fruits. Par exemple, le niveau de l'inflation s'est réduit dans la plupart des pays de la région. Et en réalité, près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne présente déjà des taux d'inflation conformes aux cibles. Par conséquent, les efforts de resserrement de la politique monétaire ont fonctionné, et il en va de même pour la politique budgétaire. Nous observons qu'il y a des efforts d'ajustement budgétaire qui ont été réalisés par les dirigeants de la région. À peu près deux tiers des pays de la région ont effectué des consolidations budgétaires en 2023, représentant un montant de 1,3 % du PIB. Certains pays ont consenti des efforts bien plus élevés qu'il ne fallait en produire, et le résultat de tous ces engagements a finalement permis de stabiliser le degré d'endettement. Certes, à un niveau assez élevé de 58 % du PIB, mais au moins, la trajectoire n'est plus ascendante. L'autre développement positif à souligner est que certains pays, à l'instar du Cameroun en juillet dernier, ont gagné ou regagné l'accès au marché des eurobonds. Il est également prévu que le déficit du compte courant s'améliore en 2024 : il devrait retomber à un niveau de 4,3 % du PIB.

Mais en même temps, des vulnérabilités persistent, bien qu'à des degrés divers selon les pays de la région. Comme vous le savez, l'Afrique subsaharienne est une région marquée par l'hétérogénéité, donc il y a des résultats assez différents entre les pays. Par exemple,

concernant l'inflation, à peu près un tiers des pays présente encore une inflation à deux chiffres, comme par exemple l'Angola, le Nigeria ou même l'Éthiopie. Plusieurs pays ont aussi une faible capacité à assurer le service de la dette. En somme, on observe de bonnes améliorations, mais les vulnérabilités persistent.

Pour alléger le poids de cette dette, certains pays comme le Gabon ont recours à des mécanismes « dette-nature » par lesquels le pays s'engage à protéger son écosystème marin, ou à des mécanismes de conversion de sa dette auprès de la Chine, avec la vente d'un ou deux cargos de pétrole par an. Ces mécanismes de désendettement peuvent-ils conduire à la stabilité du système financier d'un pays ?

Certes, ce sont des outils intéressants, mais ils ne sont pas suffisants. Je pense qu'à la base, un niveau de dette viable se trouve dans une politique budgétaire prudente et ancrée sur une stratégie de moyen terme. Il est conseillé d'essayer d'avoir des cibles très précises sur les déficits budgétaires, qui permettront d'éviter des dérapages au niveau de la politique budgétaire pour bien assurer sa viabilité. C'est vrai que ce sont des outils innovants qui peuvent être utiles, mais ils doivent être intégrés dans un programme de mesures macroéconomiques qui passe certainement par une politique budgétaire prudente.

Comment se présentent les perspectives économiques des pays africains en 2025 ?

Pour 2025, on espère une accélération modeste du taux de croissance économique, qui devrait avoisiner les 4,2 %. Nous croyons que les efforts de consolidation budgétaire que l'on a vus en 2023 et 2024 vont se poursuivre l'année prochaine. Typiquement, les pays de la région devraient consolider leur compte budgétaire à la hauteur de 0,6 % du PIB en 2025. Et il y aura, nous le pensons, un équilibre entre les recettes

et les dépenses en ce qui concerne cette consolidation budgétaire.

Des efforts vont être consentis pour augmenter les recettes et pour contenir ou réduire les dépenses. Ces deux efforts seraient à peu près équilibrés, sauf pour les pays riches en ressources naturelles, où l'ajustement se porterait surtout sur la réduction des dépenses. Du côté des recettes, nous voyons plusieurs pays qui essaient d'élargir l'assiette fiscale, de réduire les exonérations, d'améliorer l'administration fiscale et de promouvoir la digitalisation. C'est le cas du Cameroun, de Madagascar, du Sénégal et de la Tanzanie. Du côté des dépenses, il y a plusieurs pays qui essaient de préserver les dépenses sociales et de réduire les autres dépenses telles que les subventions. Et parmi ceux qui poursuivent cette stratégie, je citerai notamment l'Angola, le Bénin et le Rwanda. Quant à l'évolution de l'inflation pour l'année prochaine, nous croyons qu'elle va continuer sa trajectoire baissière. Elle va passer d'un niveau en moyenne pondéré de 18,1 % en 2024 à 12,3 % en 2025. On observera ainsi des réductions, notamment en Angola, au Nigeria et au Ghana. Il y aura également une amélioration du déficit du compte courant, qui va passer de 4,3 % du PIB à 3,7 %.

L'attribution de ce 25^e siège d'administrateur, réclamé depuis longtemps, au CA des institutions de Bretton Woods n'a-t-il pas été aussi motivé par la création de la nouvelle Banque de développement des BRICS, qui apparaît comme un « anti-FMI », attirant semble-t-il de plus en plus de pays en développement ?

Il n'y a pas, à mon sens, vraiment de lien direct entre cet effort pour renforcer la voix des pays africains au CA des institutions de Bretton Woods et la création de la Banque des BRICS. Je crois que le FMI et la Banque de développement des BRICS jouent plutôt des rôles complémentaires. Il n'y a pas vraiment de compétition entre les deux. Je me dois de rappeler que le FMI n'est pas une banque de développement. L'objectif du FMI est vraiment d'apporter un soutien aux pays qui ont besoin de financement au niveau de la balance des paiements. C'est une institution qui vise à renforcer la stabilité macroéconomique. Bien sûr, elle veut aussi jeter les bases d'une croissance inclusive et



Bio

Antonio David est chef de division adjoint au département Afrique du FMI et chef de mission pour le Niger. Il a précédemment travaillé au département de l'Hémisphère occidentale du FMI et à l'Institut pour le renforcement des capacités. Avant de rejoindre le Fonds, il était économiste à la Banque mondiale. Il a également enseigné à l'université d'Essex, au Royaume-Uni. Titulaire d'un doctorat en économie de l'université de Cambridge, il a publié des recherches sur un large éventail de sujets de macroéconomie internationale, notamment la politique budgétaire, les flux de capitaux, le développement financier, les réformes structurelles et la croissance inclusive.

durable, mais ses actions sont plutôt axées sur des problèmes de balance de paiements et de renforcement de la stabilité macroéconomique. Alors que la banque des BRICS a un champ d'action plutôt orienté vers le développement, avec un périmètre d'intervention plus similaire à celui de la Banque mondiale que du FMI. Par conséquent, il n'y a nullement de compétition entre les deux institutions.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« L’AFD EST LE PREMIER BAILLEUR BILATÉRAL ET LE PARTENAIRE HISTORIQUE DU GABON DEPUIS 1948 »

Marie Sennequier, directrice de l’Agence française de développement (AFD) Gabon, nous parle de la contribution de son agence dans plusieurs secteurs stratégiques : la santé, l’éducation, l’environnement ou encore le Programme de remise à niveau (PRN) du Transgabonais.

L’AFD est, depuis 1948, un partenaire technique et financier majeur pour le Gabon. Quelle est votre contribution au processus d’amélioration des conditions de vie des populations et quels sont les principaux secteurs cibles ?

Marie Sennequier : Premier bailleur bilatéral et partenaire historique du Gabon depuis 1948, l’Agence française de développement (AFD) entretient avec ce pays un lien historique et indéfectible. Portée par son engagement en faveur du climat et du lien social, et tenant compte des souhaits exprimés par les Gabonais, l’action du Groupe AFD au Gabon est diversifiée. Elle vise notamment la préservation de la biodiversité, le développement du capital humain, l’amélioration de l’accès aux soins ou encore l’égalité entre les femmes et les hommes. On se souviendra que par le passé, le soutien apporté par l’AFD s’est concrétisé notamment lors de la construction puis de l’agrandissement de l’aéroport de Libreville, ainsi que pour l’aménagement du port d’Owendo et de la route Médoumane-Ndjolé. Après ce rappel, je vous propose de concentrer mon propos sur les projets les plus récents.

En matière d’éducation, l’AFD est impliquée depuis 2016 dans l’amélioration de l’accès à l’enseignement pour 18 000 élèves du premier et du second cycles

Notre action vise notamment la préservation de la biodiversité, le développement du capital humain, et l’amélioration à l’accès aux soins.

via le Projet d’investissement dans le secteur éducatif gabonais (PISE), qui a permis à ce jour la construction et/ou réhabilitation de 15 établissements de proximité dans le Grand Libreville. Après cette première

phase de construction, les travaux de 12 nouveaux établissements scolaires ont été lancés depuis la rentrée dans Libreville et Port-Gentil, les capitales politique et économique du pays. Côté santé, le Projet d’appui au secteur santé (PASS 1 et 2) a soutenu la réhabilitation de 12 structures de santé dans les provinces du Woleu-Ntem, l’Ogooué-Ivindo, la Ngouniè et le Haut-Ogooué ayant les indicateurs de santé les plus faibles. Enfin, pour ce qui est du transport ferroviaire, l’AFD accompagne, avec la SFI et Proparco, sa filiale dédiée au financement du secteur privé, la modernisation du Transgabonais, véritable colonne vertébrale de l’économie gabonaise. Cela concerne la réhabilitation de plusieurs gares et l’acquisition d’une nouvelle rame de voyageurs, des réalisations qui profitent directement aux 300 000 passagers prenant le train chaque année. Le volume de fret s’est aussi significativement accru. Beaucoup d’améliorations restent à venir, et nous y travaillons aux côtés du ministère des Transports et de la SETRAG, la société qui exploite ce chemin de fer.

Comment évolue votre convention de partenariat avec l’ONG Ogooué Labs Gabon pour la création de l’incubateur StartX 241, d’un montant de 60 000 euros, et quel bilan en dressez-vous aujourd’hui ?

L’AFD Libreville a signé en novembre 2020 une convention de partenariat avec l’association Ogooué Labs pour la mise en œuvre du Programme StartX 241. Le programme StartX 241 avait pour ambition de soutenir et d’accompagner dix start-up africaines dans leur développe-

ment au Gabon, offrant ainsi un cadre stratégique pour que ces entreprises puissent s’implanter et répondre aux besoins locaux. Ogooué Labs s’est notamment chargé d’associer les solutions numériques des dix start-up



Marie Sennequier,
directrice de
l'Agence française
de développement
au Gabon.

aux besoins du marché local. Parmi les sélectionnées, trois ont réussi à trouver leur marché et à établir des bases solides au Gabon : Ejara du Cameroun, Intouch du Sénégal, et Moja Ride de Côte d'Ivoire. Ces trois start-up se démarquent par leur capacité d'adaptation et leur offre alignée avec les besoins locaux en matière de services financiers, de technologie et de mobilité.

Quel rôle joue l'AFD dans l'élaboration du Plan national climat, sachant que la couverture forestière du Gabon s'étend sur 87 % de son territoire, emmagasinant d'importants stocks de carbone ?

Le Gabon a effectivement un couvert forestier exceptionnel, d'une richesse extraordinaire en biodiversité. Ces forêts emmagasinent d'importants stocks de carbone, contribuant à l'atténuation du changement climatique à l'échelle mondiale. Elles abritent plus de la moitié des populations d'éléphants de forêt du continent. De plus, les mangroves gabonaises jouent un rôle crucial en fournissant un habitat pour la reproduction de nombreuses espèces de poissons, crustacés et mollusques. L'AFD s'est historiquement mobilisée au Gabon pour la préservation de ce patrimoine via un outil spécifique et innovant : un accord de conversion de dettes doté de 60 millions d'euros. Les projets financés ont contribué à l'aménagement forestier, notamment la certification et la filière bois. Ils ont également renforcé

la politique de conservation du Gabon en s'impliquant dans la gestion du conflit homme-éléphant et en favorisant la connaissance des ressources naturelles des parcs autour de Libreville. Ce travail se poursuit, avec une recherche d'équilibre entre développement économique, préservation des ressources naturelles et respect des droits des populations. Grâce au soutien financier de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI), l'AFD apporte son appui technique pour le développement du plan national d'affectation des terres et du système national d'observation des ressources naturelles et des forêts. Ces outils nationaux s'inscrivent dans la volonté d'atténuer la déforestation et d'articuler l'expansion de secteurs économiques clés : agriculture, forêts, mines, pétrole, infrastructures.

La part de marché de la France s'érode face à la Chine dans la plupart des pays francophones, y compris au Gabon, dont la Chine est le premier partenaire. Comment le Soft Power français peut-il résister et se réinventer dans la décennie à venir ?

La France est le premier fournisseur du Gabon, avec une part de marché de 25 %. De ce fait, 92 entreprises françaises sont présentes au Gabon, et assurent environ 14 000 emplois. En tant que partenaire bilatéral au développement, l'AFD constate chaque jour à quel point la coopération entre les deux pays est dense, notamment dans les domaines de l'éducation, l'environnement, la recherche scientifique et la santé.

Pensez-vous atteindre à la fin de cette année les objectifs inscrits sur votre feuille de route ?

Bien sûr que nous allons atteindre nos objectifs. Le Projet d'appui au secteur de la Santé (PASS2) va s'achever au cours des prochaines semaines, avec des structures de santé bénéficiant à un bassin de population de 500 000 Gabonaises et Gabonais. La pose de la première pierre de la deuxième phase du Projet d'investissement dans le secteur de l'Éducation (PISE) a été effectuée en octobre dernier. Par ailleurs, la seconde phase du Programme de remise à niveau (PRN) du Transgabonais est actuellement en discussion avec le gouvernement gabonais, et la signature de cet accord est prévue dans les mois à venir. Cette seconde phase bénéficiera d'un nouveau bailleur, l'Union européenne, qui appuiera les efforts des bailleurs historiques, de l'État et de la SETRAG. Enfin, avec les nouvelles attentes qui se sont exprimées, les relations avec le ministère des Eaux et Forêts seront approfondies.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

■ Fonds gabonais d'investissements stratégiques

LE FONDS SOUVERAIN EST PASSÉ DE 202 À 343 MILLIARDS DE FCFA DE 2020 À 2022

L'administrateur directeur général du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS)

Stéphane Mbadinga Ditengou travaille avec ses équipes sur un emprunt obligataire de 65 milliards de FCFA en vue de renforcer les capacités de financement du fonds.



Stéphane Mbadinga Ditengou, administrateur directeur général du Fonds gabonais d'investissements stratégiques.

Le FGIS (Fonds gabonais d'investissements stratégiques) a été créé en 2012, avec pour mission d'investir pour la concrétisation d'une prospérité partagée au Gabon en contribuant au développement de nouvelles filières capables de générer des revenus complémentaires à ceux du pétrole. Gestionnaire exclusif du Fonds souverain de la République gabonaise (FSRG), le FGIS a connu trois dirigeants jusqu'en 2023 : Serge Thierry Mickoto, Akim Daouda et, dernier en date, Stéphane Mbadinga Ditengou, désigné administrateur directeur général par le gouvernement le 19 octobre 2023.

Dès sa prise de fonction, Stéphane Mbadinga Ditengou a fait comprendre qu'il entendait dynamiser l'activité du FGIS, qu'il considère comme « un catalyseur dans la mise en œuvre de projets structurants pour l'économie du pays ». Par ailleurs, afin de consolider son capital humain en misant notamment sur le concept de contenu local, il a initié une campagne de recrutement pour les neuf filiales qui font la force du FGIS : la Façade maritime

du Champ Triomphal (FMCT), la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré), Luxury Green Resorts (LGR), la Société de garantie du Gabon (SGG), Gabon Power Company (GPC), Okoumé Capital, l'Office pharmaceutique (OPN), Handling Partner Gabon et la Société d'électricité, de téléphone et d'eau du Gabon (SETEG). Cette nouvelle ambition marque la volonté du FGIS de poursuivre la mission de croissance et de diversification de l'économie gabonaise. À ce titre, en 2023, pour renforcer l'écosystème des PME, la SGG a mis à leur disposition un capital de 300 millions de FCFA sur trois ans afin de couvrir le risque lié à leurs crédits auprès des institutions de microfinance.

Mais quel est le mécanisme de financement du FGIS ? Ses revenus sont issus de la PID PIH (provision pour investissement diversifié et provision pour investissement en hydrocarbure), qui s'élève à 7 milliards de FCFA par an, ainsi que des dividendes estimés à 13 milliards de FCFA provenant de l'ensemble de ses propres filiales. Cependant, désireuses de diversifier les sources de revenus, les équipes du FGIS travaillent actuellement sur un emprunt obligataire de 65 milliards de FCFA destiné à renforcer la capacité de financement du fonds. Pour ce qui est de la politique d'investissements du FGIS, elle est structurée en trois axes : le retour sur investissement, l'impact social et l'impact environnemental. Selon une communication de la direction générale du FSRG faite en 2023, la valeur du portefeuille est passée de 202 à 343 milliards de FCFA entre 2020 et 2022, soit une hausse de 141 milliards en valeur relative et de 70 % en valeur absolue. Dans la continuité de son engagement en faveur de la durabilité, le FGIS est devenu en 2022 le premier fonds souverain africain à rejoindre la Net-Zero Asset Owner Alliance créée par les Nations unies. La même année, il a été distingué « Fonds souverain africain de l'année » à New-York par le cabinet international Africa Investor.

Louise Bibalou-Durand



SCG-Ré

La SCG-Ré : Stabilité et Protection du marché de la réassurance en Afrique

NOTRE MISSION

Réassurer pour un avenir financier solide

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), moteur de la résilience économique au Gabon et dans la sous-région, offre des solutions de réassurance adaptées pour garantir la pérennité des activités financières. Notre engagement contribue au renforcement de l'économie africaine.



THE NAIROBI DECLARATION ON
SUSTAINABLE INSURANCE



« LA SCG-RÉ : ACTEUR MAJEUR DE LA RÉASSURANCE EN AFRIQUE »

Thierry Abeloko, administrateur directeur général de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), nous explique en quoi cette filiale du FGIS se donne tous les moyens d'assurer sa croissance en Afrique et maintenir une relation de proximité avec les marchés d'Afrique australe, de l'Ouest et du Nord.



Le chiffre d'affaires 2023 du marché gabonais de l'assurance s'élève à 134,21 milliards de FCFA, en hausse de 20,6 % par rapport au CA de 2022, ce qui conforte le leadership des assurances gabonaises dans le top 5

des marchés de la zone CIMA. Quel est le poids de la réassurance sur le chiffre d'affaires du marché gabonais, et l'évolution de cette branche ces 5 dernières années ?

Thierry Abeloko : En tant qu'administrateur directeur général de la SCG-Ré, je tiens à souligner l'importance stratégique de la réassurance dans le secteur des assurances au Gabon, où elle contribue de manière significative au chiffre d'affaires global, représentant aujourd'hui 37 % du marché. Au cours des cinq dernières années, la branche réassurance a connu une croissance régulière, notamment grâce à une demande locale accrue de couverture en réassurance, favorisée par une réglementation visant à limiter la fuite des capitaux vers l'étranger. Cette dynamique reflète à la fois la croissance économique et la montée en puissance de la SCG-Ré comme partenaire essentiel pour les assureurs gabonais, offrant des solutions adaptées aux spécificités locales et régionales. Forte de cette position, la SCG-Ré ambitionne de renforcer son rôle à travers des partenariats stratégiques en Afrique Centrale et au-delà, pour contribuer durablement à la résilience et à la stabilité des assureurs locaux.

En tant que filiale du FGIS, comment votre direction est-elle parvenue à augmenter son capital de 10 milliards à 15 milliards de FCFA ? Quel sont les objectifs visés à travers cette consolidation et cette augmentation du capital ?

La SCG-Ré a porté son capital social de 10 à 15 milliards de FCFA par son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) le 26 janvier 2023, où elle a réalisé avec succès une levée de fonds de 5 milliards de FCFA auprès des investisseurs individuels et institutionnels par appel public à l'épargne.

Bio

Thierry Abekolo est administrateur directeur général de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré) depuis octobre 2023. Titulaire d'un MBA en management des sociétés d'assurances obtenu en 2003 à l'École nationale des assurances de Paris, et d'un master II en gestion des entreprises délivré en 1998 par l'université des Hautes études économiques, il a également été doctorant en économie et finances publiques à l'université Dauphine-Paris IX de 1998 à 2001.

Il débute sa vie professionnelle en 2001, avant même la fin de sa scolarité supérieure, au poste de chargé d'études auprès du trésorier payeur général du Trésor Public. En 2003, il intègre le Groupe OGAR pour y assumer jusqu'en 2008 les fonctions de secrétaire général du Groupe, puis est promu directeur général du Groupe, une responsabilité qu'il exerce jusqu'en 2009. C'est alors que son orientation professionnelle bifurque lorsque durant cinq ans, de 2009 à 2015, il met son talent au service du ministère du Budget en qualité de secrétaire général adjoint. Sur cette même lancée, il rejoindra le ministère de l'économie pour y être secrétaire général durant deux ans, jusqu'en 2017, année où il partira occuper un poste similaire au ministère de l'Éducation nationale, pour finalement revenir à ses premières amours, le secteur qui correspond à sa formation universitaire, celui de l'assurance, au service duquel il déploie désormais son expertise.

Cette augmentation de capital vise plusieurs objectifs pour la SCG-Ré. Tout d'abord, il s'agit de renforcer sa capacité financière pour accroître sa rétention et ses capacités de souscription. Ensuite, nous souhaitons répondre aux engagements de la Déclaration de Nairobi, qui appelle au respect des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, des valeurs qui se trouvent au cœur de l'ADN des filiales du Groupe FGIS, dont la SCG-Ré fait partie. Par ailleurs, il y a une volonté d'offrir aux investisseurs du continent une opportunité de placement, de se rapprocher davantage du capital social moyen des réassureurs de notre marché ainsi que de soutenir l'expansion de ses activités en Afrique en conquérant de nouveaux marchés. Enfin, la SCG-Ré nourrit l'ambition de financer sa stratégie de développement international par l'ouverture de bureaux de souscription à Kigali et Abidjan afin de maintenir une relation de proximité avec les marchés d'Afrique Australe, de l'Ouest et du Nord.

Peut-on avoir un aperçu de la gamme de services du portefeuille de la SCG-Ré ?

Notre périmètre de souscription est l'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Sud et du Soudan. Nous offrons des capacités de réassurance sur l'ensemble des branches classiques d'assurance, sous la forme de réassurance

traitée et ou réassurance spécifique. Nous proposons également à notre clientèle une assistance technique sous forme de visite de risques, cotation et renforcement des capacités par le biais de séminaires.

La SCG-Ré a remporté le 30 juin dernier le prestigieux prix ESQR'S Best Quality Leadership Awards, décerné lors d'une cérémonie tenue à Bruxelles. Que représente ce prix pour votre compagnie ? Cette distinction va-t-elle renforcer la position de la SCG-Ré en tant qu'acteur majeur de la réassurance en Afrique ?

Le ESQR's Best Quality Leadership Award est décerné par la Société européenne pour la recherche de la qualité (ESQR). Ce prix reconnaît les entreprises, organisations et individus qui démontrent un leadership exceptionnel dans l'amélioration de la qualité. Les lauréats sont sélectionnés sur la base de sondages, d'études de marché et d'avis de consommateurs. Nous avons reçu ce prix à Bruxelles, le 30 juin 2024, récompensant l'engagement de notre entreprise en matière de leadership et de qualité. Cette distinction renforce la position de SCG-Ré en tant qu'acteur majeur de la réassurance en Afrique et témoigne de notre engagement pour l'excellence, l'innovation et la satisfaction de nos partenaires.

Quelle stratégie comptez-vous déployer en 2024 et 2025 pour renforcer votre part de marché dans le secteur ? Pour renforcer notre part de marché dans le secteur de la réassurance africaine, la stratégie retenue repose sur plusieurs axes. D'une part, il nous faut finaliser le

« La réassurance contribue de manière significative au chiffre d'affaires global du secteur des assurances au Gabon. »

déploiement du logiciel de gestion de la réassurance pour garantir l'intégrité et la sécurité des données d'exploitation technique. D'autre part, nous allons maintenir le développement commercial en renforçant notre positionnement en Afrique, en améliorant continuellement la qualité de nos services et en respectant nos engagements. Enfin, nous souhaitons renforcer l'équipe sinistres afin de réduire les délais de traitement, consolider les comptes selon les normes IFRS, maîtriser les arriérés de primes par la formation et le renforcement du recouvrement, contrôler les frais généraux en optimisant la performance fonctionnelle, ou encore obtenir une notation financière satisfaisante auprès des organismes majeurs de notation.

Propos recueillis par Anna de Neuville



SCG-Ré

Société Commerciale Gabonaise Réassurance



Bureau Régional d'Abidjan
(Afrique de l'Ouest et du Nord)

Bureau Régional de Libreville
(Afrique Centrale)

Succursale du Rwanda et Bureau Régional de Kigali
(Afrique de l'Est et Australe)

ZONES D'ACTIVITÉS

 **GABON | BUREAU RÉGIONALE DE L'AFRIQUE CENTRALE (LIBREVILLE)**

2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer
B.P.: 6757 / Libreville, Gabon Email : infos@scg-reass.com
Tel : (+241) 011 74 80 80 - 011 74 80 81 - 011 74 80 83 - 011 74 80 84
011 74 80 85 Fax : (+241) 011 74 80 82 suivez-nous sur : www.scg-re.ga

BUREAU DU SIÈGE

 **GABON | BUREAU RÉGIONALE DE L'AFRIQUE**

2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer
B.P.: 6757 / Libreville, Gabon Email : libreville.office@scg-reass.com
Tel : (+241) 011 74 80 81

BUREAUX DE LIAISON

 **CÔTE D'IVOIRE | BUREAU RÉGIONALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU NORD (ABIDJAN)**

Rue Thomasset / Immeuble Saint Augustin, 3ème Etage / Abidjan Plateau
Email : abidjan.office@scg-reass.com Tel : (+225) 07 02 85 68 77

SUCCURSALE : SCG-Ré RWANDA

 **RWANDA | BUREAU RÉGIONALE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE (KIGALI)**

Centenary House, 8 KN 4 Ave B.P : 2523 / Kigali, Rwanda
Email : kigali.office@scg-reass.com Tel : (+250) 788 124 200

BUREAUX DE LIAISON

 **CAMEROUN | GLOBAL REINSURANCE BROKERS (GRB)**

Immeuble SCI, Boulevard de la Liberté, Akwa B.P : 5244 / Douala, Cameroun
Tel : (+237) 654 98 80 92 - 680 87 21 42
Email : globalre@globalre-brokers.com / mowona@globalre-brokers.com
Site web : www.globalre-brokers.com

 **CONGO | LG CONSEIL**

303 - 305 Avenue Charles de Gaulle B.P : 5207 / Pointe-Noire, Congo
Tel : (+242) 06 540 02 84 - 05 769 65 65
Suivez-nous sur : www.scg-re.ga

GRANDS TRAVAUX TOUS AZIMUTS

Comblent le déficit d'infrastructures de son pays est une priorité pour Brice Clotaire Oligui Nguema, président du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). Zoom sur ses projets emblématiques en matière de logements, routes, quais, ponts et ville nouvelle.



Le général Brice Clotaire Oligui Nguema a procédé à la pose de la première pierre de la future caserne des sapeurs-pompiers de la ville de Makokou le 23 mars 2024.

C'est une ville nouvelle à l'image de Diamniadio en banlieue de Dakar que Brice Clotaire Oligui Nguema a décidé de créer au Gabon, à 60 km de la capitale. Dénommée Libreville 2, cette extension située dans la localité d'Andeme doit accueillir le futur aéroport international, des bâtiments administratifs et d'autres équipements, parmi lesquels un hôpital et un complexe hôtelier. Les travaux d'aménagement préalable, dont les études ont mobilisé à elles seules 2 milliards de FCFA, sont en cours. Autre projet structurant, celui de Ntoum-Cocobeach, cité balnéaire pour laquelle 70 milliards de FCFA ont été réunis afin de construire une digue et un quai destinés à accélérer le développement de la pêche et du tourisme.

Décidé à résoudre la crise du logement, le chef de l'État a aussi initié un projet de près de 250 milliards de FCFA. Sachant que le déficit de logements décents est évalué à 300 000 unités, les autorités ont mobilisé une première tranche de budget de 137,7 milliards de FCFA étalée sur les trois prochaines années pour la construction de 510 logements et l'aménagement de 16 000 parcelles dans la commune d'Akanda, dans la région de l'Estuaire où se trouve la capitale Libreville. Parallèlement, le CTRI a débouqué une seconde tranche de financement de 111 milliards de FCFA pour la construction de 6 000 logements sociaux sur l'ensemble du pays.

Par ailleurs, en vue de faire disparaître les encombrements au sud du Grand Libreville, l'une des urgences

identifiées par le CTRI est de construire un périphérique routier reliant le Cap Estérias et Owendo en passant par le PK27, et d'y intégrer la construction d'un tramway. Le montant des études pour ce double chantier routier-rail prévu sur une quarantaine de kilomètres est estimé à 12 milliards de FCFA.

Mais ce qui est considéré comme LE chantier d'envergure du CTRI est la reconstruction de la Cité de la démocratie, une structure qualifiée de mythique voire légendaire par les Gabonais pour avoir accueilli le 14^e sommet de l'OUA – devenue Union africaine – et avoir été inaugurée en 1977 par feu Omar Bongo Ondimba, puis laissée à l'abandon par son fils Ali. Le président Brice Clotaire Oligui Nguema a souhaité la faire renaître de ses cendres avec des travaux prévus sur seize mois comprenant la construction de 55 villas pour chefs d'État, un palais présidentiel, un carré VIP, une clinique médicale, un zoo, un grand centre de conférence, etc. Preuve que le président de la République fait feu de tout bois pour combler le déficit d'infrastructures de son pays.

Louise Bibalou-Durand

1 333 milliards de FCFA alloués aux infrastructures routières de 2024 à 2026

Les autorités gabonaises ont budgétisé 1 333 milliards de FCFA en faveur des infrastructures routières pour la période 2024-2026. Des projets destinés à construire une infrastructure résiliente et à promouvoir une industrialisation durable. En 2024, le gouvernement a consacré aux infrastructures routières près de 160 milliards de FCFA (244 millions d'euros), soit une hausse de 221 % par rapport à 2022. Une priorité a été accordée à la route nationale Oyem-Medzeng, au nord du pays, pour un coût de 30,9 milliards de FCFA destinés à la construction de deux fly-over, ainsi qu'au nouveau pont d'Ebel-Abanga, au sud du pays, qui, pour un coût de 24 milliards de FCFA, sera équipé de quatre passerelles piétonnes. Enfin, 8,3 milliards de FCFA seront consacrés à la poursuite du chantier du Transgabonais, précisément au tronçon ferroviaire Bifoun-Ndjolé, ainsi que 10 autres milliards au renforcement et à la réhabilitation des différents ponts à travers tout le pays.

L.B.-D.

« LE GABON S’AFFIRME COMME UN ACTEUR MAJEUR DE LA SÉCURITÉ MARITIME RÉGIONALE »

Le capitaine de vaisseau Loïc Moudouna Ndinga, ministre des Transports, de la Marine marchande et de la Mer, dresse le bilan de ses actions sur l’année écoulée et présente les perspectives et projets jusqu’à la fin de la Transition.

Pour améliorer la sécurité maritime et la protection de l’environnement marin, quels sont les grandes initiatives prises par votre département ministériel ?

Loïc Moudouna Ndinga : Face à des enjeux croissants de sécurité et de surveillance des eaux territoriales, mon département a récemment annoncé deux projets de décrets visant la création de nouvelles structures dédiées. Le premier porte sur la création d’un Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage maritimes, dont la mission sera de coordonner les opérations de recherche, de secours et de sauvetage des navires en détresse dans les eaux gabonaises. La mise en place de cette structure répond à la nécessité de renforcer la capacité du Gabon à assurer la sécurité de sa zone maritime, tout en garantissant une meilleure réactivité face aux incidents maritimes. En outre, ce centre jouera un rôle clé dans la protection de l’environnement marin en réduisant les risques de catastrophes maritimes.

En parallèle, le second projet porte sur la création du Centre national des aides à la navigation et de l’hydrographie des voies navigables. Ce dernier, en proposant une refonte du cadre réglementaire existant, viendra en complément des efforts de modernisation du secteur maritime et des eaux intérieures. Il jouera un rôle crucial dans la régulation et la gestion des voies navigables, assurant une navigation sécurisée tant pour les navires commerciaux que pour les bateaux de passagers sur les eaux intérieures du Gabon. En



Le capitaine de vaisseau Loïc Moudouna Ndinga, ministre des Transports, de la Marine marchande et de la Mer.

s’alignant sur les standards internationaux, le Gabon renforce son positionnement stratégique en matière de sécurité maritime, tout en optimisant l’exploitation de ses voies navigables. Avec ces deux initiatives, le Gabon affiche une volonté claire de s’affirmer comme un acteur majeur de la sécurité maritime en Afrique centrale, tout en préservant ses écosystèmes marins.

Quel bilan défendez-vous sur vos actions menées à la tête du ministère en 2024 ?

Le ministère des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer a dévoilé un bilan semestriel 2024 riche

en réalisations et initiatives à fort impact. Ce rapport met en lumière les actions entreprises pour moderniser et renforcer les différents secteurs sous tutelle que sont le transport aérien, terrestre, maritime et ferroviaire.

« Le programme Taxi Gab+, avec l'acquisition de 417 taxis, est destiné à réduire le chômage chez les jeunes. »

Ce vaste chantier s'inscrit dans la vision stratégique de développement des infrastructures et des services de transport au Gabon. S'agissant du transport aérien, ce secteur a bénéficié d'un important soutien logistique avec l'acquisition de cinq nouveaux avions pour Fly Gabon, dont deux ATR 72 et un Airbus A320-232. Par ailleurs, des initiatives en matière de sécurité et de sûreté ont été prises, notamment la création d'un centre de formation spécialisé dans les métiers de la sûreté aérienne et l'installation de nouveaux équipements de sécurité dans plusieurs aéroports, en particulier à Libreville, Port-Gentil et Oyem. En outre, mon ministère a procédé à la réouverture de l'aéroport d'Oyem, renforçant ainsi la connectivité aérienne du pays. Des arrêtés majeurs ont également été pris afin de réviser les conditions d'exploitation des aéroports et améliorer la gestion des redevances de sûreté. Ces mesures visent à renforcer les capacités des aéroports gabonais tout en garantissant aux passagers un service de haute qualité.

Les secteurs terrestre, maritime et ferroviaire ne sont pas en reste. Quels projets ont été initiés ?

Je citerai l'acquisition, en faveur de la société Trans'Urb, de 10 bus destinés à faciliter le déplacement des populations sur les lignes Libreville-Mouila et Libreville-Lébamba. L'accent a aussi été mis sur la sécurité routière, avec la création de comités techniques chargés de la gestion et du contrôle des infrastructures routières. Des campagnes de sensibilisation et de prévention ont été menées à travers tout le pays et plus de 700 infractions constatées, ce qui témoigne de l'engagement du ministère à assurer la sécurité sur les routes. L'un des projets phares est le lancement du programme Taxi Gab+, soit l'acquisition de 417 taxis destinés à réduire le chômage chez les jeunes en favorisant leur insertion dans le secteur du transport urbain.

Dans le domaine maritime, trois navires ont été acquis afin d'assurer le transport de passagers et de fret entre Libreville, Port-Gentil et Lambaréné. Le ministère a par ailleurs renforcé les capacités de la marine marchande en mettant à disposition deux bateaux destinés à des missions de contrôle et en acquérant un bâtiment

devant abriter ses locaux. Le ministère a aussi engagé plusieurs experts pour travailler sur des projets d'envergure comme la mise en place du guichet unique du commerce extérieur ou encore l'élaboration d'une stratégie à long terme en matière de carboneutralité du secteur maritime.

Quant au transport ferroviaire, il a également connu des avancées significatives, avec un programme de remise à niveau de la voie ferrée. Ce programme, en cours de négociation, inclut l'acquisition de deux rames passagers afin de moderniser l'infrastructure ferroviaire gabonaise. Un comité de suivi de la gestion et de l'exploitation du chemin de fer Transgabonais a ainsi été créé pour assurer une gestion efficace et durable des opérations ferroviaires.

D'autres réformes majeures s'ajoutent-elles à ce bilan ?

En effet, plusieurs autres réformes importantes sont à relever, notamment dans le cadre de la régulation des secteurs de transport. Des arrêtés ont été pris pour réglementer l'activité des établissements de vente de véhicules d'occasion et la distribution de pièces de rechange, ainsi que pour l'ouverture de nouveaux centres de contrôle technique des véhicules. Nos services ont également introduit des mesures destinées à améliorer la gestion des permis de conduire, au rang desquelles la création d'un Centre national dévolu à l'examen du permis. Enfin, des mesures palliatives comme la suspension temporaire de certaines taxes sur les services de transport servent l'objectif de soutenir les opérateurs économiques dans un contexte post-pandémique.

Quelles sont les perspectives et projets jusqu'à la fin de la Transition ?

Mon département ministériel continue de travailler sur plusieurs fronts pour renforcer les capacités opérationnelles des différents modes de transport au Gabon. Des commissions spéciales ont été mises en place et vont examiner les revendications syndicales, tandis que des audits sont prévus afin d'optimiser la gestion des ressources humaines et financières au sein des entités sous tutelle. Le projet de modernisation de l'ensemble du réseau de transport national avance à grands pas, avec des perspectives ambitieuses en faveur du développement durable et de l'optimisation des infrastructures. Dans l'ensemble, le bilan semestriel 2024 du ministère des Transports, de la Marine marchande et de la Mer témoigne de la volonté des autorités gabonaises de moderniser et de professionnaliser les secteurs de transport, tout en créant des opportunités pour les jeunes et en assurant aux usagers un service de qualité.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« L’OPRAG RENFORCE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE SUR LES PORTS GABONAIS »

Martin Boguikouma, directeur général de l’Office des ports et rades du Gabon (OPRAG) et ex-président de l’Association de gestion des ports d’Afrique de l’Ouest et du Centre (AGPAOC), nous explique le fonctionnement et le rôle clé de ces institutions.

Quelles sont les missions de l’Association de gestion des ports d’Afrique de l’Ouest et du Centre (AGPAOC) et quel était votre rôle en tant que président ?

Martin Boguikouma : L’AGPAOC joue un rôle crucial en coordonnant les politiques portuaires des États membres pour renforcer la compétitivité des ports d’Afrique de l’Ouest et du Centre. Ses missions incluent l’harmonisation des procédures de gestion portuaire, le développement de la coopération entre les ports, la promotion des échanges inter-régionaux ou encore la recherche de financements pour moderniser les infrastructures. En tant que président jusqu’au 21 novembre 2024, je supervisais les comités directeurs restreints et élargis, je veillais à la mise en œuvre des recommandations, je coordonnais les projets de coopération et je facilitais, avec la collaboration du secrétaire général, la mobilisation des cotisations des ports membres. Enfin, en tant que président exécutif de l’APCP, je veille aussi à la bonne coopération avec les entités sœurs comme la Port Management Association of Eastern and Southern Africa (PMAESA).

Quel était le propos de votre séance de travail de novembre 2023 avec le secrétaire général de l’AGPAOC ?

Lors de ma rencontre avec le secrétaire général de l’AGPAOC nous avons défini la feuille de route 2024 de l’Association, notamment s’agissant des réunions techniques abritées par le Gabon, celles des comités Finance et Études Économiques (FEE) et Affaires Administratives et Juridiques (AAJ). Nous avons également examiné la tenue internationale de l’Association panafricaine de coopération portuaire/Association internationale des ports et havres (APCP/IAPH) sur le thème « Le chemin vers des ports africains plus résilients et plus intelligents, quelles perspectives ». Par la suite, nous avons travaillé sur l’organisation des 50 ans de l’Office des ports et rades du Gabon (OPRAG)



Martin Boguikouma, directeur général de l’Office des ports et rades du Gabon.

et du village portuaire. Ces événements ont tous été couronnés de succès. Par ailleurs, les recommandations issues de la réunion conjointe de l’APCP et de l’IAPH ont jeté les bases du processus de digitalisation des procédures dans toute l’administration, notamment douanière et portuaire.

Le 43^e Conseil annuel de l’AGPAOC tenu à Lagos sur le thème « Les ports et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) » a souligné l’urgence des mutations à opérer pour répondre aux défis induits par la ZLECAf. Quelles stratégies comptez-vous adopter ? Pour répondre aux défis de la ZLECAf, les stratégies

envisagées dans le domaine de la transformation des matières premières: la création de zones industrielles intégrées à proximité des ports afin de valoriser localement les ressources naturelles. Dans le cadre de l'industrialisation: la promotion des zones économiques spéciales pour attirer des investissements manufacturiers, Enfin, en matière de digitalisation des corridors commerciaux: l'adoption de plates-formes électroniques pour optimiser le transit des marchandises et réduire les coûts logistiques. Ces initiatives visent à renforcer l'intégration régionale et la compétitivité africaine.

En juin dernier à Lomé, vous avez pris part à la 1^{re} édition de la Semaine africaine de l'intelligence artificielle (SIA), avec une intervention sur « l'éthique et la gouvernance de l'IA et sa régulation ». Quelles positions avez-vous défendues ?

Lors de la SIA, nous avons insisté, sur la nécessité d'élaborer un cadre réglementaire africain conforme aux standards internationaux afin de garantir la transparence des algorithmes et de protéger les droits des utilisateurs. En termes de gouvernance de l'IA, nous plaidons pour la création d'un observatoire africain dans le but d'évaluer les impacts de l'IA sur les secteurs portuaires et logistiques, avec une attention particulière accordée à l'analyse prédictive et à l'optimisation des flux.

Ces propositions traduisent la volonté de positionner l'Afrique comme un acteur responsable dans l'économie numérique.

Quels étaient les chantiers de l'OPRAG en 2024, et où en êtes-vous dans vos relations commerciales avec l'opérateur Bolloré Logistics ?

Les chantiers prioritaires de 2024 étaient la modernisation des ports de Libreville et de Port-Gentil, la digitalisation des opérations portuaires selon les standards IMO (MARPOL, FAL), et enfin la construction d'un terminal à conteneurs à Mayumba.

S'agissant des relations commerciales avec Bolloré/CEVA Logistics, les discussions sur les investissements destinés à améliorer la gestion des conteneurs sont avancées. Avec Eramet-Comilog, nous envisageons une collaboration pour optimiser l'exportation de manganèse via des infrastructures modernes.

Quelle est la portée de votre visite à Tanger en juillet dernier dans le cadre de la coopération bilatérale Gabon-Maroc ?

Cette visite a permis d'explorer l'apport des techno-

logies AIS/VTS dans l'amélioration de la surveillance maritime notamment via des systèmes d'identification et de gestion du trafic. Elle a également mis en lumière des outils destinés à optimiser les flux logistiques, la facturation et la planification des escales grâce au Port Management System (PMS). La coopération Gabon-Maroc se concentre aussi sur le renforcement des capacités via le transfert d'expertise dans la gestion durable et la sécurité maritime. Ces innovations intensifient la compétitivité des ports gabonais tout en sécurisant les corridors maritimes.

Qu'en est-il de la modernisation du port môle de Libreville ? En 2023, quels ont été les chiffres du trafic des ports gabonais par rapport à 2022, et quels sont les objectifs de 2024 ?

La modernisation du port môle prévoit la construction de nouveaux quais et la mise à niveau des équipements pour accueillir des navires de grande capacité, ainsi que l'adoption de solutions d'énergie durable pour réduire l'empreinte carbone.

En 2023, les statistiques en matière de trafic révèlent 1 534 escales long-courriers, 60 268 505 m³ de volume métrique, 14 510 626 tonnes de marchandises en import/export, et enfin 173 279 EVP pour le trafic des conteneurs. Les objectifs de 2024 sont une augmentation de 5 %, soit 1 611 escales, 63 281 930 m³

de volume métrique, 15 236 157 tonnes de marchandises et 181 943 EVP de conteneurs. Cette croissance est soutenue par une politique expansionniste du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), qui stimule la consommation nationale.

Comment l'OPRAG s'inscrit-il dans la stratégie de souveraineté économique prônée par le président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema ?

L'OPRAG s'appuie sur l'ordonnance 41/74/PR/MTP-TAC du 30 mars 1974 pour garantir le contrôle étatique sur les concessions portuaires et optimiser la gestion des terres portuaires. Grâce à la loi 22/2011, il encourage les investissements dans des infrastructures modernes et promeut les chaînes logistiques intégrées. Citons aussi la renégociation des concessions pour garantir les retombées financières de l'État, la formation des ressources humaines pour renforcer les compétences locales, ou encore l'adoption de pratiques écologiques pour un développement durable. L'OPRAG œuvre à moderniser les infrastructures tout en renforçant la souveraineté nationale sur les ports gabonais.

Andju Ani

« L'OPRAG œuvre à moderniser les infrastructures tout en renforçant la souveraineté nationale sur les ports gabonais. »

« NOTRE COMPAGNIE VISE UNE FLOTTE DE 12 APPAREILS D'ICI À 2031 »

Marc Gaffajoli, PCA d'Afrijet-FlyGabon, rappelle la valeur ajoutée de son partenariat avec Air France. Il évoque aussi les objectifs de la compagnie en 2025, dont l'élargissement du réseau qui compte déjà 20 routes et 14 escales, et qui va s'enrichir de nouvelles destinations vers l'Afrique du Sud, la Centrafrique et le Nigeria.

En décembre prochain, Afrijet fêtera ses vingt ans au Gabon. Quel regard portez-vous sur son évolution durant ces deux décennies ainsi que sur le trafic de passagers de 2024 ?

Marc Gaffajoli : Afrijet, c'est l'histoire de 3 transformations. Société d'aviation d'affaires exploitant des Falcon à ses débuts, elle est devenue compagnie charter essentiellement dédiée aux navettes d'entreprise pour l'industrie du pétrole en 2012, avant de se muer en compagnie aérienne régulière en 2017. Avec l'avènement de FlyGabon s'ouvre une nouvelle page de notre transformation sur de nombreux plans : modèle opérationnel intégré vers modèle ouvert, structuration de la gouvernance et des partenariats, internationalisation et arrivée du moyen-courrier. En 2024, le trafic va dépasser les 300 000 passagers, soit une hausse de 12 % par rapport à une année 2023 qui fut déjà un cru exceptionnel aussi bien en termes de chiffre d'affaires que de rentabilité.

Cet anniversaire aura une saveur particulière puisque depuis le 12 mars dernier, vous avez signé un accord avec l'État gabonais qui stipule son entrée au capital de votre compagnie. Quelle est l'importance stratégique de cet événement ?

Quand nous regardons le parcours de notre compagnie, c'était celle d'une promesse. Trop grande pour être ignorée sur le marché gabonais, trop petite à l'échelle

« En 2024, le trafic va dépasser les 300 000 passagers, soit une hausse de 12 % par rapport à 2023. »

du continent pour jouer dans la cour du moyen/long courrier. La République du Gabon a donc choisi la sagesse en mariant ses enfants. Le nouvel attelage allie la puissance d'un État avec l'agilité et l'expérience d'une

compagnie privée. Il est destiné à éviter les erreurs stratégiques qui ont pu être constatées ici ou là sur le continent, à grands frais pour le contribuable africain. Si ce modèle réussit, ce sera la preuve qu'il faut faire confiance aux entrepreneurs de l'aérien pour développer les « airlines start-up », et ensuite renforcer avec des fonds publics issus de fonds souverains, de fonds d'investissement ou de véhicules financiers créés dans cet optique. C'est d'ailleurs vers cette dernière option que s'est tourné le ministère de l'Économie et des Participations avec la création de Fly Gabon Holding afin d'accompagner le développement de l'écosystème. Ce que nous sommes en train de faire est peut-être l'un des chemins de la réussite africaine dans l'aérien. Le défi est là, en tous les cas.

Quelles sont les conséquences de cette entrée de l'État gabonais au capital sur la gouvernance de la compagnie ? Quelles modifications va produire dans vos missions le fait que vous intégrez le pavillon aérien national du Gabon ?

Nous avons créé un conseil d'administration regroupant les experts et les sensibilités requises. Ce conseil a vocation à décider des orientations stratégiques en matière de flotte, de réseau, d'alliances, de trajectoire financière et d'organisation. Cette stratégie est mise en œuvre par un nouveau directeur général gabonais, Nyl Moret-Mba, issu des rangs d'Afrijet comme la quasi-intégralité des membres du comité de direction. Le conseil d'administration est un forum où nous tentons d'aligner les intérêts de l'entreprise avec ceux du pays et de les traduire en prérequis opérationnels ou économiques. L'aménagement du

territoire est un bon exemple : nous allons déployer des routes aériennes vers chacune des provinces du Gabon, et nous pourrons le faire dès que les aéroports seront aux normes. Certaines ne seront pas rentables

immédiatement, mais nous trouverons avec l'État des équilibres sur notre structure de coûts qui rendent le projet faisable sur le plan de la rentabilité.

En mars dernier, vous avez conclu un accord commercial avec Air France. Quels sont les contours de cet « accord interlignes » ?

Le transport aérien mondial est un réseau qui s'interconnecte. Le partenariat commercial avec la compagnie Air France (AF) s'inscrit dans ce registre. Il n'est bien entendu pas exclusif, mais il apporte un plus à notre compagnie en montrant nos capacités à travailler avec les leaders de cette industrie, et en l'espèce avec un groupe incontournable sur le trafic Afrique-Europe et au-delà. Notre proposition de valeur commune est centrée autour du client en proposant des continuités et des pré-acheminements sur l'ensemble du réseau d'Afrique centrale d'AF. C'est la garantie pour le passager, sur la base d'un ticket unique, celui d'AF, d'un enregistrement de bout en bout, de sa prise en charge en cas de connexion manquée, ou encore du suivi de ses bagages. Un service intégré en somme, mais aussi une connectivité accrue augmentant les options et les destinations. Je ne prendrai qu'un exemple, celui des circulaires : vous pouvez aujourd'hui réserver chez AF un Paris-Malabo-Libreville-Pointe Noire-Paris ; le premier et le dernier tronçon seront effectués par AF, les autres par J7 (Afrijet). C'est un gain de temps et une économie de carbone appréciables pour les missions des grandes entreprises internationales implantées dans la région. Ce partenariat a vocation en grandir autour de la valeur pour le client. Je pense qu'il est aussi dans l'intérêt d'AF d'aider à construire le réseau panafricain.

Eu égard à la nouvelle configuration de votre compagnie, quels objectifs souhaitez-vous atteindre en 2025 ?

2024 a été marqué par la modernisation de notre flotte. Notre flotte ATR aura, à l'arrivée du 42-600 neuf en août prochain, 3,2 ans de moyenne d'âge. Cela nous assure un niveau de fiabilité et un taux d'utilisation des actifs élevés. Nous œuvrons à présent à la définition de la flotte monocouloirs pour les 12 prochaines années, et nous sommes proches d'une décision. Notre compagnie vise une flotte de 12 appareils d'ici à 2031,

alors qu'elle en compte 7 actuellement. C'est une marche progressive et mesurée, comme chacun des pas que nous avons faits jusqu'alors. Concernant 2025, c'est avant tout pour nous 4 objectifs. Le premier est la définition et la montée en puissance de notre nouvelle marque et de ses valeurs, fruits de l'héritage d'Afrijet ainsi que d'une nouvelle promesse, celle du Gabon nouveau qui a tourné une page de son histoire et qui en ouvre une autre. Le deuxième est l'élargissement du réseau, qui compte déjà 20 routes et 14 escales et qui va s'enrichir de nouvelles destinations vers l'Afrique du Sud, la Centrafrique et le Nigeria, pour lesquelles nous venons d'avoir les autorisations d'exploitation. Le troisième est la mise en œuvre de notre partenariat avec l'État sur le marché domestique. Enfin, le quatrième objectif est la conclusion d'accords et de partenariats stratégiques avec des compagnies aériennes en Afrique et hors d'Afrique pour continuer de croître.

Propos recueillis par Paul de Manfred

Marc Gaffajoli, président du conseil d'administration de la compagnie Afrijet-FlyGabon.



« DEVENIR UN ACTEUR CLÉ QUI RELIE L'AFRIQUE CENTRALE AU RESTE DU MONDE »

Nyl Moret-Mba, directeur général de la compagnie Afrijet-FlyGabon, détaille la stratégie de la compagnie pour renforcer la connectivité internationale et régionale depuis le Gabon. Il justifie aussi le choix stratégique de la destination Johannesburg, l'un des plus importants hubs d'Afrique.

Nyl Moret-Mba,
directeur général de
la compagnie
Afrijet-FlyGabon.



Nyl Moret-Mba : La création de FlyGabon marque une étape significative dans le secteur gabonais de l'aviation pour plusieurs raisons essentielles. Tout d'abord, la relance d'une aviation nationale après la disparition d'Air Gabon en 2005 : le Gabon a longtemps manqué d'une compagnie aérienne nationale. FlyGabon symbolise un renouveau dans ce domaine, comblant un vide stratégique et économique dans le transport aérien domestique et régional. Sa création est également un soutien au développement économique. En effet, FlyGabon fait partie d'un plan gouvernemental visant à stimuler le tourisme, les affaires et la connectivité interne. Une aviation nationale robuste facilite les échanges économiques et améliore l'accès aux régions éloignées du pays, contribuant au développement des infrastructures et des services. À cela s'ajoute une ambition plus large puisque FlyGabon prévoit de s'étendre au-delà des frontières nationales avec des vols internationaux à venir, renforçant la position du Gabon en tant que hub de transport en Afrique centrale. Cette stratégie vise à accroître la connectivité du Gabon avec d'autres grandes destinations africaines et mondiales. En somme, FlyGabon représente un symbole de renaissance pour l'aviation gabonaise, offrant des perspectives économiques, une meilleure mobilité pour les citoyens ainsi qu'un rôle accru pour le pays dans le transport aérien régional et international.

Votre compagnie a pour ambition d'être la porte d'entrée et de sortie pour toute l'Afrique centrale. Avec Afrijet, quels objectifs visez-vous ?

Oui, FlyGabon nourrit l'ambition de devenir un acteur clé pour relier l'Afrique centrale au reste du monde, renforçant la connectivité internationale et régionale depuis le Gabon. Cette stratégie s'appuie sur plusieurs éléments. En premier lieu, une position géographique stratégique car le Gabon, situé au cœur de l'Afrique centrale, offre une position avantageuse pour relier

18 ans après la fermeture d'Air Gabon, le président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema, qui avait promis la création d'une compagnie aérienne, a tenu sa promesse avec l'arrivée de FlyGabon. Cette décision répondait-elle à un besoin de souveraineté ?

les marchés africains aux destinations internationales. FlyGabon va faire fructifier cette localisation pour devenir un hub de transit régional. En deuxième lieu, en s'appuyant sur l'expertise d'Afrijet, une compagnie régionale expérimentée dans laquelle l'État gabonais est devenu l'actionnaire majoritaire, FlyGabon va se baser sur des réseaux existants pour étendre ses opérations et attirer un trafic en provenance de toute la sous-région. En troisième lieu, le développement progressif des vols

Libreville à Johannesburg, FlyGabon cible les voyageurs d'affaires, les touristes et les étudiants, renforçant ainsi ses chances de rentabilité dès ses premières routes.

Dans quelle mesure cette nouvelle compagnie devrait-elle améliorer la connectivité aérienne du pays et valoriser le potentiel touristique gabonais ?

FlyGabon va significativement améliorer la connectivité aérienne du Gabon et valoriser son potentiel touristique grâce à plusieurs facteurs déterminants. Tout d'abord le renforcement de la connectivité domestique et régionale grâce aux vols domestiques pour lesquels FlyGabon exploite des avions adaptés comme les ATR 72-600 afin de mieux relier les différentes régions du pays. Cela va faciliter les déplacements internes, surtout vers des zones isolées, et stimulera l'économie locale en rendant les destinations touristiques plus accessibles. Ensuite, le développement à l'échelle régionale : il est en effet prévu

Bio
 Nyl Moret-Mba, jeune gabonais né le 30 juin 1983 à Libreville, est titulaire d'un diplôme en administration des affaires. Il commence son parcours professionnel en 2012 en intégrant l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (ANINF) et y travaille jusqu'en 2019, année où il est nommé directeur général adjoint de l'Agence gabonaise de promotion du tourisme et de l'hôtellerie (AGATOUR). En 2021, il rejoint l'équipe de la compagnie Afrijet en qualité de directeur général adjoint jusqu'en 2024. À l'entrée de l'État dans le capital de la compagnie pour en faire le fleuron national, il en devient le directeur général.

que FlyGabon intègre des itinéraires régionaux, connectant Libreville à des capitales voisines comme Douala ou Kinshasa, tout en servant de relais vers des hubs majeurs comme Johannesburg. Cela positionnera le Gabon comme un centre régional de transit. Enfin, nous souhaitons aussi valoriser le tourisme gabonais en facilitant l'accès aux sites naturels. En effet, le Gabon est riche en parcs nationaux et en écosystèmes préservés internationaux, puisque FlyGabon prévoit d'étendre ses opérations à des destinations internationales. En combinant cette vision avec des infrastructures modernisées, la compagnie vise à attirer des passagers régionaux qui chercheraient une porte de sortie compétitive et pratique vers des destinations mondiales. Soulignons enfin l'implication gouvernementale : le soutien du gouvernement gabonais, qui souhaite relancer et moderniser le secteur aérien, indique une volonté de positionner le Gabon comme un hub stratégique en Afrique centrale. FlyGabon pourrait ainsi devenir un outil clé au service de cet objectif national. Si cette ambition se concrétise, FlyGabon pourrait transformer l'écosystème du transport aérien en Afrique centrale, en offrant des connexions fluides vers des destinations internationales tout en renforçant les échanges au sein de la région. Cependant, son succès dépendra de la qualité des services, des partenariats stratégiques, et de la compétitivité face aux autres hubs africains établis.

comme le parc de Loango ou les forêts du bassin du Congo. En rendant ces destinations plus accessibles via des vols réguliers, FlyGabon ambitionne d'attirer de plus en plus de touristes internationaux intéressés par l'écotourisme.

«FlyGabon ambitionne d'attirer de plus en plus de touristes internationaux intéressés par l'écotourisme.»

Pourquoi miser sur la destination Johannesburg pour les premiers vols de FlyGabon ?

Pour des raisons stratégiques, car Johannesburg est l'un des hubs les plus importants d'Afrique et connecte de nombreuses destinations sur le continent et au-delà. Pour des raisons économiques aussi, car l'Afrique du Sud, et Johannesburg en particulier, est une destination majeure pour les affaires, les échanges commerciaux et le tourisme, sans oublier les nombreux étudiants gabonais qui s'y rendent pour leurs études. En reliant

comme le parc de Loango ou les forêts du bassin du Congo. En rendant ces destinations plus accessibles via des vols réguliers, FlyGabon ambitionne d'attirer de plus en plus de touristes internationaux intéressés par l'écotourisme.

Grâce à Afrijet, FlyGabon bénéficie déjà de la certification IOSA, première norme mondiale pour la vérification de la sécurité des procédures d'exploitation des transporteurs aériens. Quelle place accordez-vous à la sécurité ?

Pour dire les choses plus simplement, FlyGabon n'est que la future dénomination d'Afrijet suite à l'entrée de l'État gabonais dans son capital à hauteur de 56 %. Donc logiquement, tout ce qui a été acquis sous Afrijet demeure chez FlyGabon. La sécurité est et restera toujours au cœur de notre activité.

Propos recueillis par Paul de Manfred

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes



2 149 ENTREPRISES CRÉÉES À FIN SEPTEMBRE 2024, SOIT 74 % DE PLUS QU'EN 2023

Plusieurs réformes ont été mises en œuvre pour faciliter la création d'entreprises par les Gabonais, notamment la réduction des frais et taxes ainsi que les délais de création, passés en moyenne de 30 à 3 jours.

Sur la période d'août 2023 à fin septembre 2024, le Gabon a enregistré la création de 2 149 entreprises, contre 1 236 en 2023, ce qui représente, selon l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI), une hausse de 74 %. Cet organisme indique par exemple que 55 % de ces créations d'entreprises ont été effectuées par des jeunes de 21 ans à 40 ans. Les secteurs privilégiés sont le commerce, l'hébergement, la restauration et le BTP.

Toujours d'après l'ANPI, cette tendance haussière de création de PME et TPE s'explique par le fait que les autorités ont décidé de réduire les frais y afférents. Ainsi, les taxes de création d'entreprise sont passées de 85 000 à 50 000 FCFA pour les entreprises individuelles et de 132 000 à 85 000 FCFA pour les SARL.

Par ailleurs, depuis 2021, le Gabon a effectué deux réformes aux fins de faciliter la création d'entreprises, précise le ministère de la Promotion des investissements. La première est la libéralisation du capital minimum pour la création des SARL : le capital minimum exigé est passé de 100 000 à 5 000 FCFA. À en croire cette administration, cette nouvelle donne permet la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ainsi que la lutte contre le secteur informel.

La deuxième réforme est la formalisation en ligne des entreprises grâce au guichet numérique de l'investissement (GNI). Cette avancée a entraîné, selon la même source, la réduction du nombre de procédures ainsi que celle des délais de création, passés de 30 à 3 jours en

moyenne, ou encore celle des coûts indirects que sont les frais de transport, l'impression documents, etc. Selon l'ANPI, entre juin 2020 et mai 2021, le GNI a formalisé 7 146 entreprises : 5 892 entreprises individuelles et 1 254 sociétés.

L.B.-D. (avec *EcoMatin*)

Un cadre des affaires modernisé

Le Gabon a modernisé son cadre des affaires grâce à plusieurs initiatives : la mise en place d'un guichet unique des entreprises rationalisant le processus d'appui aux entreprises, la restructuration de la Chambre de commerce renforçant les liens interentreprises et structurant les grappes d'activités sectorielles, et enfin la révision et l'actualisation des codes sectoriels facilitant l'implantation des entreprises. Parmi ces codes sectoriels figurent celui des hydrocarbures, ceux des secteurs minier, forestier et agricole, et enfin ceux du tourisme, de l'eau et de l'urbanisme.

Certains experts considèrent que le pays est doté d'atouts pour investir : un environnement des affaires favorable, une zone économique spéciale au service des industriels, un immense potentiel naturel, un positionnement stratégique ou encore un réseau bancaire fiable. Ainsi, à la faveur d'une conférence débat organisée à Libreville en 2022, Nicolas Balesme, directeur général de Deloitte au Gabon, a déclaré : « Derrière les secteurs clés tels que le pétrole et les mines, les services bancaires et financiers, qui sont en pleine évolution, ont aussi permis au Gabon de devenir une plate-forme régionale pour certains types de services. Ces derniers génèrent beaucoup d'opportunités, tout comme celui des assurances et de la réassurance, en cours de structuration. »

L.B.-D.



« LES ENTREPRISES SONT DES ACTEURS CLÉS DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE »

Henri-Claude Oyima, président de la Fédération des entreprises du Gabon, a œuvré à repositionner le patronat comme acteur clé du débat économique, contribuant activement à l'élaboration de politiques favorables à l'innovation et à l'entrepreneuriat.



Henri-Claude Oyima, président de la Fédération des entreprises du Gabon.

Ayant été la tête du patronat gabonais de 2003 à 2013, vous n'aviez jamais émis le vœu d'en reprendre les rênes. Pourquoi ce retour ?

Henri-Claude Oyima : Mon retour à la tête de la FEG s'inscrit dans un contexte économique marqué par des mutations rapides. La nécessité de réinventer notre modèle économique s'est imposée comme une priorité absolue pour faire face aux défis liés à la diversification de l'économie, à la modernisation des infrastructures et à l'amélioration de l'environnement des affaires. Il est vrai qu'après avoir dirigé le patronat de 2003 à 2013, je n'avais pas envisagé de revenir. Mon engagement à diriger cette fédération repose sur la conviction que nous devons moderniser nos pratiques et adopter une approche plus collaborative et inclusive, en assurant une meilleure coordination avec les pouvoirs publics et les investisseurs. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir prospère pour nos entreprises, surmonter ces défis avec détermination et innovation. C'est cette aspiration à transformer notre patronat et à le rendre plus résilient qui m'a incité à reprendre les rênes de cette institution lorsque j'ai été sollicité par mes collègues chefs d'entreprise. Mon rôle est de m'assurer que les entreprises gabonaises soient des acteurs clés de la relance économique du pays, et des partenaires stratégiques dans la mise en œuvre des réformes nécessaires.

Pourquoi l'ex-Confédération patronale gabonaise (CPG) s'est-elle muée en Fédération des entreprises du Gabon (FEG) le 10 octobre 2022 ? Depuis votre arrivée, le milieu des affaires parle de « renaissance » du patronat. Quel est votre bilan de ces presque deux ans d'activité ?

La transformation de la CPG en FEG intervenue en octobre 2022 répondait à une volonté de changement de paradigme consistant à rassembler et à unir les entreprises plutôt que les patrons d'entreprise afin

de construire une institution plus dynamique, plus performante, plus forte, plus inclusive et résolument tournée vers l'excellence au service de l'ensemble des entreprises du Gabon. Ce changement rassemble toutes les entreprises sous une même bannière, indépendamment de leur taille ou de leur secteur d'activité, soit une prise en compte intégrée de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.

Quelles actions phares avez-vous déployées ?

Depuis mon retour, nous avons œuvré à insuffler à la Fédération une nouvelle dynamique en adaptant nos pratiques aux enjeux contemporains et en renforçant notre capacité à accompagner les entreprises face aux transformations majeures. En près de deux ans, nous avons posé les bases d'une institution plus inclusive et résiliente, parmi lesquelles une nouvelle structure de gouvernance pour conduire avec efficacité la feuille de route de la FEG, le renforcement du dialogue social entre le gouvernement et les différents partenaires dans une approche collaborative, la création d'une plateforme numérique pour simplifier les démarches des entreprises, et enfin le développement des compétences de nos membres adhérents. Notre action auprès des instances nationales et internationales a permis de repositionner la Fédération en tant qu'acteur clé du débat économique, contribuant activement à l'élaboration de politiques favorables à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

On sait que la FEG génère 90 % du PIB et que vous êtes l'homme fort du secteur privé, souhaitant redorer l'image du patronat. Quelle solutions préconisez-vous pour certains dossiers comme la dette publique auprès des entreprises ?

Quand on observe la situation de la dette intérieure année après année, on ne peut pas s'en réjouir, car le poids de cette dette freine les capacités du secteur privé à jouer tout son rôle dans la compétitivité économique. C'est la raison pour laquelle notre priorité à la FEG est de trouver des solutions concrètes et durables aux problématiques, notamment celle de la dette publique de l'État. Notre approche privilégie le dialogue direct et permanent avec le gouvernement pour établir des mécanismes de remboursement progressif, tout en tenant compte des contraintes budgétaires du pays. En parallèle, nous proposons des solutions de compensation, comme des mesures fiscales, pour alléger la pression sur les entreprises.

Pourquoi prônez-vous une clause de règlement interne au lieu du tribunal de commerce ?

S'agissant de la gestion des conflits, nous prôtons la clause de règlement interne des litiges entre entreprises

car elle permet de préserver les relations d'affaires par un dialogue souple et constructif, évitant les tensions prolongées d'une procédure judiciaire. Plus rapide et flexible, elle garantit également la confidentialité des différends, protégeant ainsi les intérêts des parties. C'est pour cela que nous avons mis en place à la FEG un Comité de médiation et d'arbitrage en charge de développer des modes alternatifs de règlement des différends et d'assurer la cohésion des membres en privilégiant la conciliation par le consensus.

Pour son premier forum économique avec la France, le Gabon est parvenu le 29 mai dernier à mobiliser plus de 739 milliards de FCFA. Pensez-vous que ce type de forum est appelé à se pérenniser et comment définissez-vous les enjeux de cet événement ?

Le Forum économique Gabon-France qui s'est tenu le 29 mai 2024 a effectivement été un moment important. Il représente une plate-forme stratégique pour renforcer les relations économiques entre les deux pays, mais surtout un nouveau type de coopération basée sur le partenariat entre entreprises. Le forum a permis de renforcer les liens économiques entre le Gabon et la France, en facilitant des échanges directs entre les chefs d'entreprise et les décideurs politiques, nécessaires pour des collaborations futures et des investissements mutuels. Pour le Gabon, ce forum est une opportunité de diversifier son économie en attirant des investissements dans des secteurs variés comme l'agroalimentaire, les infrastructures et les technologies de l'information. Pour que ce type de forum se pérennise, il est crucial de maintenir un dialogue continu et de suivre les engagements pris lors des rencontres. La mise en place de comités de suivi et l'organisation régulière de forums similaires peuvent aider à maintenir l'élan et à concrétiser les projets discutés. La pérennisation de ce type d'événement dépendra de la capacité des parties prenantes à transformer les discussions en actions concrètes et à maintenir un engagement mutuel fort.

Quelles sont les chances pour que l'invitation à venir investir au Gabon lancée lors de la clôture du forum aux entreprises françaises par le président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema se matérialise d'ici à 2026 ?

L'invitation lancée par le président de la République aux entreprises françaises pour investir au Gabon a de bonnes chances de se concrétiser. Plusieurs facteurs soutiennent cette possibilité. La stabilité politique actuelle et les réformes économiques en cours au Gabon créent un environnement favorable aux investissements directs étrangers.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



#InvestInGabonNow

La ZIS de Nkok, un écosystème au service de l'industrialisation

+22 secteurs industriels

+20 000 emplois directs et indirects

Un guichet unique pour l'installation des opérateurs

218 millions EUR de produits exportés en 2023



FDI
FREE ZONES
OF THE YEAR
2020

LAURÉAT MONDE

Produits bois



GSEZ

Gabon Special Economic Zone



www.gsez.com



CECA-GADIS, UNE ENTREPRISE ÉTHIQUE

En cohérence avec les règles éthiques qui prévalent désormais au Gabon depuis l'instauration de la Transition, la CECA-GADIS s'engage avec détermination dans la lutte contre le changement climatique ainsi que dans une politique d'achats responsables qui se répercute sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Depuis 1933, CECA-GADIS – Compagnie d'Exploitation Commerciale Africaine Gabonaise de Distribution de distribution – est un acteur historique du commerce et de la distribution au Gabon. Leader local du commerce alimentaire et de la grande distribution, elle décline avec succès son modèle multi-formats et multi-enseignes partout où elle est implantée sur le territoire ainsi que, depuis 2012, à Sao-Tomé. Forte de plus de 1 600 collaborateurs et de plus de 8 500 passages quotidiens en caisse, l'entreprise dispose de 104 magasins pour 11 enseignes : les enseignes alimentaires Supergros, Intergros, Gaboprix, Cecado, Géant CKdo, Maxi CKdo et Super CKdo, les enseignes de matériaux de construction Sogame Equip et Matelec, l'enseigne maison et décoration CK2, et enfin la franchise beauté et bien-être Yves Rocher.

Politique d'achats responsables : un engagement fort

Afin de répondre aux enjeux de développement durable identifiés tout au long de sa chaîne de valeur, la CECA-GADIS s'est dotée d'une démarche de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) en phase avec ses valeurs cardinales : respect mutuel, engagement, solidarité, professionnalisme, intégrité, respect de l'environnement. Cette démarche se structure en 4 axes : établissement de relations de confiance, réussite et implication des collaborateurs, accompagnement de la politique d'aménagement du territoire et de développement durable, et enfin action pour la lutte contre le changement climatique et pour la sauvegarde de l'environnement.

Ayant mis l'éthique au cœur de sa gouvernance, CECA-GADIS s'inscrit dans une logique de partage d'expériences avec ses fournisseurs et prestataires, et de diffusion des principes de la RSE auprès des acteurs de sa chaîne d'approvisionnement. Dans cette stratégie, la fonction des achats joue un rôle majeur en termes de sélection de biens et services respectant les normes éthiques, environnementales et sociales : elles constituent des éléments déterminants du processus de contractualisation des achats et sont intégrées dans

les conditions générales d'achat destinées à toutes les entités. En adhérant à cette politique, les fournisseurs et prestataires s'engagent à mettre en œuvre, dans le respect de la législation nationale et des dispositions contractuelles applicables, l'ensemble des principes qui y sont exposés. Le respect de ces exigences fait office de critère déterminant dans le choix des partenaires d'affaires.

Dans son Code de bonne conduite, la CECA-GADIS s'engage à respecter les principes d'éthique dans les affaires, les droits humains, l'indépendance des fournisseurs et prestataires ainsi que l'équité de traitement et la transparence dans leur sélection, les prix justes et les délais de paiement, et enfin la médiation pour le règlement à l'amiable des litiges. En retour, elle

CECA-GADIS

LE LEADER DE LA
DISTRIBUTION AU GABON

PLUS DE
2000 SALAIRES
DANS PLUS DE
100 MAGASINS
À TRAVERS TOUT LE TERRITOIRE

CECADO Intergros SUPERGROS
YVES ROCHER

PRÈS DE CHEZ VOUS,
POUR MIEUX VOUS SERVIR.

www.cecagadis.com

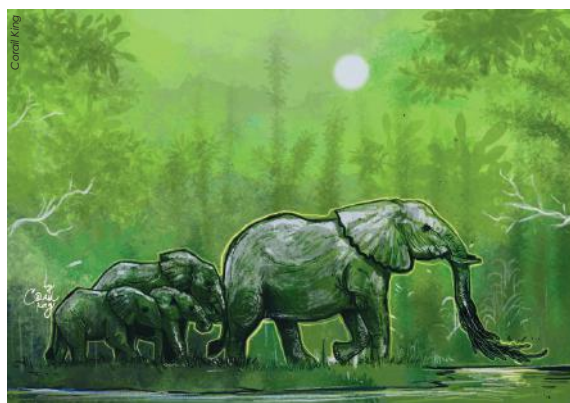
attend de ses prestataires et fournisseurs qu'ils partagent ses engagements : conformité avec les obligations administratives, juridiques et fiscales gabonaises, lutte contre toute forme de fraude, de corruption et de conflit d'intérêts, respect de la confidentialité des informations et des délais de livraison, et enfin obtention du consentement de l'acheteur par des procédés moralement irréprochables.

En matière de droits humains, il leur est interdit de recourir au travail forcé ou illégal ainsi qu'au travail des enfants, et ils ont obligation de veiller à la non-discrimination liée à l'âge, au genre, aux convictions religieuses, aux opinions politiques, aux origines sociales ou éthiques ainsi qu'au handicap. S'agissant des conditions de travail, il leur faut respecter toutes les dispositions légales du droit du travail, déclarer l'ensemble du personnel auprès de la Caisse nationale de Sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse nationale d'Assurance maladie et de Garantie sociale (CNAMGS), et enfin mettre en place une politique de santé et de sécurité garantissant un milieu de travail sûr, sain et assurant la dignité des personnes. Concernant la lutte contre le changement climatique, fournisseurs et prestataires sont tenus de respecter les lois et réglementations environnementales en vigueur au Gabon, de maîtriser et/ou minimiser les impacts de leurs activités sur l'environnement (pollutions, consommation d'énergie), d'éviter l'utilisation de substances dangereuses et de favoriser le recyclage. En adhérant aux principes de sa Politique d'achats responsables, fournisseurs et prestataires s'engagent à accompagner la CECA-GADIS dans la déclinaison de sa démarche RSE et acceptent d'être évalués. Ils leur est demandé de déployer les moyens nécessaires afin de se conformer à ces règles. La CECA-GADIS se réserve le droit de solliciter la preuve qu'ils répondent aux prescriptions de sa Politique d'achats responsables, de la Charte de l'entreprise de son Code de bonne conduite ainsi que des conditions générales d'achat, et de procéder ou de faire procéder à des audits. Tout manquement ou fraude leur est opposable et peut remettre en cause les commandes et/ou entraîner des pénalités ou sanctions.

Un partenariat qui allie art et responsabilité environnementale

Il y a quelques années, les autorités gabonaises ont pris une mesure courageuse en interdisant l'utilisation et l'importation de sachets plastiques. Cette décision a été saluée par de nombreux acteurs, dont la CECA-GADIS, qui a rapidement proposé des alternatives plus écologiques telles que les sacs biodégradables. Aujourd'hui, elle va plus loin en introduisant les sacs réutilisables, qui sont une solution à long terme pour limiter l'usage du plastique.

Les œuvres de l'artiste Corail King prochainement imprimées sur la gamme exclusive de sacs cabas réutilisables de CECA-GADIS.



C'est ainsi qu'elle s'associe avec l'artiste gabonais Corail King au service d'une initiative qui allie art et responsabilité environnementale. Ensemble, ils ont lancé une gamme exclusive de sacs cabas réutilisables, un projet innovant visant à réduire l'usage des sachets plastique et qui s'inscrit dans la stratégie éco-responsable de l'entreprise. C'est aussi une opportunité de valoriser l'art gabonais à travers des créations originales signées par cet artiste.

En lançant cette gamme de sacs réutilisables, CECA-GADIS offre à ses clients une alternative durable aux sacs plastique tout en leur permettant de découvrir et de soutenir l'art gabonais. Chaque sac acheté devient un symbole de cet engagement, et les clients deviennent des ambassadeurs de la transition écologique amorcée par CECA-GADIS, qui souhaite continuer à être un acteur de premier plan dans la promotion des bonnes pratiques écologiques et à déployer des solutions toujours plus innovantes pour protéger l'environnement. L'entreprise prévoit d'ailleurs de nouer des partenariats avec des organisations nationales et internationales partageant sa vision car pour elle, « *la protection de la planète n'est pas seulement une priorité, c'est une nécessité* », comme se plaît à le rappeler son administratrice directrice générale Isabelle Essonghe.

Andju Ani



Éric Ngaka Koumba, directeur général d'XP INFORMATIQUE, et Jean-Michel Naah, responsable du service étude et développement logiciel.

XP INFORMATIQUE, LE SPÉCIALISTE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Au regard de l'importance prise par les technologies numériques dans la vie de tout un chacun au niveau planétaire, rares sont ceux qui peuvent s'y soustraire, a fortiori les entreprises. Mais vu la rapidité fulgurante de l'évolution de ces technologies, mieux vaut s'adresser à des professionnels chevronnés, un statut que revendique XP INFORMATIQUE.

Qui est XP INFORMATIQUE ? Tout d'abord, sous la direction générale d'Éric Ngaka Koumba efficacement secondé par son responsable du service étude et développement logiciel Jean-Michel Naah, un ensemble de collaborateurs certifiés Cisco, Check Point, Microsoft, Oracle, PMP et VMware. Ensuite, pour accompagner ses clients dans la transformation numérique de leur entreprise, un réseau fort d'experts internationaux et de partenaires,

au rang desquels Cisco, Veeam Software, VMware, Cambium Networks, Nutanix, Check Point, Microsoft, Smiths Detection. Enfin, XP INFORMATIQUE peut se prévaloir de plus de 17 ans d'expérience au service de ses clients.

Que fait XP INFORMATIQUE ? Le spécialiste propose à ses clients un ensemble de solutions pour accélérer la transformation de leur entreprise, qu'il s'agisse de solutions d'infrastructure et de Data Center, de réseau



XP
INFORMATIQUE

www.xp-informatique.com

**ACCÉLÉRER VOTRE
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE**

Sécurité • Audit • Infrastructure IT
• Datacenter • Domotique

informatique sur mesure, de développement d'applications, de sécurisation de système informatique, d'audit, de solutions domotiques, de formations ou encore de maintenance de matériels informatiques.

Un personnel dûment formé

Pour former l'ensemble de son personnel et lui apporter un socle commun de connaissances dans le domaine du numérique, XP INFORMATIQUE crée des parcours de formation appropriés à chaque métier, qu'il s'agisse de formations à l'utilisation des outils internes de l'entreprise, de formations certifiantes Cisco, Microsoft, Oracle ou Check Point, ou encore de sensibilisation des collaborateurs aux enjeux de la numérisation interne de l'entreprise cliente pour lui permettre d'exploiter les nouvelles solutions de manière optimale grâce à un transfert de compétences.

Des solutions d'infrastructure et de Data Center

Au service de la croissance de l'entreprise de ses clients et dans le respect de leurs contraintes financières et technologiques, XP INFORMATIQUE met tout en œuvre pour adapter leurs infrastructures IT à leurs besoins d'affaires et aux tendances du marché. Les services d'XP INFORMATIQUE dans ce domaine précis couvrent la planification, l'architecture, le déploiement, la migration et le support de solutions de virtualisation VMware, Hyper-V et Nutanix ainsi que de solutions de stockage (SAN, NAS), d'annuaires d'entreprises AD, de solutions de messagerie, de solutions de sauvegarde (Veeam, Acronis) et enfin d'équipements de sécurité (Firewalls de Check Point et Fortinet, Antivirus, etc.)

Un réseau informatique sur mesure en toute sécurité

En ce qui concerne la cruciale mise en réseau, XP INFORMATIQUE réalise les câblages informatiques et téléphoniques de ses clients et certifie les réseaux Ethernet et fibre optique. Fort de ses partenariats avec les meilleurs éditeurs d'équipement réseau, XP INFORMATIQUE fournit du matériel Cisco et Check Point. Enfin, XP INFORMATIQUE sécurise le réseau informatique de ses clients grâce à la prévention avancée de menaces, les pare-feu de nouvelle génération, les

passerelles de sécurité, la protection SaaS ou encore la défense contre les menaces mobiles.

Développement d'applications et de solutions domotiques

L'entreprise XP INFORMATIQUE s'est dotée d'une équipe de développement et d'intégration de systèmes en mesure de concevoir, développer et supporter des applications modernes, évolutives et faciles à utiliser en se basant sur les technologies appropriées que sont .NET, Java, Android, iOS, etc. Elle déploie également des solutions domotiques pour les entreprises et les particuliers, ce qui couvre la vidéosurveillance, la vidéo-protection, les alarmes ou encore la motorisation.

Fourniture et maintenance de matériels informatiques

Enfin, chez XP INFORMATIQUE, l'on ne se contente pas de vendre du matériel informatique : une équipe d'experts accompagne chaque fourniture d'équipements informatiques et assiste le client dans leur utilisation. Par ailleurs, XP INFORMATIQUE fournit à l'entreprise les moyens d'exploiter au maximum le matériel numérique dont elle dispose, sachant que des techniciens qualifiés sont au service du client pour assurer la maintenance informatique. Ainsi se construit depuis plus de 17 ans le parcours exemplaire de ce fleuron de l'économie gabonaise que son directeur général Éric Ngaka Koumba pilote avec toute l'énergie qui le caractérise. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si XP INFORMATIQUE compte dans son portefeuille des clients du public ou du privé aussi prestigieux que la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor, la direction générale des Douanes et Droits indirects, la direction générale des Impôts, la direction générale du Patrimoine de l'État, la direction générale de la Dette, Maurel & Prom, l'UNESCO, la Banque des États d'Afrique centrale, l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences du Gabon, le Laboratoire central d'analyses médicales, Davum, MIA Gabon, l'Autorité de régulation des communications électroniques des postes, le Cabinet Fidexce, Precious Woods, etc. Un gage de fiabilité, non ?

Andju Ani

XP INFORMATIQUE

www.xp-informatique.com

ACCÉLÉRER VOTRE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Développement de logiciel • Réseaux

- Maintenance informatique
- Formations

BICP, LE PIONNIER DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE AU GABON

Le paysage immobilier du Gabon serait-il exactement ce qu'il est aujourd'hui sans Philippe Chandezon et son Bureau international de Conseil et de Promotion (BICP) ? Initiateur de la promotion immobilière du pays en 1984, BICP y est devenu une institution incontournable.

Impossible aujourd'hui de circuler dans les quartiers de Libreville sans tomber sur une construction portant l'estampille BICP. BICP comme Bureau international de Conseil et de Promotion, la plus ancienne agence de vente et de promotion immobilière encore existante au Gabon, fondée en mars 1984 par Philippe Chandezon.

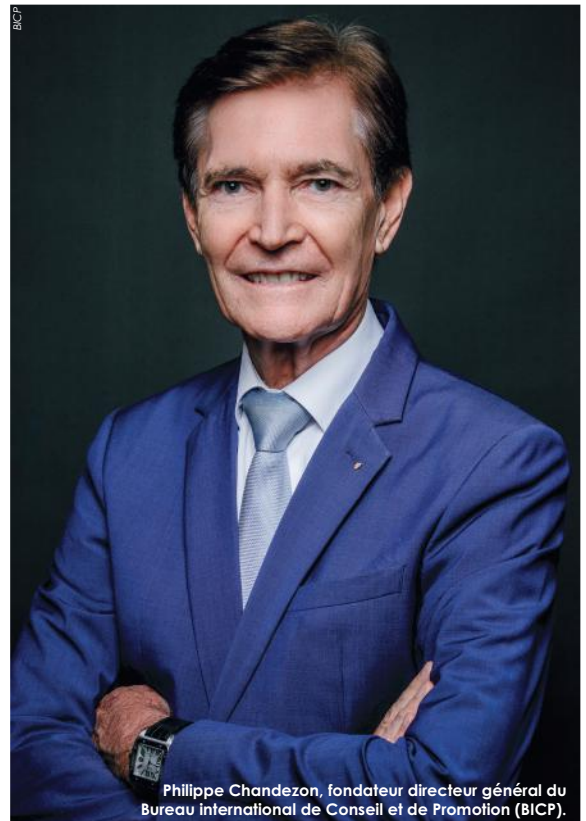
Qui est Philippe Chandezon ? Un amoureux de l'Afrique, assurément, comme en témoigne son parcours édifiant de plus de 50 ans sur le continent. Diplômé de l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie de Paris, école d'ingénieurs devenue l'ESTP, il débute sa carrière professionnelle en 1972 dans ce qui est encore la Haute-Volta et qui va se muer en Burkina Faso en 1984. Entre 1972 et 1979, il est d'abord coopérant technique puis, après être rentré en France en traversant le désert en voiture pendant quatre mois, il crée et dirige en Haute-Volta la société Oumarou Kanazoé, une entreprise de bâtiment et de travaux publics, puis lance le bureau d'études CETCO (Cabinet d'études techniques et de courtage). En 1980, il pose ses valises à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour y établir la société ICP (Immobilier Conseil et Promotion). Hélas, la crise économique atteignant son paroxysme fin 1983, il décide de continuer l'aventure au Gabon, probablement sans se douter que commence là une histoire d'amour au long cours.

BICP et le Gabon, une histoire d'amour au long cours

BICP réalise ses premières ventes avec la SCI Horizons, immeuble en construction face au centre commercial Mbolo, sur le boulevard Triomphal. Vient ensuite l'immeuble Indépendance 76, construit par la société Dumez en bord de mer près de la présidence de la République : Philippe Chandezon en obtiendra la commercialisation exclusive et vendra les 55 appartements en moins de 18 mois. Parallèlement, il réalisera des lotissements à Akournam et à Nomba

Domaines (ancienne base Razel) pour fournir des terrains en titres fonciers.

Alors que le marché gabonais se révèle difficile eu égard aux budgets réduits des accédants et à l'épineux problème de l'obtention du titre foncier, Philippe Chandezon œuvre pour créer des stocks, alors totalement inexistant, afin d'aider le gouvernement à favoriser l'accession des Gabonais à la propriété. En 1990, désireux de se consacrer principalement à la vente



Philippe Chandezon, fondateur directeur général du Bureau international de Conseil et de Promotion (BICP).

L'immeuble BICP boulevard de la nation à Libreville.



et à la promotion, il importe au Gabon la franchise Agences n°1 pour y transférer tout le portefeuille de gestion et de syndic engrangé dans BICP depuis sa création. Fort de son expérience et de sa connaissance du marché de l'immobilier, il sera désigné en 1992 vice-président fondateur de l'AGPI (Association gabonaise des promoteurs immobiliers), contribuant fortement en 1993 à la conception du code des investissements immobiliers du Gabon ainsi que du CRH (compte de refinancement de l'habitat). Il réalise également le *Guide de l'immobilier et de l'habitat au Gabon*, paru en 1994. D'un naturel discret, Philippe Chandezon a pourtant été la cheville ouvrière de nombreux projets de construction dans les zones d'Angondjé à la demande de feu Omar Bongo. Par sa force sur l'échiquier économique national, il est devenu au fil des ans le partenaire incontournable de l'État dans le secteur de l'immobilier. Son expérience lui a d'ailleurs valu des distinctions hors des frontières du Gabon, notamment à Madrid, où il

a obtenu en 1993 le Trophée de la construction pour le Gabon, qu'il représentait, et celui de l'innovation à Bruxelles en 1998. En 2000, Philippe Chandezon procède à la rénovation de l'immeuble abritant ses bureaux, qui devient alors pour tout le monde « l'immeuble BICP ».

Le parcours éclectique d'un bâtisseur infatigable

BICP se positionne aujourd'hui comme le leader du conseil immobilier au Gabon. Cette entreprise s'est forgé une notoriété nationale dans l'expertise immobilière et foncière grâce à sa gestion des projets en TP et à son riche portefeuille de clients patiemment construit. Son fondateur préside aussi l'AGAI (Association gabonaise des agences immobilières), créée pour répondre aux directives de la loi n° 0006/2017 réglementant la profession d'agent immobilier au Gabon.

Mais outre le domaine immobilier où il excelle, il faut savoir que Philippe Chandezon a exercé les fonctions de consul honoraire du Burkina Faso au Gabon de 1997 à 2011, qu'il a été le coordonnateur CEMAC de Focus Management (groupe d'experts) et membre du conseil d'administration de l'Observatoire de l'Afrique, qu'il est membre du CEPS (Centre d'études et de prospectives stratégiques), président du CEPS Gabon et initiateur, avec l'UNESCO, d'un programme de formation de 100 000 jeunes aux métiers de l'informatique (TMG Burkina), administrateur du groupe informatique SAHELYS (Gabon-Burkina Faso-Sénégal), et enfin qu'il a fondé *Économie Gabon +*, un magazine économique mensuel gratuit dédié aux acteurs de l'économie et de la finance. Une énergie débordante qui a porté ses fruits et qui en portera encore longtemps.

Andju Ani

L'une des nombreuses réalisations de BICP, la Résidence Équateur quartier Louis à Libreville.





EXPORT
BEAUTY
DISTRIBUTOR
MAGAZINE

Export Magazine
Beauty Distributor
Multisector - 5 issues

Wherever the beauty industry is **EXPORT MAGAZINE** is there too

EM Beauty distributor
EXPORT MAGAZINE

EM - Export Magazine
Beauty Distributor Selective
perfumery - 4 issues



www.exportmagazine.net

LUXE & Lifestyle

by **Économies
AFRICAINES**



*"Osez!
Car le Luxe,
c'est la Rareté, la
Créativité, l'Élégance."*

Pierre Cardin

"Dare! Because Luxury is Rarity, Creativity, Elegance"

contact@luxe-andlifestyle.com



©Exposition Afro-mediterranée, Dalila Dalléas

LES GLACIÈRES BORDEAUX CAUDÉRAN

■ ARCHITECTURE ■ ART CONTEMPORAIN ■ PATRIMOINE

GROUPE DES CINQ

Depuis plus de 30 ans, l'association Groupe des Cinq, fait entrer en résonance la création contemporaine, l'architecture et le patrimoine Aquitain et œuvre pour :

- Sensibiliser et tisser du lien entre son territoire et l'Art Contemporain.
- Soutenir, promouvoir les artistes émergents et renforcer leur visibilité.
- Valoriser la diversité des esthétiques des arts visuels.
- Encourager la création, la diffusion et la rencontre entre les publics et l'art contemporain.
- Transmettre nos passions à tous les publics.

LES
GLACIÈRES

121, ave Alsace Lorraine
33200 Bordeaux Caudéran
lesglacieres@groupeDESCINQ.art

Tél. +33 5 56 08 08 88
Médiation Culturelle & Communication

■ ARCHITECTURE ■ ART CONTEMPORAIN ■ PATRIMOINE
GROUPE DES CINQ



■ Avant-propos
Par Philippe Le Corps

L'INCROYABLE CAPACITÉ DES INDIVIDUS À CRÉER ET À SE SURPASSER

Né quelque part, on ne choisit pas les trottoirs de Manille, de Paris ou d'Alger pour apprendre à marcher. Ces mots d'une chanson de Maxime Le Forestier de 1986 résonnent encore dans un monde où migrations et turbulences entre peuples représentent des défis majeurs. Pourtant, l'on peut aussi y voir une opportunité d'enrichir nos connaissances, partager nos mémoires et redécouvrir le passé pour mieux comprendre le présent. Et si nous ouvrons nos esprits, réunis autour d'artistes, de sportifs, d'entrepreneurs – célèbres ou anonymes – afin de cultiver l'espoir, fédérer les populations et vivre en harmonie ?

Dans cette quête, tournons-nous vers une Afrique dont l'influence mondiale s'écrit chaque jour un peu plus. Pour cette édition spéciale dédiée au Gabon, nous avons rencontré des hommes et des femmes d'origines diverses qui, animés par leur passion, partagent une même détermination : se dépasser pour atteindre l'excellence. Qu'ils soient ici remerciés pour leurs témoignages inspirants.

Dans cette Afrique talentueuse et fédératrice, notre rubrique Luxe & Lifestyle met en lumière l'art africain contemporain, qui séduit de plus en plus les collectionneurs internationaux. Nous explorons également le

rugby à XV, qui attire un nombre croissant de jeunes talents africains dans des clubs en pleine expansion sur le continent, sans oublier le golf, véritable levier de développement touristique et économique.

Dans le registre environnemental, la viticulture biodynamique illustre la cohabitation entre faune et flore, faisant coexister vignes anciennes et jeunes pousses sans « conflits de générations » et délivrant ce message : sachons vivre en bonne intelligence avec nos différences. Le Gabon, vaste territoire forestier au riche sous-sol, est également un modèle de préservation de la nature. Ses treize parcs nationaux comme ceux de la Lopé et d'Ivindo, classés réserves de biosphère et inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, garantissent la protection d'espèces uniques. Ces sanctuaires abritent une faune exceptionnelle, avec une cinquantaine d'espèces de mammifères endémiques et plus de 350 espèces d'oiseaux. Parmi les célèbres Big Five africains, on peut y observer les éléphants et les buffles. On y voit aussi des gorilles, des chimpanzés et même des hippopotames. Ce patrimoine naturel unique fait du Gabon une destination incontournable pour les amoureux de la biodiversité, et un exemple à suivre en matière de conservation environnementale.

THE INCREDIBLE CAPACITY OF INDIVIDUALS TO CREATE AND SURPASS THEMSELVES

Born somewhere, you don't choose the sidewalks of Manila, Paris or Algiers to learn how to walk. These words by Maxime Le Forestier of 1986, still resonate today in a world where migration and turbulence between peoples represents a major challenge. However, we can also see it as an opportunity to enrich our knowledge, share our memories and rediscover the past to better understand the present. Wouldn't it be better to open our minds, to gather around artists, athletes and entrepreneurs – famous or anonymous - in order to cultivate hope, unite populations and live in harmony? In this quest, we turn our attention to a fascinating Africa, whose global influence is growing by the day. For this special edition dedicated to Gabon, we met men and women from diverse backgrounds who, driven by their passion, share the same determination: to surpass themselves to achieve excellence. We would like to thank them warmly for their inspiring testimonials.

In this talented and unifying Africa, our Luxury & Lifestyle section highlights contemporary African art, which is increasingly attracting international collec-

tors. We also explore XV rugby, which is attracting a growing number of young African talents to the continent's fast-expanding clubs, not forgetting golf, a real lever for tourism and economic development. On the environmental front, biodynamic viticulture illustrates the cohabitation of flora and fauna. Old vines and young shoots coexist without «generational conflicts», and delivering this message: let's live in harmony with our differences. Gabon, a vast forested territory with a rich subsoil, is also a model of nature conservation. Its thirteen national parks, such as Lopé and Ivindo, classified as biosphere reserves and listed as UNESCO World Heritage sites, guarantee the protection of unique species. These sanctuaries are home to exceptional wildlife, with some 50 endemic mammal species and over 350 bird species. Elephants and buffalo are among the famous African Big Five. Gorillas, chimpanzees and even hippos can also be seen.

This unique natural heritage makes Gabon a must-see destination for biodiversity lovers, and an example to follow in terms of environmental conservation.

L'ART AFRICAIN, ENTRE PROXIMITÉ ET UNIVERSALITÉ

L'art africain, véritable écho des réalités du continent, mêle joie et douleur. Un patrimoine artistique riche et complexe qui traduit une Afrique en constante évolution, aussi ancrée dans son histoire que tournée vers l'avenir.

Les thématiques qu'explorent les artistes africains sont souvent liées à l'histoire coloniale, aux identités plurielles, à la mondialisation, aux enjeux sociaux et aux réalités politiques et économiques actuelles. Peinture, sculpture, photographie, vidéo, installations multimédias et autres formes d'expression créative servent de support aux œuvres. Quant au marché de l'art africain contemporain, il connaît une croissance remarquable. Une dynamique portée par la montée en puissance des artistes africains, qu'ils soient émergents ou établis, ainsi que par l'intérêt croissant d'une nouvelle génération de collectionneurs en Afrique et à l'international, par l'ouverture de galeries sur le continent et par la tenue d'événements artistiques majeurs : foires, ventes aux enchères, etc. Enfin, la numérisation a également ouvert des perspectives nouvelles, créant un écosystème artistique vivant. Autant d'éléments qui renforcent la position de l'Afrique sur la scène artistique mondiale tout en soutenant activement les artistes locaux.

Focus sur les hubs artistiques du continent

L'Afrique du Sud détient sans conteste le statut d'acteur incontournable grâce aux institutions renommées que sont la Goodman Gallery à Johannesburg et la Stevenson Gallery au Cap. Au Cap toujours, le Zeitz MOCAA, plus grand musée d'art contemporain africain, et le Cape Town Art Fair font figure de références majeures sur le continent. Au Sénégal, Dakar abrite la célèbre biennale de l'art africain contemporain Dak'Art, l'une des plus prestigieuses plates-formes pour cet art, tandis que la galerie Le Manège participe à faire de la

capitale un pôle artistique central en Afrique de l'Ouest. Le Maroc, avec des institutions aussi prestigieuses que le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain à Rabat et la Biennale de Marrakech, attire des artistes et collectionneurs du monde entier. Enfin, Lagos fait du Nigeria un moteur grâce à des événements comme l'Art X Lagos et à des galeries influentes comme Omenka Gallery et Art Twenty One, qui jouent un rôle majeur dans la valorisation de l'art africain.

Une reconnaissance internationale

À l'instar du Tate Modern (Londres), du MoMA (New York) et du Centre Pompidou (Paris), les grandes institutions culturelles internationales acquièrent de plus en plus d'œuvres d'artistes africains contemporains. Parallèlement, les plates-formes numériques Artsy et Afrikrea fournissent aux artistes un canal supplémentaire pour élargir leur visibilité et vendre leurs créations à un public global. Des artistes tels El Anatsui au Ghana, William Kentridge en Afrique du Sud, Yinka Shonibare (Nigeria/Royaume-Uni) et Wangechi Mutu (Kenya/États-Unis) ont su se faire une place dans des galeries et musées de renommée mondiale, confirmant la reconnaissance grandissante dont bénéficie l'art africain. La Fondation Zinsou au Bénin ou le Centre d'art Waza en RDC soutiennent aussi le développement de la scène artistique locale. En France, La Nuit de l'Art Africain révèle la richesse de cette culture, en témoigne l'exposition bordelaise mettant en lumière les artistes Dalila Dalléas Bouzar (Algérie) et Mathka Nadia (Niger). Enfin Sotheby's et Bonhams, en organisant des ventes aux enchères dédiées à l'art africain contemporain, contribuent à accroître la renommée des œuvres, certaines atteignant des records.

Le futur de l'art africain s'annonce donc prometteur, soutenu par l'ouverture d'écoles d'art sur tout le continent et l'élaboration de programmes de formation dédiés à l'art contemporain, créant une nouvelle génération d'artistes tout en professionnalisant le secteur. En mêlant tradition et modernité, l'art africain est devenu une force incontournable qui inspire le monde entier tout en renforçant son identité unique.

Clémence McLeod

L'artiste peintre Dalila Dalleas Bouzar.



AFRICAN ART, BETWEEN PROXIMITY AND UNIVERSALITY

African art, a true echo of the realities of the continent, mixes joy and pain. This rich and complex artistic heritage reflects an Africa in constant evolution, as anchored in its history as it is turned towards the future.

Themes explored by African artists often address colonial history, plural identities, globalization, social issues, and current political and economic realities. Diverse media such as painting, sculpture, photography, video, and multimedia installations express these narratives. The contemporary African art market is thriving, driven by rising artists, both emerging and established, and increasing interest from collectors globally. Galleries across the continent, major art events like fairs and auctions, and digitization have created a vibrant artistic ecosystem, strengthening Africa's position on the global art scene and supporting local talent.

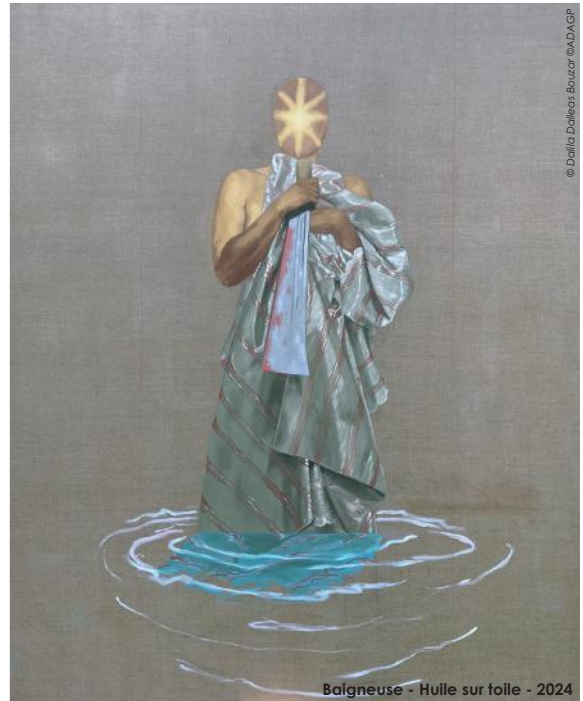
Focus on the continent's artistic hubs

South Africa plays a key role with institutions like the Goodman Gallery and Zeitz MOCAA in Cape Town. The Dak'Art biennial in Senegal and Morocco's Mohammed VI Museum in Rabat are central to the region's artistic vibrancy. Lagos, Nigeria, leads with events such as Art X Lagos and galleries like Omenka Gallery, showcasing the continent's creative pulse.

International recognition

Major institutions like Tate Modern (London), MoMA (New York), and the Centre Pompidou (Paris) increasingly acquire works by contemporary African artists. Digital platforms such as Artsy and Afrikrea also boost visibility, while artists like El Anatsui, William Kentridge, and Wangechi Mutu have gained global recognition. The Bordeaux exhibition highlighting the artists Dalila Dalléas Bouzar (Algeria) and Mathka Nadia (Niger). Sotheby's and Bonhams further elevate African art through record-breaking auctions, while foundations and events like the Zinsou Foundation in Benin and Bordeaux exhibitions highlight its richness. The future of African art looks promising, with new art schools and training programs empowering the next generation. By blending tradition and modernity, African art continues to inspire the world while reinforcing its unique identity.

Clémence McLeod



Baigneuse - Huile sur toile - 2024



Justice - Huile sur toile - 2024



L'art du savon

MANUFACTURE ARTISANALE - COSMÉTIQUES NATURELS



BOUGIES & SENTEURS - PARFUMS DE GRASSE - PRIVATE LABEL

320, allée des Esclapières
83440 Seillans
+33(0)4 94 47 86 65

www.maitresavonitto.fr



MADE IN FRANCE

bonjour@maitresavonitto.fr

MAÎTRE SAVONITTO, UN DÉLICIEUX VOYAGE DANS LE TEMPS

Avec son identité forte ancrée dans le sud de la France, l'entreprise de cosmétiques spécialisée dans la fabrique de savon Maître Savonitto rêve d'horizons africains.



Frédéric et Karine Brunel-Acquaviva, CEO et co-dirigeante de Maître Savonitto.

Un savon, c'est avant tout une forme pure, un parfum suave, un concentré solide de sensations douces. C'est aussi l'évocation subtile du temps des apothicaires aux formules quasi alchimiques faites d'ingrédients naturels, des droguistes régnant sur mille menus trésors indispensables aux soins du corps et à l'entretien de la maison, et bien sûr des parfumeurs un peu sorciers maîtrisant sur le bout des doigts l'art des sortilèges olfactifs.

Ce savoir-faire à la fois ancestral et novateur de maître savonnier, Maître Savonitto le met en œuvre dans sa manufacture artisanale l'Atelier du Savon sise dans le Haut-Var, à Seillans, entre terre et mer, en plein cœur de cette Provence riche d'effluves enchanteurs. La savonnerie s'appuie sur plus de 25 ans d'expérience reconnue. Sa production, locale, favorise les circuits courts. Enfin, l'entreprise cultive une éthique écoresponsable désormais ancrée dans son ADN.

Deux marques : Maître Savonitto-Atelier du savon et Aqi d'Aïa

Après avoir exercé dans la joaillerie et la bijouterie à Dubaï, Hong Kong et New-York, Frédéric Brunel-Acquaviva, directeur général de Maître Savonitto, est venu s'installer avec son épouse dans le sud de la France afin d'y créer de façon artisanale des savons à base d'ingrédients naturels et de parfums de niche de Grasse, la capitale mondiale du parfum. Ainsi sont nées les marques Maître Savonitto-Atelier du savon et Aqi d'Aïa, qui proposent des produits pour le corps, le visage et les mains ainsi que des soins pour le linge et la maison. Maître Savonitto met en avant son image artisanale alors que Aqi d'Aïa, qui signifie « d'ici et d'ailleurs », joue sur les codes contemporains et l'art de vivre de la French Riviera, avec une orientation plus cosmétique. Maître Savonitto élabore des savons solides et liquides, des bougies et des soins écoresponsables pour l'entretien du linge et de la maison. Les produits sont fabriqués

avec des huiles essentielles et des ingrédients bios ou issus de l'agriculture raisonnée : huiles végétales d'amande douce, de pépins de raisin, de nigelle et d'argan, lait de chèvre et d'ânesse, exfoliants naturels comme les fleurs de bruyère ou de lavande séchées et la poudre d'argousier, super-aliments tels que la spiruline, le chanvre ou le charbon...

Une entreprise citoyenne engagée

Chez Maître Savonitto, les engagements RSE (responsabilité sociétale des entreprises) partagés par l'équipe et l'ensemble de l'écosystème font partie intégrante des actions au quotidien. En matière d'environnement, les matières premières sont traçables, la consommation d'énergie et d'eau réduite et les émissions de CO² limitées, avec un objectif zéro déchet. Du point de vue social, l'entreprise pratique un management participatif et veille au développement des compétences, offrant des conditions de travail agréables et épanouissantes. Au plan économique et sociétal, elle prête une attention particulière à la satisfaction des clients – qualité, délais, prix, traçabilité – ainsi qu'à celle des fournisseurs. Enfin, elle apporte sa contribution au développement local

Envies d'Afrique

Comme le démon du voyage ne l'a pas vraiment quitté, Frédéric Brunel-Acquaviva envisage un développement en Afrique, sachant que l'entreprise génère pour l'instant 30 % de son activité à l'international : Europe, Moyen-Orient, Asie et Amériques. L'Afrique, continent recelant au même titre que l'Europe ou l'Amérique de nombreuses spécificités de marché, le fait rêver. « Avec l'agilité et la proposition de valeurs de nos marques, eu égard à leur qualité remarquable à des prix compétitifs, nous pouvons apporter une différenciation notable aux principaux acteurs africains », anticipe le directeur général.

Anna de Neuville



La manufacture artisanale l'Atelier du Savon dans le Haut-Var, à Seillans, entre terre et mer, en plein cœur de la Provence.

Acheter un bien immobilier avec la meilleure équipe immobilière de France.



La collection Leggett Prestige contient plus de 500 propriétés exceptionnelles, allant de châteaux familiaux historiques, domaines ruraux et élégantes villas sur la Côte d'Azur à des vignobles de qualité et domaines équestres de toutes tailles. Les agents multilingues de Leggett, avec leur connaissance approfondie du marché de l'immobilier de prestige, seront heureux de vous aider à vendre ou à acheter une résidence principale ou secondaire.

Votre chez-vous vous attend *chez nous*

Montagne et ski • Châteaux • Côtes et villas • Domaines et manoirs



Utilisez le QR code pour
télécharger les brochures
Collection Prestige.





Découvrez la beauté envoûtante de la région Occitanie, dans le sud de la France. Cette région abrite les vignobles du Minervois et des Corbières, la cité médiévale de Carcassonne (classée au patrimoine mondial de l'UNESCO), le Canal du Midi, ainsi que les plages de la Méditerranée. Le tout est à seulement 2 h 30 de Barcelone, avec un accès facile aux Pyrénées et à la Côte d'Azur. Pour en savoir plus sur les châteaux exceptionnels ci-dessous, ou pour découvrir notre sélection exclusive de domaines, châteaux et propriétés à travers la France, contactez notre experte régionale : **Caroline Stemp**, Leggett Immobilier International : caroline.stemp@leggett.fr • +33 (0)6 33 47 94 20



Recevez une **caisse de champagne** offerte en utilisant le code **Luxe&Lifestyle2024** lors de l'achat de votre château de rêve. Célébrez avec élégance et portez un toast à votre nouvelle demeure d'exception !



Hôtel-boutique de luxe

CARCASSONNE Réf. : A29789 3 300 000 €*
*Honoraires charge vendeur. Classe Énergie : D/A



Saisissez une occasion rare de devenir propriétaire d'un domaine du XVIII^e siècle minutieusement restauré, aujourd'hui transformé en hôtel-boutique de luxe classé quatre étoiles. Située dans un village paisible et prisé à proximité de Carcassonne, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, cette propriété bénéficie d'une localisation idéale, proche de Toulouse et à seulement une heure de la côte méditerranéenne.

1 369 m² • 12 chambres • Salle de séminaire, espace fitness et sauna • Jardins et parc privé • Piscine • Restaurant gastronomique • 2 appartements • 2 studios

*Honoraires charge vendeur. Classe Énergie : D/A



Magnifique château

NARBONNE Réf. : A30408 2 220 000 €*
*Honoraires charge vendeur. Classe Énergie : D/D



Plongez dans un univers de luxe intemporel avec ce château enchanteur de 8 chambres, érigé en 1850. Niché au cœur de plus de deux hectares de parc privé magnifiquement paysagé avec un accès serein à la rivière, ce domaine prestigieux, situé dans la région de l'Aude, offre une parfaite harmonie entre charme historique et raffinement contemporain.

1 440 m² • 8 chambres • Cuisine gastronomique • Vues panoramiques • Potentiel commercial • Chapelle • Piscine • 2 ha

*Honoraires charge vendeur. Classe Énergie : D/D

QUAND LE SPORT FÉDÈRE LES INDIVIDUS ET HARMONISE LES DIFFÉRENCES

En Afrique francophone et anglophone, le rugby à XV est riche de son histoire. Ce sport connaît une popularité grandissante sur le continent.

Dans les pays anglophones, l’Afrique du Sud, dont l’équipe de rugby figure parmi les meilleures au monde, peut historiquement se prévaloir du statut de nation africaine la plus puissante en la matière. Soutenue par l’engagement de Nelson Mandela, sa victoire emblématique de 1995 reste un symbole de diversité et de réconciliation nationale. Les Springboks, équipe nationale de rugby à XV, ont remporté la Coupe du monde à trois reprises – 1995, 2007, 2019 –, consolidant leur place parmi l’élite mondiale. Ces victoires ont eu un impact considérable sur le rugby sud-africain, dont les clubs locaux brillent dans des compétitions internationales comme le Super Rugby et la Currie Cup, le prestigieux championnat national. Le rugby namibien a hérité de l’influence sud-africaine, renforcée par la proximité géographique et historique entre les deux pays. Bien qu’ayant une population beaucoup plus réduite, la Namibie se distingue par une participation régulière aux compétitions internationales. Malgré les défis imposés par des équipes de plus haut niveau, l’équipe nationale a réussi à se qualifier à plusieurs reprises pour la Coupe du monde de rugby. Au Kenya, l’équipe nationale de rugby à XV, les Simba, continue de progresser et participe aux compétitions africaines dans l’espoir de se qualifier pour la Coupe du monde. Son évolution témoigne de l’engagement croissant du pays envers ce sport.

Dans les régions francophones, les trois pays du Maghreb sont fortement influencés par leur proximité avec l’Europe, en particulier la France, où de nombreux joueurs d’origine nord-africaine évoluent au sein de clubs professionnels dans des divisions telles que la Fédérale, la Pro D2 et le TOP 14. Le Maroc, la Tunisie et l’Algérie développent activement leurs programmes de rugby, nourrissant l’ambition de rivaliser avec les grandes nations africaines.

Pour résumer, bien que le rugby à XV en Afrique reste dominé par l’Afrique du Sud, d’autres nations telles que la Namibie, le Kenya, le Zimbabwe, l’Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Côte d’Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, l’Ouganda et la Zambie commencent à révéler leur potentiel et à faire grandir la popularité de ce sport sur le continent. Une montée en popularité qui génère un soutien accru des organisations inter-

nationales au développement du rugby en Afrique, en témoigne l’organisation de la Coupe d’Afrique des nations de rugby. Tenue en Ouganda en juillet 2024, elle a été remportée par le Zimbabwe face à l’Algérie. Des initiatives comme celle-ci participent grandement à la promotion de ce sport auprès de la jeunesse africaine, ce pourquoi il nous semblait essentiel d’évoquer ce championnat et de mettre en lumière les équipes qui se sont affrontées avec respect et passion, encadrées par leurs leaders et capitaines que nous avons eu le plaisir de rencontrer : Marvyn Youcef, capitaine de l’Algérie, Alexandre Pilati, capitaine de la Côte d’Ivoire, Hilton Mudariki, capitaine du Zimbabwe, ainsi que Nadir Megdoud, Yassine Boutemmani, Mehdi Salmani et Julien Caminati, qui évoluent dans les championnats français Pro D2 & TOP 14, et qui étaient venus défendre les couleurs de leur pays d’origine.

Clémence McLeod

Avis d’un expert : Christophe Urios

Entraîneur ASM Clermont Auvergne en TOP 14

Rugby AFRICA CUP a organisé en Ouganda la Coupe Afrique de rugby à XV des 8 nations du 18 au 29 juillet dernier. Comment voyez-vous l’essor et l’influence du rugby en Afrique ?

Le développement du rugby en Afrique est une très bonne chose, car c’est un sport d’éducation et de respect qui permet de fédérer toute une jeunesse.

L’Afrique du Sud est championne du monde de rugby pour la deuxième fois. Au niveau de la Fédérale, de la Pro D2 & du TOP 14, quelle est la valeur ajoutée des joueurs africains ?

Le rugby africain, et notamment francophone, représente un vivier de bons joueurs que l’on retrouve souvent sur le circuit français dans les différentes compétitions.

C. McL



WHEN SPORT FEDERATES INDIVIDUALS AND HARMONIZES DIFFERENCES

In French and English speaking Africa, XV rugby has a rich history. The sport is growing in popularity across the continent.

In English speaking countries, South Africa, whose rugby team is among the best in the world, can historically claim to be the most powerful African nation in this field. Backed by the commitment of Nelson Mandela, its emblematic victory in 1995 remains a symbol of diversity and national reconciliation. The Springboks, the national rugby team, have won the World Cup three times - 1995, 2007, 2019 – consolidating their place among the world's elite. These victories have had a considerable impact on South African rugby, whose local clubs shine in international competitions such as Super Rugby and the Currie Cup, the prestigious national championship. Namibian rugby has inherited the South African influence, reinforced by the geographical and historical proximity between the two countries. Despite having a much smaller population,

Namibia stands out for its regular participation in international compe-

titions. Despite the challenges posed by higher-level teams, the national team has managed to qualify for the Rugby World Cup on several occasions. Kenya's national XV rugby team, the Simba, continues to make progress, taking part in African competitions in the hope of reaching the World Cup. Its development reflects the country's growing commitment to the sport. In the French-speaking regions, the three Maghreb countries are strongly influenced by their proximity to Europe, particularly France, where many players of North African origin play for professional clubs in divisions such as Fédérale, Pro D2 and TOP 14. Morocco, Tunisia and Algeria are actively developing their rugby programs, with the ambition of competing with the great African nations.

To sum up, although XV rugby in Africa remains dominated by South Africa, other nations such as Namibia, Kenya, Zimbabwe, Algeria, Morocco, Tunisia, Ivory Coast, Senegal, Burkina Faso, Uganda and Zambia

are beginning to reveal their potential and boost the sport's popularity on the continent. This rise in popularity is generating increased support from international organizations for the development of rugby in Africa, as demonstrated by the organization of the African

Rugby Nations Cup. Held in Uganda in July 2024, it was won by Zimbabwe against Algeria. Initiatives such as this play a major role in promoting the sport among African youth, which is why we felt it essential to highlight this championship and the teams that competed with respect and passion, under the guidance of their leaders and captains, whom we had the pleasure of meeting: Marvyn Youcef, captain of Algeria, Alexandre Pilati, captain of Ivory Coast, Hilton Mudariki, captain of Zimbabwe, as well as Nadir Megdoud, Yassine Boutemmani, Mehdi Salmani and Julien Caminati, who play in the French Federal, Pro D2 & TOP 14 leagues, came to defend the colors of their home countries.

Clémence McLeod



Marvyn Youcef, capitaine de l'équipe d'Algérie de rugby à XV.



Hilton Mudariki, capitaine de l'équipe du Zimbabwe de rugby à XV.



Alexandre Pilati, capitaine de l'équipe de Côte d'Ivoire de rugby à XV.

LE POTENTIEL DE CROISSANCE DU GOLF EN AFRIQUE EST TRÈS PROMETTEUR

Bien que culturellement moins populaire qu'en Amérique du Nord, en Europe, en Inde ou en Asie, le golf en Afrique est en pleine expansion. Plusieurs facteurs y contribuent.

Parmi les éléments déterminants dans le développement du golf en Afrique, citons en premier lieu les infrastructures qui rendent accessibles de nouveaux parcours dans des destinations touristiques telles que le Maroc, le Zimbabwe, le Kenya, l'Afrique du Sud, l'Égypte mais aussi le Gabon et la Côte d'Ivoire. Ces pays qui bénéficient de climats favorables investissent en effet dans des infrastructures modernes pour attirer les golfeurs internationaux, et forment également sur leur sol des golfeurs de classe mondiale.

Autre facteur en faveur du rayonnement de ce sport, les compétitions et tournois internationaux qui sont organisés pour accueillir des joueurs et joueuses de renommée mondiale : le Sunshine Tour et l'European Tour en Afrique du Sud, le Morocco Open et l'Alfred Dunhill Championship ainsi que le Ladies European Tour au Kenya, ou encore l'Open de Golf de Libreville au Gabon. Ces événements contribuent à positionner l'Afrique comme une destination de golf compétitive. Bien que cela représente un coût élevé, les joueuses et joueurs classés professionnels ou en devenir parcourent souvent de longues distances afin de participer à ces

tournois africains, y accumulant des points essentiels pour améliorer leur classement dans les circuits professionnels et se faire repérer par des sponsors.

Par ailleurs, les initiatives locales et internationales facilitent la création de clubs et veillent à la détection et à la formation de jeunes talents, ce qui se révèle propice au développement du golf dans divers pays africains. Certains clubs leur offrent des facilités d'adhésion, rendant ainsi ce sport plus accessible aux nouvelles générations. La Côte d'Ivoire possède des parcours de golf de qualité et des clubs dynamiques attirant une clientèle passionnée composée d'hommes d'affaires, de diplomates, de membres de la classe sociale montante ainsi que d'amateurs et de professionnels locaux. Le Championnat de Golf de Côte d'Ivoire est d'ailleurs devenu un événement phare. Le Golf Club d'Abidjan, l'un des parcours les plus anciens et prestigieux d'Afrique de l'Ouest, attire des golfeurs des pays voisins et propose un parcours de 18 trous apprécié pour ses paysages et son entretien de qualité.

Le Golf Club de Libreville, créé en 1964, propose aussi un parcours de 18 trous, véritable poumon vert en plein cœur de Libreville, et compte 160 membres issus de tous horizons, ainsi qu'une école de golf. Du 16 au 20 mai dernier, le club a accueilli son 39^e Open de Golf remporté chez les hommes par le professionnel Visitor Mapwanya, du Zimbabwe, et chez les femmes par Zethu Miyeki, d'Afrique du Sud. Ce sont 182 golfeurs et golfeuses venus de France, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Nigeria, de la RDC, du Cameroun, d'Afrique du Sud, de Zambie, du Zimbabwe, d'Ouganda et bien sûr du Gabon qui, dans une ambiance conviviale, y ont participé pour tenter de décrocher le titre. Cette participation diversifiée témoigne de l'attrait croissant de cet événement et de son importance sur le circuit africain.

Ces champions marquent les esprits par leur talent, leur détermination et le partage de leurs émotions. Le golf représente donc une opportunité économique pour les pays africains, car l'essor des parcours attire les investisseurs internationaux et stimule des secteurs connexes tels que l'immobilier de prestige et le tourisme de luxe, créateurs d'emplois locaux.

Clémence McLeod



THE GROWTH POTENTIAL OF GOLF IN AFRICA IS VERY PROMISING

Although culturally less popular than in North America, Europe, India or Asia, Golf in Africa is booming. Several factors are contributing to this.

On the one hand, infrastructure is making new courses accessible in tourist destinations such as Morocco, Zimbabwe, Kenya, South Africa and Egypt, as well as Gabon and Ivory Coast. These countries, with their favorable climates, invest in modern infrastructure to attract international golfers, and also train world-class golfers on their soil.

In addition, international competitions and tournaments are organized to welcome world-renowned players: the Sunshine Tour and European Tour in South Africa, the Morocco Open and Alfred Dunhill Championship and the Ladies European Tour in Kenya, and Libreville Golf Open in Gabon. These events position Africa as a competitive golf destination, with professional and up-and-coming players travelling long distances to take part in these African tournaments, accumulating points that are essential for improving their ranking on the professional circuits and attracting sponsors.

Local and international initiatives facilitate the creation of clubs and the detection and training of young talent, which is proving conducive to the development of golf in various African countries. Ivory Coast boasts top-quality golf courses and dynamic clubs attracting a passionate clientele made up of businessmen, diplomats, members of the rising social class as well as local amateurs and professionals. The Ivory Coast Golf Championship has become one of West Africa's leading events.

The Golf Club of Libreville, established in 1964, offers an 18-hole course, a veritable green lung in the heart of Libreville. Last May, the club hosted its 39th Open de Golf won in the men's category by professional Visitor Mapwanya from Zimbabwe, and in the women's category by Zethu Miyeki from South Africa. This diverse participation testifies to the growing appeal of this event and its importance on the African circuit. These champions leave a lasting impression with their talent, determination and shared emotions. Golf is an economic opportunity for African countries, attracting international investors and stimulating related sectors such as prestige real estate and luxury tourism, which create local jobs.

Clémence McLeod

Avis d'un expert: Louise Réau

Golf player

82^e joueuse mondiale au classement WAGR

4^e joueuse au classement France dame amateur

Les pays africains qui disposent d'un climat favorable investissent dans des infrastructures modernes pour attirer les golfeurs internationaux et pour assurer la détection et la formation de jeunes talents. Comment considérez-vous le développement en Afrique de ce sport qui véhicule des valeurs qui attire les jeunes ?

Je vis aux USA où le golf est très développé. L'Afrique n'a rien à envier aux USA en termes de potentiel humain : c'est un formidablement vivier pour le sport de haut niveau. Le golf devient de plus en plus attrayant car il permet de développer rapidement une économie touristique florissante. Les jeunes peuvent très vite obtenir des postes importants pour leur avenir : joueur, entraîneur, dirigeant, sans oublier tous les postes dans l'hôtellerie. Ce sport crée des endroits préservés où les enfants méritent tous d'être invités à s'initier. Le futur haut niveau mondial ne peut pas se passer des joueurs africains.



Louise Réau

Le Golf Club de Libreville, véritable poumon vert en plein cœur de la capitale gabonaise qui propose un parcours de 18 trous, attire des joueuses et joueurs étrangers. Quant au Maroc, il organise des championnats féminins. Êtes-vous prête à vous déplacer vers l'Afrique pour vous mesurer aux joueuses du continent ?

Mon objectif est d'obtenir rapidement mon droit de jeu sur le circuit européen à minima. Les qualifications se déroulent chaque année sur les jolis golfs de Marrakech en décembre. Je suis déjà impatiente de découvrir le Kenya où se déroule la première grande épreuve de ce circuit en février. J'espère très bientôt y jouer et rencontrer les futures championnes du continent.

C. McL



domaine le
trébuchet

L'AUDACIEUSE VIVACITÉ DU BORDELAIS RÉINVENTÉ



Le Trébuchet – 33190 Les Esseintes
contact@domaineletrebuchet.com

www.domaineletrebuchet.com

■ Domaine Le Trébuchet

DOMAINE LE TRÉBUCHET : QUAND LA CÉRAMIQUE MAGNIFIE LE VIN

Véritable passionné, Jean-Guillaume De Giacinto a fait des vins du Domaine Le Trébuchet des nectars d'exception grâce au procédé d'élevage en contenants de céramique.

« Après une quinzaine d'années passées dans le commerce des vins, tout d'abord en tant que caviste puis comme développeur de magasins pour un négociant bordelais, j'ai décidé d'ouvrir une nouvelle page en reprenant le domaine familial de 25 hectares, dont 7,5 de vignes cultivées en fermage depuis 60 ans. Le métier de vigneron m'a toujours fasciné : à chaque visite dans un vignoble, je ressentais une profonde admiration pour ce métier de passion », s'enthousiasme Jean-Guillaume De Giacinto, propriétaire vigneron du Domaine Le Trébuchet, une appellation Bordeaux issue des Esseintes, un terroir de l'Entre-deux-Mers surplombant la vallée du Dropt près de La Réole.

« La vinification est pour moi une véritable vocation. J'ai toujours été intrigué par la typicité des vins élevés dans des contenants en céramique. C'est pourquoi, dès la reprise du domaine, j'ai investi dans des jarres en porcelaine, des œufs en grès, des amphores en terre cuite, ainsi que dans quelques barriques traditionnelles. Les quatre premières cuvées qui en découlent portent le nom du matériau dans lequel elles ont été élevées », poursuit-il.

Vous l'aurez deviné, c'est dans ce procédé de vinification que se niche la singularité des vins du Domaine Le Trébuchet, qui doivent aussi beaucoup à l'environnement constitué de 8 hectares de prairies et 10 hectares de bois de chênes centenaires, acacias,

cerisiers sauvages, poiriers et châtaigniers jouxtant les vignes et créant un équilibre biologique essentiel. Cette configuration favorise une saine concurrence entre les espèces et une dynamique où chaque élément contribue à maintenir la santé de tout l'écosystème en atténuant la prolifération des espèces nuisibles à la vigne, d'où la réduction des traitements. La fertilité naturelle de ce terroir composé d'argiles, de sables et de limons est soutenue par un dosage optimal de rétention d'eau et de drainage. La forêt qui entoure le vignoble joue un rôle de régulateur thermique. ► (suite p. 112)

Les cuvées Terracota, Grès, Oak et Porcelaine du Domaine Le Trébuchet.



► Les reliefs vallonnés, avec des pentes dans l'axe nord/sud, assurent quant à eux l'alliance entre fraîcheur, acidité et maturité.

Entre tradition et innovation

« Lors de la reprise du domaine, j'ai choisi d'explorer des méthodes de vinification non conventionnelles pour révéler au mieux la typicité de mes vins. L'utilisation de contenants en céramique s'est imposée, notamment pour leur potentiel à préserver la pureté des arômes et l'authenticité du terroir », explique Jean-Guillaume. En effet, en combinant inertie et porosité, la céramique intervient puissamment dans le processus d'élevage. Contrairement aux barriques en bois, les contenants en céramique ne transfèrent pas au vin de composés aromatiques comme les tanins ou les notes vanillées. Le cépage et le terroir s'expriment pleinement, sans aucune interférence, avec des arômes plus nets, frais et précis. Pour diversifier les profils aromatiques et les textures, le vigneron a investi dans une gamme variée de contenants : des jarres en porcelaine, des œufs en grès et des amphores en terre cuite. La porcelaine, matériau extrêmement lisse et non poreux, fait de la jarre un contenant totalement neutre. Les vins élevés en jarres de porcelaine conservent une pureté aromatique exceptionnelle. Un élevage idéal pour les cépages délicats qui peuvent alors exprimer des arômes floraux et fruités avec une grande clarté, tout en préservant l'acidité naturelle du vin. Pour ce qui est du grès, il présente une microporosité qui favorise une légère oxygénation sans risque de déviations aromatiques. La forme ovoïde se révèle propice à une circulation naturelle des lies fines, ce qui enrichit le vin en texture et en complexité. L'élevage en œufs de grès donne des vins plus ronds, avec une bouche ample et une belle minéralité. Enfin, les amphores en terre cuite, traditionnellement utilisées depuis l'Antiquité, contribuent à une oxygénation douce tout en conservant le caractère fruité du vin. La terre cuite, légèrement poreuse, concourt à la complexité aromatique tout en respectant l'authenticité du cépage.

Les vertus de la céramique

Le premier avantage, vous l'aurez compris, est la préservation de la pureté aromatique. Les contenants en céramique assurent une conservation de l'intégrité des arômes primaires du cépage, produisant des vins aux arômes nets et précis. On y retrouve des notes fruitées éclatantes, des accents floraux délicats et une minéralité marquée, directement issue du sol où les vignes ont poussé. Le deuxième point positif est le respect du terroir, dont la céramique contribue à exprimer au mieux la typicité. Chaque parcelle, chaque cépage peut ainsi livrer toute sa complexité sans être masqué par des arômes externes apportés par le bois. La troisième



Jean-Guillaume De Giacinto, propriétaire vigneron du Domaine Le Trébucher.

particularité remarquable réside dans la maîtrise de la micro-oxygénation. Les œufs en grès et certaines jarres en terre cuite présentent une légère porosité qui favorise une micro-oxygénation naturelle du vin. Cela permet de stabiliser la couleur, d'assouplir les tanins et d'apporter une complexité supplémentaire, sans jamais dominer le profil aromatique du vin. Enfin, le quatrième atout de cet élevage, et non le moindre, est d'éviter l'ajout de sulfites. Grâce à l'imperméabilité de la céramique, il est possible de réduire leur utilisation, voire de s'en passer complètement. Les contenants en céramique fournissent une excellente protection contre l'oxydation, donc constituent une aide précieuse pour élaborer des vins à la fois plus naturels et plus authentiques.

Un retour aux sources pour des vins modernes

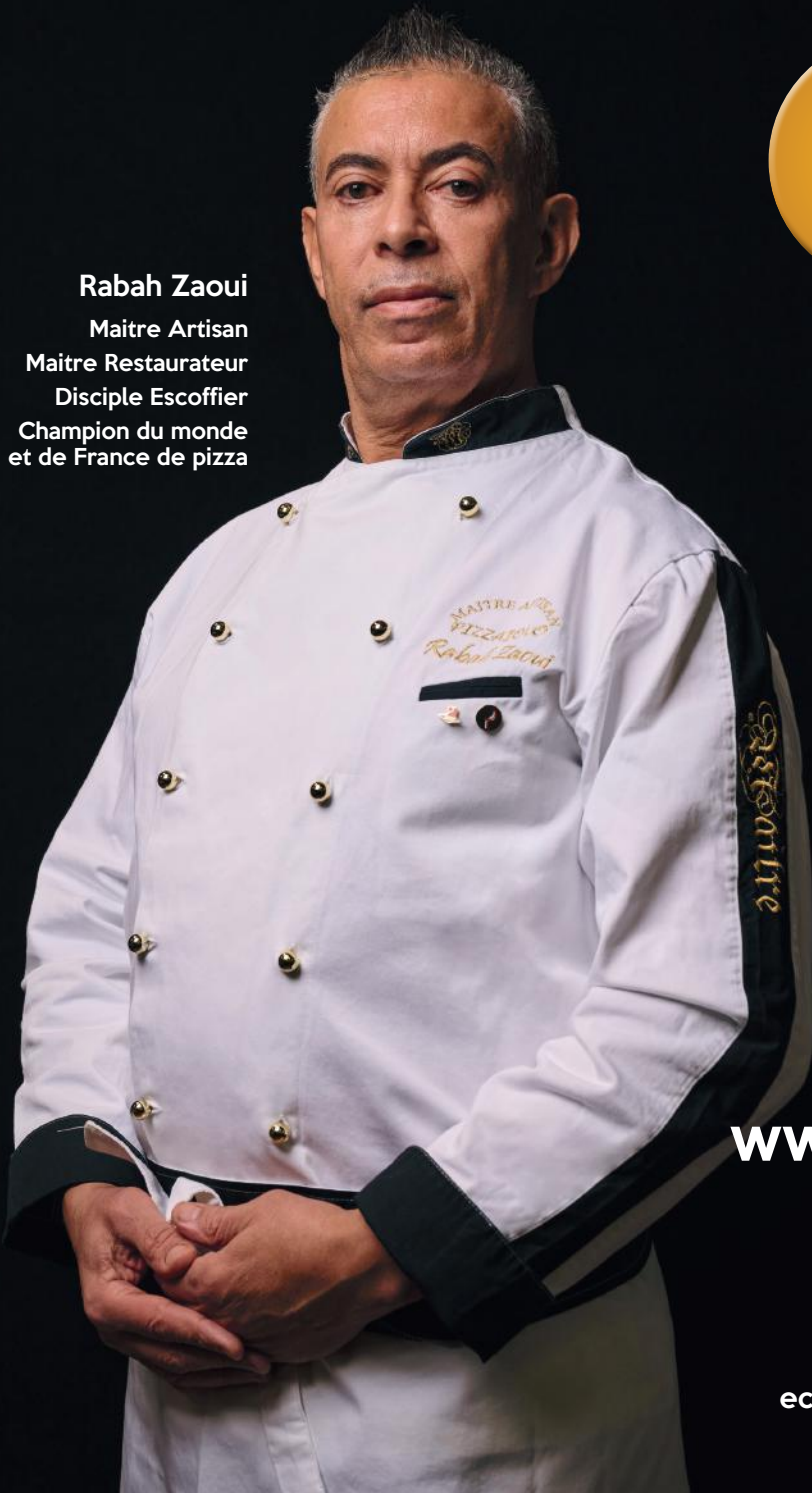
L'utilisation de la céramique s'inscrit également dans une démarche de vinification respectueuse de l'environnement. Les contenants sont fabriqués à partir de matériaux naturels et durables, en accord avec une approche plus écologique de la viticulture. De plus, ils sont réutilisables durant de nombreuses années, réduisant ainsi l'empreinte écologique par rapport aux barriques traditionnelles.

Les vins élevés en céramique se distinguent par leur texture soyeuse, leur fraîcheur et leur équilibre. Ils sont bruts, expressifs, et traduisent fidèlement la diversité des cépages et des terroirs du domaine. Chaque cuvée travaillée avec soin dans ces contenants devient une expression unique de son origine. Les amateurs de vin peuvent alors s'attendre à une expérience gustative aussi pure que captivante. « En misant sur ces techniques de vinification en céramique, je cherche à créer des vins qui racontent une histoire, celle d'un retour aux fondamentaux du terroir, tout en intégrant des pratiques innovantes pour offrir des vins d'exception », conclut Jean-Guillaume, heureux d'être bien noté par les critiques de renommée internationale Yves Beck et James Suckling.

Anna de Neuville

FORMATIONS PROFESSIONNELLES CULINAIRES

FILIÈRE RESTAURATION



Rabah Zaoui
Maitre Artisan
Maitre Restaurateur
Disciple Escoffier
Champion du monde
et de France de pizza

Avec
ou sans
diplôme

Créer
votre
entreprise

100 %
de
réussite

www.ecole-pizza.fr

2, rue Jean-François Champillion
11000 Carcassonne

(+33)4 34 42 12 85

(+33)6 76 34 57 01

ecolebahzaoui.carcassonne@gmail.com

L'HÔTEL DU PARC À PORT-GENTIL : UNE ESCAPADE D'EXCEPTION AU CŒUR DE LA NATURE

L'Hôtel du Parc de Port-Gentil n'est pas qu'un hôtel, mais un lieu enchanteur où trouver une multitude de services plus attirants les uns que les autres : restaurant, salle de sport, espace de bien-être, boutique de souvenirs, joaillerie, coin maraîcher de produits bios... Les professionnels aussi y sont choyés.

Situé sur un domaine verdoyant de 17 hectares, l'Hôtel du Parc offre un cadre idyllique à seulement 5 minutes de l'aéroport international de Port-Gentil et à proximité immédiate des plages. Ce lieu enchanteur, qui allie confort moderne et immersion dans un environnement naturel préservé, se distingue par ses services pensés pour garantir une expérience relaxante et unique, se révélant donc idéal aussi bien pour un séjour d'affaires que pour un moment de détente.

Les chambres, suites, appartements et villas sont conçus pour offrir un espace de tranquillité où chaque détail a été pensé pour assurer un confort optimal. Équipés de la climatisation, du Wi-Fi, d'un service de blanchisserie

et d'une conciergerie disponible 24h/24, les 125 résidences garantissent à leur hôtes un séjour agréable, d'autant plus que l'hôtel abrite également un vaste parc botanique et un parcours de santé où il fait bon se ressourcer au cœur de la biodiversité locale.

L'hôtel dispose d'infrastructures modernes, notamment des groupes électrogènes, un système de surpresseurs et des réserves d'eau. Un service de maintenance permanent veille à garantir un confort ininterrompu en toutes circonstances. L'Hôtel du Parc à Port-Gentil est ainsi le lieu idéal pour allier détente, activités sportives, découvertes culinaires et moments de bien-être, le tout dans un cadre naturel préservé et apaisant.

Il est aussi dévolu à la tenue d'événements professionnels. Des espaces adaptés comme une salle de séminaire de 150 m² équipée pour favoriser les échanges et la réflexion ainsi qu'un espace de co-working sont conçus pour répondre aux besoins des entreprises et des groupes. Les salles peuvent accueillir jusqu'à 80 personnes en conférence et 40 personnes en réunions.

L'Eden Restaurant : un voyage culinaire au cœur de la nature

L'Eden Restaurant, doté d'une terrasse flottante sur un lac peuplé de nénuphars au bord de la piscine, accueille ses convives dans un cadre unique au cœur de la verdure. Ici aussi, l'ambiance nature, sereine et élégante se révèle parfaite



Les chambres, suites, appartements et villas sont conçus pour offrir un espace de tranquillité où chaque détail a été pensé pour assurer un confort optimal.



Le bar à cocktails invite à découvrir une sélection de créations originales allant des cocktails riches en goût aux boissons bien-être.



pour des moments conviviaux. La carte élaborée à partir de produits locaux, bio et frais propose des mets raffinés aux saveurs mélangées de Méditerranée et d'Afrique. Le chef y ajoute tous les jours un menu et des suggestions d'une grande variété et originalité.

Le bar à cocktails invite à découvrir, lors des Happy Hours ou des jeudis cigares, une sélection de créations originales allant des cocktails riches en goût aux boissons bien-être. L'Eden est également l'endroit parfait pour organiser, avec des options de snacking, des événements comme les repas d'affaires, les séminaires, les anniversaires ou autres occasions festives.

Eden Sport et EdenWellness : performance, détente et soins personnalisés

Les installations sportives de l'hôtel répondent à tous les besoins des sportifs grâce à 3 salles de fitness équipées et 2 terrains de padel. Des conseils personnalisés et une multitude d'activités attendent les visiteurs : piscine, cours de natation, aquabike, pilates, boxe, yoga et bien plus encore. Chaque espace est conçu pour permettre à chacun de maintenir sa routine sportive dans un environnement calme et propice à la performance. Quant à EdenWellness, c'est un espace de bien-être qui offre une expérience unique avec des soins adaptés. Il est ainsi possible d'y profiter des vertus de massages relaxants, rééducatifs ou sportifs ainsi que de soins esthétiques de qualité : coiffure, soins du visage, épilations, gommages... Les soins signature, spécialement conçus pour le corps et les cheveux, nourrissent et revitalisent en profondeur, répondant aux besoins spécifiques de chaque type de cheveux et offrant à la fois une expérience sensorielle de relaxation et des résultats durables, pour un bien-être total.

Iniva, Iniva Jewelry et Le coin maraîcher : 3 boutiques pour un voyage au cœur du Gabon

Iniva African Concept Boutique présente des articles

souvenirs, d'art et d'artisanat sélectionnés avec le plus grand soin sur tout le continent africain. De quoi partir à la découverte de trésors éthiques et ethniques aussi bien que de produits design et contemporains. Iniva soutient de nombreuses associations sur le continent et parraine des artistes en les aidant à se faire connaître au-delà de leurs frontières.

Pour des bijoux aussi éthiques que magnifiques fabriqués à la main et inspirés de symboles africains, c'est dans la boutique Iniva Jewelry qu'il faut se rendre. Élégance de l'or 18 carats pour ces pièces incarnant la force et la liberté qui allient héritage culturel et luxe moderne dans une démarche solidaire où une participation de chaque vente est versée à des associations locales pour l'aide à l'enfance.

Enfin, que l'on soit client de l'hôtel souhaitant profiter de son espace cuisine dans son appartement ou sa villa, ou que l'on habite Port-Gentil, il est possible avec Le coin maraîcher de s'approvisionner en fruits, légumes et volailles du potager et de la ferme 100 % bios de l'hôtel, garantis sans pesticide ni produit chimique. Selon les saisons, grâce au Jardin d'Émile et une épices, l'on peut même avoir la chance de goûter la vanille et le poivre cultivés sur place, ou encore le miel 100 % naturel ainsi que des épices aux mille vertus comme le moringa et le curcuma. Tisanes, confitures, liqueurs de fruits de la passion, rhum vanille, rhum café et rhum cacao complètent cette offre somptueuse. L'on peut également passer commande de fleurs tropicales ou de compositions florales.

À la seule évocation de tant d'attraits, qui ne serait pas tenter d'aller y faire un tour ?

Anna de Neuville



La collection Iniva Jewelry propose des bijoux aussi éthiques que magnifiques fabriqués à la main et inspirés de symboles africains.

LE BIJOUTIER INTERNATIONAL

ACTUALITES | ENTRETIEN | FOCUS | DOSSIERS | TENDANCES



MAGAZINE D'INFORMATION SPÉCIALISÉE

SUR LA BIJOUTERIE, LA JOAILLERIE, L'HORLOGERIE, ET L'ENSEMBLE
DE SON INDUSTRIE, EN FRANCE COMME À L'INTERNATIONAL.

Il relaie, décrypte, analyse et commente au quotidien toute l'actualité du secteur. Un magazine professionnel pour les professionnels ! Par abonnement ! En version papier et digitale enrichie
À suivre sur www.le-bijoutier-international.com & les réseaux sociaux

UN NOUVEAU CODE MINIER POUR ATTIRER PLUS D'IDE

La filière minière représente 6% des exportations et environ 3% de l'emploi privé. Pour le Gabon, l'enjeu économique est d'augmenter sa contribution au PIB en la faisant passer des 6% actuels à 10%.

Depuis plusieurs décennies, le Gabon s'est lancé dans la diversification de son économie. Au-delà du manganèse, dont le pays est le 2^e producteur mondial, des mesures ont été prises en faveur de l'exploitation d'autres ressources. Cependant, même si le pays recèle aussi des gisements de fer estimés à 2 milliards de tonnes ainsi que des gisements d'or et d'une grande variété d'autres minerais tels que le plomb, l'uranium, le zinc, le cuivre, les diamants, le niobium, le titane, le fer, la potasse ou encore le phosphate, le manque d'infrastructures (transport, électricité...) obère les perspectives de croissance véritable des mines. Le gouvernement de Transition a donc prévu, dans son ambitieux Plan national de développement pour la Transition (PNNDT 2024-2026), le développement de la filière mines. Une initiative qui a nécessité dans un premier temps l'adoption d'un nouveau code minier abrogeant celui de 2000 et qui comprend 356 articles, contre 220 pour l'ancien. Ce code traduit la vision du président de la Transition, qui veut faire du Gabon un pays émergent. Dans un communiqué, la Société Équatoriale des Mines (SEM), qui a la fonction d'opérateur national, l'a défini comme « plus élaboré et mieux structuré » que le précédent, précisant que sa refonte



était nécessaire pour augmenter la contribution du secteur minier à l'économie nationale.

Une contribution qui passe notamment par l'accélération de l'effort de recherche, par la transformation locale d'un plus gros volume de minerais et par l'amplification de la création locale de valeur. L'objectif est là aussi de diversifier l'exploitation minière, essentiellement concentrée pour l'heure sur le manganèse et l'or. Rappelons qu'à ce jour, le secteur minier représente 6% du PIB, 6% des exportations du pays et environ 3% de l'emploi privé. L'enjeu économique est de relever de 6 à 10% la contribution des mines au PIB.

Paul de Manfred

Lancement des activités d'exploitation du complexe minier de Baniaka

Le 20 juillet dernier, le président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, accompagné des membres de son gouvernement, s'est rendu à Baniaka, dans la province du Haut-Ogooué, pour donner le coup d'envoi officiel des activités d'exploitation du complexe minier. La gestion de ce complexe polymétallique est assurée par REMINAC, filiale de l'australien GENMIN détentrice du permis d'exploitation. Ce lancement, de l'avis des observateurs, marque le début d'une phase déterminante pour le développement de l'industrie minière nationale.

Lors de cette visite, la délégation gouvernementale a été accueillie par Patrice Raimbault, directeur des relations gouvernementales de GENMIN, et Jude Désir-Céleste N'Gwa-Emane, directeur général de la Société Équatoriale des Mines (SEM). Ensemble, ils ont pu évoquer le potentiel de Baniaka, qui a tout pour devenir une mine de fer commerciale de grande envergure. Avec des ressources minérales de fer certifiées estimées à 750 millions de tonnes et un potentiel global approchant les 4 milliards de tonnes, ce projet représente une avancée majeure pour l'industrie minière gabonaise.

La première extraction de minerai de fer est prévue fin 2025, marquant le début d'une nouvelle ère de prospérité pour la région. Patrice Raimbault, qui est aussi vice-président de l'Union minière du Gabon (UMIGA), a pour sa part indiqué que seulement 18% du potentiel avait été systématiquement étudié grâce à près de 46 km de forage déjà réalisés. Ce projet créera 700 emplois directs et plus de 2000 emplois indirects liés à l'approvisionnement local en biens et services. REMINAC prévoit une production de 5 millions de tonnes de minerai de fer par an, et un chiffre d'affaires de plus de 330 milliards de FCFA. À terme, la mine de Baniaka sera reliée au chemin de fer Transgabonais par une voie ferrée de 65 km, permettant d'augmenter la production jusqu'à 10 millions de tonnes par an et même, avec de nouveaux investissements, jusqu'à 29 millions de tonnes.

P. de M.

ABONNEZ-VOUS À

économie & finance
EcoMatin

et bénéficiez des bonus suivants



- Bandeaux publicitaires sur le journal en ligne et à la newsletter journalière
- Couverture prioritaire de vos événements
- Livraison gratuite de toutes nos publications
- Pages de publicité gratuites dans les éditions de votre choix

    www.ecomatin.net



 +237 695 484 736
222 208 927

 Yaoundé, Tsinga Fecafoot

■ Rachat d'Assala Energy

LE CTRI RELANCE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR PÉTROLIER

Le rachat par l'État gabonais d'Assala Energy répond à plusieurs enjeux majeurs, au rang desquels la mainmise sur l'activité pétrolière, la hausse de la production nationale, l'optimisation des recettes de l'État et une gouvernance fiable du secteur pétrolier afin de faire enfin de l'or noir un véritable moteur de développement.

Le rachat par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) auprès du fonds américain Carlyle des parts de la société pétrolière d'Assala Energy, 2^e producteur pétrolier du Gabon avec 45 000 de barils par jour (bpj), a été accueillie par les milieux politiques et économiques du pays avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté. Pour l'économiste financier Cédric Achille Mbeng Mezui, cet acte est en phase avec la dynamique mondiale qui touche les États du Sud global et les pousse à exercer de plus en plus leur droit de préemption dans les secteurs stratégiques. Au-delà de cette dimension, il constitue une stratégie de reconquête de la souveraineté économique et pétrolière du pays afin de mieux financer les projets de développement. *« Cette transaction ouvre une opportunité unique pour le Gabon de prendre possession d'une production pétrolière de 45 000 barils/jour représentant une manne financière confortable pour les années à venir. C'est également une opportunité pour le personnel gabonais de cette entreprise de mobiliser l'expertise acquise auprès de Shell et d'Assala, et de montrer le génie gabonais dans ce secteur »*, se réjouit M. Mbeng Mezui.

Sur la même longueur d'onde, le ministre gabonais de l'Économie et des Participations Mays Mouissi salue une prouesse économique liée aux évidentes retombées attendues : *« Le Gabon va désormais opérer seul pour produire et commercialiser une part importante de son pétrole. Notre pays est dorénavant le deuxième producteur de pétrole extrait sur son territoire. »* Quant au président Brice Clotaire Oligui Nguema, il a déclaré le 1^{er} juillet 2024, lors de la réception dudit acte de rachat d'Assala Energy : *« Le Gabon se réapproprie, 67 ans après, une part importante de son pétrole. Cela nous permet de contrôler aujourd'hui 25 % de la production nationale. C'est sans conteste une forme d'affirmation de notre souveraineté. Cette acquisition, dont nous pouvons être fiers, permettra à terme d'augmenter nos*

recettes, favorisant ainsi la réalisation de nos nombreux projets de développement. »

Depuis son acquisition des parts de Shell en 2017, Carlyle aurait permis à Assala d'accroître sa production nette de 30 %, la conduisant jusqu'à 45 000 bpj et faisant passer ses réserves de 5 ans à 8 ans. Une performance à saluer. Pour conclure la transaction placée sous les bons offices du groupe Gunvor, leader mondial du négoce de pétrole, l'État gabonais a dû payer 648 milliards de FCFA, soit environ 1,3 milliard de dollars américains. Bien que ravi de l'opération, Sylvain Mayabith, secrétaire général de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep), reste prudent et préconise une gestion rigoureuse pour ne pas couler l'entreprise : *« Il ne faut pas se contenter d'avoir une société pétrolière. Il faut que les hauts standards de gouvernance soient aussi établis et maintenus. »*

Après cette acquisition, d'autres défis structurels vont se poser au pays. Il s'agira par exemple d'éviter à Assala Gabon de se fourvoyer dans les mêmes travers que la Société nationale des hydrocarbures (GOC) créée au début des années 2010 et dont la gestion a été marquée par de gros scandales financiers. Le Gabon étant passé du statut de pays détenteur à celui de pays producteur de pétrole, saura-t-il répondre aux défis technologiques et d'innovation qu'impose ce secteur ? Par ailleurs, rappelons que le secteur pétrolier gabonais se trouve dans le collimateur du Fonds monétaire international (FMI) eu égard aux incongruités qui ont été constatées dans sa gestion. Cédric Achille Mbeng Mezui propose à cet effet de créer un *« Conseil stratégique du secteur pétrolier »* dont la mission serait d'apporter au gouvernement et au Parlement des avis techniques et indépendants pour améliorer la gestion de cette activité particulièrement sensible : *« Nous devons renforcer la gouvernance dans ce secteur critique, loin des aléas du jeu politique. »*

Marcel Saint-Clair Eyene

RACHAT DU CENTRE EMPLISSEUR AU NÉERLANDAIS VIVO ENERGY

La nouvelle direction de la Société Gabonaise d'Entreposage de Produits Pétroliers (SGEPP) s'emploie à parfaire ses process techniques dans le cadre de projets importants, tout en améliorant les conditions de vie de ses salariés par des actions innovantes.

Créée le 19 mai 1967, la Société Gabonaise d'Entreposage de Produit Pétroliers (SGEPP) est spécialisée dans le stockage des hydrocarbures liquides et du gaz butane. L'arrivée du nouveau directeur général Yvon Guy Donat Tchicot et du général de division Sylvain Florient Pangou Mbembo, président du conseil d'administration, a contribué à instaurer une vision dynamique. Diriger, animer, motiver les collaborateurs, mobiliser les troupes, fidéliser les meilleurs éléments, montrer l'exemple, voilà le credo de ces nouveaux dirigeants.

Grâce à l'évolution du management participatif et à d'autres méthodes estimées valorisantes car elles prennent en compte les revendications légitimes des salariés, de

La SGEPP a adopté la retraite complémentaire

gros progrès ont été réalisés en matière de visibilité. S'inscrivant pleinement sur la vision du chef de l'État de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, la Société Gabonaise d'Entreposage de Produits Pétroliers participe à une réduction du taux de chômage dans notre pays.

Désireuse de parfaire la gestion de ses process techniques, cette dernière a initié des projets importants, notamment le lancement des travaux de réhabilitation au niveau de

Port-Gentil, avec le rachat du centre emplisseur Gaz de Vivo Energy qui devrait être livré d'ici à la fin de l'année. Aussi, nous avons la réfection du dépôt principal et du dépôt relais de Moanda, dans le Haut-Ogooué, et pour finir le rafraîchissement du dépôt d'Owendo. L'objectif est de couvrir les besoins des provinces, de concourir à améliorer la production mensuelle de bouteilles de gaz et de stopper la pénurie.

Générer un climat social apaisé

S'agissant des ressources humaines, et afin d'améliorer les conditions de vie des salariés qui prennent leur retraite, la SGEPP a adopté pour la première fois la retraite complémentaire à l'issue des négociations relatives aux accords collectifs d'établissement. Elle a également procédé à la régularisation d'une vingtaine d'intérimaires, passés en CDI, ainsi qu'au recrutement de plusieurs Gabonais. Autant d'actions qui montrent la volonté la nouvelle direction générale de générer un climat social apaisé et de favoriser l'autonomie et l'autoproduction. Au titre de la RSE, la SGEPP a procédé à la réhabilitation de la passerelle piétonne entre le quartier d'Owendo-Port et celui d'Alénakiri suite à une sollicitation des acteurs économiques de la zone du port d'Owendo formulée par le délégué spécial de la commune, le général Arnaud Sandri Nombo. Plusieurs autres projets sont en cours.

Paul de Manfred



**“ ENTREPOSAGE DE PRODUITS PÉTROLIERS ET GAZIERS
DESTINÉS AUX MÉNAGES ET AUX INDUSTRIELS ”**

SÉCURITÉ • RESPONSABILITÉ • EXPERTISE • ENGAGEMENT • ESPRIT D'ÉQUIPE

+241.11.73.04.04 / +241.60.38.22.61

contact@sgepp.ga

www.sgepp.com



Bio

Le général de division Sylvain Florient Pangou Mbembo, président du conseil d'administration de la Société Gabonaise d'Entreposage de Produits Pétroliers (SGEPP), a étudié durant 7 ans au Prytanée militaire Charles Ntchoréré de Saint-Louis, au Sénégal.

Incorporé dès son retour au Gabon dans la Gendarmerie nationale, il sert depuis lors le pays en tant que militaire, mais également en qualité de manager aux responsabilités successives de commandant adjoint puis commandant de la Compagnie de gendarmerie des transports aériens, secrétaire permanent adjoint de la Haute Autorité de sûreté et de facilitation, officier de coordination état-major de la Gendarmerie départementale, directeur de la sûreté à l'ANAC, directeur général des écoles de gendarmerie, directeur général des recherches, puis des services techniques, commandant de Légion Ouest à Port-Gentil, et enfin directeur général de l'Office national de la sûreté et de la facilitation des aéroports du Gabon (ONSFAG) ainsi qu'au management des entreprises africaines, et il a obtenu en 2013 un master pro en sciences sociales. En matière militaire, il est titulaire entre autres du diplôme d'officier de police judiciaire, du brevet militaire de parachutiste et du diplôme d'enseignement militaire de 1^{er} et 2nd degré. Pour ce qui concerne le secteur de l'aviation civile, il est détenteur de certifications en gestion de situations de crise, en négociation d'otage et en gestion de la sûreté, ainsi que d'un master professionnel en management de la sûreté de l'aviation. Enfin, il s'est aussi formé aux compétences fondamentales pour les opérations de paix et de gouvernance.



Bio

Yvon Guy Donat Tchicot est directeur général de la Société Gabonaise d'Entreposage de Produits Pétroliers (SGEPP), depuis octobre 2023. Titulaire d'une maîtrise en administration économique et sociale, gestion et administration des entreprises délivrée en 1995 par l'université de Pau et des Pays de l'Adour (France), d'un DEA en économie de l'énergie et économie obtenu en 1996 à l'IFP School, nom d'usage de L'École nationale supérieure du pétrole et des moteurs de Rueil Malmaison (France), il commence sa vie professionnelle en 2000 comme conseiller technique principal en charge des questions pétrolières au ministère de l'Économie, des Finances et du Budget du Gabon, fonctions qu'il assumera jusqu'en février 2010.

Promu le même mois directeur de cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques du Gabon, il occupera ce poste jusqu'en 2012 avant d'être sollicité pour des responsabilités identiques durant quatre mois pour le compte du ministère des Mines et de l'Industrie. En octobre 2014, sa carrière semble prendre une tout autre orientation lorsqu'il devient directeur général de la Banque de l'Habitat du Gabon, mais cette escapade sera de courte durée puisque dès février 2015, il accèdera jusqu'en mars 2019 aux prestigieuses fonctions d'ambassadeur pour le ministère des Affaires étrangères. Enfin, avant d'être appelé à son poste actuel à la SGEPP, il fera un long détour de plus de 4 ans à la primature du Gabon en qualité de conseiller, chef de département pétrole, hydrocarbures et gaz chargé des mines, de l'eau et de l'énergie.



SGEPP
Société Gabonaise
d'Entreposage de Produits Pétroliers



“ ENTREPOSAGE DE PRODUITS PÉTROLIERS ET GAZIERS DESTINÉS AUX MÉNAGES ET AUX INDUSTRIELS ”

SÉCURITÉ • RESPONSABILITÉ • EXPERTISE • ENGAGEMENT • ESPRIT D'ÉQUIPE

+241.11.73.04.04 / +241.60.38.22.61

contact@sgepp.ga

www.sgepp.com

UN TOTAL BILAN DE 4 374,1 MDS DE FCFA EN 2023

Avec une part de marché de 21 %, la place bancaire du Gabon est la seconde de la zone CEMAC. Elle comptabilise 9 banques, dont une à caractère public récemment créée.

Malgré un secteur informel important estimé à 40 % dans la formation du PIB, le taux de bancarisation au Gabon, de l'ordre de 30 %, est considéré comme élevé comparé aux standards africains, dont la moyenne est de 10 %. Cependant, avec peu d'acteurs – 8 banques commerciales et 1 publique –, le secteur bancaire gabonais est souvent trouvé frileux, notamment en matière d'octroi de crédits auprès des PME ou TPE. Grâce à l'accompagnement financier qu'elle compte leur proposer, la Banque pour le commerce et l'entrepreneuriat du Gabon (BCEG) récemment créée pourrait pallier cette insuffisance. En effet, la BCEG ambitionne à long terme l'ouverture d'un guichet unique appelé Le Carrefour de la PME, indique sa direction. Elle envisage aussi de mettre en place un service dédié appelé Atelier PME qui constituera un centre de contact pour répondre aux exigences des entrepreneurs.

La place bancaire de Libreville, dominée par trois établissements – BGFIBank Gabon, BICIG et UGB-Attijariwafa bank – qui concentrent près de 70 % du total des actifs, a connu ces quatre dernières années la liquidation de 3 banques publiques : Postbank, la Banque Gabonaise de Développement et la Banque de l'Habitat du Gabon-BHG. Mais à l'issue des états généraux de l'habitat organisés par le ministère du même nom du 5 au 16 mai 2024 à Libreville et où un demi-millier de participants a été enregistré, les résolutions recommandent la réhabilitation urgente de la BHG, tout comme celui du Fonds national de l'habitat, pour résoudre la sempiternelle problématique du logement.

Un rapport du Trésor public français mentionne que le total bilan des 8 banques gabonaises a atteint 4 374,1 milliards de FCFA en 2023, enregistrant une progression de 9 % par rapport à 2022, ce qui représente une croissance significative pour le système bancaire gabonais, classé deuxième de la zone CEMAC avec une part de marché de 21 % derrière les 47 % du Cameroun. Actuellement, le secteur fait face à une situation de surliquidité, affichant un excédent de trésorerie de 714 milliards de FCFA, et le Gabon possède

le premier groupe bancaire de la CEMAC, BGFIBank. Avec plus de 2 300 collaborateurs, le groupe est présent dans 12 pays. En 2023, BGFIBank a réalisé un total bilan de 5 295 milliards de FCFA, en hausse de 9 % par rapport à 2022. Le groupe, qui prépare son introduction prochaine à la bourse régionale (BVMAC), serait selon son PDG Henri Claude Oyima « en bonne voie pour atteindre en 2024 un total bilan de 6 000 milliards de FCFA et un résultat net consolidé de 130 milliards de FCFA ».

Paul de Manfred

Une nouvelle banque dédiée aux TPE et PME

La Banque pour le commerce et l'entrepreneuriat du Gabon (BCEG), dernière-née des banques gabonaises, a démarré officiellement ses activités en novembre 2024 après avoir obtenu en juin dernier l'avis favorable de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), le gendarme du secteur bancaire de la zone CEMAC, qui regroupe six pays. Dotée d'un capital de 17 milliards de FCFA (28,89 millions de dollars), cette banque détenue à 100% par des institutionnels et des privés gabonais est essentiellement dédiée aux petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE), qui constituent plus de 80% du tissu économique du pays. « La BCEG a été conçue pour créer des champions nationaux, pour favoriser l'émergence des sociétés locales en direction des marchés régionaux et internationaux, pour réduire les déserts bancaires et pour permettre un passage des opérateurs de l'informel vers le formel. La BCEG cible prioritairement les PME et TPE, et son accompagnement de ces bénéficiaires aura un impact considérable sur leur écosystème direct », prévoit sa directrice générale Daisy-Helen Ntoutoum.

Cet établissement de crédit devient la 8^e banque du pays, et la deuxième actuellement contrôlée par des capitaux nationaux aux côtés de BGFIBank, leader du marché gabonais. Après son ouverture à Libreville, elle envisage de s'étendre dans le reste du pays. À l'horizon 2027, elle ambitionne d'être présente dans les neuf provinces du Gabon, et devrait en même temps accroître le taux de bancarisation du pays qui, selon les données officielles, est actuellement de 30 %.

P. de M.



Euromoney awards for Excellence 2024.
Meilleure banque pour vos services
bancaires au Gabon.

UN MEILLEUR CHOIX

AVEC LA MEILLEURE BANQUE AU GABON

UN MEILLEUR CHOIX
POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE

Ecobank Gabon élue meilleure banque par Euromoney Awards for Excellence 2024.

Nous fournissons des produits, des services et des solutions d'excellence au Gabon. Le prix de la Meilleure Banque récompense Ecobank Gabon pour les atouts suivants :

- Être une banque innovante de premier plan
- Un engagement exceptionnel envers nos client.e.s, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou de grandes sociétés
- Un leadership en matière d'offres numériques

Merci à nos client.e.s et à nos partenaires. Votre confiance et votre soutien ont rendu cette victoire possible.

Rendez-vous sur ecobank.com

« NOUS ACCOMPAGNONS LA TRANSITION POUR LE BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS

Les femmes entrepreneures représentent plus de 20% du tissu économique. Partant de ce constat, Gaëtan J.K. Patrick Egounlety, directeur général de Ecobank Gabon, a diligenté les équipes qualifiées du programme Ellevate pour les écouter, les comprendre et répondre à leurs besoins.

Vous avez été désigné directeur général de Ecobank Gabon en janvier 2023. Quelles ont été vos priorités durant cette première année d'exercice ?

Gaëtan J.K. Patrick Egounlety : À mon arrivée à Ecobank Gabon, la filiale avait amorcé des changements stratégiques majeurs tels que la fermeture de plusieurs agences ou la migration des transactions vers les canaux digitaux et vers l'Agency Banking, et ces changements quelque peu perturbants avaient entraîné une certaine méfiance sur le marché. Mon premier objectif a donc été de mener diverses actions de communication et de relations publiques pour rassurer les clients, les partenaires et l'État sur notre volonté de rester au Gabon et d'impacter positivement, à la manière Ecobank, le secteur bancaire. Mon deuxième objectif était bien évidemment d'accélérer le processus de transformation entamé, car c'est l'atout déterminant de

en un an, ce dont les performances de l'exercice 2023 témoignent largement.

À propos des performances de 2023, comment ont évolué les chiffres clés de Ecobank Gabon ?

Sans rentrer dans les détails, prenons l'exemple des revenus, c'est-à-dire le chiffre d'affaires des banques : nous avons consolidé nos revenus sur le marché et sommes passés de la 7^e position à la 5^e sur les 7 banques de la place. C'est déjà un grand pas. Deuxièmement, au niveau du profit après déduction des charges, nous sommes passés à fin 2023 à la 4^e place, alors que nous étions 6^e en 2022. Encore un grand pas de franchi ! Nous observons par ailleurs deux autres paramètres très importants en matière de performance. Le premier est le retour sur les capitaux propres investis, que l'on appelle en anglais Return on Equity. Aujourd'hui, nous sommes la première banque de la place en Return on Equity. Cela signifie que ce que nous offrons en matière de rentabilité des capitaux aux clients qui nous ont fait confiance dépasse toutes

« Notre stratégie est de miser sur la digitalisation. »

notre différenciation et qu'il nous confère aujourd'hui plus d'un avantage concurrentiel sur le marché. Il fallait faire comprendre aux clients que le service bancaire n'est pas nécessairement lié aux agences directes. Le principal défi de cette stratégie est de prôner la digitalisation des transactions bancaires tout en assurant un service de proximité aux clients. Nous nous sommes donc appuyés sur le déploiement de l'Agency Banking, qui réduit la distance entre le client et sa banque grâce au réseau relais des partenaires clés appelés Points Xpress. Désormais, un client peut effectuer les transactions bancaires de base sans pour autant se rendre en agence. En même temps, via nos applications digitales gratuites, nous poussons les clients à expérimenter la banque à distance et sans intervention physique. En comblant ces aspects, la banque s'est repositionnée sur le marché

les banques de la place. Le deuxième paramètre est la rentabilité des actifs, ou Return on Assets, où nous sommes aussi passés en première position. Cela signifie qu'avec notre réseau Agency Banking, nous générons beaucoup de revenus et rentabilisons tous nos actifs.

Le financement du Plan national de développement de la Transition (PNDT) 2024-2026, qui comprend plus de 300 projets de développement et que porte le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), s'élève à 3 696 milliards de FCFA. Comment mesure-t-on la contribution du secteur privé, et notamment des banques comme Ecobank Gabon ? Je vous rappelle que quand vous voyez « Ecobank Gabon », vous ne regardez pas uniquement la filiale, car nous constituons une force en étant présent dans

tous les pays de la zone CEMAC. Donc, si nous voulons accompagner un client, ce n'est pas uniquement Ecobank Gabon qui l'accompagne, mais plutôt le groupe de la zone CEMAC, qui constitue une force. Nous sommes la première banque à avoir cru à la Transition et, à la faveur d'une syndication avec les autres banques, nous avons pu financer le premier projet de la Transition grâce aux 158 milliards de FCFA que nous avons levés. Aujourd'hui encore, la banque panafricaine que nous sommes continue de lever des capitaux pour l'État du Gabon afin de l'accompagner dans l'exécution du PNDT.

Pour renforcer votre part de marché, allez-vous accélérer votre politique de proximité par des ouvertures d'agences, sachant que vous êtes déjà présent à Port-Gentil, Franceville et Libreville, les trois plus grandes villes du pays ?

Notre stratégie est de miser sur la digitalisation. Aujourd'hui, que vous l'acceptiez ou non, le digital viendra à vous. Vous n'avez pas le choix. C'est simple : la commerçante qui a vendu de la marchandise au marché dans la journée souhaite que ses recettes du soir soient sécurisées. Le plus facile pour elle est de se rendre dans une boutique de proximité qui puisse en même temps jouer le rôle de banque où déposer sa recette journalière en toute sérénité, tout en obtenant instantané-

ment un document ou une notification SMS qui prouve que son compte bancaire a été crédité. Pour le cas de Libreville, nous sommes présent dans le plus grand marché de la capitale, le marché de Mont-Bouët, via les Points Xpress que nous avons mis en place avec nos partenaires. Nos clients sont autorisés à y effectuer les opérations de dépôt ou retrait d'argent sur leurs compte Ecobank. C'est de cette façon que nous voulons être proches de nos clients.

En réalité, nous sommes même en train de démocratiser

Gaëtan J.K. Patrick Egonlely,
directeur général de Ecobank Gabon.



la banque. Aujourd'hui, si vous allez au Kenya, vous pourrez observer que la plus grande banque, Equity Bank, possède un peu partout des points de vente qui ne sont aucunement des agences Equity Bank mais des partenariats. En conclusion, la banque de proximité de demain ne sera pas nécessairement représentée par des agences mais plutôt par le digital et l'inclusion financière grâce au Mobile Money. De ce fait, oui, nous allons augmenter nos points de vente à Libreville et aux alentours.

Bio

Gaëtan J.K Patrick Egonlety, directeur général de Ecobank Gabon, peut se prévaloir de plus de vingt ans de pratique dans le secteur bancaire en Afrique subsaharienne, avec de solides connaissances et une robuste expérience dans la gestion des risques, la gestion de portefeuille de prêt, le développement commercial, la mise en œuvre de produits et services de crédit, la constitution de nouvelles équipes commerciales ou encore la rationalisation des organisations. Titulaire d'un MBA exécutif mondial d'IFG Exécutive Education, il est aussi détenteur d'une maîtrise en gestion économique de l'université de Paris-Sorbonne, d'un MBA de l'IAE Paris et de plusieurs autres certifications en leadership et en informatique (Unix, bases de données Oracle, SQL et PL SQL).

Tout au long de sa riche carrière, il a assumé diverses fonctions directoriales dans plusieurs filiales du Groupe Ecobank au Bénin, au Mali, au Cameroun et au Nigeria, avant de rejoindre ETI en 2011 en tant que responsable produits Asset & Factoring pour la banque de détail et la Banque commerciale, anciennement connue sous le nom de Banque domestique. En 2016, il rejoint la banque commerciale au niveau du Groupe en qualité de directeur des PME-PMI, puis cumule la direction des PME-PMI et celle des grandes entreprises locales en 2020. Enfin, son expérience antérieure à sa nomination comme directeur général de Ecobank Gabon a été le poste de directeur chargé du secteur public auprès de la Group Commercial Bank au sein d'ETI.

Obtenez-vous des résultats encourageants avec votre programme Ellevate réservé aux femmes entrepreneurs ?

Selon les données disponibles, les femmes entrepreneures en Afrique sont d'environ 140 millions. Cela signifie qu'une femme adulte sur quatre sur le continent crée ou gère une entreprise, ce qui fait du continent l'un des continents où le nombre de femmes entrepreneures est le plus élevé au monde, mais hélas, nous ne les voyons pas. Il y a une sorte de barrière entre la femme entrepreneure africaine et la banque, les institutions financières. Elles préfèrent se tourner vers les institutions de microfinance, où elles vont payer plus cher un crédit. Or, si vous connaissez l'histoire africaine, vous savez que ce sont les hommes qui détiennent les titres fonciers. Par conséquent, il est difficile aux femmes entrepreneures d'avoir accès au crédit parce qu'elles ne disposent pas de garantie foncière. Les femmes émancipées commencent tout juste à acheter des maisons.

Pour remédier à ce problème, le premier point est de montrer aux femmes quelle est leur place dans le tissu économique, leur montrer que l'on a besoin d'elles. C'est pourquoi nous avons mis en place des équipes qualifiées pour les écouter, les comprendre et répondre à leurs besoins. Et nous allons communiquer dans ce sens afin d'améliorer leur inclusion financière. Le deuxième point, c'est la garantie. Pour accompagner ces femmes entrepreneures, Ecobank a signé avec les institutions financières internationales des accords bilatéraux de partage de risque. La réglementation demande qu'avant tout finance-

ment, nous obtenions 120 % de couverture. Aujourd'hui, grâce au programme Ellevate, nous pouvons financer nos clients Ellevate avec des couvertures de 50 % de garantie seulement, et même parfois 25 % selon le secteur d'activité. C'est cette opportunité que nous avons à partager avec la femme gabonaise. En outre, certaines femmes étant organisées en associations, nous allons sensibiliser ces dernières via un important plan de communication, de Networking, de formation et de coaching, ce que l'on appelle souvent le Capacity Building, pour leur permettre d'accéder au financement en cas de besoin. Nous les accompagnons et les aidons à tenir leur comptabilité, ayant en quelque sorte un rôle éducateur. Pour le faire, nous sommes en train de signer des partenariats avec Women Alliance du Gabon ainsi qu'avec la Chambre de commerce du Gabon, qui a tenu plusieurs séminaires à l'endroit de la femme entrepreneure.

Quelles seront les priorités inscrites sur votre feuille de route pour la fin de cet exercice et le suivant ?

Actuellement, le Gabon est en plein chantier de routes et d'infrastructures. En tant qu'opérateur économique de la place, notre priorité est d'accompagner les petites et moyennes entreprises qui travaillent sur ces chantiers, ainsi que les grandes entreprises. Nous devons impacter le tissu économique. Notre deuxième priorité est le déploiement de la banque digitale avec nos jeunes clients. Un étudiant doit pouvoir ouvrir son compte, avoir son application mobile et effectuer toutes ses transactions à partir de son smartphone. Sur les

« À la faveur d'une syndication avec les autres banques, nous avons pu financer le premier de projet de la Transition grâce aux 158 milliards de FCFA que nous avons levés. »

réseaux sociaux, certains jeunes ont même un statut de vendeur : il faut leur permettre d'être payé via un QR Code à scanner et de faire livrer la marchandise avec un coursier. En conclusion, nos priorités sont les grandes, petites et moyennes entreprises, le digital et le réseau des femmes entrepreneures. Le digital est notre force et nous allons y arriver grâce à lui. Si nous agissons sur ces trois leviers, Ecobank Gabon aura son impact sur le tissu économique du Gabonais.

Propos recueillis par Serge Henri Malet

■ Microfinance & Mésofinance

SUR LE MARCHÉ, COFINA EST LE SEUL SPÉCIALISTE DE LA MÉSOFINANCE

Le Gabon compte 20 institutions de microfinance (IMF), mais elles sont seulement cinq à se répartir 95 % des parts de marché.

Au Gabon, le secteur de la microfinance se développe progressivement, enregistrant l'ouverture de nouvelles institutions de microfinance (IMF) réglementées, mais géographiquement, ce service touche essentiellement la population des grandes villes. Avec près de 10 milliards de FCFA (15,9 millions de dollars) de prêts annuels, le secteur comptait 20 institutions en 2022, occupant la quatrième place de la zone CEMAC derrière le Cameroun (412 IMF), le Tchad (122 IMF) et le Congo-Brazzaville (57 IMF). Il faut cependant préciser qu'un nombre important d'IMF non réglementées opèrent dans le pays.

Parmi les établissements reconnus, certains proposent des produits spécifiques au financement du logement, comme LOXIA avec son produit Crédit Express, ainsi que des produits destinés aux projets d'auto-construction pouvant atteindre les 10 millions de FCFA (15 871 de dollars) sur 48 mois. En plus de LOXIA, quatre autres IMF captent 95 % de parts de marché : Express-Union, Finam, Épargne et Développement du Gabon (EDG) et COFINA Gabon.

Les cinq IMF EDG, COFINA, SFE, Finam et Sodec ont bénéficié le 4 juillet 2023 d'une convention de

financement de la part d'Okoumé Capital, filiale du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS). Cette convention a pour objectif de faciliter l'accès des porteurs de projets à une ligne de crédit globale de 7 milliards de FCFA. Grâce à cet accord, les IMF « mettent à disposition des porteurs de projets des crédits à un taux d'intérêt annuel de 6 % pour des montants de 200 000 à 1,5 million de FCFA », indique Okoumé Capital, qui assure pour l'État gabonais le suivi des opérations de distribution des crédits et garantit le respect des engagements contractuels.

Sur les cinq plus importantes IMF du marché, seule COFINA Gabon, dirigée depuis mai 2022 par El Hadji Mamadou Faye, est spécialisée dans la mésofinance, aussi dénommée « finance du milieu », une activité intermédiaire entre le micro-crédit et le financement bancaire traditionnel. Le groupe COFINA, présent en zones CEMAC et UEMOA, est dirigé par le banquier ivoirien Jean-Luc Konan. Il s'est donné pour mission d'ouvrir l'accès au crédit bancaire à des milliers de PME qui ne parviennent pas à obtenir de crédits émanant des banques traditionnelles.

Louise Bibalou-Durand

Samb'a Assurances, première société de micro-assurance du Gabon

Mays Mouissi, ministre de l'Économie et des Participations, a inauguré le 18 septembre dernier à Libreville le siège social de Samb'a Assurances, dont la particularité est d'être la première société de micro-assurance du Gabon et de la sous-région agréée par la CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurance).

Cet établissement créé par le docteur Crépin Magloire Andrew Gwodog offre des solutions d'assurance aux populations économiquement vulnérables. Samb'a Assurances cible en effet principalement les travailleurs informels, les agriculteurs, les petits commerçants ainsi que d'autres groupes comme les artistes et les petites entreprises, contribuant ainsi à renforcer l'accès à l'assurance de populations souvent négligées par les sociétés d'assurance traditionnelles. En somme, cette initiative marque un pas significatif vers l'inclusion financière au Gabon, promettant de transformer la vie de nombreux citoyens en mettant à leur portée des solutions d'assurance adaptées à leurs besoins.

Lors de cette inauguration, les premiers clients de Samba'a Assurances ont reçu des diplômes de reconnaissance pour les remercier de leur confiance envers cette nouvelle institution. Certains d'entre eux ont également pu bénéficier de micro-crédits pour développer leurs activités commerciales. Dans son discours, le ministre Mays Mouissi a salué les efforts des initiateurs gabonais de ce projet, les encourageant à non seulement atteindre, mais aussi « dépasser leurs objectifs en étendant leurs services à l'ensemble du territoire national ».

L.B.-D.

« DE JANVIER À OCTOBRE 2024 NOUS AVONS INJECTÉ 16,5 MILLIARDS DANS L'ÉCONOMIE GABONAISE POUR ACCOMPAGNER NOTRE CLIENTÈLE »

Sous la direction de El Hadji Mamadou Faye, COFINA Gabon œuvre à soutenir l'entrepreneuriat féminin via l'agence Owali, dont l'objectif est d'accorder au moins 60% des financements aux femmes. Entre 2022 et 2023, la filiale gabonaise a aussi enregistré une augmentation de son portefeuille de crédits de 7%.

En dix ans d'existence, quelle a été la contribution de COFINA à l'inclusion financière au Gabon ? Par ailleurs, s'agissant de proximité, êtes-vous présent dans les grandes capitales provinciales ?

El Hadji Mamadou Faye: Depuis le démarrage, COFINA Gabon a joué un rôle clé dans l'inclusion



financière du pays, avec plus de 18 000 clients dans notre portefeuille. Nous sommes principalement implantés à Libreville, avec 5 agences, et grâce à notre solution de réseaux d'agents partenaires (Agency Banking) et notre partenariat stratégique avec Airtel Money Gabon, nos services se sont étendus dans les zones rurales et provinciales. Nous accompagnons également des clients situés dans des localités importantes comme Port-Gentil, Moanda, Oyem et Lambaréné grâce à la chaîne de valeur de certains Blue Chips (grandes entreprises) opérant en province. En matière d'inclusion, notre politique de proximité nous permet de soutenir les petits entrepreneurs souvent exclus du système bancaire classique. Grâce à des produits adaptés comme le PP Commerçant, nous touchons des secteurs tels que la restauration rapide africaine, les épiceries de quartier, les

Bio

El Hadji Mamadou Faye, directeur général de COFINA Gabon depuis le mois de mai 2022, est titulaire d'un Executive MBA de l'IAE Paris-Sorbonne Business School, d'un master en administration des entreprises de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne et d'un DESS en finance de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

C'est en mars 2003 qu'il débute sa carrière au sein du Groupe Ecobank en tant qu'assistant trésorier. Durant son riche parcours de 15 ans dans cette institution bancaire, il assume successivement les fonctions de responsable régional CEMAC en charge de la gestion de l'actif et du passif à Douala, de directeur de la trésorerie et des institutions financières à Libreville, puis à Bujumbura, de directeur de la trésorerie, il gavit les échelons jusqu'à devenir directeur général par intérim, et enfin directeur des grandes entreprises et de la trésorerie.

En 2019, il rejoint SERVITECH Group à Dakar en qualité de directeur général adjoint, puis intègre UBA Côte d'Ivoire entre 2020 et 2022 au poste de directeur de la trésorerie, avant d'être appelé à ses responsabilités actuelles.



El Hadji Mamadou Faye,
directeur général de COFINA Gabon
et Jenny Mvou, directrice
générale adjointe.

vendeurs de fruits et légumes, les salons de coiffure, etc. Ces actions contribuent directement à l'élargissement de l'accès aux services financiers pour les populations marginalisées, renforçant ainsi notre engagement envers l'inclusion financière au Gabon.

Le financement des PME est en plein essor dans la sous-région, notamment au Gabon. Pour une PME ou une MPME, quels sont les critères d'obtention d'un financement auprès des guichets de COFINA ?

COFINA Gabon, comme les autres filiales du groupe, applique une politique de crédit adaptée aux spécificités du marché local, tout en tenant compte des besoins de sa clientèle cible. Notre philosophie de crédit repose sur des principes fondamentaux comme le respect des réglementations, l'éthique et la confidentialité. Pour qu'une PME ou une MPME puisse obtenir un financement auprès de nos guichets, les critères d'éligibilité sont les suivants : être client de COFINA Gabon avec un historique d'activités, être de bonne moralité, avoir une activité légale et éligible génératrice de revenus, justifier la rentabilité de l'activité et, lorsque nécessaire, fournir des garanties pour couvrir tout ou une partie du risque de crédit.

En votre qualité de directeur général de COFINA Gabon, comment analysez-vous l'offensive des banques commerciales qui ciblent la microfinance comme une nouvelle niche permettant d'accroître leur rentabilité ?

Je considère que l'offensive des banques commerciales dans la microfinance n'est pas un phénomène nouveau. Plusieurs groupes se sont lancés dans le secteur de la microfinance depuis plusieurs années. Ce déploiement accru des banques commerciales dans la microfinance s'explique principalement, dans un contexte d'accentuation de la concurrence avec des taux d'intérêt de plus en plus bas dans certains marchés, par le rétrécissement des marges d'intérêt dans le secteur bancaire traditionnel, ainsi que par une volonté de diversification de leur

base clientèle et de leur portefeuille de prêts vers un marché en croissance. Le but visé par ces institutions est d'exploiter la microfinance comme un levier de croissance pour booster leur rentabilité...

La politique actuelle au Gabon met en avant l'autonomisation des femmes par l'entrepreneuriat. La clientèle féminine est-elle votre cible ?

Au Gabon, les financements accordés aux femmes représentent un encours à date de 1,5 milliard de FCFA sur un total de 6,7 milliards de FCFA accordés aux personnes physiques, soit plus de 22 % de notre portefeuille. Cela témoigne de l'importance de l'accompagnement des femmes dans notre stratégie. Par ailleurs, une de nos agences déjà opérationnelle est destinée principalement à soutenir l'entrepreneuriat féminin. Cette agence du nom d'Owali, située quartier de Louis, est dirigée par une femme, avec une équipe majoritairement féminine. Elle a pour mission principale d'appuyer les femmes dans leurs projets entrepreneuriaux en leur offrant un accès facilité à des services financiers adaptés à leurs besoins. COFINA Gabon s'est fixé l'objectif d'accorder aux femmes au moins 60 % des financements de ladite agence. En outre, des programmes de formation et de mentorat sont destinés à renforcer les compétences de sa clientèle féminine. Les femmes ont une place prépondérante chez COFINA Gabon. D'ailleurs une femme, Madame Jenny Mvou, occupe brillamment le poste de directrice générale adjointe de COFINA Gabon.

Comment ont évolué les agrégats financiers de COFINA Gabon entre 2022 et 2023, et quels sont les objectifs à atteindre en 2024 ?

Entre 2022 et 2023, COFINA Gabon a enregistré une croissance soutenue de ses agrégats financiers, avec une augmentation de 7 % de notre portefeuille de crédits, qui est passé de 18 à 19,9 milliards de FCFA injectés dans l'économie. Notre portefeuille clients a également progressé, atteignant les 15 500 en 2023, dont 4 800 PME. En octobre 2024, notre encours de crédit s'établissait à 22 milliards de FCFA avec un portefeuille élargi à plus 18 000 clients.

Cette dynamique reflète notre engagement à favoriser l'inclusion financière avec des produits adaptés aux besoins locaux. Nos objectifs incluent l'accentuation de notre politique de proximité par l'ouverture de nouvelles agences dans deux provinces du Gabon par an à compter de 2025 afin d'élargir notre base clientèle, ainsi que le renforcement du financement de l'entrepreneuriat féminin et de notre impact économique et social, tout en garantissant la viabilité de notre modèle de croissance.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

RÉASSURANCE : 37 % DU CA DU MARCHÉ DES ASSURANCES EN 2023

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), acteur majeur de la réassurance au niveau sous-régional, a pour ambition de financer sa stratégie de développement en Afrique grâce à son entrée en Bourse en 2022.

Le marché gabonais de l'assurance a réalisé un chiffre d'affaires (CA) global de 134,21 milliards de FCFA en 2023. Pour sa part, « *la branche réassurance a contribué de manière significative au CA, à hauteur de 37 % du marché* », indique Thierry Abeloko, administrateur directeur général de la société de réassurance SCG-Ré créée en 2012 à l'initiative du gouvernement gabonais.

SCG-Ré : premier réassureur de la CIMA coté en Bourse

Considérée comme unique réassureur d'Afrique centrale, la SCG-Ré a fait son entrée à la Bourse régionale des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) dix ans après le lancement de ses activités. En effet, désignée par le gouvernement pour céder 20 % de ses parts à la BVMAC, elle a été officiellement introduite à la cote le 26 janvier 2022 au siège de la bourse régionale à Douala.

Une opération fructueuse pour cette filiale du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS, *lire notre article p.70*) suite à la campagne de souscription du titre finalisée en décembre 2022. À cette occasion, la SCG-Ré avait notamment atteint son objectif de lever 5 milliards de FCFA (7,6 millions d'euros), réalisant un taux de souscription de 113 %. Cette mise sur le marché a été opérée avec 250 000 actions souscrites au prix unitaire de 20 500 FCFA (31 euros), faisant de la SCG-Ré la septième valeur sur le compartiment actions de la BVMAC et le premier réassureur agréé par la Conférence interafricaine des marchés financiers (CIMA) à être coté en Bourse. L'opération lui a en outre permis d'augmenter son capital de 10 à 15 milliards de FCFA et soutiendra l'expansion de ses activités au niveau panafricain dans des villes telles qu'Abidjan et Kigali.

Aux côtés de la SCG-Ré, le secteur de la réassurance gabonais compte un autre acteur majeur, la Compagnie Commune de Réassurance des États membres de la CICA (CICA-Ré) dont le siège se situe au Togo. Créée

en 1981, la Cica-Ré est un réassureur communautaire réunissant 12 pays de la CIMA dont la mission est de répondre aux besoins en réassurance des pays membres en zones CEMAC et UEMOA. Son activité principale est de garantir aux entreprises d'assurance locales une couverture adéquate et de renforcer la stabilité du secteur.

Louise Bibalou-Durand

28^e Forum africain de la réassurance : unifier l'action des réassureurs

Le thème des travaux du 28^e Forum africain de réassurance, qui s'est tenu au Caire (Égypte) du 12 au 15 octobre 2024, était « L'harmonisation : unifier les marchés africains de l'assurance et de la réassurance pour un avenir durable ». Cette rencontre a réuni plus de 500 participants, notamment des représentants des autorités de régulation, des fédérations d'assurances, des compagnies d'assurance et de réassurance, des courtiers ainsi que des entreprises de services de technologie soutenant ce secteur financier et provenant des marchés d'assurance internationaux.

Ce forum s'est voulu un espace pour discuter des dernières tendances mondiales de la réassurance, de l'importance de l'harmonisation des cadres réglementaires ou encore des défis auxquels les compagnies d'assurance sont confrontées. Les participants se sont penchés sur les mécanismes et les opportunités de coopération entre les marchés de l'assurance et de la réassurance en Afrique.

Intervenant à l'ouverture, la présidente de l'Organisation africaine des assurances (OAA) Patty Karuaihe-Martin a expliqué que l'organisation s'efforçait d'unifier l'action des opérateurs de réassurance en Afrique pour surmonter les obstacles financiers et renforcer les partenariats entre les différents marchés du continent. La présidente de l'OAA a aussi indiqué que le marché africain représentait près de 1,4 milliard de consommateurs, avec une valeur de marché estimée à 3,5 millions de dollars. Enfin, Patty Karuaihe-Martin a évoqué l'importance de la réassurance dans le renforcement des économies nationales et le rôle clé de la technologie dans l'optimisation de la gestion des données : elle réduirait les pertes d'au moins 30%.

L.B.-D.



SCG-Ré

**Hausse du chiffre
d'affaires de 11%
sur l'exercice 2023.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SCG-Ré affiche des résultats financiers solides pour l'exercice 2023.

La **Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré)** est fière d'annoncer ses résultats financiers pour l'**exercice 2023** marquant une année de croissance continue et renforçant sa position sur le marché de la réassurance Africaine et particulièrement en Afrique centrale, malgré un contexte économique mondial incertain.

Pour l'exercice 2023, la SCG-Ré enregistre un chiffre d'affaires de **19 644 862 829 FCFA**, soit une hausse de **11%** par rapport à 2022. Cette progression est principalement portée par une augmentation significative des cessions commerciales.

Le bénéfice net de **1 524 415 047 FCFA**, traduit une croissance de **6%** par rapport à l'année précédente et une performance budgétaire de **126%**, preuve de notre engagement pour l'excellence.

L'exercice 2023 se caractérise également par une progression notable de notre résultat technique de **10%** par rapport à 2022, représentant une performance budgétaire de **130%**. Bien que la charge de sinistres ait connu **une hausse de 39%**, elle demeure contenue à **85%** du budget annuel, démontrant notre rigueur dans la gestion des risques.

Par ailleurs, le résultat financier enregistre une marge de **progression de 19%** par rapport à l'année précédente, culminant à **134%** du budget prévu. Ces performances illustrent la solidité de notre modèle économique et notre capacité à maintenir une croissance durable malgré les défis de nos marchés.

Ces résultats traduisent l'efficacité de notre stratégie orientée vers l'optimisation de nos opérations et le renforcement de notre offre de services, pour le bénéfice de nos partenaires et clients.

----- SOCIETE COMMERCIALE GABONAISE DE REASSURANCE « SCG-Ré » -----



THE NAIROBI DECLARATION ON
SUSTAINABLE INSURANCE

SOCIÉTÉ ANONYME COTÉE À LA BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES DE L'AFRIQUE CENTRALE (BVMAC)
AVEC CONSEIL D' ADMINISTRATION, AGRÉÉE PAR LA CIMA SOUS LE N° 025/D/CIMA/CRCA/PDT/2018
AU CAPITAL SOCIAL DE 15.000.000.000 FCFA
SIEGE SOCIAL: 2080, BOULEVARD DE L'INDEPENDANCE - 1er ETAGE IMMEUBLE DU BORD DE MER
BP:6757 - LIBREVILLE - GABON N° STATISTIQUE : 076 838 Z

Participation de :



SCG-Ré, le Réassureur Central

Retrouvez **NOS SUPPORTS**

& Nos produits
& Nos offres



EN UN SEUL
Clic



B I E N T Ô T



WWW.LINTELLIGENT.TV
WWW.LINTELLIGENTDABIDJAN.INFO
WWW.AFRIKIPRESSE.FR
WWW.TCFS-CI.COM

+225 07 57 19 98 39 / +225 27 22 45 85 25 / +33 7 85 55 95 47
COMMERCIAL@LINTELLIGENT.TV
INTELLIABIDJAN@GMAIL.COM
INFOSINTELLIGENT@YAHOO.FR

PLUS DE 134 MILLIARDS DE FCFA DE CA EN 2023

Avec 9 compagnies d'assurance, le marché gabonais est classé 5^e de la zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurances) et compte plus d'une trentaine de courtiers. En termes de chiffre d'affaires, le secteur a connu une hausse de 84% au second semestre 2024, contre 63,3% au premier trimestre.

La direction générale de l'Économie et de la Politique fiscale (DGEPF) indique dans un rapport publié début 2024 que le CA du marché gabonais des assurances a atteint 134,21 milliards de FCFA en 2023. Un chiffre en hausse de 20,6% par rapport aux 111,26 milliards de FCFA comptabilisés en 2022. Cette hausse se justifie par « *les performances positives dans les deux branches vie et non-vie, qui ont affiché des résultats notables* », indique le rapport de la DGEPF.

En effet, l'activité de la branche vie a enregistré une augmentation de son CA de 95% au deuxième trimestre 2023. Ce regain d'activité est attribuable à la revitalisation des produits vie et à la bonne dynamique des souscriptions. L'activité vie aussi se porte bien, avec 30,9% d'augmentation des encaissements, qui s'élèvent à 32,95 milliards de FCFA, soit une part de marché de 24,6%.

Le même rapport précise que les primes non-vie ont progressé de 17,6% pour s'établir à 101,26 milliards de FCFA, et représentent 75,4% du total des primes souscrites au Gabon en 2023. Ajoutons que le marché des assurances au Gabon totalise 9 compagnies, dont 3 acteurs en assurance-vie et 6 en IARD, et qu'il est classé 5^e de la zone CIMA derrière la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal et le Burkina Faso.

Par ailleurs, ce secteur s'est rétréci l'année dernière à cause d'une décision prise par la Direction nationale des assurances d'édicter une interdiction d'exercer à l'endroit de 11 sociétés de courtage d'assurances qui, sur les 44 opérationnelles dans le pays, se sont vu retirer leur agrément. « *Cette décision s'inscrit dans l'optique de l'assainissement du secteur en zone Cima* », indique la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances (FEGASA), qui se félicite de cette décision.

La tendance haussière du CA s'est quant à elle poursuivie durant les deux premiers trimestres de l'exercice 2024. Selon la note de conjoncture du ministère de l'Économie et des Participations, « *on observe une progression de 84% au deuxième trimestre 2024,*

contre 63,3% trois mois auparavant ». Ce dynamisme serait lié au lancement des différents chantiers à travers le pays, notamment dans les secteurs du BTP et des mines, créant de nouvelles affaires en souscription. Toujours au second trimestre de l'année 2024, l'activité de la branche IARD a connu une croissance de 82,6%, contre 66,4% au premier trimestre. Cette progression s'explique par la bonne tenue de certains produits phares comme l'automobile (+ 35%) et la maladie (+ 8%). Concernant la branche vie, le CA a augmenté de 93,1%, contre 44,3% au premier trimestre. Cette évolution est corrélée à l'affermissement des produits vie tels que l'épargne-retraite (+ 82%) et les assurances décès (+ 2%). En glissement annuel, le CA de cette branche sur la même période a connu une évolution de 17,2%.

Louise Bibalou-Durand

Le poids du courtage dans le CA global du marché

Les intermédiaires que sont les courtiers jouent un rôle prépondérant dans la formation des CA du secteur des assurances. Après l'interdiction du 16 mai 2023 qui a frappé 11 cabinets de courtage, ils sont tenus de se montrer rigoureux et irréprochables. Mais quel est leur poids dans le CA global des compagnies? Sur l'exercice 2023, la FEGASA indique que la part générée par les intermédiaires d'assurances s'élève à 63,93%, soit 41,062 milliards de FCFA répartis comme suit : 4,792 milliards pour la branche vie et 36,270 milliards pour la branche IARD.

Toutefois, certaines compagnies comme SUNU Assurances Vie s'emploient à ne pas déléguer aux courtiers une part trop importante de leur activité. Son directeur général adjoint Jules Farlane Pieby, qui ne s'en cache pas, explique cette stratégie : « *Je m'assure que la part du courtage ne prend pas une place trop forte dans notre CA, et cela pour éviter, demain, d'être dépendant de certains courtiers. C'est la raison pour laquelle dans notre CA, depuis fin 2000, la part du courtage ne dépasse pas 20%. Actuellement, SUNU Assurance Vie tourne entre 15 et 20% de CA émanant des courtiers. C'est notre stratégie de développement assumée.* »

L.B.-D.

« DEVENIR LE LEADER EN OFFRANT UNE EXPÉRIENCE UNIQUE À NOS CLIENTS »

Annabelle Marty Bongo, la nouvelle directrice générale de SUNU Assurances IARD Gabon, affiche la forte ambition de hisser la compagnie dans le top 3 des sociétés d'assurance IARD du marché gabonais grâce à l'engagement de ses équipes.



Annabelle Marty Bongo,
directrice générale de
SUNU Assurances IARD Gabon.

Depuis le 1^{er} septembre dernier, vous êtes directrice générale de SUNU Assurances IARD Gabon. Quel est votre sentiment face à ce nouveau challenge, sachant que depuis la création de cette filiale, vous êtes seulement la deuxième femme à se hisser à sa tête ?

Annabelle Marty Bongo : Gratitude et excitation côtoient le sentiment de responsabilité et celui de voir reconnu le travail que j'ai abattu. Mais je dirais aussi que je ressens la grande confiance des dirigeants du groupe, car être la deuxième femme à la tête de la filiale IARD Gabon est un honneur. Cela montre sans aucun doute l'évolution vers une plus grande inclusion de la femme dans notre secteur, particularité du Groupe SUNU, qui a toujours encouragé les femmes à occuper des positions managériales et décisionnaires. Les femmes savent gérer, diriger, et elles contribuent à la croissance des entreprises qu'elles dirigent mais aussi à l'essor économique.

Quelle est votre analyse sur l'évolution du chiffre d'affaires de SUNU Assurances IARD Gabon en 2023 par rapport à 2022, où il était de 6,838 milliards de FCFA ? SUNU Assurances IARD Gabon est en phase avec l'évolution croissante du marché gabonais, et même au-delà, puisque notre chiffre d'affaires a progressé de 60 % entre 2022 et 2023. Nous avons pu démontrer notre professionnalisme en plaçant le client au centre de toutes nos actions, avec un accent particulier mis sur la structuration de nos offres de produits adaptés au mieux à ses réels besoins ainsi que sur le strict respect de nos engagements envers nos assurés, notamment dans la gestion et le paiement des indemnités de sinistres.

En qualité de nouvelle directrice générale, quelle stratégie comptez-vous déployer dans les années à venir pour renforcer votre part de marché, qui était de 7,89 % en 2022 ?

De 2022 à 2023, notre part de marché est passée de

7,89 % à presque 11 %. Cette croissance est due à la confiance renouvelée de nos partenaires et clients, mais aussi à notre écoute du marché pour proposer des offres sur mesure. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer sans détour que notre ambition à SUNU Assurances IARD Gabon est de devenir la référence de l'assurance au Gabon en offrant une expérience unique à nos clients, et cela grâce à nos équipes engagées et motivées à nous hisser dans le top 3 des sociétés d'assurance d'ici à 2026.

Peut-on avoir un aperçu de la gamme de services du portefeuille de SUNU Assurances IARD Gabon ? Avez-vous mesuré auprès de votre clientèle l'impact de la convention signée il y a quatre ans avec Transmed concernant l'accès à de nouvelles garanties comme le transport, l'évacuation par ambulance ou encore la prise en charge à domicile des assurés à mobilité réduite ?

La gamme de produits et services de SUNU Assurances IARD Gabon est effectivement très riche, avec la particularité de toujours proposer des produits à forte valeur ajoutée en comparaison des offres classiques que l'on retrouve sur le marché. Pour notre produit automobile par exemple, nous avons conçu l'offre Auto-connectée qui permet aux clients particuliers et aux gestionnaires de flottes automobiles de bénéficier entre autres d'une géolocalisation des véhicules en temps réel et d'un système d'alerte et de gestion des flottes à distance. Parallèlement, pour l'offre santé, c'est cette même ambition de service personnalisé au client qui a motivé le partenariat avec l'entreprise Transmed, afin de garantir à nos assurés, en cas d'urgence médicale, des options de transport, d'évacuation sanitaire, de visite médicale à domicile, etc. Bien que ce soit une offre encore mal connue du grand public, nous travaillons à la vulgariser afin que nos assurés profitent de toutes les garanties à leur disposition dans un contexte sanitaire peu modernisé et peu inclusif des couches sociales les moins favorisées.

Quelles actions citoyennes sont mises en œuvre par votre compagnie pour avoir plus de visibilité sur le marché ?

Depuis quelques années, nous sommes très engagés auprès de la jeunesse dans le domaine du sport et de l'éducation, ce qui traduit véritablement notre volonté de contribuer, à notre niveau, à son épanouissement. S'agissant de sport, nous sommes depuis plusieurs années l'assureur officiel du championnat national de football, qui fait la promotion des talents locaux. Nous sponsorisons aussi plusieurs autres compétitions de haut niveau comme le tournoi national de golf, le tournoi d'échecs et, très récemment, le judo. Étant moi-même fan d'arts martiaux et championne de

Bio

Annabelle Marty Bongo est directrice générale de SUNU Assurances IARD Gabon depuis septembre 2024. Technicienne diplômée d'un master 2 en actuariat ingénierie mathématiques en assurance et finance obtenu à l'université de Rouen (France), elle a aussi reçu une solide formation d'ingénieur, spécialité mathématiques appliquées et modélisations, à l'École centrale de Paris.

Elle débute sa carrière en 2008 à Marsh & McLennan Compagnies, puis assume des fonctions managériales et techniques chez AXA France et Generali France. En 2017, elle rejoint le groupe SUNU en tant que directrice technique centrale, apportant son support à toutes les filiales du groupe jusqu'en 2021. Elle intègre alors SUNU Assurances IARD Gabon en tant que directrice générale adjointe avant d'être appelée à ses responsabilités actuelles.

Passionnée d'arts martiaux, notamment de taekwondo, elle ambitionne de relever le taux de pénétration de l'assurance du pays (1 %) et d'apporter sa contribution quotidienne à la protection des biens, des projets et de la vie des populations, des entreprises et des institutions gabonaises.

taekwondo, ce sujet me passionne. En ce qui concerne l'éducation, nous avons aussi été l'assureur officiel des Sambas professionnels, une plate-forme de transfert de compétences et de formation pour les jeunes par des professionnels panafricains qualifiés et dont l'ambition commune est de voir naître et grandir une génération de jeunes Africains formés et prêts à reprendre le flambeau. Dans le cadre de notre politique RSE, nous avons pour ambition de réellement booster nos actions afin d'accroître notre impact positif dans nos communautés, un pari de miser sur la jeunesse qui était cher au président et fondateur M. Pathé Dione.

Justement, à propos du fondateur et président du Groupe SUNU M. Pathé Dione, comment a été ressenti au sein du groupe, et particulièrement au Gabon, son décès soudain ? Comment définiriez-vous l'héritage laissé par cet industriel dans le domaine de l'assurance en Afrique ?

Le groupe SUNU a perdu sa figure emblématique. Et l'Afrique a perdu un grand homme, pas seulement dans le domaine de l'assurance, mais aussi dans celui de la finance. Sa disparition a profondément affecté le personnel, pour ceux qui l'ont connu. Au-delà d'être un dirigeant exceptionnel, il était aussi un père et un mentor. Mais chacun a su trouver la force de se relever et de continuer son œuvre. M. Dione avait la grande vision de développer l'Afrique pour les Africains et par les Africains. La création du Groupe SUNU est la matérialisation de cette vision, qu'il a su transmettre à chacun des 5 000 salariés qui composent le groupe dans les 17 pays de présence. D'ailleurs, le choix stratégique de se développer en Afrique vient aussi illustrer cette volonté assumée de bâtir un héritage solide pour les prochaines générations d'Africains.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« MOBIL'ÉPARGNE, LE PREMIER PRODUIT D'ÉPARGNE PAR TÉLÉPHONE MOBILE AU GABON »

Jules Farlane Pieby, directeur général adjoint de SUNU Assurances Vie Gabon, se réjouit de l'engouement des Gabonais pour le produit Mobil'Épargne. En 6 mois, ses équipes ont enregistré près de 10 000 souscriptions, contre 1 000 à 1 500 par an pour les produits vendus via les canaux classiques.

Le CA 2023 de l'assurance-vie au Gabon a augmenté de 15 % pour s'élever à 32,95 milliards de FCFA (55,4 millions de dollars), ce qui représente une part de marché de 24,6 %. Comment cette hausse d'activité s'est-elle répercutée sur le rendement de SUNU Assurances Vie Gabon ?

Jules Farlane Pieby : En 2022 et 2023, globalement, notre croissance a suivi la tendance haussière du marché : nous avons réalisé une progression de notre chiffre d'affaires de 15 %. Après plusieurs années de communication et de promotion de l'assurance, nous avons constaté que les populations étaient de plus en plus sensibles à nos solutions d'assurance-vie, notamment les solutions de retraite et d'épargne pour l'éducation des enfants, et même les produits décès qui étaient un véritable tabou il y a encore quelque temps. Les entreprises s'intéressent également au renforcement de leur politique sociale, avec la mise en place de plans de retraite complémentaire ou de prévoyance collective pour leurs salariés. C'est cette prise de conscience, couplée aux solutions adaptées que nous proposons, qui permet à notre compagnie d'enregistrer une croissance importante sur le marché.

En 2024, en partenariat avec l'opérateur de téléphonie mobile Airtel Money Gabon, vous avez lancé une campagne pour une nouvelle épargne accessible grâce au téléphone portable et baptisée Mobil'Épargne. Pourquoi cette initiative ?

Dans nos pays, nos économies sont majoritairement portées par le secteur informel. Nous achetons la tomate de la maman qui vend au bord de la route ou au marché, ou le savon chez le boutiquier d'à côté. La majorité de nos dépenses quotidiennes alimente

Bio

Jules Farlane Pieby, directeur général adjoint de SUNU Assurances Vie Gabon depuis janvier 2023, est diplômé de l'Institut des statistiques de l'Université de Paris VI. Il est aussi actuaire qualifié et certifié de l'Institut des actuaires français. Il débute sa carrière à Paris, en 2011, à la direction des risques dans le Groupe BPCE (Banque Populaire Caisse d'Épargne), puis rejoint le Crédit Agricole Assurances aux postes successifs de chargé d'études actuarielles et responsable d'études financières. Ayant participé à la création et à l'organisation de l'Association des Actuaires Africains (AAA), dont il est devenu le secrétaire général en 2014, il y est coopté en 2016 par le Groupe SUNU comme directeur technique de la filiale Vie du Gabon jusqu'en 2019, puis comme directeur central opérationnel de 2020 à 2022.

En parallèle, il préside la commission Vie de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances (FEGASA) : il est aujourd'hui membre de son bureau directeur. Il a également participé aux réflexions sur la réforme paramétrique du régime de retraite de la Caisse nationale de Sécurité sociale (CNSS) du Gabon.

Enfin, il est aussi un enseignant chevronné dans les disciplines de l'actuariat et des mathématiques financières, dispensant des cours et encadrant des étudiants aussi bien au Gabon qu'au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Il intervient ainsi à BGFI Business School, à l'Institut National des Sciences de Gestion, à l'Institut International des Assurances et à l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny.

le secteur informel. Par conséquent, la maman et le boutiquier ont un revenu, et donc certainement une capacité d'épargne. Or l'industrie de l'assurance, et même le secteur financier de manière plus large, sont portés essentiellement par des clients du secteur formel. Les particuliers sont les salariés du secteur public et du secteur privé ainsi que les professions libérales. À SUNU Assurances, nous avons estimé que nous pouvions nous

adresser aussi à la maman, au boutiquier et à tous les acteurs du secteur informel en les accompagnant dans la constitution d'une épargne qui les aidera à financer leurs projets.

C'est la raison qui a motivé votre compagnie à créer ce produit ?

Tout à fait. Nous avons compris que ce secteur informel avait du potentiel, car il représente la majeure partie de notre économie. Nous nous sommes dit qu'il était temps de nous adresser à ces populations pour que nos solutions d'assurance soient inclusives, et surtout pour faciliter leur accès à l'épargne sans avoir besoin de se déplacer. La majorité de nos concitoyens utilise le Mobile Money, que ce soit la maman du quartier ou le ministre, et le taux de pénétration du téléphone mobile est de plus de 100 %. Il était donc évident que le canal le plus pertinent pour toucher le maximum de personnes était la téléphonie mobile, et en particulier le Mobile Money. Nous nous sommes alors rapprochés de notre partenaire Airtel Money pour lui proposer de lancer le premier produit d'épargne sur téléphone mobile au Gabon, que nous avons baptisé Mobil'Épargne.

Comment fonctionne-t-il ?

Le principe de fonctionnement est de permettre à tout le monde d'être éligible à cette solution d'épargne, ce pourquoi nous avons fixé le montant de la cotisation à un minimum de 300 FCFA par jour. Nous avons choisi de communiquer non pas sur un montant de cotisation mensuelle, comme c'est le cas pour les produits classiques adressés aux salariés du secteur formel dont les revenus sont mensuels, mais sur une cotisation journalière en phase avec la fréquence des revenus de notre cible. Cette épargne est sécurisée, rémunérée et disponible.

Dans le contenu du produit, nous avons dû faire preuve d'innovation, d'agilité et d'ingéniosité. Les produits d'épargne sont des produits financiers qui peuvent occasionner des frais de gestion, mais cela n'est pas forcément compréhensible pour une population qui a une éducation financière modeste. Nous avons donc décidé de lancer ce produit sans aucun frais de gestion, une première sur le marché.

Cela nous a conduits à trouver un nouveau modèle économique pour un produit d'épargne, tout en prenant en compte les attentes et contraintes de la population cible.

Ce produit a-t-il rencontré le succès auprès des populations ?

En effet, ce produit a été plébiscité. Sur nos produits d'épargne classiques, nous souscrivons entre 1 000 et 1 500 contrats par an. Sur le produit Mobil'Épargne, nous avons souscrit près de 10 000 contrats en seulement 6 mois. Et ce n'est pas fini, car nous estimons qu'il y a encore une grande marge de progression et que nos ambitions sont élevées. Les performances de vente actuelles sont la preuve que les populations ont épousé ce produit et se sont dit : *« Enfin une solution d'épargne adaptée non seulement à nos moyens, à notre capacité d'épargne, mais également à nos modes de consommation. »*

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Jules Farlane Pieby,
directeur général adjoint de
SUNU Assurances Vie Gabon.

SUNU Assurances Vie Gabon

UN IMPORTANT LEVIER DE CROISSANCE POUR L'ÉCONOMIE GABONAISE

En une dizaine d'années, le Gabon a réussi à faire du secteur des nouvelles technologies et du numérique un puissant levier de croissance économique grâce à une politique volontariste de promotion et d'investissements dans ce secteur.

Ces dernières années, le Gabon a accompli de grands progrès en matière de transformation numérique – Backbone national, fibre optique – afin d'assurer une connectivité de qualité, d'encourager l'innovation et de soutenir le secteur des TIC. Selon le dernier rapport de l'Union internationale des télécommunications (UIT), il totalise aujourd'hui 74,7/100 points, se hissant au 10^e rang continental et au 1^{er} en Afrique centrale, soit 1,8 point de plus qu'en 2023. Plus de 94 % de la population a accès à la technologie 4G, et plus encore à la 3G. En 10 ans, le coût de l'accès à Internet a été divisé par 10 et le nombre d'abonnés multiplié par 7. Afin de rester dans la course, le pays investit. Les clés de ce succès reposent sur la stratégie numérique hautement compétitive des nouvelles politiques publiques et sur des régulations créant un environnement propice.

Cet essor a eu lieu sous l'ère du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), programme de développement visant à faire du Gabon un hub d'interconnexion numérique en Afrique centrale. Depuis près de cinq ans, la contribution du numérique au PIB avoisine les 5 %. Toutefois, les autorités souhaitent la porter à 10 ou 12 % d'ici à 2025. Une ambition déclinée dans le Plan national de développement de la Transition (PNDT)

2024-2026, où l'économie numérique est vue comme l'un des piliers de la diversification économique, de l'inclusion sociale et de la souveraineté nationale. Cette vision repose sur cinq axes : accélérer et optimiser le développement des infrastructures numériques structurantes, stimuler et accélérer l'entrepreneuriat numérique, l'innovation et le commerce électronique, optimiser la digitalisation des services publics, renforcer le cadre réglementaire et légal, et enfin recourir à la coopération internationale.

L'appui de la Banque mondiale

En début d'année, le gouvernement a obtenu de la Banque mondiale un prêt de 68,5 millions de dollars destiné au projet Gabon numérique, projet qui consiste à accélérer la numérisation des services publics et à généraliser l'identifiant unique pour rendre l'accès inclusif. L'accord a été signé par Mays Mouissi, ministre de l'Économie et des Participations, et Cheick Kanté, directeur des opérations pour le Gabon. Il s'agit de créer un environnement propice à la transformation numérique en renforçant les fondements juridiques, réglementaires et technologiques de la protection des données, de la cybersécurité et de la sécurisation des échanges de données dans le secteur public. ▶(suite p. 140)





POUR DES SERVICES
DE COMMUNICATIONS
DE QUALITE

► Le projet contribuera aussi à moderniser les systèmes d'identité légale, y compris la numérisation du système d'enregistrement civil et la fourniture d'une identité unique via une plate-forme dédiée assurant un meilleur accès aux services publics : protection sociale, assurance maladie, marchés publics ou encore systèmes d'information sur la gestion des ressources humaines. « *La transformation numérique est au centre de la transformation économique et sociale du pays depuis une dizaine d'années* », a déclaré Cheick Kanté. Le pays vient en outre de lancer le Programme Gabon Digital pour booster la transformation numérique et aider le Gabon à matérialiser son ambition de devenir un hub numérique en Afrique centrale. Articulé en quatre composantes déclinées en treize projets, il s'inscrit dans le cadre de la dématérialisation de l'administration. Financé via un prêt de 44 milliards de FCFA de la Banque mondiale, il doit réorganiser les infrastructures numériques ainsi que la capacité du pays à innover, stimuler l'émergence de nouveaux secteurs d'activité et créer des emplois. Il ambitionne par ailleurs de poser les bases d'un développement plus durable et résilient. « *L'administration, qui était en queue de peloton par rapport au reste de la société, s'apprête à prendre son envol à son tour* », s'est réjoui le Premier ministre Raymond Ndong Sima à propos de cet investissement.

Le paiement électronique a le vent en poupe

Le Gabon a aussi développé de nombreux services numériques dont le Mobile Money, qui connaît une ascension fulgurante avec plus de 200 000 utilisateurs par mois pour des volumes de transactions de plus de 20 milliards de FCFA. En 2023, l'utilisation des téléphones mobiles à des fins de transactions financières a généré un chiffre d'affaires de 44 milliards de FCFA, soit une progression de 17,4 %. Mieux, les paiements des biens et services par monnaie électronique ont atteint 253 milliards de FCFA, une hausse de 17 % qui reflète le changement d'habitudes de consommation de la population lié à la digitalisation des services. En

outre, au cours de la même période, près de 3,6 millions d'ouverture de comptes de paiement électronique ont été enregistrés, soit une hausse de 13,3 %. L'on a par ailleurs comptabilisé plus de 1,351 million de comptes actifs. Enfin, en 2023, on dénombrait 514 distributeurs à travers le pays, contre 500 à fin 2022, ce qui a fait évoluer de 6,1 %, le nombre de points de vente, passés de 48 613 en 2022 à 51 593 en 2023. Bref, tous les indicateurs de l'activité de Mobile Money ont affiché des voyants au vert durant cette année.

Soutenu par la bonne tenue des opérations de retrait (+ 13 %) et de paiement (+ 22,7 %) ainsi que des transferts nationaux (11,7 %) et de ceux réalisés dans la zone CEMAC (+ 42 %), le chiffre d'affaires du Mobile Money se porte bien, et les indicateurs mettent en évidence sa croissance continue se traduisant par une hausse de 17,4 %. Les 44 milliards de FCFA de chiffre d'affaires sont générés par les deux principaux opérateurs Airtel et MoovAfrica. Airtel compte 1,52 million d'abonnés à la téléphonie mobile pour des parts de marché de 50,62 %, et MoovAfrica 1,48 million d'abonnés avec des parts de marché de 49,38 %. Sur le marché de l'Internet, MoovAfrica détient une part de 53,1 %, contre 44,5 % pour Airtel. Le reste du marché est partagé entre des fournisseurs d'accès Internet. S'alignant dans cette mouvance, 253 milliards de produits et services ont été réglés par Mobile Money, confirmant la bonne tenue de ce secteur. Ces chiffres indiquent également qu'en 2023, le nombre de transactions effectuées par Mobile Money s'est situé à près de 317 millions, soit une augmentation de 14,6 % pour une valeur nominale de 3 487 milliards de FCFA. Les opérations de dépôt se sont élevées à 1 424 milliards de FCFA. Cette flambée des paiements par Mobile Money, auquel il faut désormais ajouter le petit nouveau ClickPay, s'est accompagnée d'une hausse du volume de transactions : plus de 128,6 millions en 2023. Autrement dit, il ne fait plus guère de doute que l'économie numérique se présente comme un véritable accélérateur de croissance.

Marcel Saint-Clair Eyene



tm togomatin



atogomatin@gmail.com

La neutralité positive

Le Togo en un seul endroit.
Togo Matin, quotidien d'informations
générales et d'analyses.

Bihebdomadaire privé,
d'analyses et d'informations générales



f @TogoMatin

www.togomatin.tg

Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail :** atogomatin@gmail.com
Banque Atlantique Compte Direct Média N° 41439740006 - Rib 21

■ Digital Economy Scorecard

LE GABON, PREMIER PAYS D'AFRIQUE CENTRALE À ADHÉRER À L'IDES

Le Gabon se positionne comme leader dans la promotion d'une économie numérique inclusive, au service de tous les citoyens. Pour y parvenir, les autorités ont créé le Groupe de travail dédié à la finance numérique (GTFN).

Le ministère de l'Économie numérique et des Nouvelles Technologies de l'information a annoncé l'adhésion du Gabon à l'Inclusive Digital Economy Scorecard (IDES), appelé aussi tableau de bord de l'économie numérique inclusive. Le 26 septembre dernier à Libreville, cet outil innovant a été remis par la représentante résidente du Système des Nations unies, la docteure Savina Ammassari, au général de brigade Bonjean Rodrigue Mbanza, ministre en charge de l'Économie numérique, au cours d'une cérémonie officielle organisée à l'Hôtel Nomad. Cette initiative marque une avancée significative pour le Gabon, qui devient le premier pays d'Afrique centrale à intégrer cet outil du Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF) utilisé dans 26 pays à travers le monde. L'IDES permettra de mesurer la performance de l'économie numérique en se concentrant sur la résilience économique et l'inclusivité, notamment des femmes et des jeunes.

Dès sa prise de fonction en janvier 2024, le ministre Mbanza a mis un point d'honneur à explorer des solutions technologiques afin d'évaluer l'impact de l'éco-

nomie numérique sur le PIB du pays. Cette démarche s'inscrit sur la feuille de route élaborée par le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la Transition, chef de l'État. L'objectif de l'UNCDF est d'assurer l'accès des pays les moins avancés (PMA) à un capital à impact, favorisant une croissance économique durable et inclusive, en accord avec les objectifs de développement durable. En effet, disposer de données fiables, pertinentes, quantitatives et qualitatives est un pré requis pour bâtir une politique appropriée et efficace en faveur de l'inclusion financière et numérique. La collecte et le traitement de ces données au Gabon est désormais possible grâce au tableau de bord de l'économie numérique inclusive développé par l'UNCDF dans le cadre du programme Finance numérique pour la résilience (DFS4Res).

Cet outil stratégique est désormais à la disposition des nouvelles autorités gabonaises, et notamment du ministère de l'Économie numérique et des Nouvelles Technologies de l'information. L'IDES est un tableau de bord évolutif dont les indicateurs sont nourris par des données internationales et locales actualisées chaque



airtel
money

AVEC MY AIRTEL
TOUTES VOS
TRANSACTIONS
EN UN CLIC !

SCANNE MOI ET
CLIC SUR LE LIEN
QUI S'AFFICHE

année. Il couvre quatre composantes essentielles : politique-réglementation, infrastructure, innovation et compétences. Ces composantes reflètent l'évolution de l'économie numérique inclusive et servent à déterminer des axes de progrès. L'IDES ne renseigne pas seulement sur l'inclusion financière et numérique des jeunes, des femmes, des micro-, petites et moyennes entreprises (MPME), mais peut également fournir une aide à la décision afin de hâter la connectivité des administrations et la numérisation des PME gabonaises, deux priorités qui figuraient déjà en bonne place dans le Plan d'accélération gabonais de la transformation (PAT) 2021-2023.

Privilégier les start-up gabonaises

Les autorités gabonaises ambitionnent d'accélérer la digitalisation de leur économie. Pour y parvenir, elles ont constitué fin avril 2023, avec l'appui de l'UNCDF, le groupe de travail sur la finance numérique (GTFN) regroupant des acteurs des secteurs privé et public. Le GTFN compte parmi ses membres Airtel Money, Gabon Télécom Moov Africa, Bamboo EMF, Ecobank, Cofina, Ogooué Labs, InTouch, CLIKPAY Money et École 241, donc des opérateurs de télécommunication et de services de Mobile Money, des institutions financières, des incubateurs de start-up numériques, des spécialistes de la fintech et une école numérique. Le GTFN a établi pour 2024 une feuille de route le positionnant comme force de proposition auprès des autorités, en particulier auprès du ministère des NTIC et du ministère de l'Économie et des Participations. Pour formaliser son action, le groupe prévoit d'ici fin 2024 de créer une task-force et d'adopter le statut d'association. Parmi les objectifs retenus : cartographier les start-up et les entreprises de fintech du Gabon, comprendre le marché du numérique, identifier les problématiques et les enjeux relevant de l'inclusion numérique sur les sujets de réglementation, de régulation et de gouvernance, créer une plate-forme dédiée aux acteurs du numérique, et enfin appuyer le développement des compétences numériques.

Pour le GTFN, il s'agira également de mener auprès de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) et des

autorités de régulation locales des actions de plaidoyer en faveur des start-up de la tech gabonaise pour une réduction des coûts d'interopérabilité propres accélérer la délivrance des agréments et l'ouverture de compte BEAC au niveau régional, ou encore à assouplir une partie des exigences (Know Your Customer, KYC) relatives aux documents requis pour l'ouverture des comptes des populations les plus défavorisées qui ne possèdent pas de pièce d'identité. Le plan de travail 2024 comprenait aussi l'élaboration pour le Gabon d'un Start-up Act destiné à reconnaître l'existence et les particularités de ces entreprises en matière d'innovation.

Louise Bibalou-Durand

Digitaliser les MPME

L'UNCDF accompagne l'entreprise de fintech CLIKPAY Gabon, cofondée par Mark Doumba et Suby Parambukattu, nouvelle venue dans le paysage numérique du pays après l'obtention en novembre 2023 de son agrément d'établissement de paiement. Ce nouvel opérateur a mis en service CLIKPAY Money, dont la particularité est de renforcer l'accès des populations, des commerces et de l'administration publique aux services financiers numériques grâce à des canaux de distribution innovants et à un réseau d'agents et de marchands.

En 2024, l'UNCDF a aidé d'autres initiatives importantes à émerger, notamment dans le cadre de la formalisation du secteur informel gabonais via la digitalisation du processus d'enregistrement des MPME (micro-, petites et moyennes entreprises). Leur bancarisation facilite les paiements via les services de Mobile Money. La dématérialisation, possible depuis la mise en place du guichet numérique de l'investissement (GNI), a engendré un gain de temps significatif pour les MPME et accélère les échanges de données avec les administrations publiques, un processus qui, auparavant, prenait plusieurs mois.

L'UNCDF envisage également à court terme d'appuyer les parties prenantes gabonaises dans l'élaboration de leur stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF). En effet, il a été observé que l'un des premiers freins au développement des services financiers numériques dans le pays était clairement l'absence d'une telle stratégie. Son avènement pourrait grandement profiter aux femmes, aux jeunes et aux populations les plus pauvres, notamment dans les zones rurales éloignées des opportunités économiques.

L. B.-D.

Vitesse de l'éclair
POUR LES DIVERTISSEMENTS SANS LIMITE

Connexion sans interruption où que vous soyez avec une autonomie de 4h.

smart connect ta maison des maintenant



airtel
AU-DELÀ DE L'IMAGINATION

4G smart connect

EN QUÊTE DE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE SUR LE CYBERESPACE

Lancé officiellement le 7 novembre 2024 et financé à hauteur 44 milliards de FCFA, le programme Gabon Digital a passé avec succès sa phase test dans le secteur de la santé.

Au cours des travaux du premier Comité de pilotage (COFIL) du programme Gabon Digital tenu le 22 octobre 2024, le général de brigade Bonjean Rodrigue Mbanza, ministre de l'Économie numérique et des Nouvelles technologies, a annoncé le lancement du projet Gabon Digital, dont l'objectif est la transformation digitale du pays. « *La date du 7 novembre a été retenue pour le lancement officiel du projet Gabon Digital par le Premier ministre* », a-t-il déclaré, indiquant par ailleurs qu'un financement de 44 milliards de FCFA (environ 72,4 millions de dollars) avait été alloué par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), une branche de la Banque mondiale. Ce projet novateur

de la santé. En effet, c'est l'hôpital de la Coopération égypto-gabonaise qui avait été choisi comme structure sanitaire test, et la gestion des données des patients s'y était faite avec transparence, rapidité et sécurité. Le projet devrait intégrer progressivement 10 hôpitaux dans le Grand Libreville avant de se déployer à l'intérieur du pays. Une période de test suivie de près par Aissatou Diallo, représentante résidente de la Banque mondiale à Libreville, pour qui « *à travers ce projet, le Gabon démontre sa volonté d'exploiter le potentiel du numérique pour construire une société plus inclusive, plus prospère et connectée. Le numérique est aujourd'hui un outil fondamental, capable de créer les opportunités économiques, de générer des emplois, de réduire les inégalités et de simplifier l'accès au service public.* »

Gabon Digital offre la sécurité, la protection des données et la transparence dans la gestion de l'administration.

visé à renforcer les services publics numériques et à moderniser l'administration par la dématérialisation des procédures et l'interconnexion des administrations. Pour sa part, le Premier ministre Raymond Ndong Sima s'est réjoui, lors du lancement officiel de Gabon Digital, de ce que la mise en œuvre du projet ait été un succès il y a deux ans pour sa phase test dans le secteur

Le programme Gabon Digital se décline en 4 composantes essentielles et 13 projets ambitieux planifiés sur une période de 18 mois.

Les quatre composantes sont la politique-réglementation, l'infrastructure, l'innovation et les compétences. Parmi les projets figurent l'amélioration et le renforcement de la prise en charge de l'aide sociale avec la mise en place d'un registre social unique, la sécurisation des données avec la construction d'un Datacenter ultra moderne et la mise en œuvre d'un centre de réponse aux incidents informatiques, la numérisation



Au Forum de l'IUT, le Gabon réaffirme vouloir être un hub numérique dans la région

Lors du Forum de l'IUT (Union internationale des télécommunications) sur le développement des compétences qui s'est tenu à Bahreïn du 17 au 19 septembre 2023, le ministre de l'Économie numérique et des Nouvelles Technologies de l'information Bonjean Rodrigue Mbanza a souligné l'importance cruciale des compétences appropriées pour assurer une transformation numérique efficace et inclusive au Gabon. Dans un contexte mondial où la numérisation est devenue un levier de croissance, le ministre gabonais a affirmé : « Le développement des compétences numériques constitue un atout majeur pour attirer les investissements et stimuler l'innovation. En formant sa main-d'œuvre aux technologies de pointe, le Gabon aspire à se positionner comme un hub numérique en Afrique centrale. »

Conscient des enjeux d'inclusion sociale, le ministre a indiqué que son gouvernement s'engageait à « garantir que la transformation numérique ne laisse personne de côté. Des formations accessibles à tous sont essentielles pour réduire les disparités et permettre à chaque Gabonais de participer pleinement à l'économie numérique. » La numérisation des services publics via Gabon Digital représente également un moyen d'améliorer l'efficacité et la transparence. Pour que ces objectifs soient atteints, il est impératif que les agents de l'État et les citoyens soient formés à l'utilisation des nouvelles plates-formes numériques.

Le ministre a présenté plusieurs axes de travail pour atteindre ces objectifs, notamment en matière d'éducation et de formation, comme le fait d'intégrer les compétences numériques dans les programmes scolaires et d'offrir des formations continues, en particulier à destination des femmes et des jeunes. S'agissant des partenariats public-privé, il suggère de collaborer avec des entreprises technologiques pour financer des initiatives de formation et de développement des compétences.

Le Gabon, a-t-il rappelé, dispose d'un écosystème numérique riche et varié dans lequel on trouve la Société d'incubation numérique du Gabon, qui agit en tant qu'incubateur national dédié au développement de l'entrepreneuriat. S'y ajoute un centre gabonais de l'innovation regroupant des centres mondiaux d'accélération de l'UIT pour l'innovation numérique. Le ministre Mbanza a réaffirmé que l'investissement dans le développement des compétences numériques était essentiel pour une transformation numérique réussie.

L.B.-D.

du système d'enregistrement des faits d'état civil pour la modernisation de la gestion des documents officiels, avec comme corollaire la simplification des procédures administratives, ou encore la mise en place d'un système de paiements digitaux qui donnera aux citoyens, aux entreprises et autres acteurs la possibilité de réaliser des transactions financières en ligne pour divers services administratifs tels que le paiement des impôts, des redevances et des licences. Parmi les premières réalisations en matière de sécurité, de transparence dans la gestion de l'administration publique ou privée et de la protection des données, notons la délivrance de la carte nationale d'identité électronique.

Gabon Digital constitue ainsi une « plate-forme de l'interopérabilité » permettant à tout citoyen, « où qu'il soit dans le monde, d'avoir à sa disposition et dans son smartphone l'ensemble des services publics, ce qui réglera le problème de sécurité et de déplacement, et tout le monde sera satisfait », souligne le ministre de l'Économie numérique. Lors du lancement de Gabon Digital, Alberto Wenceslas Moudoki MOUNGUENGUI, directeur général de l'Agence nationale des infrastruc-

tures numériques et des fréquences (ANINF) a pour sa part indiqué : « Le projet permettra à notre pays d'acquérir une souveraineté numérique. » Précisons que l'ANINF a pour mission d'élaborer et de conduire un plan national de cybersécurité, de promouvoir l'inclusion numérique et de gérer l'infrastructure de clés publiques ainsi que le nom de domaine GA. L'ANINF prévoit aussi de construire deux entités, l'une dévolue à la gestion des attaques, l'autre à celle des incidents numériques.

Le projet Gabon Digital s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement de la transition (PNDT) 2024-2026, où le numérique joue un rôle central. Ajoutons que depuis près de cinq ans, la contribution du secteur numérique à l'économie gabonaise s'est maintenue autour de 5 % du PIB. Toutefois, les autorités de la Transition visent à accroître cette part pour atteindre 10 à 12 % d'ici à 2025. Le projet Gabon Digital est perçu comme un moteur clé pour accélérer la croissance en maximisant l'impact du numérique sur l'économie du pays.

Louise Bibalou-Durand

1^{er} fournisseur
Du TRÈS HAUT DÉBIT
au Gabon

FIBRE OPTIQUE

4G+

MOOV Money
moovmoney.gg

Moov Africa
Gabon Telecom

moov-africa.gg

« L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE A GÉNÉRÉ UN CA DE 284,33 MILLIARDS DE FCFA EN 2023 »

Le général de brigade Bonjean Rodrigue Mbanza, ministre de l'Économie numérique et des Nouvelles Technologies de l'information, détaille sa feuille de route pour maintenir le Gabon dans sa position de leader sous-régional.

Comment ont évolué les taux de pénétration de la téléphonie fixe et mobile entre 2022 et 2023 ?

Général de brigade Bonjean Rodrigue Mbanza : Permettez-moi avant tout de vous remercier de l'opportunité que vous m'accordez de m'exprimer à travers votre journal. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile s'élevait à 165,5 % en mars 2022 et à 169,02 % en mars 2023, soit une augmentation de 3,52 % (source : Observatoire de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes – ARCEP). Ce taux très élevé est favorisé par l'expansion des infrastructures de télécommunications, qui a notamment permis une meilleure couverture réseau dans les zones urbaines et rurales. En revanche, le taux de pénétration de la téléphonie fixe est passé de 1,89 % en mars 2022 à 2,56 % en mars 2023, enregistrant une augmentation de 0,67 %. Ce taux particulièrement bas s'explique, entre autres, par la popularité croissante des smartphones et des forfaits mobiles, ainsi que par l'évolution des besoins de communication des consommateurs, liée à une mobilité accrue.

Selon le rapport de l'agence Ecofin portant sur le développement des TIC en 2024, le Gabon se classe à la 10^e position parmi les pays africains et à la 1^{re} place parmi les pays francophones subsahariens. Quelles actions seront mises en œuvre pour intensifier ou conserver cette position dans l'univers des TIC ?

Le Gabon, fidèle à ses engagements, s'est résolument tourné vers un modèle économique favorisant la coopération renforcée et l'inclusion numérique. C'est pourquoi au cours de la dernière décennie, le gouvernement gabonais, dans son ambition de faire du pays un hub numérique en Afrique centrale, a réalisé de nombreux investissements dans le secteur des TIC,



parmi lesquels l'arrivée du câble international Africa Coast to Europe (ACE), qui renforce la connectivité internationale, ainsi que le déploiement d'un réseau de plus de 2 000 km de fibre optique à l'échelle nationale. S'y ajoutent la diversification des interconnexions aux frontières, notamment avec le Congo au sud-est, le Cameroun et la Guinée équatoriale au nord, et la mise en place d'un point d'échange Internet (IXP) facilitant

les échanges de données au niveau national et régional. Dans cette dynamique, plusieurs administrations se sont dotées d'applications fonctionnelles comme l'E-solde pour la gestion des soldes des fonctionnaires, l'E-taxe pour le paiement des impôts, l'E-visa pour faciliter les démarches d'immigration, Vectis pour la gestion budgétaire, Sydonia pour les douanes, et enfin Ixgest et

« Le secteur de l'économie numérique favorise la croissance des autres secteurs d'activité. »

Kewa pour la gestion des systèmes éducatifs. Le cadre juridique a également évolué, avec la promulgation de lois visant à réguler les transactions électroniques, à encadrer les communications électroniques, à renforcer la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité, et enfin à protéger les données à caractère personnel. En outre, dans la perspective de finaliser la transformation numérique et de maintenir une position de leader sous-régional, les autorités gabonaises ont élaboré une feuille de route structurée en quatre axes principaux : piloter la transition d'une administration écrite vers une administration digitale via le projet Gabon Digital financé par la Banque mondiale, poursuivre le projet de numéro d'identification unique pour chaque Gabonais, déjà bien avancé et financé par un prêt de la Banque mondiale, promouvoir la couverture des réseaux de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire grâce au Fonds du service universel des télécommunications, et enfin installer les infrastructures numériques et déployer l'accès à l'Internet haut débit sur tout le territoire, avec des financements déjà identifiés.

Le 26 février dernier, vous avez visité le Centre gabonais de l'innovation (CGI) et le siège social de la Société de patrimoine des infrastructures numériques (SPIN). Comment le gouvernement compte-t-il accompagner ces structures pour renforcer les ambitions du Gabon et en faire un hub sous-régional en matière de création et d'utilisation des technologies de pointe ?

Le Gabon a mis en place une Société de patrimoine dont la mission principale est la commercialisation, pour le compte de l'État, des infrastructures numériques de base (Backbone en fibre optique, Datacenter national) à tous les acteurs intéressés, de manière équitable et non discriminatoire. Cette activité génère des revenus permettant d'une part de garantir le fonctionnement de la Société de patrimoine et d'autre part d'assurer l'exploitation, la mise à niveau et l'extension des infrastructures numériques.

Le Centre gabonais de l'innovation (CGI) a quant à lui pour objectif de promouvoir et de soutenir l'innovation.

Il fournit des ressources aux start-up, et il organise des ateliers et des formations pour encourager la créativité ainsi que la recherche scientifique et le développement technologique dans divers secteurs. Pour accompagner ces structures, le gouvernement prévoit plusieurs actions : l'amélioration des infrastructures existantes afin de garantir leur fiabilité et leur capacité à répondre aux besoins croissants, l'adaptation continue du cadre juridique et réglementaire en vue de favoriser un climat des affaires propice aux investissements, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, ou encore la mise en place de fonds dédiés pour soutenir à la fois le développement et l'entretien des infrastructures ainsi que les projets innovants et les start-up. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans la volonté du Gabon de se positionner comme un acteur incontournable dans le domaine des technologies de pointe en Afrique centrale et de stimuler la croissance économique grâce à l'innovation et à la transformation numérique.

Quelle est la part de l'économie numérique dans le PIB du Gabon ?

Le secteur de l'économie numérique, grâce à sa compétitivité, son importance et sa transversalité avec d'autres secteurs, favorise la croissance de l'ensemble de l'économie gabonaise. En 2023, selon les sources officielles, il représentait environ 5 % du PIB national et a généré un chiffre d'affaires estimé à 284,33 milliards de FCFA.

Les infrastructures numériques du Gabon sont-elles à la hauteur de ses ambitions en matière de TIC ?

Le secteur des nouvelles technologies est en constante évolution, façonné par l'innovation, les changements sociaux, etc. Conscient de cet enjeu, l'État gabonais s'emploie à renforcer régulièrement son patrimoine d'infrastructures numériques. La première phase de ces investissements a permis au Gabon de se positionner en tête de la sous-région en matière de TIC, selon le dernier classement de l'Union internationale des télécommunications et de l'agence Ecofin. Cependant, beaucoup reste à faire. C'est pourquoi le Plan national de développement de la transition (PNDT) a retenu deux projets prioritaires pour le secteur : l'extension du Backbone national pour améliorer la connectivité sur l'ensemble du territoire et la construction d'un Datacenter national pour renforcer les capacités de stockage et d'exploitation des données. La réalisation de ces projets permettra au Gabon d'accélérer sa transformation numérique et de se positionner comme un véritable hub de la sous-région en matière de TIC, conformément à la vision stratégique des plus hautes autorités du pays.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« LE TAUX DE PÉNÉTRATION MOBILE A ATTEINT PRÈS DE 130 % EN 2023, CONTRE 125 % EN 2022 »

Le président de l’Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) Célestin Kadjidja dresse le bilan du développement du Service universel des télécommunications dans les zones rurales du pays. Les investissements, qui vont se poursuivre en 2025, ont contribué à améliorer la connectivité et l’inclusion numérique.



En 2023, comment ont évolué le parc d’abonnements, la part de marché des grands opérateurs de téléphonie, le taux de pénétration mobile ainsi que le chiffre d’affaires global et celui du segment Internet, et quelles sont les prévisions pour 2024 ?

Célestin Kadjidja : En 2023, le secteur des télécommunications au Gabon a connu plusieurs évolutions importantes par rapport à 2022. Le nombre total d’abonnements mobiles a continué de croître, avec une augmentation notable pour les principaux opérateurs tels que Gabon Telecom, Airtel Gabon et Moov Africa. En termes de répartition, Gabon Telecom a maintenu sa position dominante, tandis qu’Airtel Gabon et Moov Africa ont consolidé leurs parts de marché. La concurrence entre ces opérateurs a favorisé une amélioration des services et une diversification des offres. Quant au taux de pénétration mobile, il a atteint environ 130 % en 2023, contre 125 % en 2022, reflétant une adoption accrue des services mobiles et des smartphones. Toujours en 2023, le chiffre d’affaires global du secteur des télécommunications a augmenté, soutenu par la croissance des abonnements et l’amélioration des services. Le chiffre d’affaires du segment Internet a également connu une hausse en raison de l’augmentation de la demande pour les services de données et de l’expansion des infrastructures Internet. Par conséquent, au vu des tendances actuelles qui montrent une poursuite de la croissance en 2024, nous nous attendons à une augmentation continue du nombre d’abonnements mobiles et du taux de pénétration, ainsi qu’à une hausse du chiffre d’affaires global et du segment Internet, portées par des investissements continus dans les infrastructures et dans l’innovation.

Où en êtes-vous avec la relance du projet de développement du Service universel des télécommunications ? Pour rappel, le Service universel des télécommunications est une politique publique qui vise à assurer à l'ensemble de la population, dans des conditions tarifaires abordables et indépendamment de la localisation géographique, un ensemble minimal de services, notamment la téléphonie et l'accès à Internet. La phase 1, réalisée entre 2016 et 2018, a consisté en plusieurs initiatives clés pour améliorer l'accès aux services de téléphonie mobile et d'Internet dans les zones rurales : l'installation de 18 stations radioélectriques pour fournir des services de téléphonie mobile et d'Internet dans 33 villages situés principalement le long des

« Cette année, une trentaine de villages bénéficiera d'une couverture réseau à partir de 23 sites identifiés. »

axes routiers Makokou-Okondja et Okondja-Aboumi, et la réduction de la fracture numérique en connectant des villages qui n'avaient pas accès aux services de télécommunications, améliorant ainsi la connectivité et l'inclusion numérique. Ce projet a été financé par un fonds spécial alimenté chaque année par les opérateurs de télécommunications dans le but de soutenir le développement des infrastructures nécessaires. Il a significativement amélioré l'accès aux services de télécommunications dans les zones rurales du Gabon, posant les bases pour les phases suivantes du projet. La phase 2 du projet de développement du Service universel est en cours et porte sur la couverture de 204 villages via l'extension des réseaux des opérateurs de téléphonie mobile existants, Airtel Gabon et Moov Africa Gabon Telecom. Pour cette année, une trentaine de villages seront couverts à partir de 23 sites identifiés. Actuellement, trois sites sont opérationnels, deux dans la Ngounié et un dans la Nyanga. Dans la Ngounié, le site de Mokabo, village situé à 18 km de la ville de Mouila, permet d'assurer la continuité du réseau sur l'axe routier Mouila-Yeno et de couvrir les villages environnants sur un rayon de 10 km. Quant au site d'Etéké, ville aurifère, sa couverture devra profiter à l'ensemble des villages voisins et des opérateurs économiques qui évoluent dans cette zone. Dans la Nyanga, le site de Loango, vil-

lage situé à 22 km de Tchibanga, garantira par son rayonnement une continuité de service sur 40 km en partant de Tchibanga vers Moabi, ainsi que la desserte des villages situés le long de cet axe. L'installation des 20 autres sites va se poursuivre selon le programme prévu, et ceci sur l'ensemble du territoire national. La suite du déploiement de la phase 2 pour les villages restants se poursuivra en 2025.

Quel est le bilan du Conseil de régulation de l'ARCEP depuis votre prise de fonction ?

Il faut tout d'abord rappeler que ma prise de fonction intervient dans un contexte particulier de la vie politique de notre pays. En effet, au lendemain du 30 août 2023, les Forces de Défense au pouvoir ont engagé plusieurs réformes des institutions nationales, dont celle de l'ARCEP, où ma modeste personne a été portée à la tête du Conseil de régulation lors du Conseil des ministres tenu le 28 septembre 2023. J'ai été instruit par les plus hautes autorités de la République, en tête desquelles le président de la République, président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, pour mettre en œuvre la feuille de route, qui tient principalement en quatre axes : la mise en place d'un management orthodoxe et efficace pour l'instauration d'un climat ► (suite p. 150)

Bio

Célestin Kadji, ingénieur en informatique fort de 30 ans d'expérience dans le domaine des réseaux et du management des systèmes d'information, a été formé à l'École d'ingénieurs de Constance, en Allemagne, après ses études secondaires au lycée national Léon Mba de Libreville, au Gabon.

Il commence sa carrière professionnelle au début des années 1990 dans le secteur bancaire comme chef de projet à la direction informatique de la BICIG, Groupe BNP-Paribas, puis y est nommé directeur adjoint de la monétique, poste qu'il occupe de juillet 1998 à juillet 2001. C'est alors qu'il intègre jusqu'en 2006 le domaine du transport aérien aux fonctions de directeur informatique et télécommunications au sein de la compagnie aérienne nationale Air-Gabon, avant de rejoindre le secteur de la santé en pilotant des projets informatiques et télécom pour la Caisse nationale de Sécurité sociale (CNSS) du Gabon, où il effectue un brillant parcours. C'est ainsi que de mars 2006 à juillet 2013, il y est directeur des systèmes d'information, puis conseiller technique en systèmes d'information du directeur général jusqu'en décembre 2017, directeur des systèmes d'information jusqu'en août 2018, et enfin cadre de direction. En août 2023, il est nommé président du Conseil de régulation de l'ARCEP Gabon par le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la Transition, chef de l'État, président de la République gabonaise. Sa feuille de route depuis sa prise de fonction effective le 5 octobre 2023 comprend l'amélioration de la gouvernance de l'ARCEP, l'accélération du développement du Service universel, l'optimisation de la gestion des ressources en fréquence et l'assainissement des finances de l'institution.

►social apaisé, la gestion saine des ressources financières sur la base d'un audit préalable, l'optimisation de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et l'implémentation d'une réglementation conforme aux standards internationaux, et enfin le contrôle rigoureux du développement du Service universel pour une couverture des réseaux dans les zones les plus enclavées. C'est dans cette optique que le Conseil de régulation de l'ARCEP, que je préside conformément aux dispositions des articles 117 et 119 de la loi n° 05/2001 du 27 juin 2001 portant réglementation du secteur des télécommunications en République gabonaise, a pris des décisions très importantes que nous pouvons regrouper en trois catégories : fonctionnement interne de l'ARCEP, réglementation nationale et relance des projets, et enfin coopération internationale.

Sur le plan interne, le 13 novembre 2023, le Conseil de régulation a autorisé son président, que je suis, à recruter les cabinets chargés de mener des audits sur les finances, sur les ressources humaines et sur le bâtiment abritant le siège social de l'ARCEP au 1030 avenue Paul Moukambi, à Libreville. Les conclusions de ces audits ont débouché sur des décisions majeures, notamment sur le plan social avec le rétablissement de l'assurance privée, le réaménagement de l'organigramme ainsi que la réduction des écarts de primes et d'avantages accordés au personnel. Par ailleurs, nous avons initié le projet de développement du Service universel des communications électroniques, avec l'ouverture très prochaine de quatre nouvelles stations radioélectriques et l'acquisition d'outils de régulation comme la Plateforme de contrôle continu de la qualité de services (QoS) et de contrôle des stations radioélectriques, la création d'un laboratoire d'homologation des équipements de communications électroniques et la plateforme EIR, etc. Sur le plan réglementaire, outre l'autorisation donnant avis favorable à l'opérateur Airtel Gabon de déployer son réseau fixe FTTH et celle attribuée à l'entreprise ASTEL de déployer et exploiter son réseau de boucle locale radio sur le territoire national, l'ARCEP procède en ce moment à l'élaboration des textes réglementaires destinés à encadrer plus efficacement le secteur des communications électroniques. Il s'agit notamment de textes réglementant la mise en œuvre du roaming sur les sites du Service universel des communications électroniques, du texte de la réglementation « bac à sable » ainsi que de celui qui réglemente les activités

« Le contrôle rigoureux du développement du Service universel pour couvrir les zones enclavées est un axe de ma feuille de route. »

des transactions électroniques. S'y ajoute la relance de la réglementation du secteur des postes, restée en berne depuis plusieurs années : un état des lieux a permis à l'ARCEP de se rapprocher d'autres régulateurs à l'instar de celui du Maroc dans la perspective de signer un partenariat. S'agissant de la gestion du spectre des fréquences en République gabonaise, cette mission est dévolue au régulateur qu'est l'ARCEP. Conformément aux textes en vigueur, l'ARCEP en a délégué la gestion à l'Agence nationale des Infrastructures numériques et des Fréquences (ANINF) par le truchement d'une convention signée le 20 avril 2011. Au regard du contexte actuel marqué par l'obligation de résultats fixée à chaque entité étatique par les plus hautes autorités ainsi que par les attentes contenues dans la feuille de route transmise au président du Conseil de régulation, l'ARCEP se réserve le droit de proposer à l'ANINF la révision de certaines dispositions de ladite convention afin de l'adapter aux réalités actuelles et d'atteindre les objectifs qui lui ont été fixés.

Sur le plan de la coopération internationale, il faut rappeler que le président du Comité de transition pour la restauration des institutions (CTRI), président de la République, chef de l'État, a pris l'engagement d'honorer le Gabon sur le plan international. Cet engagement passe aussi par le règlement des dettes du Gabon à l'Union internationale des télécommunications (UIT) envers laquelle notre pays ne s'était pas acquitté de ses contributions depuis plusieurs années. C'est à ce titre que l'ARCEP a procédé au paiement exceptionnel de l'annuité 2023 de la contribution de la République gabonaise auprès de l'UIT. En outre, l'ARCEP a signé plusieurs accords de coopération, dont celui avec le Centre d'études et de recherches des télécommunications (CERT) de Tunisie ainsi que celui relatif à la coordination des fréquences aux frontières avec l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) de la République du Congo.

Deux accords similaires sont en attente de signature, l'un avec la République du Cameroun et l'autre avec la République de Guinée Équatoriale. L'harmonisation des fréquences aux frontières devient un impératif pour ces trois pays, surtout dans la zone communément appelée « zone des trois frontières », où les opérateurs des télécommunications fournissent les services voix et Internet depuis plusieurs années.

Propos recueillis par Paul de Manfred

Sud Quotidien



Un journal de référence

Des analyses, des interviews, des reportages, des dossiers...

Je veux m'informer, je choisis Sud Quotidien !

Souscrivez au service AbonNET, vous recevrez votre journal PDF dès sa parution.

Pour les renseignements :
appelez au **+221 33 824 33 06**
ou envoyez un courriel à
sudcommercial@sudquotidien.sn
<https://www.sudquotidien.sn>



UN PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR LA TRANSFORMATION DIGITALE AU GABON

Investissements massifs, digitalisation accélérée, utilisation des outils les plus performants ou encore initiatives RSE en faveur du numérique et de l'environnement, Moov Africa-Gabon Telecom est sur tous les fronts pour honorer sa réputation de partenaire de confiance.

Moov Africa-Gabon Telecom, opérateur gabonais historique né le 27 juin 2001 de la scission de l'Office des postes et télécommunications, a vu 51 % de ses actions cédées par l'État à Maroc Telecom suite à un appel d'offres international en 2007. Ce partenariat stratégique est devenu un modèle de succès de la coopération Sud-Sud. Unique opérateur global de téléphonie au Gabon (voix, data, Mobile Money), Moov Africa-Gabon Telecom se positionne en tant qu'acteur incontournable de la révolution numérique et s'engage au quotidien pour améliorer la connectivité et la satisfaction de ses clients grâce à des investissements solides et constants, une couverture quasi totale du pays, une connectivité augmentée et enfin des services innovants et adaptés à toutes les cibles. Acteur responsable et fiable du secteur des télécommunications au Gabon, Moov Africa-Gabon Telecom reste par ailleurs fidèle à sa démarche alliant innovation, satisfaction du client et recherche de l'excellence. Depuis avril 2010, l'opérateur a mis en place un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001 afin de démontrer sa démarche d'amélioration continue. En 2023, il a renouvelé avec succès sa quatrième certification ISO 9001.

L'investissement, élément clé de sa politique

Qu'il s'agisse d'infrastructures, d'environnement ou de technologies avancées, tous segments confondus, le haut niveau d'investissement lui permet d'offrir à ses clients des services de communication fiables, rapides et de qualité.

L'opérateur s'est vu confié par l'ARCEP la phase 1 du Service Universel qui vise à fournir à tous des services de téléphonie ou de télécommunications, notamment aux populations vivant dans des zones reculées. Ce vaste programme a débouché sur la couverture en 4G de 33 villages entre Makokou et Okondja.

À ce jour, sur la technologie FTTH, il est le seul opéra-



teur présent dans les 9 provinces du Gabon et couvrant 15 villes. Le débit offert par la technologie FTTH, qui va jusqu'à 500 Mbps (Megabits-per-second), est unique et inédit dans toute la région d'Afrique centrale. La qualité et la rapidité des services internet offerts par Moov Africa Gabon Telecom sont régulièrement reconnues par les experts en matière de mesure de la qualité Internet tels que OOKLA et Nperf. Le dernier baromètre Nperf publié le 24 mai 2024 classe l'opérateur comme meilleur fournisseur d'Internet au Gabon, avec des performances jugées « robustes ».

La digitalisation, un levier de croissance et de développement

Les efforts de digitalisation sont nombreux et se concrétisent notamment à travers la mise en service de plateformes web innovantes telles que www.moovbox.ga et www.moovmoney.ga. Ces deux sites représentent une avancée significative dans l'optimisation de l'expérience client, en proposant un parcours entièrement digitalisé, allant de la prise de commande jusqu'à l'effectivité du service que ce soit la création du compte Moov Money ou l'installation d'une ligne FTTH.

Par ailleurs, Moov Africa Gabon a lancé des services innovants présentant des avantages significatifs : la carte bancaire VISA reliée au compte Moov Money, la

création d'un Selfcare pour les clients Entreprises, une solution intégrée de gestion de l'accueil et d'amélioration de l'expérience client dans les agences au moyen d'une application mobile, le E-Catalogue, le support client permet aux clients d'obtenir de l'aide en ligne... Chez, Moov Africa-Gabon Telecom, on considère la transformation digitale comme un levier essentiel de croissance et de développement des entreprises et des institutions. En tant que partenaire de confiance, l'opérateur s'engage à accompagner ses clients dans cette transition vers le numérique en proposant des solutions innovantes et adaptées à leurs besoins: cela va de la connectivité fiable à la promotion des services financiers mobiles en passant par le développement de solutions IoT.

Le câble West Africa, un allié de taille

Pour répondre au besoin croissant de connectivité et de bande passante Internet, Moov Africa-Gabon Telecom exploite le câble West Africa, qui lui permet de disposer de sa propre infrastructure internationale afin d'accompagner l'évolution des usages data fixe et mobile de ses clients à des coûts optimisés. Le câble West Africa sécurise les infrastructures BPI dans les pays où il atterrit, contribuant à maintenir leur souveraineté numérique et à assurer la continuité des services digitaux. D'une longueur de 8 600 km et d'une capacité de 20 Tbps (Terabits-per-second) extensible à 40 Tbps, le câble West Africa interconnecte le Maroc au Gabon, en passant par la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Gabon et la Mauritanie à travers 7 points d'atterrissement: Casablanca, Dakhla, Abidjan, Lomé, Cotonou, Libreville et Nouadhibou.

Des initiatives RSE en faveur de la transformation digitale et de l'environnement

En marge de son cœur d'activités, Moov Africa-Gabon Telecom s'engage par ailleurs au quotidien dans des initiatives RSE en faveur de la transformation digitale. Citons l'initiative GT LAB, un programme de formations certifiantes gratuites qu'il a lancé en 2017 et qui aborde différents thèmes dans l'objectif de renforcer les capacités et d'améliorer les compétences numériques. À ce jour, la certification sur le Community Management, le Web Design ou encore l'intelligence artificielle a bénéficié à plus de 3000 Gabonais. Autre initiative en faveur des start-ups qui évoluent dans l'écosystème numérique, le Start-up Challenge est un programme comprenant des sessions d'incubation pour renforcer les compétences des participants ainsi que des lots d'une valeur de plus de 20 millions de FCFA par édition pour les trois lauréats.

Enfin, en cohérence avec sa politique qualité, l'opérateur s'investit dans le développement durable par des



Programme de formations certifiantes gratuites financées par Moov Africa - Gabon Telecom (GT LAB).

actions citoyennes et sociales comme le soutien aux populations vulnérables, la mise en service de pompes hydrauliques ou encore le partenariat avec les collectivités locales, notamment la mairie de Libreville au profit de laquelle une aire de jeux a été réalisée en 2024 ou encore l'organisation du Challenge ville propre. Engagé dans la préservation des ressources naturelles, il a déployé un programme d'investissement en énergies renouvelables ainsi qu'un programme de recyclage des batteries afin d'améliorer la disponibilité du réseau et la qualité de service, de diminuer de 75 % la consommation en énergie fossile sur les sites dotés d'un atelier solaire et de diminuer la fréquence de maintenance.

Une reconnaissance bien méritée

En reconnaissance de toutes ses actions, Moov Africa-Gabon Telecom a gagné le prix OOKLA « Réseaux mobile et fixe les plus rapides du Gabon » en 2021, 2022 et 2023, en plus d'être sacré « Entreprise digitale de l'année 2023 ». L'opérateur a également été distingué par les Kotas Awards « Meilleur fournisseur d'accès Internet 2023 » et « Meilleur Opérateur de téléphonie Mobile 2023 » et Meilleur fournisseur d'Internet au Gabon en 2024 par nPerf.

Gageons qu'il ne se reposera pas sur ces lauriers.

Andju Ani

COMMENT RÉDUIRE LA FACTURE DES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES ?

Chaque année, le Gabon débourse entre 450 à 500 milliards de FCFA pour ses importations alimentaires, alors que selon le Fonds international de développement agricole (IFAD), le pays est doté d'importantes capacités de production.

Brice Clotaire Oligui Nguema sait que, comme l'indique l'IFAD dans l'un de ses rapports, son pays possède d'importantes capacités agricoles : environ 5,2 millions d'hectares de terres arables et un climat favorable. Cependant, malgré ces atouts naturels, le secteur agricole reste curieusement sous-développé et même à l'état embryonnaire, alors que la production pourrait significativement augmenter grâce à des projets pouvant générer des millions de FCFA de revenus. Cette situation a pour conséquence de conduire le Gabon à payer une facture d'importation alimentaire colossale, qui varie entre 450 à 500 milliards de FCFA par an ces vingt dernières années et représente près de 5 % du PIB.

Les dernières statistiques agricoles de l'IFAD au Gabon (2019) enregistraient 79 653 ménages agricoles et 105 932 exploitants cultivant 155 884 parcelles, dont 129 952 sur une superficie de moins d'un hectare. Le manioc constitue la principale culture vivrière produite sur 96 116 parcelles, suivi de la banane cultivée sur 40 052 parcelles. En outre, les ménages agricoles gabonais élèvent 41 124 têtes de bétail et 193 899 volailles. Pour répondre aux insuffisances, les autorités de la Transition ont, en 2024, débloqué 12 milliards de FCFA pour des ranchs localisés en province à Ntoum dans le nord du pays, à Tchibanga au sud et à Lekabi à 55 km de Franceville. Afin d'augmenter le cheptel national, 1 000 bœufs doivent arriver du Brésil, et la formation de 50 jeunes Gabonais est également prévue au Brésil, ainsi que celle de 50 autres en Ouganda, pour les spécialiser dans les techniques agricoles ainsi que dans l'élevage de

bovins et de poussins. « Ces efforts sont consentis afin que le Gabon produise ce qu'il mange et pour garantir la sécurité alimentaire par l'autosuffisance », explique un cadre du ministère de l'Agriculture. Notons que selon un communiqué du Comité pour la transition des institutions (CTRI), ce département a bénéficié en 2024 de la création de 200 postes budgétaires à l'attention notamment des ingénieurs agronomes et des médecins vétérinaires. L'objectif est, selon le CTRI, de « revitaliser les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, tout en générant des emplois durables ».

Louise Bibalou-Durand

Un système de sécurité alimentaire basé sur 3 zéros

Désireuse de lutter contre une exposition à grande échelle aux crises alimentaires, la nouvelle équipe de l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (AGASA) dirigée par Anatole Kabounou Onkoni a mis en place en 2024 un système de sécurité alimentaire imparable et endurant basé sur 3 zéros : « zéro pénétration, zéro circulation et zéro consommation de produits impropres à la consommation sur le territoire national ».

Eu égard à la prolifération des produits prohibés sur le territoire gabonais, l'AGASA compte accélérer les actions à mener autour des quatre axes de sécurité alimentaire que sont la disponibilité des denrées alimentaires en quantité suffisante en tout temps et en tout lieu, l'accessibilité de ces produits et denrées à toutes les couches sociales, le développement de lieux d'écoulement de proximité, et enfin la qualité des denrées alimentaires.

L.B.-D.



SUNU Assurances

a le bon profil pour soutenir vos proches et vos biens



- ✓ Education
- ✓ Epargne
- ✓ Prévoyance
- ✓ Retraite

- ✓ Automobile
- ✓ Voyage
- ✓ Santé
- ✓ Habitation
- ✓ Transport





OFFICE DES PORTS ET RADES DU GABON



Nous assurons la gestion & la promotion des ports et des rades du Gabon à travers :



GESTION

- Gestion des plans d'eaux et du périmètre domanial portuaire ;
- Coordination générale des activités portuaire ;
- Assistance et accueil des navires ;
- Mise en œuvre et suivi des Partenariats Publics Privés (concession portuaires) ;
- Promotion des places portuaires du Gabon.



TRAVAUX

- Travaux d'équipements (structures et superstructures) ;
- Création et aménagement des zones logistiques industrielles portuaires ;
- Définition du plan de développement des ports du Gabon.



SÉCURITÉ

- Prévention des risques opérationnels et protection de l'environnement ;
- Police et sécurité des plans d'eaux et du périmètre domanial ;
- Sécurisation des usagers, des marchandises et des navires.

NOTRE MÉTIER, LA CONNEXION PORTUAIRE